



L'essentiel & plus encore



Direction des services départementaux de l'éducation nationale de la Haute-Garonne



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE 2023-2027

Entre :

- La caisse des Allocations familiales de la Haute-Garonne représentée par le Président de son Conseil d'administration, Monsieur Laurent NGUYEN et par son Directeur, Monsieur Jean-Charles PITEAU, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la Caf » ;

et

- La Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud représentée par la Présidente de son conseil d'administration, Madame Laurence d'ALDEGUIER et par son Directeur Général, Monsieur Sébastien BISMUTH-KIMPE, dûment autorisés à signer la présente convention ;

Ci-après dénommée « la MSA-MPS » ;

et

- Le Conseil départemental de la Haute-Garonne représenté par son Président, Monsieur Sébastien VINCINI, dûment autorisé à signer la présente convention ;

Ci-après dénommé « le Conseil départemental »

et

- L'Etat, ministère de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports,
- services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne, sise 75 rue saint Roch
- 31400 TOULOUSE représentés par Monsieur Arnaud LECLERC, Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de Haute-Garonne ;

Ci-après dénommé « L'Éducation nationale » ;

et

- La communauté de communes Cœur de Garonne, représentée par son Président, Monsieur Paul-Marie BLANC, dûment autorisé à signer la présente convention par délibération de son conseil communautaire ;

Ci-après dénommée « la communauté de communes » ;

Il est convenu et arrêté ce qui suit :

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu la délibération du Conseil d'administration de la Caf de la Haute-Garonne en date du 22 décembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la décision du Conseil départemental de la Haute-Garonne en date du 7 juillet 2022 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la décision de la Commission Paritaire de l'Action Sanitaire et Sociale de la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud en date du 10 octobre 2023, figurant en annexe 7 de la présente convention ;

Vu la délibération du conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Garonne en date 23 novembre 2023 figurant en annexe 7 de la présente convention ;

PREAMBULE

Les Caf sont nées de la volonté d'apporter une aide à toutes les familles, dans leur diversité. Qu'il prenne la forme de prestations monétaires ou d'aides permettant de développer des services, l'investissement des Caf témoigne d'un engagement de la collectivité, dans une visée universelle, pour accompagner le développement de chaque personne, dès sa naissance, par une présence et un soutien dans son parcours de vie, accentuant, s'il le faut, son aide lorsque la famille est dans la difficulté.

La branche Famille est ainsi présente auprès de chacun tout au long de la vie, auprès de chaque parent, femme ou homme, en fonction de sa situation, en équité : conciliation vie familiale/vie professionnelle, accueil des enfants et des jeunes, lutte contre la pauvreté sont les domaines prioritaires de l'intervention des Caf, qui prend la forme d'une offre globale de service.

Dédiée initialement à la famille, la Branche s'est vue progressivement confier des missions pour le compte de l'Etat et des départements, qui représentent une part importante de son activité.

Les quatre missions emblématiques de la branche Famille sont fondatrices de son cœur de métier :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale ;
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes ;
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle ;
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement.

Pour accompagner le développement de celles-ci, les Caf collaborent depuis l'origine avec leurs partenaires de terrain, au premier rang desquels les collectivités locales. Les communes (et leur regroupement) sont en effet particulièrement investies dans le champ des politiques familiales et sociales, au titre de leur clause de compétence générale leur permettant de répondre aux besoins du quotidien des citoyens.

Les territoires se caractérisent par une grande diversité de situations d'habitants, et par de nombreuses évolutions qui modifient profondément la vie des familles. Leurs attentes évoluent, et la réponse à celles-ci passent par la volonté des acteurs locaux. A ce titre, la Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné.

Dans ce cadre, la Convention territoriale globale (Ctg) est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.

La Ctg peut couvrir, en fonction des résultats du diagnostic, les domaines d'intervention suivants : petite enfance, enfance, jeunesse, parentalité, accès aux droits et aux services, inclusion numérique, animation de la vie sociale, logement, handicap, accompagnement social.

Elle s'appuie sur les documents de diagnostic et de programmation que constituent les différents schémas départementaux : schéma départemental des services aux familles, schéma départemental de l'animation de la vie sociale, stratégie de lutte contre la pauvreté...

La Mutualité Sociale Agricole, deuxième régime de protection sociale en France, assure la protection sociale de l'ensemble de la population agricole (non-salariés et salariés, actifs, retraités et ayants droits).

Acteur des territoires ruraux, elle a pour mission de :

- Gérer le régime obligatoire des ressortissants agricoles (immatriculation, appel des cotisations, versement des prestations santé, famille et retraite) ;
- Assurer le fonctionnement de l'action médicale (médecine préventive, médecine du travail) ;
- Mettre en place le contrôle médical ;
- Organiser la prévention des risques professionnels (accidents du travail et maladies professionnelles) ;
- Proposer une action sanitaire et sociale.

Son intervention privilégie la méthodologie de développement social local (DSL) qui s'appuie sur des principes fondateurs :

- La participation des acteurs locaux (associations, élus...) et de la population ;
- L'inscription dans une logique territoriale ;
- La mobilisation des élus de la MSA MPS notamment via ses échelons locaux ;
- La valorisation des actions menées auprès des ressortissants MSA-MPS des territoires concernés.

Sa politique d'action sanitaire et sociale, dans le cadre de la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 se décline autour de trois axes :

- La famille ;
- Les actifs fragilisés ;
- Les personnes âgées.

En tant que chef de file de l'action sociale, **le Conseil départemental de la Haute-Garonne** a fait de la Solidarité une de ses missions prioritaires.

Les 30 Maisons des Solidarités (MDS) et leurs annexes assurent la mise en œuvre de l'ensemble des compétences sociales du département avec plus de 1400 professionnels de l'action sociale et médico-sociale qui répondent aux besoins des usagers : personnes en situation de précarité, de pauvreté, enfants/jeunes, familles, personnes âgées et personnes en situation de handicap.

Grâce à son réseau de 30 Maisons des Solidarités, le Conseil départemental intervient au plus près des populations sur l'ensemble du territoire départemental et agit pour :

- L'accueil, l'information et l'accès aux droits pour l'ensemble de la population, à tous les âges de la vie,
- La prévention et la lutte contre la pauvreté et toutes formes d'exclusion,
- La prévention et la protection sanitaire de la famille et de l'enfant,
- La protection de l'enfance et de la jeunesse,
- Le maintien dans l'autonomie des personnes âgées ou personnes en situation de handicap,
- La protection des personnes vulnérables et en danger,
- L'animation et la mise en œuvre de démarches de développement social avec les habitants et les partenaires.

L'action des Maisons des solidarités repose sur les principes de gratuité, de proximité, d'équité et de confidentialité.

Les équipes accueillent ou se déplacent au domicile des usagers avec une approche personnalisée, mettant en œuvre un travail social individuel et/ou collectif. Elles travaillent en étroite coordination, afin de prévenir et de résoudre des problématiques multiples. Elles collaborent avec un vaste réseau de partenaires locaux et associatifs.

Pour le Conseil départemental la démarche de convention territoriale globale s'inscrit dans la territorialisation de l'action sociale et dans le développement des projets sociaux de territoire. Les projets sociaux de territoire permettent de prendre en compte les spécificités des territoires en apportant des réponses précises et adaptées aux problématiques rencontrées. À travers ces PST, le Conseil départemental souhaite impulser une approche collective et transversale des enjeux sociaux du territoire.

La démarche mise en place par le Conseil départemental concourt à :

- Une co-construction avec les acteurs du territoire, partenaires et habitants.
- Un renforcement de la proximité et du service rendu aux habitants.
- Une démarche de développement social, qui permet aux citoyens de participer activement aux projets de développement ayant un impact positif sur leurs territoires.

Ces démarches se réfèrent aux différents schémas adoptés par la collectivité (enfance, personnes âgées, personnes en situation de handicap, amélioration de l'accessibilité des services publics). Elles peuvent aussi s'appuyer sur les actions mises en œuvre par le département dans le cadre de la stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté, de protection de l'enfance mais également du Pacte territorial d'Insertion.

L'Éducation nationale

L'État et les collectivités se partagent aujourd'hui des compétences très complémentaires en matière d'éducation, dans un partenariat quotidien avec les élus des communes, des Départements et des Régions. Cette complémentarité fait la richesse du système éducatif français et symbolise l'unité de la Nation autour de l'enjeu de la réussite de tous les élèves et plus largement de la jeunesse.

L'École se mobilise aux côtés de ses partenaires pour transmettre des valeurs républicaines fondatrices du système éducatif : laïcité, citoyenneté, culture de l'engagement et lutte contre toutes les formes de discrimination. Elle adapte son action pour répondre aux défis de notre époque (transition écologique, école inclusive, décrochage scolaire...).

La communauté de communes Cœur de Garonne

La communauté de communes Cœur de Garonne a été créée en 2017 suite à la fusion de de trois communautés de communes : la Communauté de communes du canton de Cazères, la Communauté de communes Louge et Touch et la Communauté de communes du Savès. Composée de 48 communes, la plus petite ayant 50 habitants, la plus grande 4 985 habitants, Cœur de Garonne est à dominante essentiellement rurale et semi-rurale et possède trois bassins de vie : Cazères, le Fousseret et Rieumes.

Dans une volonté d'un service public de proximité, Cœur de Garonne a conservé trois accueils avec les maisons du Campet sur Cazères, des Pyrénées sur le Fousseret et du Touch sur Rieumes.

La volonté politique a été d'étendre les compétences qui étaient déjà assumées par une des anciennes communautés à l'ensemble du territoire dont la gestion des équipements sportifs et culturels, l'enfance-jeunesse, l'action sociale et la culture.

C'est pourquoi, dans la perspective d'intervenir en cohérence avec les orientations générales déclinées dans le présent préambule, au plus près des besoins du territoire, la Caf de la Haute-Garonne, la MSA-MPS, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, l'Éducation nationale et la communauté de communes Cœur de Garonne souhaitent conclure une Convention territoriale globale (Ctg) pour renforcer leurs actions sur les champs d'intervention partagés.

ARTICLE 1 - OBJET DE LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

La présente convention vise à définir le projet stratégique global du territoire à l'égard des familles ainsi que ses modalités de mise en œuvre.

Ce projet est établi à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire.

Elle a pour objet :

- D'identifier les besoins prioritaires sur la communauté de communes (figurant en annexe 1 de la présente convention) ;
- De définir les champs d'intervention à privilégier au regard de l'écart offre/besoin ;
- De pérenniser et d'optimiser l'offre des services existante, par une mobilisation des cofinancements (annexe 2) ;
- De développer des actions nouvelles permettant de répondre à des besoins non satisfaits par les services existants (annexe 4) ;
- De permettre l'expérimentation de nouvelles actions partenariales et coconstruites.

ARTICLE 2 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA CAF DE LA HAUTE-GARONNE

L'action de la Caf de la Haute-Garonne répond aux orientations de la Convention d'Objectifs et de Gestion 2018/2022, renouvelée pour la période 2023/2027 qui visent prioritairement à :

- ✓ Agir pour le développement des services aux allocataires,
- ✓ Garantir la qualité et l'accès aux droits.

Afin de répondre à ces deux enjeux majeurs, une offre de service est ainsi organisée sur deux grands axes, offre de service à l'utilisateur et offre de services aux partenaires.

- **Le versement des prestations légales et familiales**

Ces prestations correspondent à des compléments de revenus (prestations familiales, aides au logement, Prime d'activité) ou à des revenus de substitution (Rsa, allocation aux adultes handicapés).

La communauté de communes Cœur de Garonne compte 6 404 foyers allocataires pour 16 566 personnes couvertes soit un **taux de couverture Caf de 47.6%** (données 2021- Pôle Etudes et Statistiques Caf).

Le montant des prestations légales représente **2 982 552€** versés au titre du mois de décembre 2019, soit près de 36 000 000 € annuels.

Les foyers allocataires par typologie de prestations sont répartis comme suit :

- 54.1% de prestations solidarité et précarité ;
- 35.3% de prestations familiales ;
- 10.6% de prestations logement.

A ce jour, pour information, plusieurs **lieux d'accueil** sont implantés sur l'ensemble du département permettant aux allocataires d'être accompagnés dans leurs démarches administratives sur rendez-vous quel que soit le lieu de résidence :

- 1 accueil à Toulouse-Riquet ;
- 3 accueils dans Toulouse intra-muros (Reynerie, Izards et Empalot) ;

- 4 accueils hors Toulouse (Saint-Alban, Muret, Colomiers et St-Gaudens) ;
- 1 accueil spécialisé dédié aux étudiants, le Welcome Desk à Toulouse ;
- Des **rendez-vous téléphoniques** sont également possibles en saisine directe par les allocataires via le Caf.fr ;
- **1 accueil adapté** aux personnes sourdes ou malentendantes sur rendez-vous à l'accueil Toulouse-Riquet. Elles peuvent également contacter un conseiller de la Caf par téléphone-relais en LSF (langue des signes française) ;
- 34 points d'accès numériques au Caf.fr pour accéder au compte allocataire, modifier une situation, demander des aides en ligne en complément un partenariat engagé avec les France Services.

- **L'action sociale de la Caf**

Elle se matérialise par des aides financières individuelles à destination des familles, l'accompagnement social des familles en difficulté, le soutien aux parents et des aides collectives à destination de partenaires (communes, associations, entreprises) pour développer des équipements destinés aux enfants, aux jeunes et aux familles.

L'intervention sociale spécialisée

Elle repose sur une démarche préventive qui permet d'anticiper la demande sociale et d'aller au-devant des familles. Elle s'inscrit dans la politique d'appui de la parentalité de la branche Famille. Elle se traduit par des actions de soutien ciblées en direction des familles du département ayant des enfants à charge ou à naître qui connaissent des événements familiaux susceptibles de les fragiliser (naissance, adoption, décès d'un enfant ou du conjoint, séparation, impayé de loyer).

Des **permanences sociales** sont assurées par un travailleur social territorialisé :

- Les mardis à France Services Cazères,
- Les jeudis à France Services Rieumes.

Les aides financières individuelles aux familles

Elles interviennent dans les domaines du soutien de la parentalité, du logement et de l'insertion sociale. Elles sont complémentaires du versement des prestations légales et des dispositifs du droit commun. Elles privilégient la démarche de projet et la participation des familles.

Dans ce cadre, la Caf de la Haute-Garonne propose différentes aides aux temps libres.

Pour les enfants et les jeunes :

- La Convention vacances et loisirs (Cvl). 25 471 € ont été versés au titre de cette convention aux gestionnaires d'Accueil de loisirs sans hébergement (Alsh) extrascolaires et aux gestionnaires de séjours de vacances s'adressant aux familles de la communauté de communes ;
- L'opération 1^{er} départ en vacances ;
- Les aides à la formation au Bafa.

Pour les familles :

- Les séjours sociaux familiaux ;

La Caf de la Haute-Garonne propose également des aides financières directes, au titre de l'accompagnement social individuel ou pour le logement et l'habitat des familles.

Des aides sont également proposées aux assistant(e)s maternel(le)s : la prime à l'installation des assistant(e)s maternel(le)s (Païam) et le prêt à l'amélioration du lieu d'accueil (Pala).

L'action sociale collective

Les interventions de la branche Famille en action sociale collective ont pour objectif prioritaire de rendre possible la conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale.

Elles concernent :

- L'accueil du jeune enfant, à travers une offre diversifiée, collective et individuelle, équitablement répartie sur tout le territoire ;
- L'enfance et la jeunesse, afin de favoriser l'accès aux loisirs et aux vacances des enfants et des jeunes et d'encourager la prise d'autonomie ;
- Le soutien de la parentalité, pour appuyer les parents dans leur rôle, avec l'enjeu de structurer et rendre lisible l'offre des territoires ;
- L'animation de la vie sociale, qui soutient le lien social, la participation des habitants, l'accès aux droits et aux services, avec une attention particulière pour les familles vulnérables.

Pour le financement des équipements implantés sur la communauté de communes Cœur de Garonne **le montant versé par la Caf est de 3 982 849 €** au titre de l'année 2022.

Au-delà de l'accompagnement financier, la Caf accompagne les gestionnaires tout au long de leur projet :

- Accompagnement et expertise dans son élaboration ;
- Accompagnement et expertise dans la vie de la structure (soutien à la gestion globale du projet, de son activité, etc) ;
- Soutien et appui attentionnés en cas de difficultés repérées ou exprimées par le gestionnaire.

ARTICLE 3 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA MSA-MPS

Outre ses attributions au titre du régime de protection sociale la MSA-MPS développe une politique d'action sanitaire et sociale Elle s'inscrit, dans la convention d'objectifs et de gestion 2021-2025 et se décline autour de trois axes :

- La famille
 - Accompagnement parcours de vie
 - Cadre de vie adapté aux besoins
 - Autonomie des jeunes

- Les actifs fragilisés
 - Accompagnement individuel et collectif
 - Prévention désinsertion professionnelle
 - Prévention du mal être et de l'épuisement professionnel
 - Insertion par l'activité économique

- Les personnes âgées
 - Lutte contre l'isolement
 - Solidarités de proximité
 - Accompagnement à domicile des retraités
 - Prévention de la perte d'autonomie

Dans ce cadre, la MSA-MPS propose sur ce territoire :

- **Grandir en milieu rural (GMR).** C'est une offre qui permet à tous les acteurs de l'enfance et de la jeunesse, de développer et mettre en place des projets en faveur des familles agricoles et des territoires ruraux pour :
 - Étendre et diversifier des services ;
 - Améliorer la qualité et favoriser l'innovation des services existants.

L'ambition de GMR est de répondre concrètement aux besoins des 0 - 25 ans qui s'articulent autour de cinq thématiques :

- Accueil petite enfance
 - Loisirs / vacances
 - Soutien de la parentalité
 - Mobilité
 - Numérique
- **Différents appels à projets :** Appel à projet Jeunes, Pré vert, Inclusion et Ruralité (soutien de l'épicerie sociale et solidaire la CASA)
 - **Programmes de soutien aux structures d'animation de la vie sociale :** création ou accompagnement aux projets de structures existantes : espaces de vie sociale et /ou centres sociaux.

ARTICLE 4 - INTERVENTIONS DU CONSEIL DEPARTEMENTAL EN MATIERE D'ACTION SOCIALE SUR LE TERRITOIRE

La Maison des Solidarités de Cazères (MDS) s'organise autour d'une équipe pluridisciplinaire répartie sur 4 points d'accueil dans les communes de Cazères, Martres-Tolosane, Le Fousseret et Rieumes.

Une équipe pluridisciplinaire :

- L'équipe administrative accueille, informe et oriente le public, avec ou sans rendez-vous, du lundi au vendredi (8h30-12h et 13h30-17h).
- L'équipe Polyvalence, composée d'assistantes sociales de polyvalence, reçoit le public à la MDS ou à domicile pour l'accès aux droits, l'aide à la gestion du budget, l'accès à l'hébergement d'urgence et d'insertion, l'accès et le maintien dans le logement, l'insertion sociale et professionnelle, le soutien à la parentalité pour les familles avec enfants de plus de 6 ans, l'accompagnement des publics vulnérables ou victimes de violences.
- L'équipe de Protection Maternelle et Infantile (PMI), composée de puéricultrices, d'une sage-femme et d'un médecin, reçoit les familles attendant un enfant ou accueillant un enfant de moins de 6 ans, lors de consultations sans rendez-vous sur les sites de Cierp-Gaud et Bagnères-de-Luchon ou de visites à domicile. L'équipe PMI délivre des conseils de prévention sanitaire et un accompagnement à la parentalité. Cette équipe intervient aussi au sein des écoles du territoire pour la réalisation des bilans 3/4 ans.
- L'équipe Aide Sociale à l'Enfance (ASE), composée de référents ASE et d'une technicienne en Intervention Sociale et Familiale et de psychologues, intervient auprès des familles et des jeunes majeurs dans le cadre d'accompagnements éducatifs, de 0 à 21 ans. Cet accompagnement se fait à la fois au sein de la MDS, à domicile et au sein d'établissements de la protection de l'enfance.
- L'équipe médico-sociale, composée d'infirmières, d'un Référent Autonomie (administratif) et d'un Médecin des Actions Sanitaires et Sociales, intervient principalement à domicile pour l'évaluation de la perte d'autonomie et le maintien à domicile des personnes âgées ou personnes en situation de handicap.

1. Activité de la MDS (données 2022)

- ✓ 1 325 personnes accompagnées par la MDS de Cazères
- ✓ 3 Centres annexes à Rieumes, le Fousseret, Martres-Tolosane avec des permanences d'assistants sociaux et des consultations PMI
- ✓ 409 personnes accompagnées par un assistant social de la MDS de Cazères
- ✓ 350 enfants reçus en consultations PMI
- ✓ 149 mesures ASE sur le territoire

Nombre de bénéficiaires de prestations ou aides financières (données 2022)

RSA (droits payés)	677
Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	1083
Prestation de compensation du handicap (PCH)	195
Fonds de solidarité logement (FSL) énergie	144
FSL accès	24
FSL maintien	7
Fonds d'aide aux jeunes	33
Bons Solidaires	381
Pass numériques (nombre de Pass délivrés)	36

2 La Direction Territoriale des Solidarités du Sud Toulousain

La Direction Territoriale des Solidarités, située au Muret, comprend :

- ✓ Un service Prévention et Protection de l'Enfance, qui assure notamment les évaluations Enfance en danger du territoire (36 évaluations effectuées en 2022 sur le territoire de Cœur de Garonne, soit 85 enfants concernés) et accompagne les assistants familiaux.
- ✓ Un service Action Sociale, qui assure un rôle d'orientation et de suivi des parcours des bénéficiaires du RSA (réorientations, suspensions réductions etc.) et intervient sur les questions liées au logement (décisions de refus et accords dérogatoires FSL, secrétariat des CTSE pour la priorisation des situations au logement social, recueil des informations pour les commissions DALO, coanimation de la CCAPEX territoriale, intervention sur les dossiers de lutte contre l'Habitat Indigne...).
- ✓ Un service autonomie en charge de la coordination gérontologique et du soutien technique des équipes médicosociales des MDS (Evaluations APA et PCH).

3 Accompagnement des partenaires

Afin de renforcer la prévention, le Conseil départemental mobilise ses dispositifs sur le territoire pour soutenir plusieurs actions en direction des jeunes et des publics fragiles. Son engagement financier s'élève à **410 717 €** en 2023. (cf. annexe 3)

ARTICLE 5 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Pour rappel, le 17 février 2022, ont été signées :

- La Convention Cadre pour un aménagement durable des territoires scolaires de la Haute-Garonne

Cette convention co-signée par la Préfecture de la Haute-Garonne, le CD31, l'AMF et l'AMRF a pour ambition de créer les conditions optimales de scolarisation des élèves dans les collectivités rurales concernées du département de la Haute-Garonne pour favoriser les apprentissages et l'ambition des élèves. Elle répond au double objectif de faire réussir les élèves, en prenant en compte leur diversité et de garantir une offre scolaire de proximité et de qualité sur l'ensemble du territoire départemental en portant une attention particulière aux territoires les plus fragiles.

L'Education nationale s'engage à partager annuellement, auprès des partenaires de la convention, les évolutions de la démographie scolaire rurale du département de la Haute-Garonne en s'appuyant sur une étude prospective.

Cette analyse partagée doit permettre d'identifier les territoires présentant des signes de fragilité au regard de la démographie, de la taille et de la nature du réseau scolaire et dans lesquels l'absence de toute action concertée fragilise, à court terme, les petites structures et l'offre scolaire de proximité.

L'action de l'Education nationale doit porter prioritairement sur le soutien aux projets éducatifs ambitieux et innovants afin de rendre attractifs ces territoires en perte d'effectifs. Il s'agit de contribuer à faire participer l'école rurale au rayonnement et au développement de son territoire.

La DSDEN veillera à renforcer les démarches d'alliance éducative au service des enjeux des territoires. Elle aura pour ambition de mobiliser IEN, directeurs d'écoles, chefs d'établissement autour des enjeux-jeunesse.

Dans le cadre de la réforme de l'organisation territoriale de l'Etat, la DSDEN de Haute-Garonne assure depuis 2021 le pilotage du service départemental de la jeunesse, de l'engagement et des sports (SDJES).

Ce service a vocation à accompagner la mise en œuvre des politiques publiques relatives au développement des politiques éducatives de territoire, des politiques jeunesse et de sport, à la structuration de l'accès aux droits et à l'autonomie des jeunes, à l'essor des démarches d'engagement autour de la vie associative et des dispositifs d'engagement. Il veille également à la mobilisation des acteurs de l'éducation populaire.

Il a également compétence en matière de protection des mineurs en accueil collectif à caractère éducatif et de protection des pratiques sportives.

Il sera pleinement mobilisé autour des thématiques enfance-jeunesse de la communauté des communes Cœur de Garonne au plus près des acteurs locaux.

Il pourra être un point d'appui en lien avec les priorités nationales déclinées localement :

1. Consolider la continuité éducative au sein des politiques de jeunesse et de sport :
 - a. Objectif 1 : Développer une offre éducative, périscolaire et extrascolaire de qualité dans un cadre sécurisé (développement des politiques éducatives de territoire, promotion du Plan Mercredi, accompagnement qualitatif des ACM avec ou sans hébergement, formation des acteurs éducatifs tels que le BAFA par exemple).
 - b. Objectif 2 : Développer la place du sport à l'école et l'articulation avec le sport en dehors du temps scolaire (Savoir Nager, Savoir Rouler à vélo, Mise en place du dispositif 2h d'APS en collège, Une école-un club, déploiement Génération 2024 et lien avec Terres de Jeux).

2. Favoriser l'accès aux droits et l'autonomie des Jeunes :
 - a. Objectif 1 : Contribuer au renforcement de l'information et de la mobilité des jeunes (labellisation Information-Jeunesse, Boussole des Jeunes).
 - b. Objectif 2 : Contribuer au développement d'une offre de formation professionnelle adapté aux besoins des territoires (dispositif SESAME, BAFA...).
3. Inciter à l'engagement de la Jeunesse et participer à l'accompagnement et au soutien des acteurs de la vie associative :
 - a. Objectif 1 : Contribuer au renforcement et à la structuration du tissu associatif (FDVA, FONJEP, Guid'Asso).
 - b. Objectif 2 : Participer au développement d'une culture de l'engagement chez les jeunes (SNU, Service Civique, ERASMUS +).
4. Renforcer la place du sport comme vecteur de cohésion sociale et territoriale et comme vecteur de santé :
 - a. Objectif 1 : Conforter la dimension sociale et inclusive du sport (projet sportif territorial, Pass'Sport, Maisons Sport-Santé, Campagne ANS concernant l'emploi, équipements sportifs)
 - b. Objectif 2 : Sécuriser les conditions des pratiques sportives
5. Contribuer à la lutte contre la pauvreté et la précarité des jeunes et contre le décrochage scolaire.
 - a. Objectif 1 : Développer l'accès au mentorat
 - b. Objectif 2 : Déployer les dispositifs qualitatifs d'accès aux vacances des jeunes défavorisés -Dispositif Colos Apprenantes
 - c. Objectif 3 : Promouvoir le service civique en faveur des jeunes décrocheurs

ARTICLE 6 - LES CHAMPS D'INTERVENTION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE EN MATIERE D'ACTION SOCIALE

Pour la communauté de communes Cœur de Garonne, cette démarche s'inscrit dans le cadre de son projet de territoire, la CTG représentant la totalité du projet éducatif et social de territoire. Cette démarche volontairement ambitieuse se veut répondre de manière concertée aux besoins des habitants recensés dans le diagnostic participatif. Le partenariat contractualisé avec la CAF, le Conseil Départemental de la Haute-Garonne, l'Education Nationale et la MSA permet d'intervenir en cohérence dans une logique de proximité pour les stratégies territoriales autour de la cohésion sociale, de l'éducation et du bien vieillir et de l'action sociale dans son ensemble.

La communauté de communes Cœur de Garonne met en place des actions adaptées aux besoins des habitants en matière d'action sociale.

Politique du logement et du cadre de vie

- Politique du logement social d'intérêt communautaire et action, par des opérations d'intérêt communautaire, en faveur du logement des personnes défavorisées.
- L'intérêt communautaire est le suivant :
- Elaboration, modification et révision du programme local de l'habitat défini à l'article L.302-1 du code de la construction et de l'habitation

Action sociale d'intérêt communautaire

L'intérêt communautaire est le suivant :

- La création et la gestion d'un service de portage de repas à domicile
- Les actions de prévention et d'accompagnement à destination des personnes rencontrant des difficultés sociales, en particulier action d'informations, de formation et de conseil
- Les chantiers d'insertion
- L'animation vie sociale
- La création, l'entretien et la gestion d'un service d'aide à domicile

Création et gestion de maisons de services au public et définition des obligations de service public y afférentes en application de l'article 27-2 de la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations.

Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire ;

Enfance et Jeunesse

- Création, entretien et gestion des Accueils de Loisirs Périscolaires
- Création, entretien et gestion des Accueils de Loisirs Extrascolaires
- Création et gestion des activités avec hébergement accessoires aux accueils de loisirs, des séjours courts et des séjours vacances
- Organisation et gestion des activités et garderies périscolaires
- Création et gestion des espaces d'accueil et d'animation pour les jeunes de 11 à 20 ans et de tout autre projet destiné aux jeunes dans un objectif éducatif sur les temps de vacances et de loisirs, incluant ou non de l'hébergement, soutien technique et financier aux projets collectifs de jeunes à vocation solidaire et non-lucrative
- Organisation, coordination des politiques éducatives territoriales et des dispositifs qui y sont rattachés pour les 0-20 ans, y compris l'accompagnement à la parentalité

Petite Enfance

- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des structures Multi Accueil pour les enfants en âge pré maternel (0 à 3 ans).
- La création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des relais d'assistantes maternelles (RAM) et de lieu d'accueil enfants parents (LAEP).

Culture

- Soutien technique et humain aux associations contribuant au développement culturel de la communauté de communes. Les manifestations sportives, fêtes locales et animations locales sont exclues de ce dispositif de soutien sauf exception.
- Valorisation de l'activité culturelle du territoire communautaire.
- Coordination du réseau d'acteurs culturels locaux
- Organisation, coordination et promotion d'une programmation culturelle communautaire
- Actions de développement du réseau et de la coordination de la lecture publique sur le territoire communautaire

Elle déploie des actions au niveau local pour répondre aux besoins repérés dans ces compétences.

ARTICLE 7 - LES OBJECTIFS PARTAGES AU REGARD DES BESOINS

Les champs d'intervention conjoints sont :

- Aider les familles à concilier vie familiale, vie professionnelle et vie sociale :
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction de la petite enfance ;
 - Poursuivre la structuration d'une offre diversifiée en direction des enfants.
- Faciliter la relation parentale, favoriser le développement de l'enfant et soutenir les jeunes :
 - Compenser les charges familiales et accompagner les parents dans leur rôle ;
 - Contribuer à l'égalité des chances en matière de réussite scolaire et renforcer le lien entre les familles et l'école ;
 - Faciliter l'autonomie des jeunes, élément de passage à l'âge adulte.
- Accompagner les familles pour améliorer leur cadre de vie et leurs conditions de logement :
 - Favoriser, pour les familles, des conditions de logement et un cadre de vie de qualité ;
 - Faciliter l'intégration des familles dans la vie collective et citoyenne.
- Créer les conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et professionnelle :
 - Soutenir les personnes et les familles confrontées au handicap ;
 - Aider les familles confrontées à des événements ou des difficultés fragilisant la vie familiale ;
 - Accompagner le parcours d'insertion et le retour (et maintien) dans l'emploi des personnes et des familles en situation de pauvreté.

Les principaux enjeux dégagés du diagnostic partagé

La Convention Territoriale Globale, projet social de territoire, met en avant quatre enjeux prioritaires :

- L'accès aux droits pour tous,
- L'accompagnement renforcé de publics spécifiques,
- La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté,
- L'amélioration de l'offre et des pratiques.

Le plan d'actions se décline de la façon suivante :

Axe 1 L'accès aux droits pour tous

Objectif 1 – Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire :

- Mobiliser et valoriser le rôle des communes dans l'information et l'orientation des habitants,
- Faciliter la lisibilité et l'accès à l'information.

Objectif 2 – Favoriser l'accès aux droits et aux services :

- Construire une offre de mobilité en lien avec les besoins de publics spécifiques,
- Faciliter l'accessibilité et les démarches administratives,
- Faciliter l'accès au logement pour les plus fragiles.

Objectif 3 – Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire :

- Informer et sensibiliser sur des thématiques liées à la santé,
- Donner les moyens aux acteurs éducatifs et sociaux de favoriser la santé et l'inclusion,
- Lutter contre les discriminations,
- Lutter contre les inégalités femmes-hommes,
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap.

Axe 2 L'accompagnement renforcé de publics spécifiques

Objectif 1 – Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant :

- Développer l'offre d'accueil individuel,
- Adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins,
- Accompagner les 1000 1ers jours.

Objectif 2 – Renforcer l'offre de service en direction de la jeunesse pour une réponse globale aux besoins :

- Favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes,
- Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes,
- Adapter les offres d'accueil aux besoins des jeunes.

Objectif 3 – Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte :

- Favoriser les rencontres et les échanges entre familles et entre familles/professionnels,
- Fédérer les acteurs et favoriser l'interconnaissance autour de la parentalité.

Objectif 4 – Mettre en place une politique éducative adaptée :

- Garantir la qualité et la continuité éducative pour l'enfant
- Garantir la qualité et la continuité éducative du jeune,
- Garantir le droit aux vacances pour tous.

Objectif 5 – Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles :

- Simplifier le parcours de la personne âgée,
- Prévenir la perte d'autonomie,
- Définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leur famille.

Axe 3 La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté

Objectif 1 – Encourager la participation et le lien social :

- Développer et soutenir des espaces créateurs de lien social,
- Impliquer les habitants dans la réflexion et la prise de décision,
- Développer une politique culturelle innovante et durable,
- Favoriser l'accessibilité aux projets culturels et impliquer les habitants.

Objectif 2 – Donner aux habitants les leviers pour pouvoir agir :

- Amener les publics vers l'autonomie numérique,
- Accompagner les habitants et les employeurs dans leurs démarches liées à l'emploi, avec une volonté de proximité,
- Favoriser l'insertion professionnelle,
- Préserver la qualité environnementale en développant l'éco-citoyenneté.

Axe 4 L'amélioration de l'offre et des pratiques

Objectif 1 – Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques :

- Assurer la pérennité des services publics,
- Maintenir et améliorer les conditions physiques des accueils du public,
- Maintenir et améliorer les conditions d'exercice du service public,
- Développer des méthodes de travail spécifiques aux projets transverses.

Objectif 2 – Renforcer la dynamique partenariale :

- Faciliter l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local,
- Favoriser la co-construction et renforcer les relations partenariales,
- Inscrire l'évaluation de la CTG dans une dynamique partenariale.

Les annexes 2 et 2bis à la présente convention précisent les moyens mobilisés par chacun des partenaires dans le cadre des champs d'intervention conjoint. Ces annexes font apparaître le soutien des co-financeurs pour le maintien de l'offre existante et les axes de développement d'offres nouvelles.

ARTICLE 8 - ENGAGEMENTS DES PARTENAIRES

La Caf de la Haute-Garonne, la MSA-MPS, le Conseil départemental, L'Éducation nationale et la Communauté de communes Cœur de Garonne s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention.

La présente convention est conclue dans le cadre des orientations de la Convention d'objectifs et de gestion signée entre l'Etat et la Cnaf. Elle est mise en œuvre dans le respect des dispositifs et des outils relevant des compétences propres de chacune des parties, lesquelles restent libres de s'engager avec leurs partenaires habituels ou d'engager toute action ou toute intervention qu'elles jugeront nécessaire et utile.

La Ctg matérialise également l'engagement conjoint de la Caf, de la MSA-MPS, du Conseil départemental, de l'Éducation nationale et de la collectivité signataire à poursuivre leur appui financier aux services aux familles du territoire.

A l'issue du Contrat enfance et jeunesse passé avec les collectivités signataires, la Caf s'engage à conserver le montant des financements bonifiés de N-1¹ à ce titre et à les répartir directement entre les structures du territoire soutenues par la collectivité locale compétente, sous la forme de « bonus territoire Ctg ».

De leur côté, les collectivités s'engagent à poursuivre leur soutien financier en ajustant en conséquence la répartition de leurs contributions pour les équipements et services listés en annexe 2. Cet engagement pourra évoluer en fonction de l'évolution des compétences détenues.

¹ Le montant de référence est celui comptabilisé dans les comptes de la Caf en N-1. (Charge à payer)

ARTICLE 9 - MODALITES DE COLLABORATION

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés et en quantité) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place les modalités de gouvernance suivantes :

▪ **Un comité de pilotage : instance de pilotage stratégique**

Ce comité est composé de représentants de la Caf, de la MSA-MPS, du Conseil départemental, de l'Education nationale et de la Communauté de communes Cœur de Garonne. Les parties conviennent d'un commun accord que des personnes ressources en fonction des thématiques repérées pourront participer à ce comité de pilotage à titre consultatif.

Cette instance :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs et l'évaluation de la convention ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les deux partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

Le comité de pilotage sera copiloté par la Caf et la communauté de communes.

▪ **Un comité technique : instance de mise en œuvre technique**

Ce comité est composé d'agents de la Caf, du Conseil départemental, de la MSA-MPS, de l'Education Nationale et des collectivités.

Cette instance :

- Formule des propositions à l'attention du comité de pilotage ;
- Accompagne la mise en œuvre des décisions ;
- Présente annuellement au comité de pilotage le bilan de la mise en œuvre du Schéma de développement – Plan d'action, et au terme de la convention, son évaluation complète.

Les modalités de pilotage opérationnel et de collaboration technique, ainsi que le suivi de la mise en œuvre de la Ctg, fixées d'un commun accord entre les parties à la présente convention, figurent en annexe 5 de la présente convention.

ARTICLE 10- ECHANGES DE DONNEES

Les parties s'engagent réciproquement à se communiquer toutes les informations utiles dans le cadre de l'exécution de la présente convention.

Toutefois, en cas de projet d'échanges de données à caractère personnel, les demandes par l'une des parties feront obligatoirement l'objet d'une étude d'opportunité, de faisabilité et de conformité au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) par l'autre partie, en la qualité de responsable de traitement de cette dernière. Ces demandes seront soumises pour étude et avis préalable au Délégué à la Protection des Données de la partie qui détient les données personnelles demandées. Le Délégué à la Protection des Données pourra être amené à formuler des recommandations spécifiques à chaque échange de données.

Si elles sont mises en œuvre, ces transmissions (ou mises à disposition) de données personnelles respecteront strictement le Rgpd, la loi n° 78-17 du 6 Janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi que les décisions, avis ou préconisations de la Commission nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). La présente convention ne se substitue en rien à la nécessité, pour les responsables de traitement concernés, d'ajouter le traitement de données personnelles ainsi créé à la liste des traitements qu'il doit tenir au titre de l'article 30 du Rgpd.

La signature de la présente convention engage les parties sur le respect de la convention de cession de données en annexe 8.

ARTICLE 11 - COMMUNICATION

Les parties décident et réalisent, d'un commun accord, les actions de communication relatives à la présente convention.

Les supports communs font apparaître les logos de chacune des parties.

Dans le cadre des actions de communication respectives couvrant le champ de la présente convention, chaque partie s'engage à mentionner la coopération de l'autre partie et à valoriser ce partenariat.

ARTICLE 12 - EVALUATION

Une évaluation des actions est conduite au fur et à mesure de l'avancée de la mise en œuvre de la Ctg, lors des revues du plan d'actions. Les indicateurs d'évaluation sont déclinés dans le plan, constituant l'annexe 6 de la présente convention. Ils permettent de mesurer l'efficacité des actions mises en œuvre.

A l'issue de la présente convention, un bilan sera effectué intégrant une évaluation des effets de celle-ci. Cette évaluation devra permettre d'adapter les objectifs en fonction des évolutions constatées.

ARTICLE 13 - DUREE DE LA CONVENTION

La présente convention est conclue à compter du 1/01/2023 et jusqu'au 31/12/2027.

La démarche de renouvellement de la Ctg devra être conduite en année N, c'est-à-dire la dernière année de la convention ; en cas de renouvellement sur une année d'élections municipales, il sera possible d'en reporter le démarrage en début d'année N+1. Le financement des bonus territoires pourra éventuellement être maintenu durant 1 an après la dernière année de la Ctg après accord des 2 parties et signature d'un avenant.

ARTICLE 14 - EXECUTION FORMELLE DE LA CONVENTION

Toute modification fera l'objet d'un avenant par les parties.

Cet avenant devra notamment préciser toutes les modifications apportées à la convention d'origine ainsi qu'à ses annexes.

Si l'une quelconque des stipulations de la présente convention est nulle, au regard d'une règle de droit en vigueur ou d'une décision judiciaire devenue définitive, elle sera réputée non écrite, mais les autres stipulations garderont toute leur force et leur portée.

En cas de différences existantes entre l'un quelconque des titres des clauses et l'une quelconque des clauses, le contenu de la clause prévaudra sur le titre.

ARTICLE 15 - FIN DE LA CONVENTION

- Résiliation de plein droit avec mise en demeure

En cas de non-respect par l'une des parties de l'une de ses obligations résultant de la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations contractuelles et restée infructueuse.

Les infractions par l'une ou l'autre des parties aux lois et règlements en vigueur entraîneront la résiliation de plein droit de la présente convention par la Caf, à l'expiration d'un délai d'un mois suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec avis de réception valant mise en demeure de se conformer aux obligations légales ou réglementaires en vigueur et restée infructueuse.

- Résiliation de plein droit sans mise en demeure

La présente convention sera résiliée de plein droit par la Caf, sans qu'il soit besoin de procéder à une mise en demeure ou de remplir toutes formalités judiciaires, en cas de modification d'un des termes de la présente convention sans la signature d'un avenant.

- Résiliation par consentement mutuel

La présente convention peut être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant un délai de prévenance de 6 mois.

- Effets de la résiliation

La résiliation de la présente convention entraînera l'arrêt immédiat des engagements des parties. La résiliation interviendra sans préjudice de tous autres droits et de tous dommages et intérêts.

ARTICLE 16- LES RECOURS

- Recours contentieux

Tout litige résultant de l'exécution de la présente convention est du ressort du Tribunal administratif dont relève la Caf.

ARTICLE 17 - CONFIDENTIALITE

Les parties sont tenues, ainsi que l'ensemble de leur personnel, au secret professionnel, à l'obligation de discrétion et à l'obligation de confidentialité pour tout ce qui concerne les faits, informations, études et décisions dont elles auront eu connaissance durant l'exécution de la présente convention et après son expiration.

Fait à Toulouse, le 26 mars 2024,
 En autant d'exemplaires originaux que de signataires,
 Cette convention comporte 22 pages paraphées par les parties et 8 annexes.

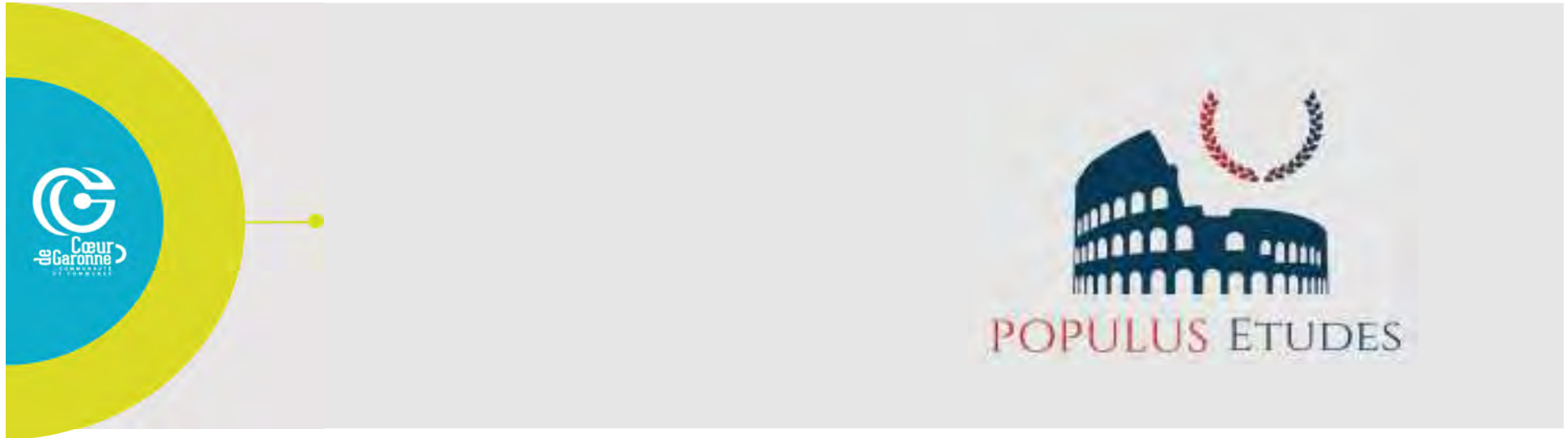
La Caf de la Haute-Garonne		La MSA-MPS	
Le Président	Le Directeur	La Présidente	Le Directeur
Laurent NGUYEN	Jean-Charles PITEAU	Laurence d'ALDEGUIER	Sébastien BISMUTH-KIMPE

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne	L'Éducation nationale
Le Président	Le Directeur académique des services départementaux de l'Éducation nationale de la Haute-Garonne
Sébastien VINCINI	Arnaud LECLERC

La communauté de communes Cœur de Garonne
Le Président
Paul-Marie BLANC

ADJ :	Accueil De Jour
AEEH :	Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé
AAH :	Allocation aux Adultes Handicapés
ADIE :	Association pour le Droit à l'Initiative Economique
AFPA :	Association nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes
AJH :	Association les Jeunes Handicapés
ALAE :	Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
ALSH	Accueil de Loisirs Sans Hébergement
ANAH :	Agence Nationale d'Amélioration de l'Habitat
APA :	Allocation Personnalisée Autonomie
APTIC :	Application Pédagogique des Technologies de l'Information et de la Communication
ARS :	Agence Régionale de Santé
BAFA :	Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur
BAFD :	Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur
BGE :	Boutique de Gestion Espace
CAF :	Caisse des Allocations Familiales
CCAS :	Centre Communal d'Action Sociale
CESF :	Conseiller (ère) en Economie Sociale et Familiale
CCI :	Chambre de Commerce et d'Industrie
CD 31 :	Conseil Départemental de la Haute-Garonne
CIBC :	Centre Interinstitutionnel de Bilan de Compétences
CFPPA :	Conférence des Financeurs de la Prévention de la Perte d'Autonomie
CLAS :	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLS :	Contrat Local de Santé
CLSM :	Conseil Local de la Santé Mentale
CMA :	Chambre des Métiers et de l'Artisanat
CMP :	Centre Médico-Psychologique
CPAM :	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CPTS :	Communauté Professionnelle Territoriale de Santé
CRIJ :	Centre Régional d'Information Jeunesse
CSP :	Catégorie Socio Professionnelle
CTG :	Convention Territoriale Globale
DAC :	Dispositif d'Appui à la Coordination

DDETS :	Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DGS :	Directeur(rice) Général(e) des Services
DITEP :	Dispositif intégré des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques
DRAC :	Direction Régionale des Affaires Culturelles
DTS :	Direction Territoriale des Solidarités
EHPA :	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées
EHPAD :	Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
ESAT :	Établissement et Service d'Aide par le Travail
GEST :	Groupement des Entrepreneurs du Sud Toulousain
HLM :	Habitation à Loyer Modéré
ITEP :	Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique
LAEP :	Lieu d'Accueil Enfant Parent
EAC :	Education Artistique et Culturelle
MDA :	Maison Des Adolescents
MDEJ :	Maison des Droits des Enfants et des Jeunes
MJC :	Maison des jeunes et de la Culture
MAM :	Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s
MSA :	Mutualité Sociale Agricole
MSA-MPS :	Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MDS :	Maison Des Solidarités
MDP :	Maison Départementale de Proximité
MDPH :	Maison Départementale des Personnes Handicapées
MFR :	Maison Familiale Rurale
MSP :	Maison de Santé Pluridisciplinaire
PCH :	Prestation de Compensation du Handicap
PETR :	Pole d'Equilibre Territorial et Rural
PMI :	Protection Maternelle et Infantile
PS JEUNES :	Prestation de Services Jeunes
REAAP :	Réseau d'Écoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
RPE :	Relais Petite Enfance
SAAD :	Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile
SDEJS :	Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
SSIAD :	Service de Soins Infirmiers à Domicile
ULIS :	Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE GARONNE

ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA REDACTION DU
DIAGNOSTIC PARTAGE DE TERRITOIRE POUR UN PROJET EDUCATIF ET
SOCIAL EN MILIEU RURAL

DIAGNOSTIC PARTAGE DU TERRITOIRE

Sommaire

I. Etat des lieux statistique p.4

1. Le territoire d'étude p. 5
2. Population p. 8
3. Projections de population p. 19
4. Ménages/Familles p. 29
5. Revenus et précarité p. 36
6. Petite Enfance p. 48
7. Enfance p. 54
8. Jeunesse p. 58
9. Seniors p. 65
10. Handicap p. 70
11. Emploi p. 75
12. Logement/habitat p. 91
13. Sécurité et protection p. 94

II. Retour des entretiens de diagnostic p.98

1. Action sociale et accès aux services p. 99
2. Bien vieillir p. 100
3. Petite Enfance et Parentalité p. 101
4. Enfance et Jeunesse p. 102

III. Résultats des enquêtes diffusées aux habitants et aux jeunes p.103

1. Enquête habitants p. 104
2. Enquête jeunes p. 121

IV. Enjeux tirés du diagnostic p.128

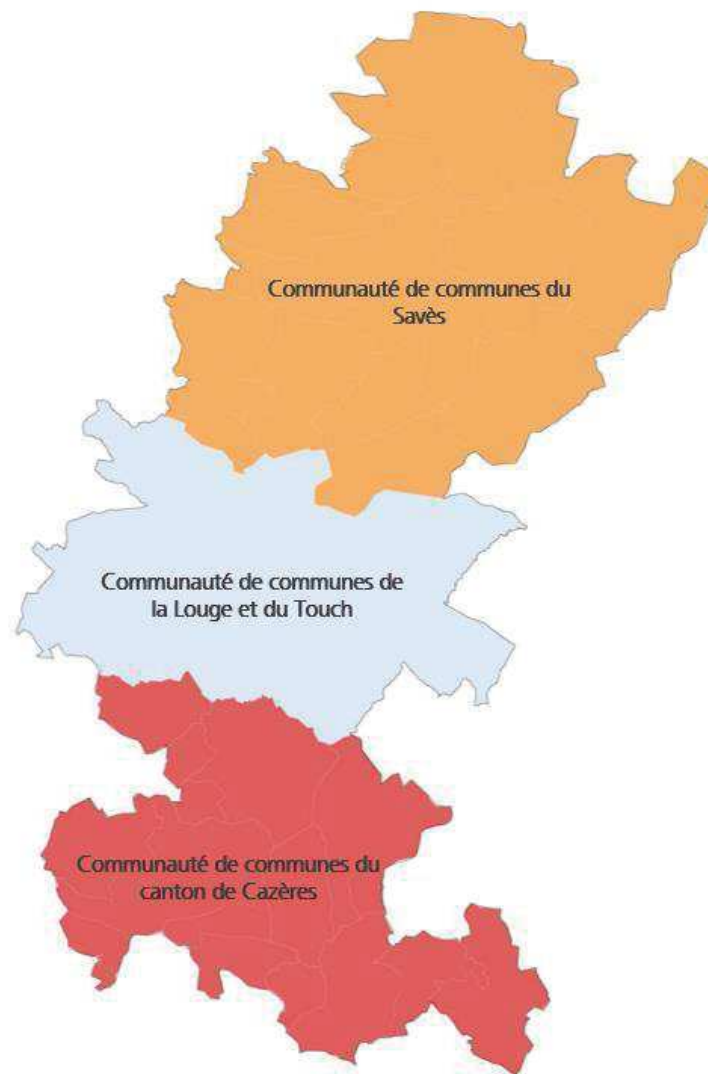
I. Etat des lieux statistique

Le territoire d'étude

Une intercommunalité récente et rurale située au Sud-Ouest de Toulouse

Une Communauté de communes née de la fusion de 3 EPCI

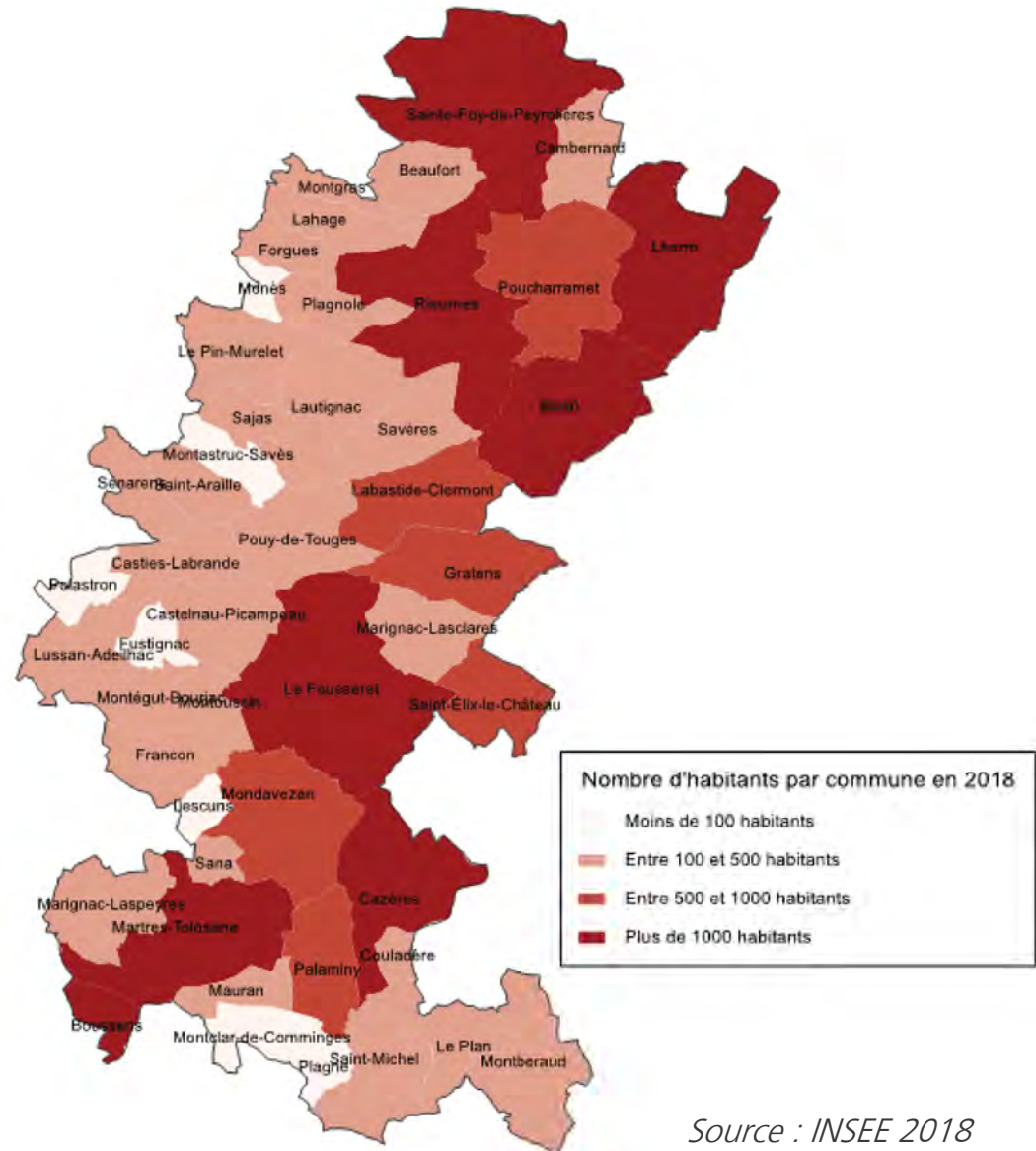
- La Communauté de communes Cœur de Garonne compte **48 communes**. Son siège est situé à **Cazères**.
- Territoire du département de la Haute-Garonne, la Communauté de communes est située à **50 minutes en voiture de Toulouse**, et elle est desservie par **l'autoroute A64**.
- La Communauté de communes Cœur de Garonne a été créée le **1er janvier 2017**, par la **fusion** de de la communauté de communes du canton de Cazères, la communauté de communes de la Louge et du Touch et la communauté de communes du Savès.



Près de 35 000 habitants

Nombre d'habitants par commune en 2018

- Le territoire compte **34 793 habitants** en 2018 soit 2,5% de la population départementale.
 - **+ 391 habitants depuis 2015** (diagnostic de la CTG 2019-2022)
- Les cinq communes les plus peuplées sont : **Cazères** (4 846 habitants), **Lherm** (3 726 habitants), **Rieumes** (3 531 habitants), **Bérat** (3 015 habitants) et **Martres-Tolosane** (2 376 habitants).
- Elles accueillent à elles cinq **50% de la population intercommunale**.
- L'Ouest du territoire regroupe la majorité des communes de moins de 500 habitants. Les communes les plus peuplées sont bien réparties sur la Communauté de communes (quatre au Nord et quatre au Sud).
- La densité de population de la Communauté de communes est nettement inférieure à la densité départementale : **61 habitants/km²** contre 218,8 habitants/km² dans la Haute-Garonne.



Source : INSEE 2018

Population

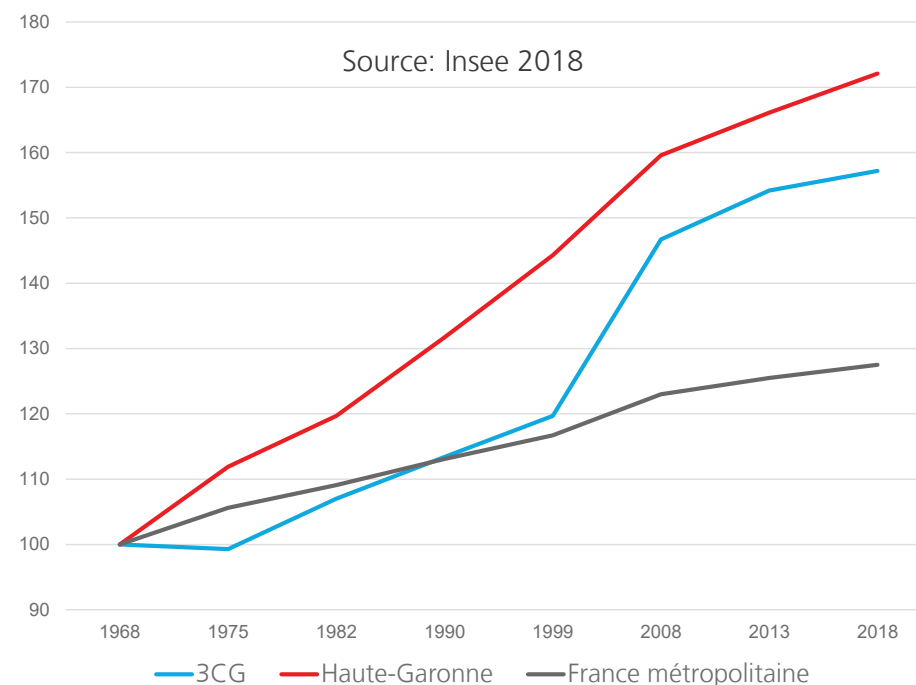
La population est en forte croissance depuis 20 ans

La population de la Communauté de Communes Cœur de Garonne connaît une **augmentation forte** depuis près de 50 ans, passant de 19 705 habitants en 1968 à 34 793 habitants en 2018. Cette croissance ralentit depuis le début des années 2000.

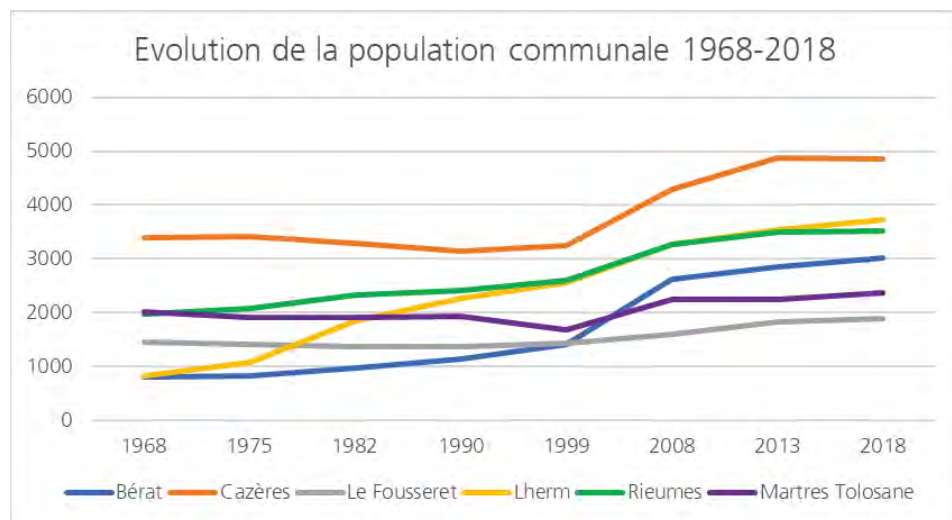
Quant au département, il présente également une augmentation continue de sa population depuis 50 ans, mais cette croissance ralentit depuis 2008, à l'image de ce qui est constaté sur le territoire métropolitain.

Entre 2013 et 2018, la population de la Communauté de communes Cœur de Garonne a **augmenté au total de +3%** contre +6% pour la Haute-Garonne et +2% en France métropolitaine.

Evolution de la population – base 100



Focus – L'évolution des populations communales

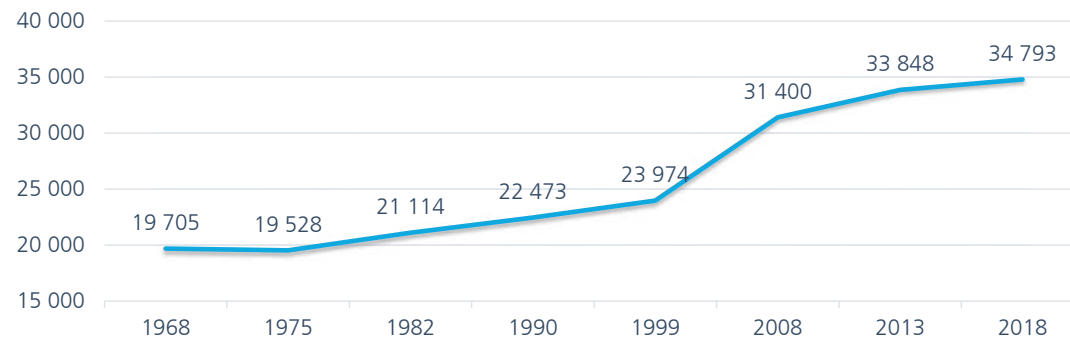


Les six communes étudiées connaissent une **augmentation continue de leur population depuis les années 1990** (depuis les années 2000 pour Martres Tolosane).
 A partir de 2013, cette augmentation ralentit.
 La population intercommunale augmente plus fortement que celle des communes depuis 2008.

Commune	1968	1975	1982	1990	1999	2008	2013	2018	% evol.
Bérat	804	823	980	1153	1407	2618	2863	3015	275%
Cazères	3405	3419	3294	3155	3260	4302	4877	4846	42%
Le Fousseret	1460	1412	1375	1370	1434	1611	1838	1896	30%
Lherm	834	1092	1858	2266	2558	3277	3550	3726	347%
Martres Tolosane	2 024	1 909	1 925	1 929	1 687	2 241	2 247	2 376	17%
Rieumes	1987	2084	2341	2414	2601	3262	3496	3531	78%
3CG	19 705	19 528	21 114	22 473	23 974	31 400	33 848	34 793	77%



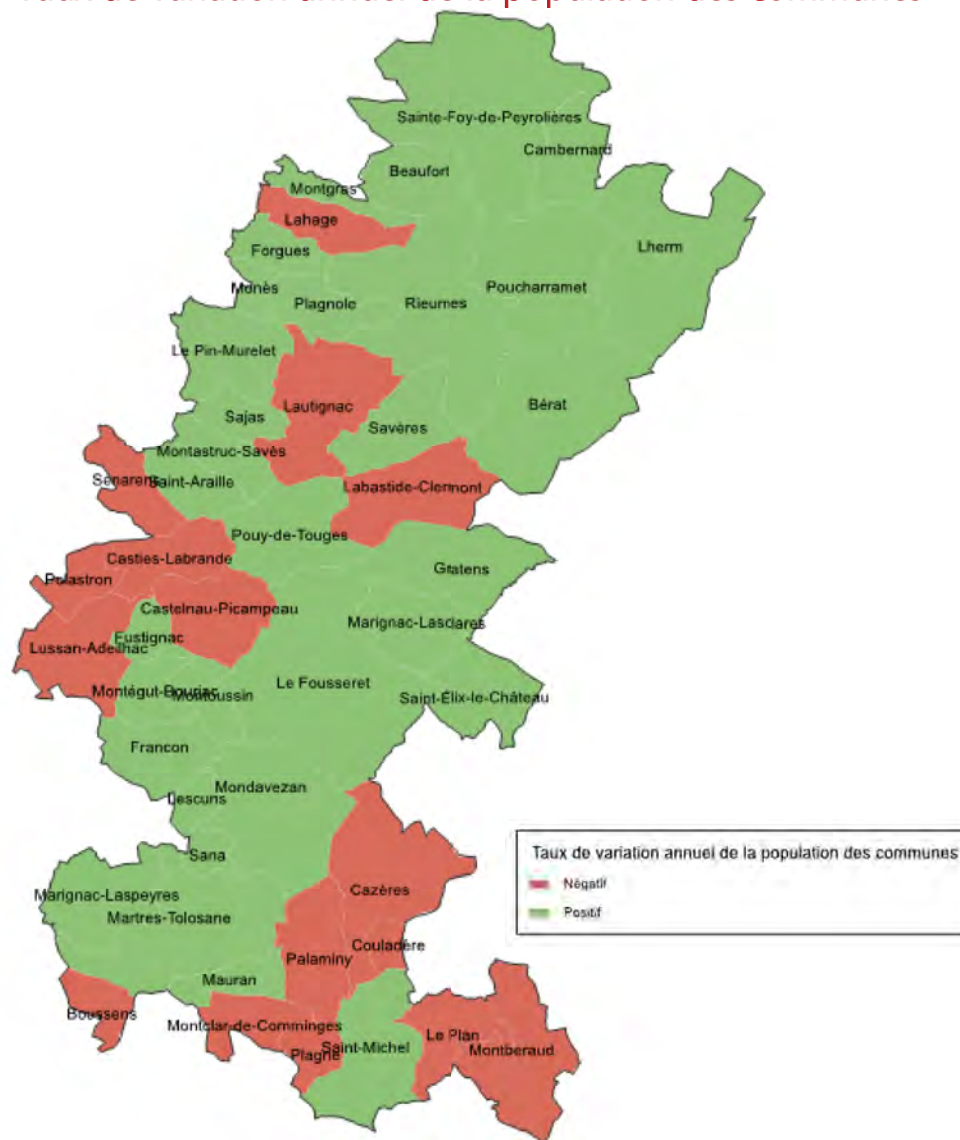
Evolution de la population intercommunale 1968-2018



Une croissance essentiellement portée par le solde migratoire

- Au sein du territoire, le taux de croissance annuel moyen est de **+0,6%** entre 2013 et 2018
 - Ce taux était de **+1%** entre 2010 et 2015
- Les communes de **Bérat** et **Lherm** présentent une croissance annuelle de leur population de +1%, suivies du **Fousseret** (+0,6%) et de **Rieumes** (+0,2%). La commune de **Cazères**, la plus peuplée du territoire, a un taux de variation annuel de sa population négatif (-0,1%).
- Ainsi, il semble que l'évolution de la population à la baisse dans certaines communes ne soit pas systématiquement corrélée à un faible nombre d'habitants.
- La croissance démographique est aujourd'hui portée en premier lieu par le **solde migratoire**, qui s'élève à 0,5% sur la période 2013-2018 (**0,7% sur 2010-2015**) puis par le **solde naturel** qui s'élève à 0,1% (**0,3% sur 2010-2015**)
- Cela correspond à **2 071 naissances** et **1 992 décès** entre 2013 et 2018, soit un solde naturel de **79 personnes**.
- Le solde migratoire entre 2013 et 2018 est de **161 habitants**.
- Le solde naturel du territoire connaît une légère baisse depuis une dizaine d'années, car il s'élevait à 0,3% entre 2008 et 2013.
- Le taux de variation annuel de population, positif pour la grande majorité des communes, souligne **l'attractivité du territoire** pour les ménages

Taux de variation annuel de la population des communes



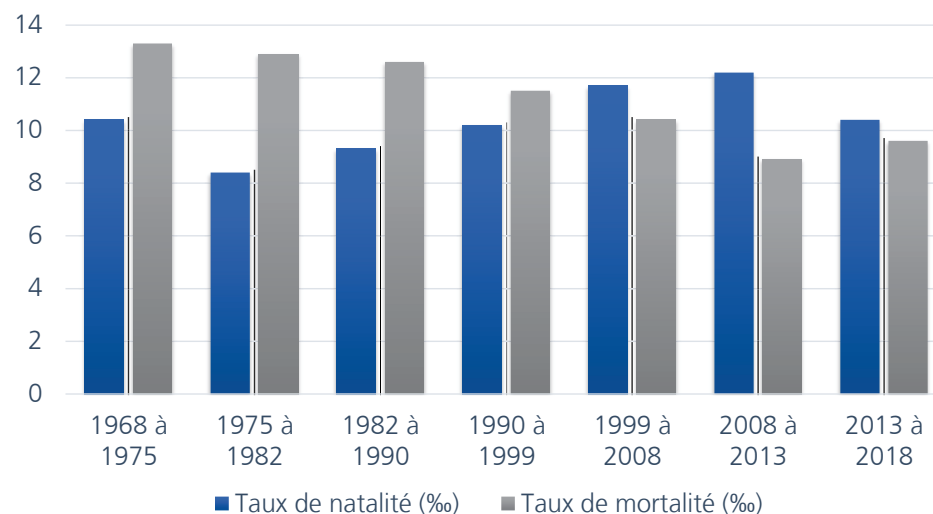
Un taux de natalité supérieur au taux de mortalité depuis 1999

Entre 1968 et 1999, le taux de mortalité était supérieur au taux de natalité. **Depuis 1999, c'est le taux de natalité qui est constamment supérieur au taux de mortalité.**

Entre 2013 et 2018, le **taux de natalité** de l'intercommunalité est de **10,4‰** (12,2‰ dans la Haute-Garonne et 12,2‰ en France) et le **taux de mortalité** de **9,6‰** (6,9‰ dans la Haute-Garonne et 8,7‰ en France). On observe depuis une dizaine d'années une **baisse du taux de natalité dans l'intercommunalité.**

Pour plus d'informations sur le nombre de naissances, reportez vous à la page 50

Evolution du taux de natalité et du taux de mortalité de la CC Coeur de Garonne



Définitions :

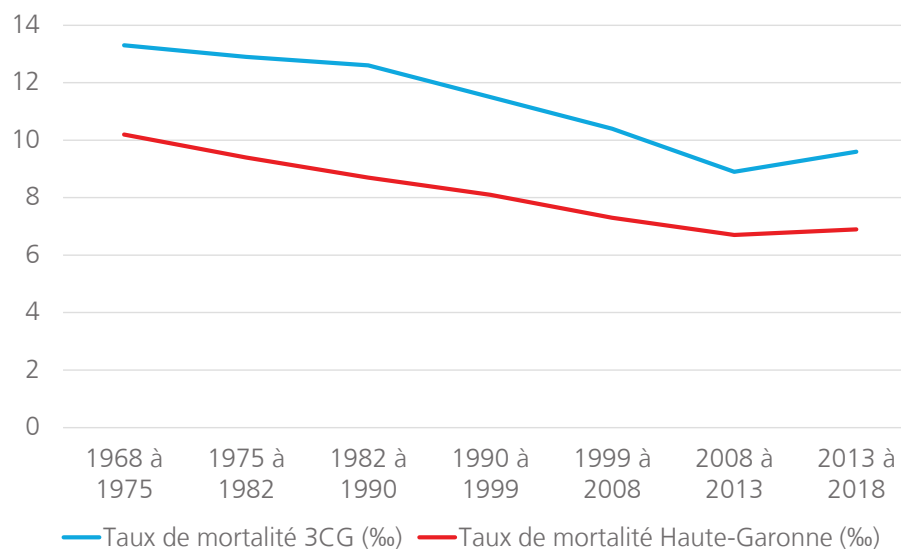
Taux de natalité : rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année (exprimé pour 1 000 habitants)

Taux de mortalité : rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année (exprimé pour 1 000 habitants)

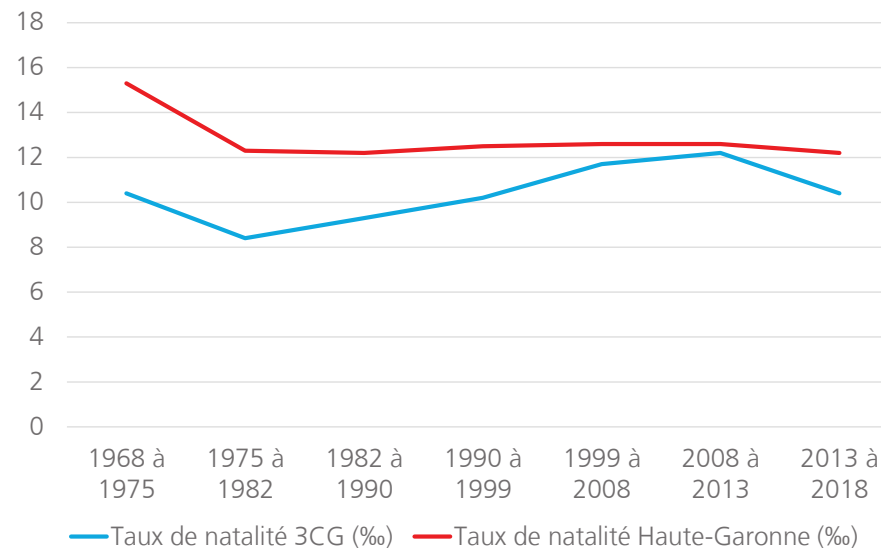
Un taux de natalité supérieur au taux de mortalité depuis 1999

Le taux de mortalité intercommunal a toujours été plus élevé que le taux départemental. Quant au taux de natalité intercommunal, il a toujours été inférieur au taux de natalité départemental depuis 1968.

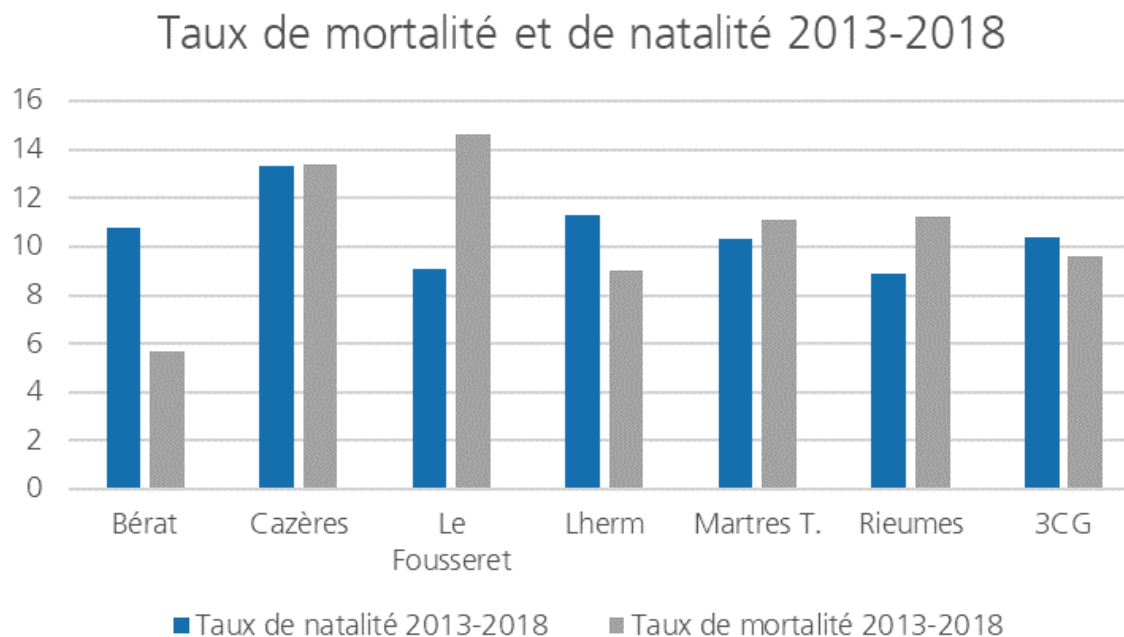
Taux de mortalité intercommunal et départemental



Taux de natalité intercommunal et départemental



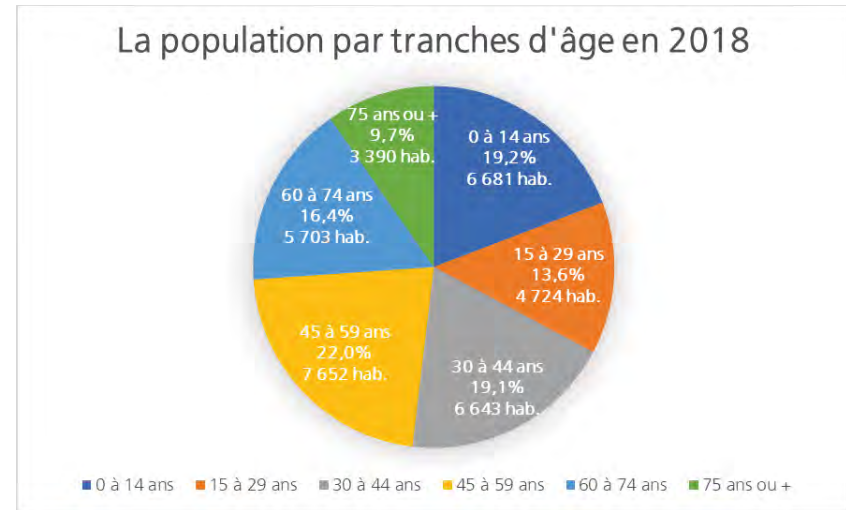
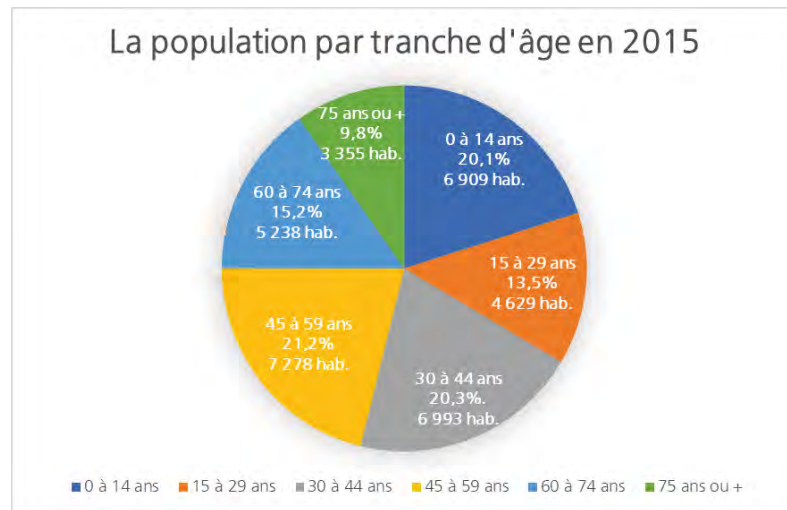
Focus sur les taux de natalité et de mortalité dans les communes



Parmi les six communes étudiées, la commune de **Cazères** présente le plus **fort taux de natalité** entre 2013 et 2018. Il s'agit de la commune la plus peuplée du territoire.

Le Fousseret présente le **plus fort taux de mortalité** (ce qui s'explique en partie par la présence d'un EHPAD et d'un foyer logement sur la commune)

La répartition des tranches d'âge de la population



Profil de la population en 2018 :

Source: Insee 2015, Insee 2018

- La population âgée de **plus de 75 ans** est **supérieure à la moyenne nationale** qui est de 3%
- La population de 45 à 59 ans est supérieure à la moyenne nationale qui est de 20%.
- A l'inverse, la population de 15 à 29 ans est inférieure à la moyenne nationale qui est de 18%.
- Les **jeunes de 18 à 25 ans** représentent **1 809** personnes, soient **5%** de la population intercommunale.

Evolution de la population entre 2015 et 2018 :

- Une plus grande représentation des **45-59 ans** et des **60-74 ans** (+ 2 points)
- Une diminution des **moins de 14 ans** et des **30-44 ans** (+2,1 points)

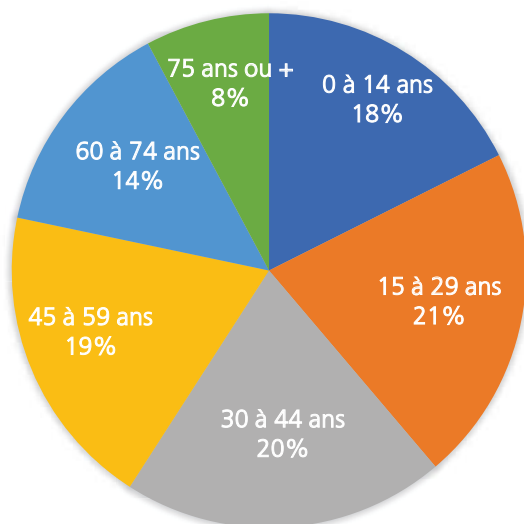
Indice de jeunesse 2018 : 0,96 (pour 100 personnes de 60 ans ou plus, on compte 96 jeunes de moins de 20 ans). Il y a donc une **légère prédominance de personnes âgées** sur le territoire de la 3CG, contrairement au territoire **départemental** qui présente un **indice jeunesse de 1,11** (pour 100 personnes de 60 ans ou plus, on compte 111 jeunes de moins de 20 ans).

En 2015, cet indice de jeunesse était de **1,0** dans la Communauté de Communes : la population du territoire a donc vieilli.
(Source Observatoire des territoires 2015, 2018).

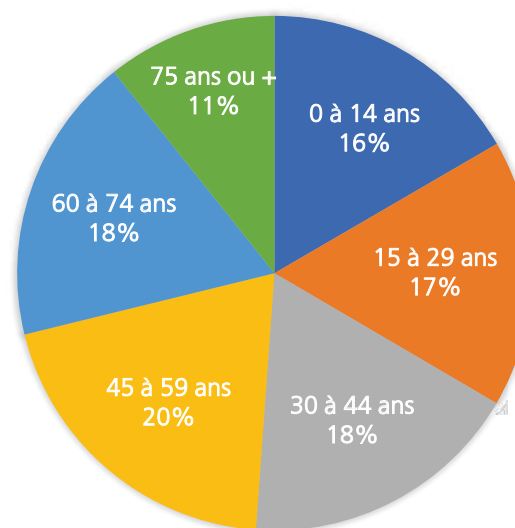
La répartition des tranches d'âge de la population

- Les moins de 15 ans sont plus représentés dans la Communauté de Communes que dans le département ou dans la région (19% de la population contre 18% en Haute-Garonne et 16% en Occitanie).
- Cependant, la part des moins de 15 ans a diminué dans la Communauté de communes (-2 points entre 2013 et 2018), plus que dans la Haute-Garonne (pas de variation) et que dans la France métropolitaine (-0,4 points).
- La répartition des autres catégories de la population est relativement similaire.

La population par tranches d'âge 2018 –
Haute-Garonne

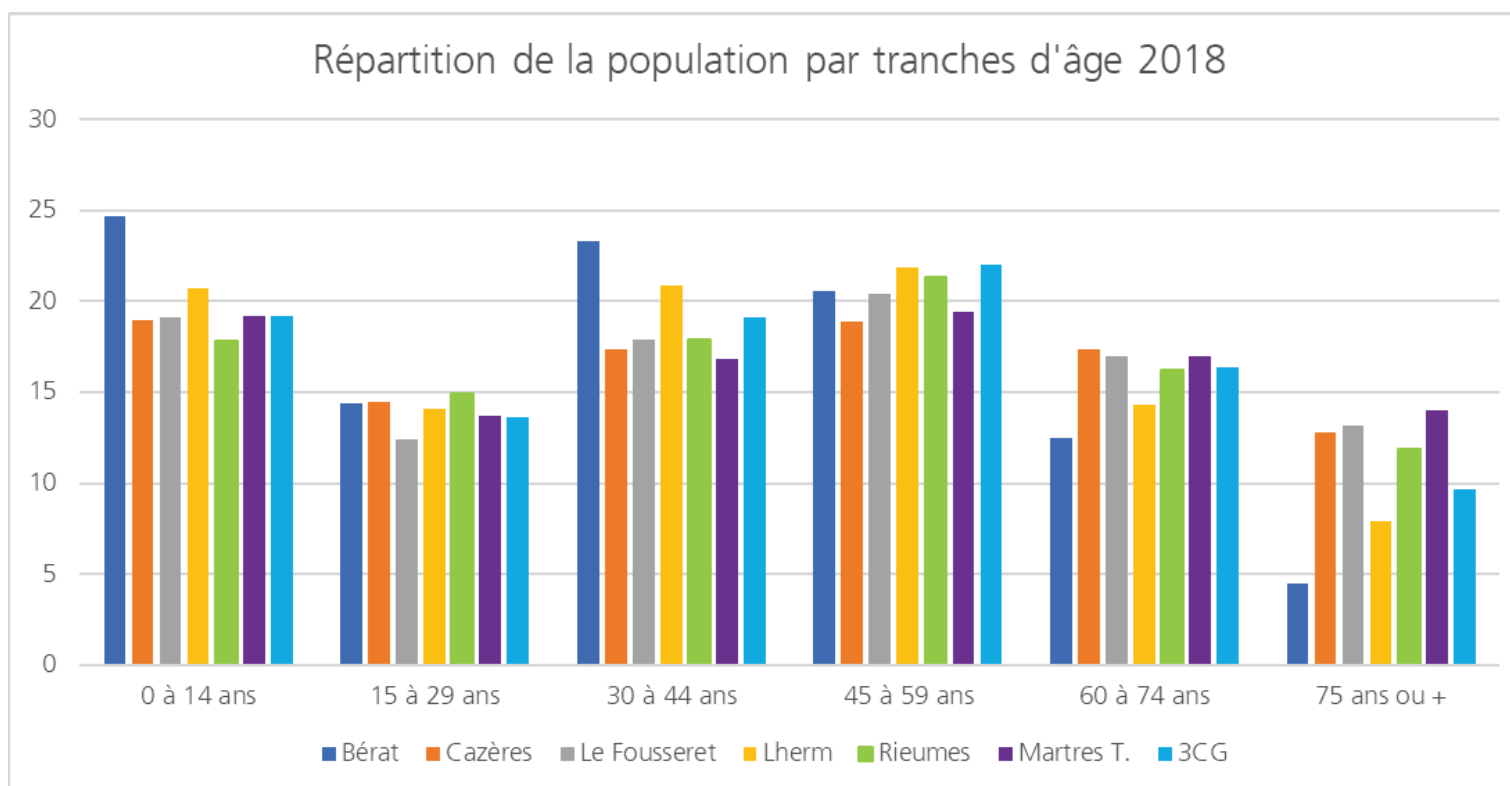


La population par tranches d'âge 2018 –
Occitanie



Source: Insee 2018

Focus - La répartition des tranches d'âge de la population



Les enfants de moins de 15 ans, et les personnes de 30 à 44 ans sont les plus représentées dans la commune de Bérat.

Les plus de 75 ans représentent une part importante de la population du Fousseret et de Martres Tolosane.

Une baisse notable du nombre d'enfants de moins de 3 ans en 5 ans (-13,9%)

En analysant dans le détail la population des moins de 17 ans, on observe, en 2018 :

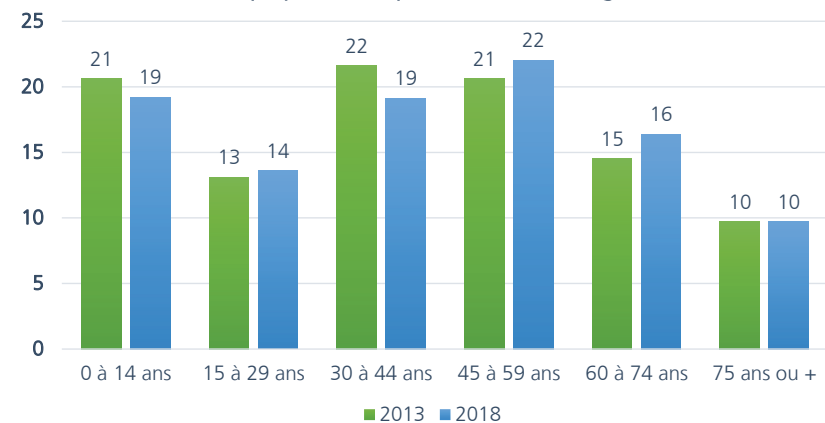
- **1 041 enfants de moins de 3 ans**, soit **-13,9%** par rapport à 2013 (1 210 enfants). Les moins de 3 ans sont également en baisse au niveau départemental et national, mais de manière moins importante que dans la 3CG.
- **3 631 enfants entre 3 et 11 ans**, soit **-3,6%** par rapport à 2013 (3 769 enfants). Les 3-11 ans ont en revanche augmenté en Haute-Garonne et en France.
- **3 485 enfants entre 12 et 17 ans**, soit **+9%** par rapport à 2013 (3 196 enfants). Les 12-17 ans augmentent également sur cette période, mais de manière moins importante que dans la 3CG.

Ces données sont disponibles pour l'année 2020, mais concernent uniquement les publics allocataires CAF. Elles sont disponibles aux pages 49, 54 et 58.

Les populations de 45 à 74 ans sont celles qui augmentent le plus (notamment les 60-74 ans) alors que celles des moins de 15 ans et de 30 à 44 ans diminuent : voir graphique ci-contre.

	CC Cœur de Garonne		Haute-Garonne	France
	Evol. 2013-2018	Population 2018	Evol. 2013-2018	Evol. 2013-2018
0 à 2 ans	-14%	1 041	-1%	-4%
3 à 11 ans	-4%	3 631	9%	4%
12 à 17 ans	9%	3 485	6%	7%
18 à 29 ans	1%	3 249	4%	0%
30 à 44 ans	-9%	6 643	3%	-3%
45 à 59 ans	10%	7 652	7%	2%
60 à 74 ans	16%	5 703	15%	13%
75 ans ou +	4%	3 390	6%	4%
Total	3%	34 793	6%	2%

La population par tranches d'âges (en %)



Projections de population à horizon 2030

Projections de population – méthodologie retenue

La méthodologie présentée ci-après ainsi que les projections de population qui en découlent diffère de celle présentée lors du Comité de Pilotage du 7 avril dernier.

En effet, nous avons choisi de travailler les projections de population à partir d'une autre méthode (appelée méthode de régression linéaire, explicitée à la page suivante), pour les raisons expliquées ci-dessous :

	Méthodologie n°1 (présentée au dernier Comité de pilotage)	Méthodologie n°2 (nouvelle méthodologie)
Nom	Méthode des composantes	Méthode de régression linéaire
Point de départ	Population en 2018 (dernières données disponibles par l'INSEE)	Populations de 1968 à 2018 (fournies par l'INSEE)
Variables	Production de logements	Production de logements
Principe	<p>Le point de départ est la structuration de la population à un instant précis (2018). Les projections ne tiennent donc pas compte des évolutions de la population sur les dernières années, notamment au niveau des naissances : celles-ci ont fortement baissé pour l'année 2018, tandis qu'elles augmentent de nouveau à partir de 2019. C'est en partie pour cette raison qu'une baisse de la population était constatée pour les tranches d'âge les plus jeunes.</p> <p>En effet, le modèle s'appuyant sur la répartition de la population par âge et par sexe en 2018 (dernières données disponibles via l'INSEE), il est difficile de tenir compte de ces données plus récentes</p>	<p>Les projections s'appuient sur les tendances en termes d'évolution de la population, observées sur les 50 dernières années. Elles permettent de voir quelles tranches d'âge pourraient augmenter ou au contraire, diminuer. Elles reflètent ainsi l'évolution démographique d'un territoire et ne sont pas impactées par la structuration de la population à un seul instant précis.</p> <p>Cette méthodologie nous apparaît donc plus adaptée pour projeter la population de la CC de Cœur de Garonne et de ses communes.</p>

Projections de population – modèle de régression linéaire

Les projections de population ont été réalisées au moyen d'un modèle de **régression linéaire**.

Il s'agit de l'**ajustement affine**, qui permet de modéliser une tendance à partir d'une série de données.

Le logiciel Excel permet d'effectuer ces projections à partir des données existantes, avec une marge d'erreur de 5% sur les résultats obtenus.

La **construction de logements neufs** sur le territoire va attirer une nouvelle population : celle-ci a été ajoutée aux résultats obtenus, afin de tenir compte des particularités du territoire.

Cette estimation se fait à partir du **nombre d'occupants moyen par logement** (données INSEE à l'échelle de l'intercommunalité ou de la commune selon l'échelle utilisée) et les objectifs maximum de construction de nouveaux logements à l'horizon 2030 (à l'échelle de chaque commune), déterminé par le SCOT du Pays du Sud Toulousain.

Le nombre d'enfants de moins de 3 ans a été évalué à partir de la part d'enfants de moins de 3 ans dans la population intercommunale en 2018.

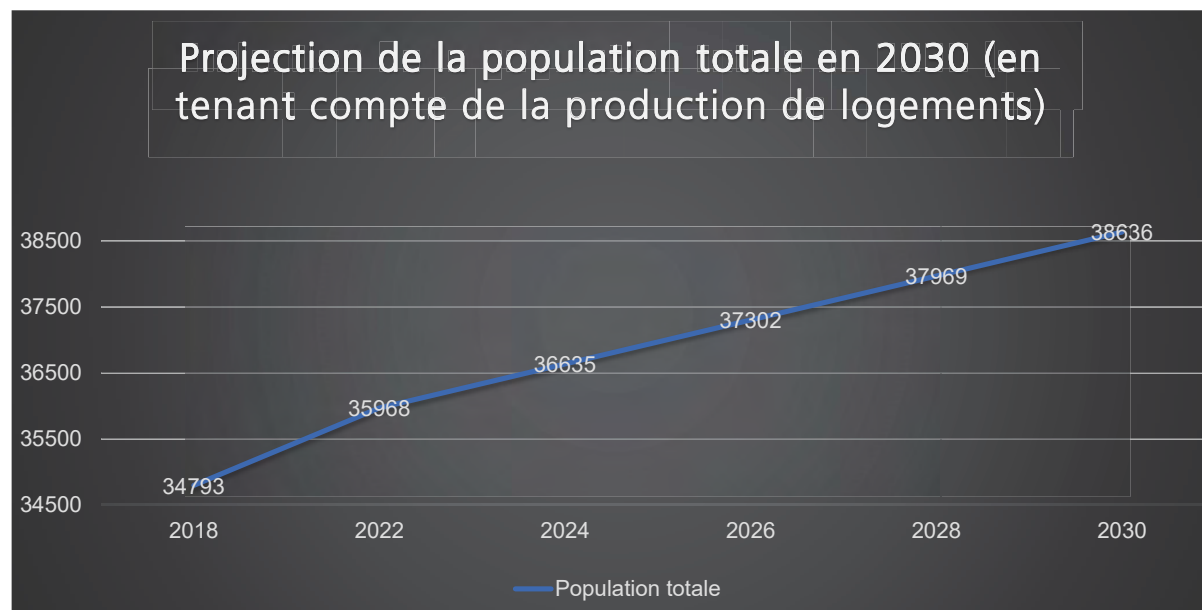


Projection de population - Total

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	34 793	35 148	35 815	36 482	37 149	37 815	9%
Total (avec variable logements)	34 793	35 968	36 635	37 302	37 969	38 636	11%
Bérat	3 015	3 185	3 283	3 381	3 480	3 578	19%
Lherm	3 726	4 123	4 241	4 360	4 478	4 597	23%
Sainte-Foy	2 091	2 274	2 330	2 386	2 442	2 498	19%
Rieumes	3 531	3 729	3 795	3 862	3 928	3 994	13%
Le Fousseret	1 896	1 856	1 875	1 893	1 912	1 930	2%
Cazères	4 846	4 885	4 950	5 014	5 079	5 143	6%
Martres T.	2 376	2 319	2334	2 349	2 364	2 379	0%

Selon la projection réalisée, la **population totale** augmenterait de **11%** entre 2018 et 2030.

La Communauté de Communes compterait **38 636 habitants en 2030.**



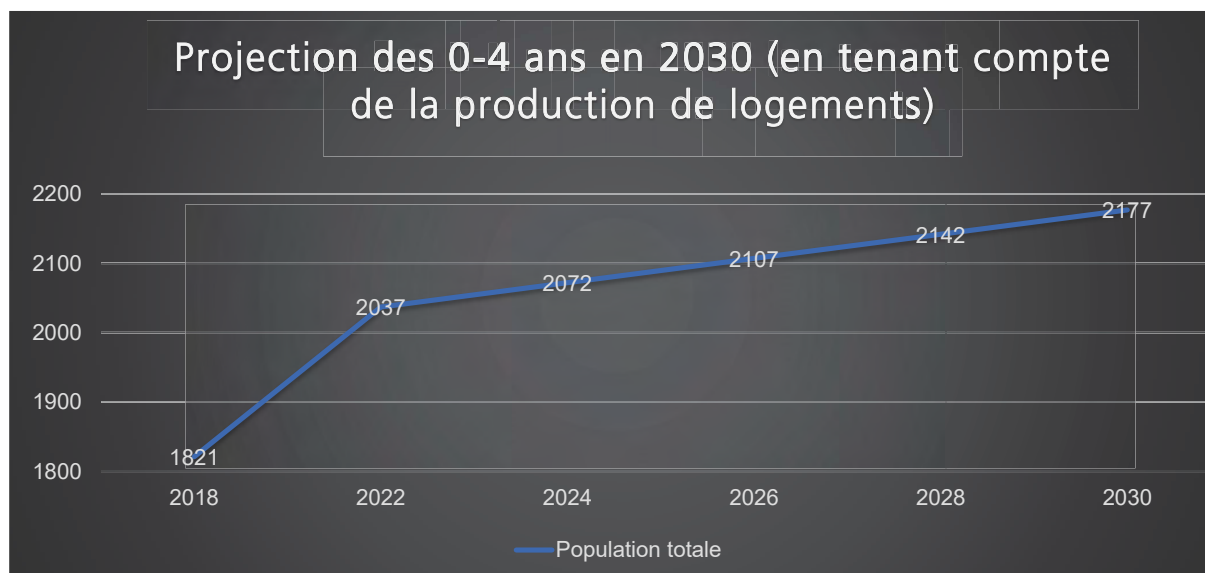
Les sept communes étudiées présentent des évolutions différentes :

- Une **forte augmentation** de population pour Lherm, Bérat, Sainte-Foy de Peyrolières et Rieumes
- Une **augmentation modérée** pour Cazères et Le Fousseret
- Une **population restant stable** pour Martres Tolosane

Projection de population – Les 0-4 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	1 821	2 012	2 047	2 082	2 118	2 153	18%
Total (avec variable logements)	1 821	2 037	2 072	2 107	2 142	2 177	20%
Bérat	129	229	237	245	252	260	101%
Lherm	225	245	251	257	263	269	20%
Sainte-Foy	95	117	119	122	125	127	34%
Rieumes	245	264	270	275	281	286	17%

Selon la projection réalisée, la population des 0-4 ans augmenterait de **20%** entre 2018 et 2030. La Communauté de Communes compterait **2 177 enfants de moins de 4 ans en 2030.**



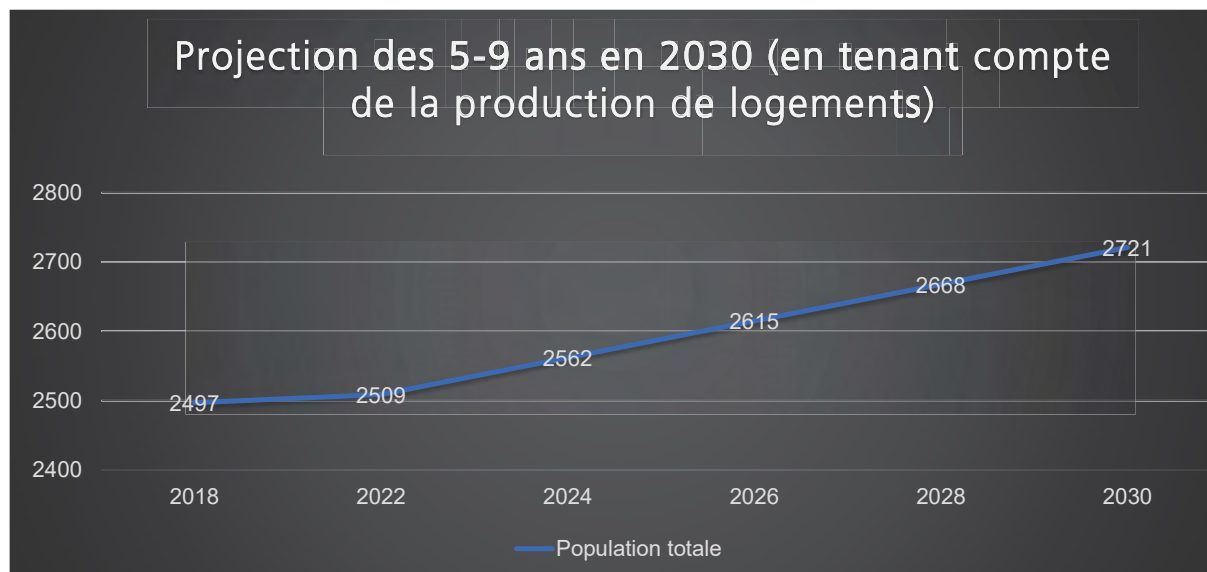
La commune de **Bérat** connaîtrait une hausse très importante du nombre de 0-4 ans : **cette tranche d'âge doublerait** entre 2018 et 2030.

Projection de population – Les 5-9 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	2 497	2 451	2 504	2 557	2 610	2 663	7%
Total (avec variable logements)	2 497	2 509	2 562	2 615	2 668	2 721	9%
Rieumes	245	264	270	275	281	286	17%
Sainte-Foy	190	212	218	224	230	236	24%
Lherm	225	277	283	289	296	302	34%

Selon la projection réalisée, la population des 5-9 ans augmenterait de **9%** entre 2018 et 2030.

La Communauté de Communes compterait **2 721 enfants entre 5 et 9 ans en 2030.**

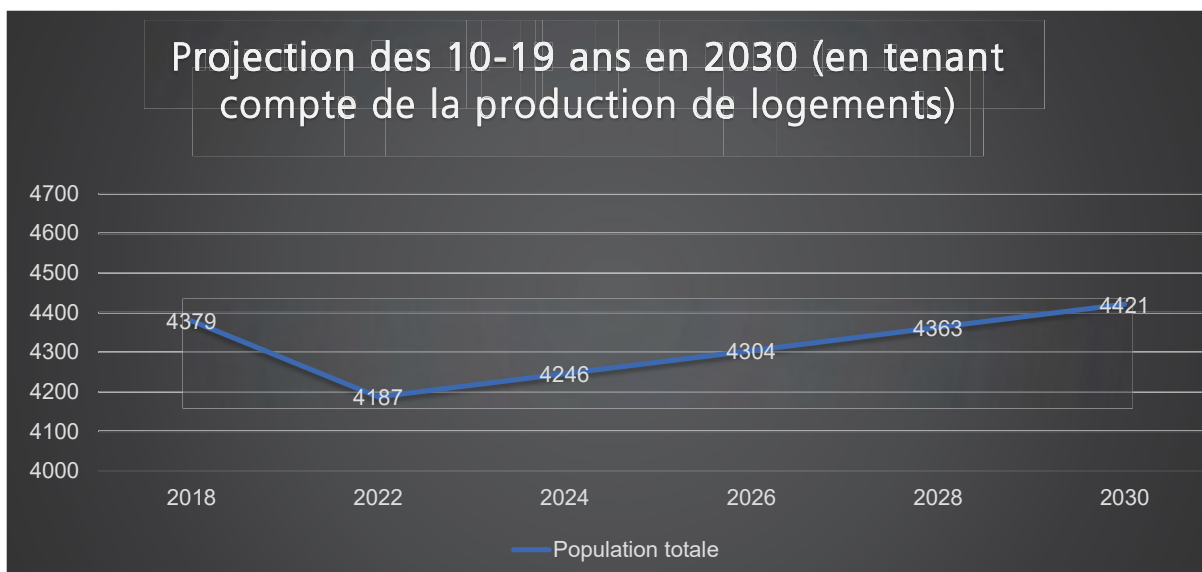


L'évolution des 5-9 ans est moins importante que celle des 0-4 ans dans les communes, à l'exception de Lherm.

Projection de population – Les 10-19 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	4 379	4 084	4 143	4 202	4 260	4 319	-1%
Total (avec variable logements)	4 379	4 187	4 246	4 304	4 363	4 421	1%
Bérat	552	523	540	558	575	593	7%
Lherm	535	587	602	617	632	647	21%
Sainte-Foy	230	257	262	267	272	277	20%

Selon la projection réalisée, la population des 10-19 ans augmenterait de **1%** entre 2018 et 2030. La Communauté de Communes compterait **4 421 jeunes entre 10 et 19 ans en 2030.**



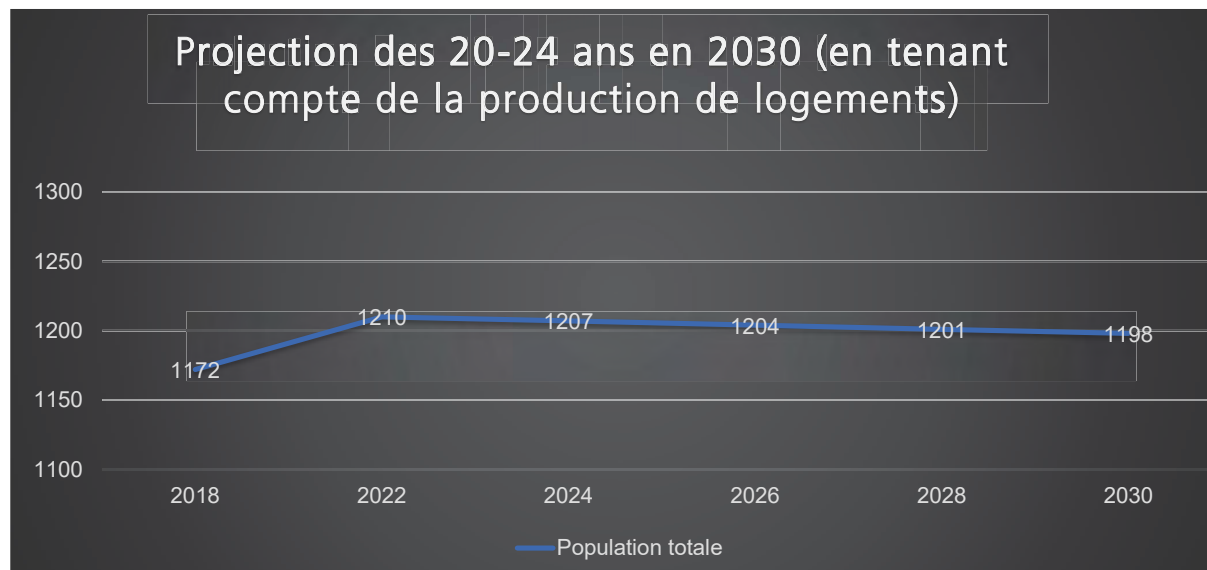
Si l'évolution des 10-19 ans est stable à l'échelle intercommunale (après une légère baisse au début de la projection), cette catégorie de population augmenterait particulièrement à **Lherm et Sainte-Foy**

Projection de population – Les 20-24 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	1 172	1 186	1 182	1 179	1 176	1 173	0%
Total (avec variable logements)	1 172	1 210	1 207	1 204	1 201	1 198	2%
Cazères	204	217	218	219	220	221	8%
Lherm	155	178	182	186	190	194	25%
Sainte-Foy	65	76	77	78	79	80	23%

Selon la projection réalisée, la population des 20-24 ans resterait relativement stable jusqu'en 2030.

La Communauté de Communes compterait **1 198 jeunes entre 20 et 24 ans en 2030.**



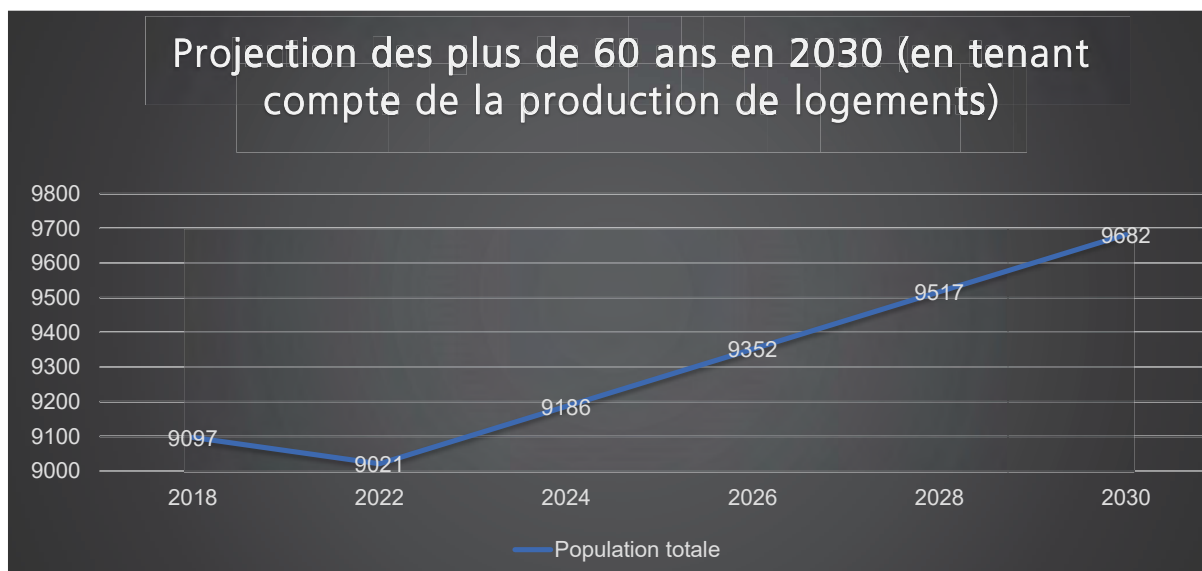
Les 20-24 augmenteraient de manière importante dans les communes de Lherm et Sainte-Foy, ainsi qu'à Cazères

Projection de population – Les plus de 60 ans

Populations	2018	2022	2024	2026	2028	2030	Evol.
Total	9 097	8 807	8 973	9 138	9 304	9 469	4%
Total (avec variable logements)	9 097	9 021	9 186	9 352	9 517	9 682	6%
Bérat	520	550	560	570	580	590	13%
Cazères	1 452	1 532	1 560	1 588	1 616	1 644	13%
Martres T.	716	806	821	837	852	867	21%

Selon la projection réalisée, la population des plus de 60 ans augmenterait de 6% jusqu'en 2030.

La Communauté de Communes compterait **9 682 personnes de plus de 60 ans en 2030.**



La population des plus de 60 ans **augmenterait dans toutes les communes du territoire**, et particulièrement à Martres Tolosane, Cazères et Bérat

Synthèse



- * La population a **augmenté de près de 3%** entre 2013 et 2018 : elle est passée de 33 848 habitants à **34 793 habitants**.
- * Néanmoins, certaines catégories de population ont **diminué** : **-14%** pour **0-2 ans** (1 041 enfants en 2018) et **-3,6%** pour les **3-11 ans** (3 631 enfants en 2018)
- * Cette croissance est portée principalement par le **solde migratoire**, le solde naturel étant plus faible. En effet, bien que le **taux de natalité intercommunal soit supérieur** au taux de mortalité depuis 1999, celui-ci diminue depuis 2008
- * Les **moins de 14 ans** représentent **19%** de la population, soit 6 681 habitants. C'est une part plus élevée qu'au niveau départemental (18%) et régional (16%)
- * Quant aux plus de 60 ans, ils représentent **26%** de la population, soit une part supérieure au département (22%) mais inférieure au niveau de la région (29%).



- Les projections montrent que la **population augmenterait de 11%** d'ici à 2030, avec cependant des tendances différentes en fonction des tranches d'âge
- Les **populations les plus jeunes** seraient celles qui connaîtraient la **croissance la plus importante** (+20% pour les 0-4 ans et +9% pour les 5-9 ans)
- L'évolution des 10-19 ans et les 20-24 ans resterait stable (respectivement +1% et +2%)
- Enfin, la population des plus de 60 ans augmenterait de **6%**, soit 9 682 habitants en 2030.

Ménages/Familles

Une proportion importante de familles avec enfants

En 2018, les familles avec enfant(s) du territoire représentent 41% des ménages et sont principalement des couples avec enfant(s).

- Parallèlement à l'augmentation de la population, le nombre de ménages (14 553) a **augmenté de 3%** entre 2015 et 2018.
- En 2018, les trois principaux ménages de la Communauté de Communes sont :
 - Les **couples avec enfants** : 30,6% des ménages (31,6% en 2015)
 - Les **personnes seules** : 29,3% des ménages (28,1% en 2015)
 - Les **couples sans enfant** : 28,3% des ménages (28,4% en 2015)
- Comme l'illustre le schéma ci-dessous, la **part des couples avec enfant(s)** et des **familles monoparentales** dans l'intercommunalité est plus importante qu'au niveau du département

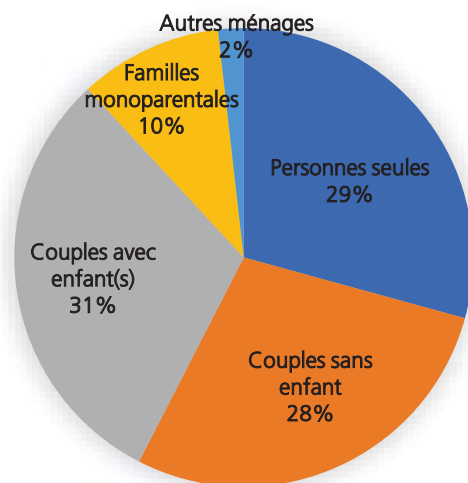
Définitions :

Ménage : ensemble des personnes (apparentées ou non) qui partagent de manière habituelle un même logement (que celui-ci soit ou non leur résidence principale) et qui ont un budget en commun.

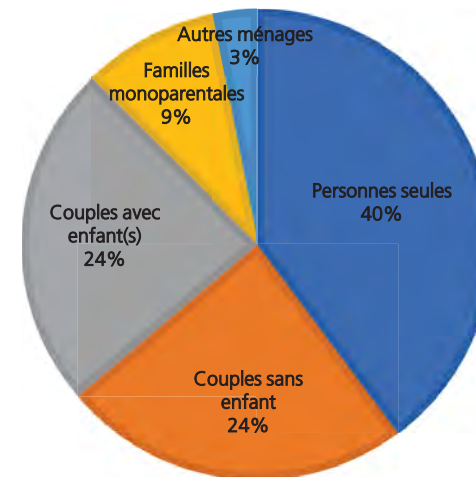
Famille : une famille est un ménage comprenant au moins deux personnes et constituée :

- soit d'un couple vivant au sein du ménage, avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage ;
- soit d'un adulte avec son ou ses enfant(s) appartenant au même ménage (famille monoparentale).

Répartition des ménages selon le type - CC Coeur de Garonne



Répartition des ménages selon le type - Haute-Garonne

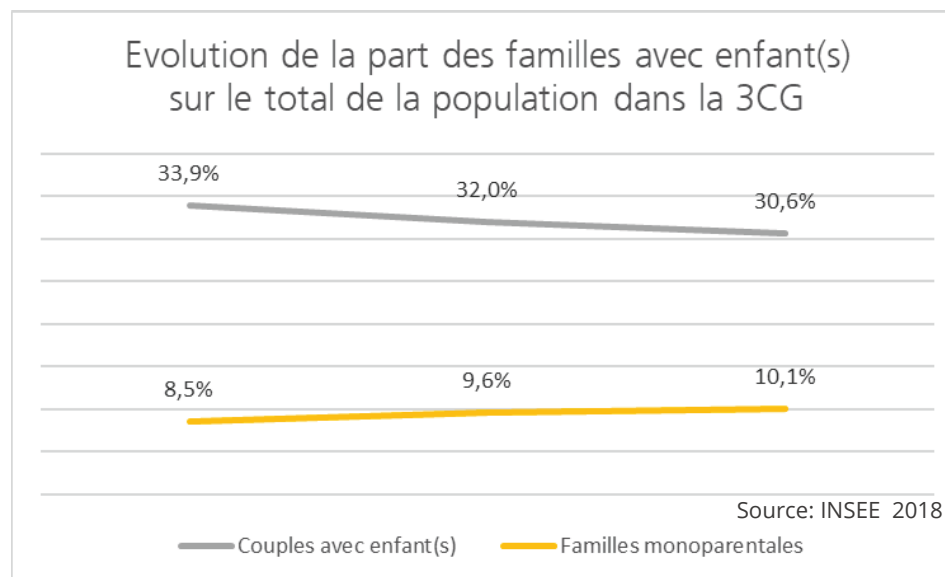
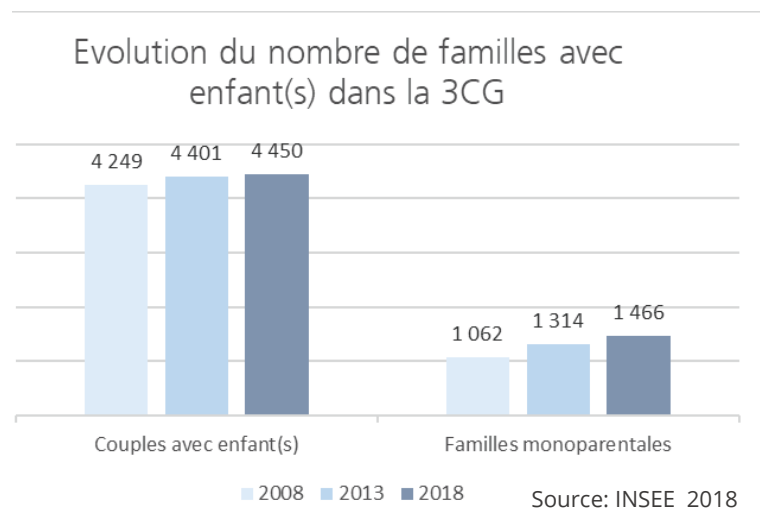


Source: INSEE 2018

Evolution des couples avec enfant(s) et des familles monoparentales

- Entre 2013 et 2018, le nombre de couples avec enfant(s) a augmenté sur le territoire, de même que le nombre de familles monoparentales.
- En revanche par rapport à l'ensemble de la population de la Communauté de Communes, la part des couples avec enfants a diminué de -1,4 points entre 2013 et 2018, au profit des ménages composés d'une seule personne (+2,3 points).
- Les familles monoparentales sont nombreuses : elles représentent **10%** des ménages de la 3CG, une proportion plus importante que dans le département (9%). Leur part sur l'ensemble de la population de l'intercommunalité est en augmentation constante depuis 10 ans.

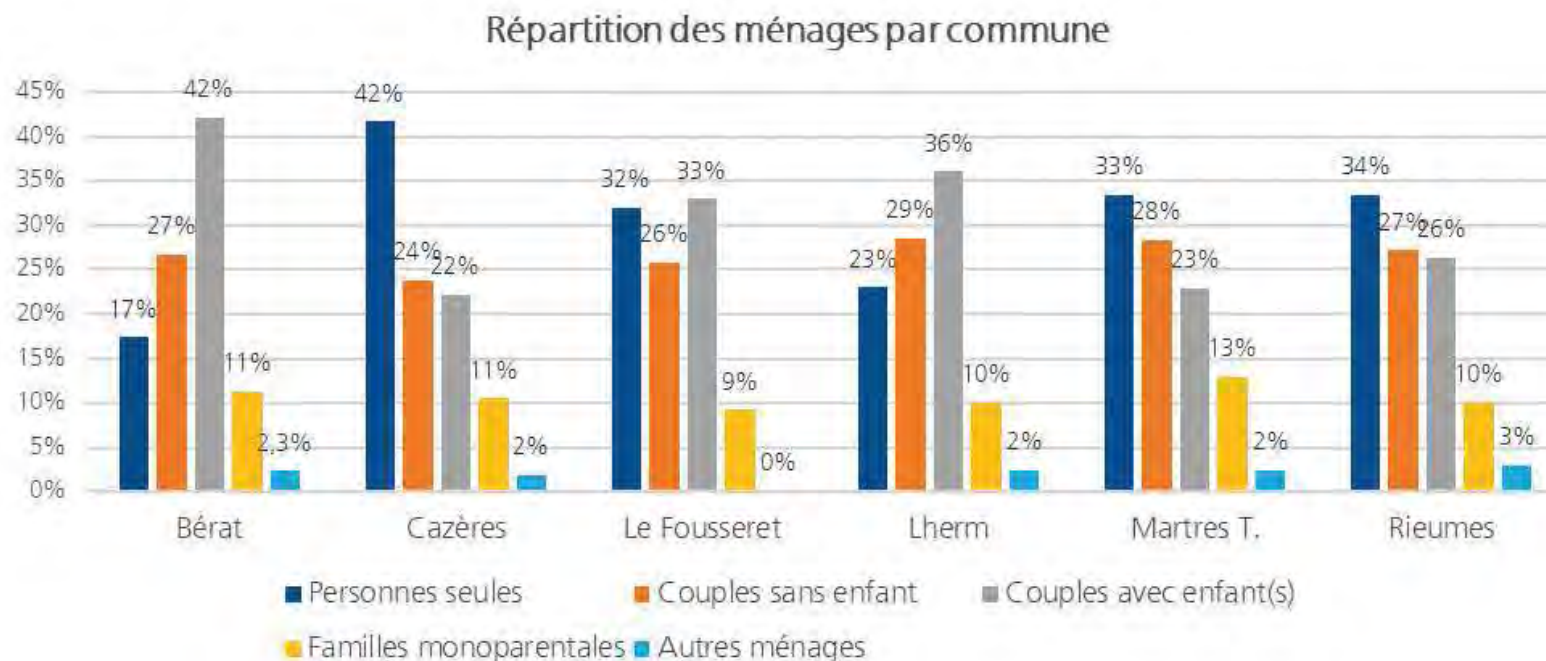
Le nombre de familles de la Communauté de communes est important, et le développement de services à cette catégorie de population se révèle donc d'autant plus nécessaire.



NB : les chiffres présentés ici comprennent l'ensemble de la population. La CAF fournit des données plus récentes (année 2020) mais **seulement pour les ménages allocataires** (ce qui ne concerne pas toutes les familles, les allocations familiales étant perçues lorsque la famille compte **2 enfants à charge de moins de 20 ans**).

D'après les données CAF 2020, la 3CG compte **1 021 familles monoparentales (allocataires)**, et **2 739 couples avec enfant(s) (allocataires)**

Focus - Une proportion importante de familles avec enfant(s)



Source: INSEE 2018

On constate une proportion importante de couples avec enfant(s) dans les six communes. **Bérat, Lherm et Le Fousseret** présentent une proportion plus importante de ménages avec enfant(s) (c'est-à-dire les couples avec enfant(s) et les familles monoparentales) : respectivement 53%, 46% et 42% de leurs ménages).

Ces ménages avec enfants sont le moins représentés à **Cazères** (33% des ménages).

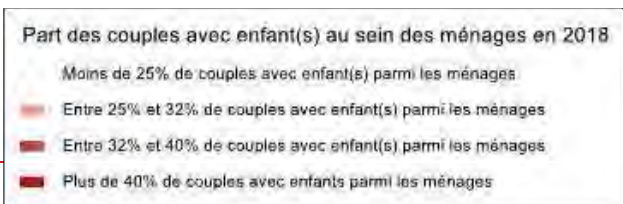
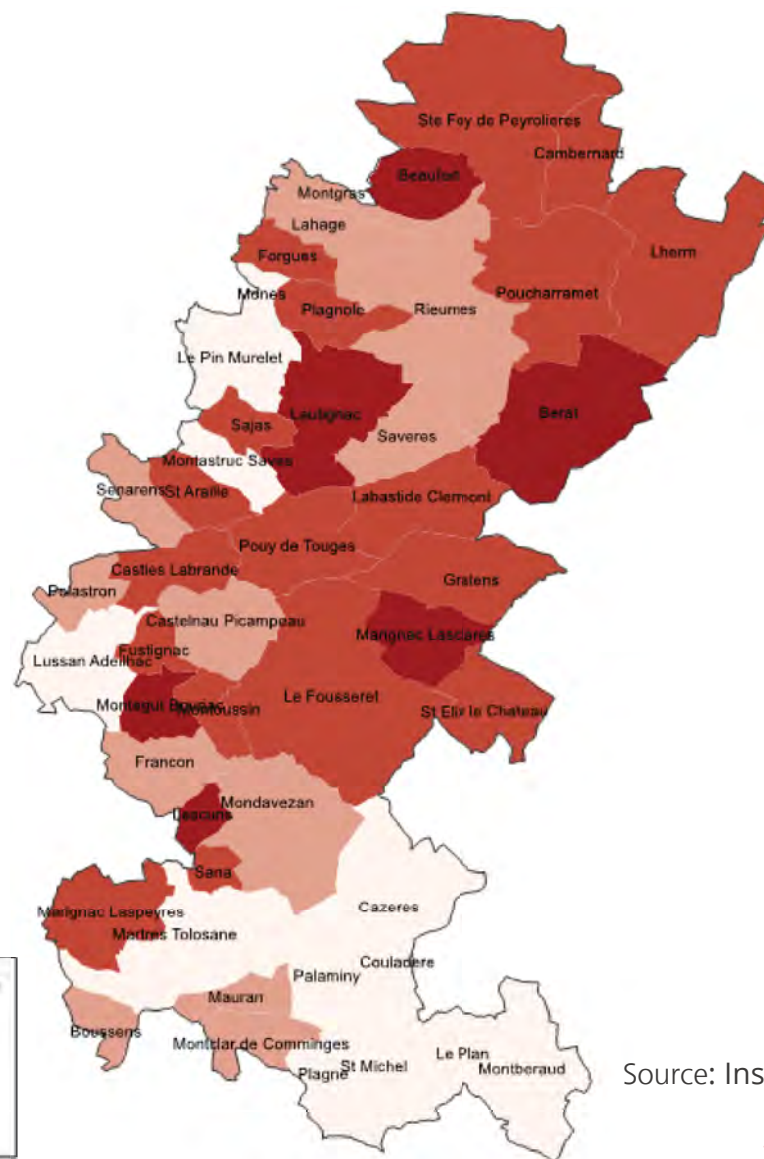
Près de 31 % des ménages sont des couples avec enfant(s)

On compte 4 450 couples avec enfant(s) sur le territoire en 2018 (+1% en 5 ans).

Il y a une plus grande part de couples avec enfant(s) parmi les ménages dans les communes du centre du territoire.

- Pour 26 communes, la part des couples avec enfants est supérieure à la moyenne intercommunale (30,6% de couples avec enfants parmi les ménages).
- La commune de **Bérat** se distingue par sa proportion très élevée de couples avec enfants (42%), largement supérieure à la moyenne intercommunale.

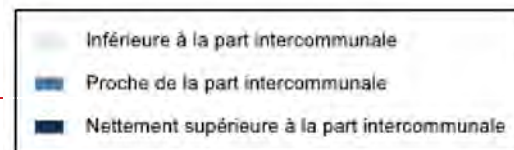
Part des couples avec enfant(s) au sein des ménages dans les communes



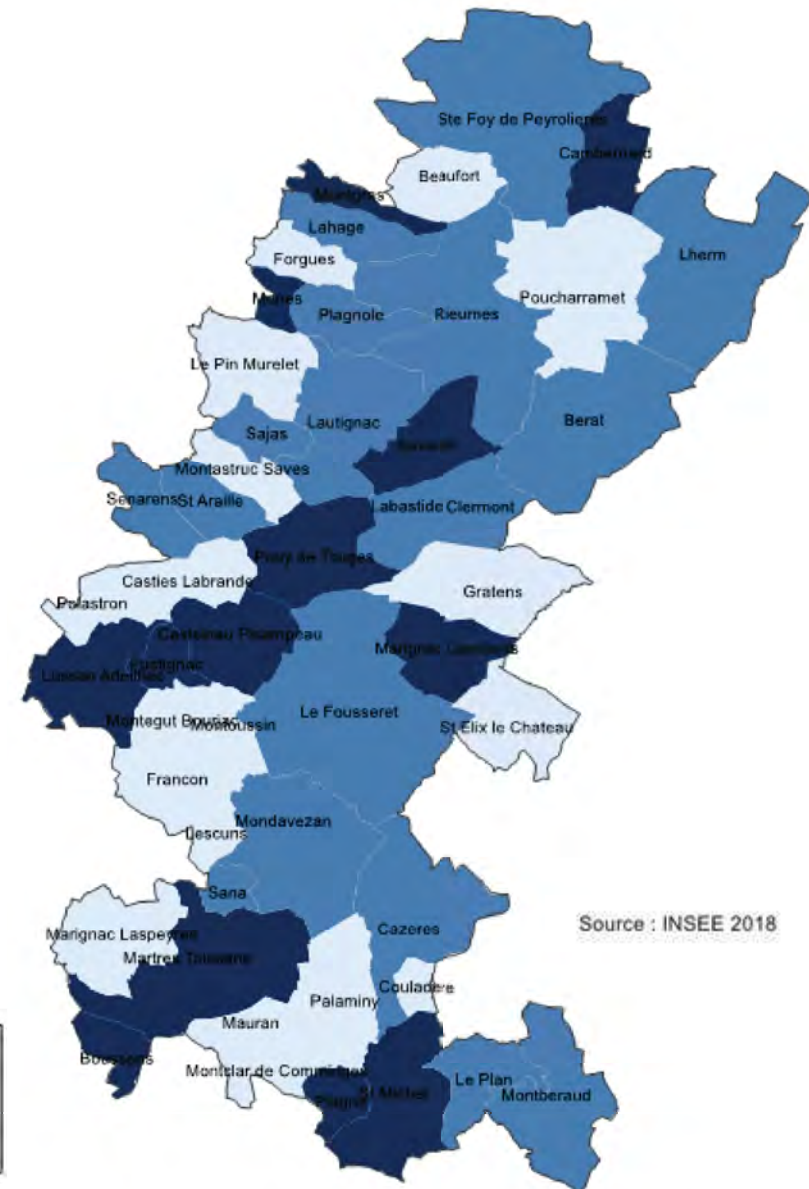
23% des familles avec enfant(s) sont des familles monoparentales

- On compte **1 466** familles monoparentales sur le territoire, ce qui représente **23%** des familles avec enfant(s) (dans le département elles représentent 24% des familles avec enfants).
- **Le nombre de familles monoparentales a augmenté de 11,6%** en 5 ans sur le territoire, soit de manière plus importante qu'en France (+11%), mais moins que dans la Haute-Garonne (+16%).
- Dans 10 communes, il n'y a aucune famille monoparentale. Elles font partie des 20 communes les moins peuplées du territoire.
- En 2018, **25,62%** des allocataires avec enfants sont des familles monoparentales dans la Communauté de communes ; et **17,19%** des familles nombreuses (3 enfants et plus) sont des familles monoparentales.
- Les monoparents représentent :
 - 7% des parents d'enfants de 0 à 2 ans (60 monoparents)
 - 12% des parents d'enfant(s) de 3 à 5 ans (111 monoparents)
 - 17% des enfant(s) de 6 à 11 ans (333 monoparents)
 - 21% monoparents avec enfant(s) de 12 à 17 ans (448 monoparents)

Les familles monoparentales sont relativement nombreuses et en forte augmentation sur le territoire.



Part des familles monoparentales dans les communes



Source : INSEE 2018

Synthèse



- * **41% des ménages** (soit 5 916 ménages) sont des familles avec enfant(s). Parmi elles, on compte **4 450 couples** avec enfant(s) et **1 466 familles monoparentales**.
- * Cette proportion est largement supérieure à ce qu'on observe au niveau départemental, où les familles avec enfant(s) représentent 33% des ménages : le nombre de familles de la Communauté de communes est important, et le développement de services à cette catégorie de population se révèle donc d'autant plus nécessaire.
- * La part des **familles monoparentales** a augmenté ces dernières années : en 2008, elles représentaient 8,5% des ménages, contre **10,1% en 2018**. Cela concerne **1 466 familles** et **743 enfants**. Une attention particulière est à porter en direction de ces publics, particulièrement en termes d'accès aux services (ressources financières, problématiques liées au déplacement...)

Familles monoparentales

1 466 familles
10,1% des ménages
+11,6% entre 2013 et 2018

INSEE, 2018

Couples avec enfant(s)

4 450 familles
30,6% des ménages
+1,1% entre 2013 et 2018

INSEE, 2018

Revenus et précarité

Un niveau de vie médian des ménages par UC de 1 817 €/mois

Définitions :

Revenu disponible par unité de consommation (UC) : revenu disponible après impôts, par équivalent adulte. Il est calculé à l'aide d'une pondération en rapportant le revenu disponible du ménage au nombre d'unités de consommation qui composent

Médiane : en statistiques, c'est la valeur qui sépare la moitié inférieure de la moitié supérieure d'un ensemble.

*Le revenu médian est également appelé **niveau de vie médian**.*

Rapports interdéciles : ils permettent de mesurer les inégalités d'une distribution : le rapport des déciles D9/D1 met en évidence l'écart entre le haut (9e décile) et le bas de la distribution (1er décile) ;

- ❖ 10% des ménages ont un niveau de vie mensuel par UC **inférieur à 1 039 €**
- ❖ 10% des ménages ont un niveau de vie mensuel par UC **supérieur à 2 944 €**

L'écart entre les revenus les plus faibles et les plus élevés est relativement important et s'illustre par un rapport interdécile de **2,8**, néanmoins inférieur à celui du niveau national (3,4).

Le niveau de vie mensuel médian intercommunal est **inférieur au niveau de vie départemental** (1 948 €/mois) et au **niveau de vie national** (1 828 €/mois).

Niveau de vie mensuel médian							
Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG	France
1 862 €	1 588 €	1 737 €	1 995 €	1 653 €	1 775 €	1 817 €	1 828 €

En 2016, le niveau de vie mensuel médian pour Cœur de Garonne était de **1 672 €/mois** (soit une augmentation de 8,6% depuis).

Une proportion de ménages fiscaux imposés peu importante (53%) au regard du niveau départemental (61%)

- ❖ Revenu moyen des ménages : 2 049 €/mois, soit un revenu moyen inférieur au niveau départemental (2 424 €/mois) et national (2 343 €/mois)

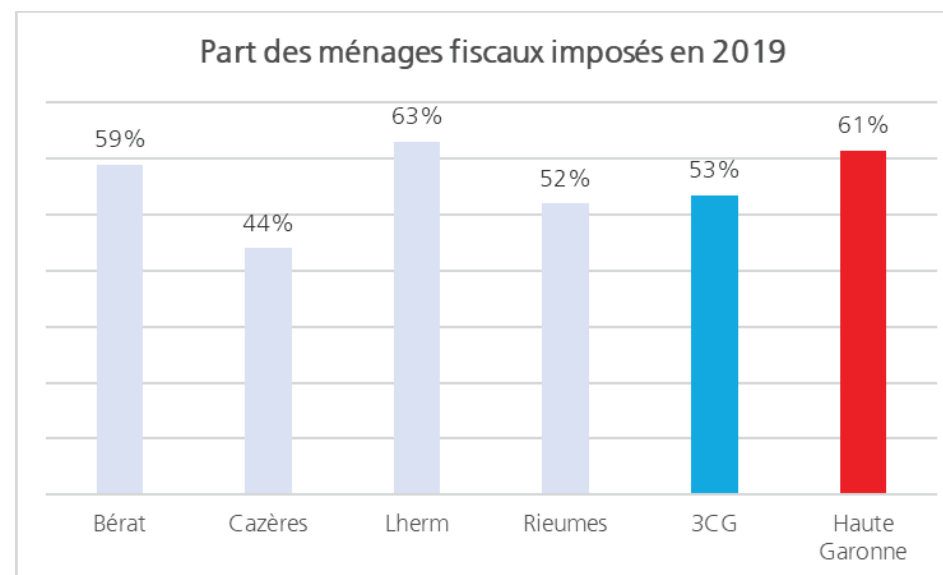
NB : à la différence du revenu médian, le revenu moyen est impacté par les valeurs extrêmes (petites ou grandes valeurs).

En 2016, le niveau de vie mensuel moyen pour Cœur de Garonne était de 1 910 €/mois (soit une augmentation de 7,3% depuis).

En 2019, on compte 7 670 ménages fiscaux imposés dans la 3CG, soit un peu plus de la moitié (53%) de l'ensemble des ménages fiscaux.

C'est une part inférieure au niveau départemental (61% des ménages fiscaux imposés).

Dans le détail par commune, ce sont **Lherm** et **Bérat** qui présentent la plus grande proportion de ménages imposés (63%) et (59%) : en effet, ces deux communes sont celles qui présentent le niveau de vie le plus élevé



6 976 foyers percevant au moins une allocation CAF ou MSA

On compte :

- **6 523** foyers allocataires percevant au moins une prestation légale de la CAF sur le territoire, soit une augmentation de **7%** entre 2017 et 2020
- **453** foyers allocataires MSA sur le territoire, soit une baisse de **7%** entre 2019 et 2022
- Soit **6 976** foyers allocataires tous régimes confondus

Le nombre de personnes couvertes par une prestation CAF est de **16 813**, ce qui représente **48%** de la population.

Concernant le profil des allocataires CAF :

- Les familles avec enfant(s) sont les foyers allocataires les plus concernés par le versement d'une prestation sociale (**57,64%**), viennent ensuite les familles monoparentales (**27,15%**).
- Les familles nombreuses (3 enfants ou +) représentent 18,61% des allocataires avec enfants.

Il est à noter que cette proportion de foyers allocataires est, au niveau du département, de **41,53%** pour les familles avec enfants, et de **31,24%** pour les familles monoparentales. Les familles nombreuses représentent 10,2% des allocataires avec enfants.

Concernant le profil des allocataires MSA :

- Les personnes seules sont les foyers allocataires les plus concernés par le versement d'une prestation (**51%**), viennent ensuite les couples avec enfant(s) (**26%**).
- Les familles nombreuses (3 enfants ou +) représentent 13% des allocataires avec enfants.

Territoire	Nombre de ménages allocataires CAF	% de ménages allocataires CAF
CC Cœur de Garonne	6 523	45%
Haute-Garonne	350 127	54%

Foyers allocataires CAF :

Les allocataires CAF sont les personnes qui perçoivent au moins une allocation au regard de leur situation familiale et/ou monétaire. La notion d'allocataire est une notion de foyer et non d'individu.

Exemples de prestations : allocations familiales, allocation de rentrée scolaire, AAH, AEEH, APL, prestation d'accueil du jeune enfant...

Sources : CA, MSA 2020

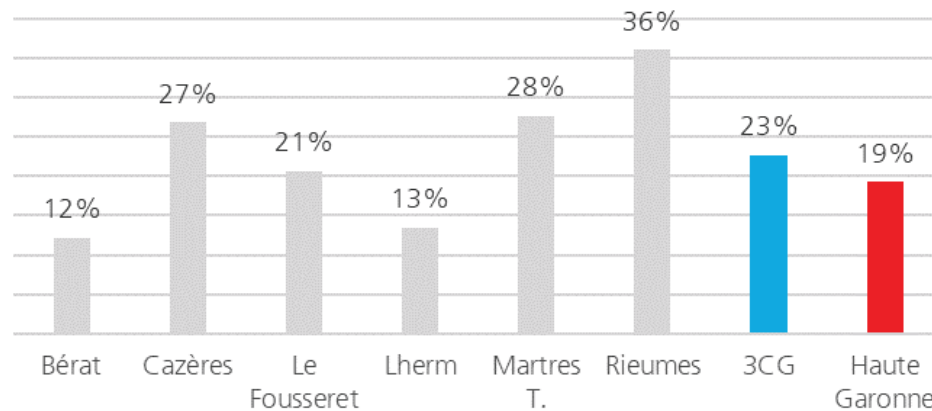
Un quart des allocataires sont bénéficiaires de minimas sociaux

En 2020, parmi les foyers allocataires CAF, on compte **1 480** bénéficiaires de **minima sociaux**, soit **23%** de ces foyers.

Cette proportion de bénéficiaires de minimas sociaux est **beaucoup plus importante dans l'intercommunalité que dans le département** (19%).

Trois communes présentent un pourcentage de bénéficiaires de minimas sociaux important : il s'agit de **Rieumes** (36%), **Martres Tolosane** (28%) et **Cazères** (27%).

Part des bénéficiaires des minimas sociaux parmi les foyers allocataires CAF en 2020



Minima sociaux :

Les minima sociaux visent à assurer un **revenu minimal** à une personne (ou à sa famille) en situation de précarité

Les principaux minima sociaux sont :

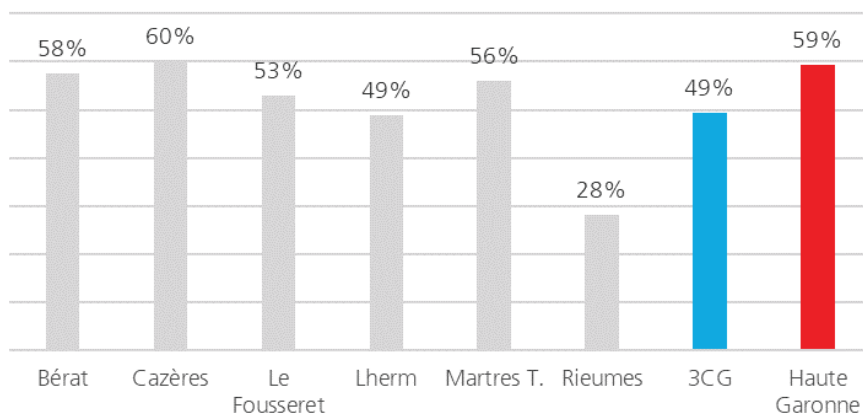
- Le **revenu de solidarité active** (RSA) : il va de 576€ par mois pour une personne seule sans enfant à charge à 1 209€ pour un couple avec 2 enfants à charge
- L'**allocation aux adultes handicapés** (AAH) : l'aide financière maximum est de 920 €
- L'allocation spécifique de solidarité (ASS)
- L'allocation spécifique aux personnes âgées (Aspa)

Le nombre de bénéficiaires de minimas sociaux est **resté stable entre 2017 et 2020** (-0,3%).

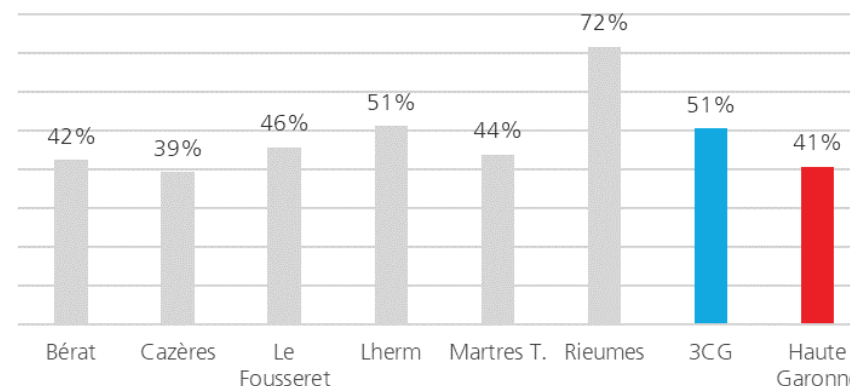
Les bénéficiaires des minimas sociaux touchent principalement l'AAH

Si les bénéficiaires de minimas sociaux sont **plus importants à l'échelle intercommunale** que départementale, cela s'explique par la **présence plus importante de personnes touchant l'AAH dans la 3CG** : non seulement les bénéficiaires de l'AAH représentent **plus de la moitié (51%)** des bénéficiaires de minimas sociaux, mais ils représentent également **11% de l'ensemble des allocataires** (contre 8% au niveau départemental).

Part des bénéficiaires du RSA parmi les minima sociaux en 2020



Part des bénéficiaires de l'AAH parmi les minima sociaux en 2020



Parmi les bénéficiaires de minimas sociaux, les foyers allocataires du RSA sont **plus représentés à l'échelle départementale qu'intercommunale**.

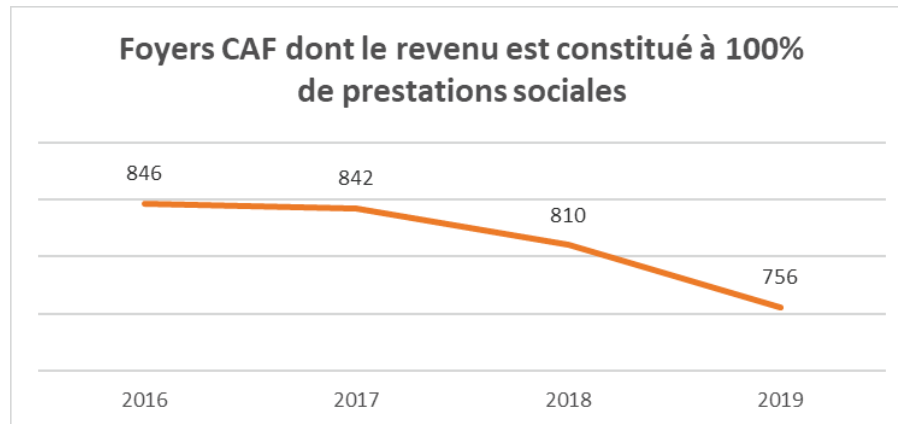
Le **nombre de bénéficiaires du RSA a légèrement diminué** dans l'intercommunalité : on en comptait 753 en 2017, contre **730** en 2020.

51% des foyers bénéficiaires de minimas sociaux de la 3CG perçoivent l'AAH

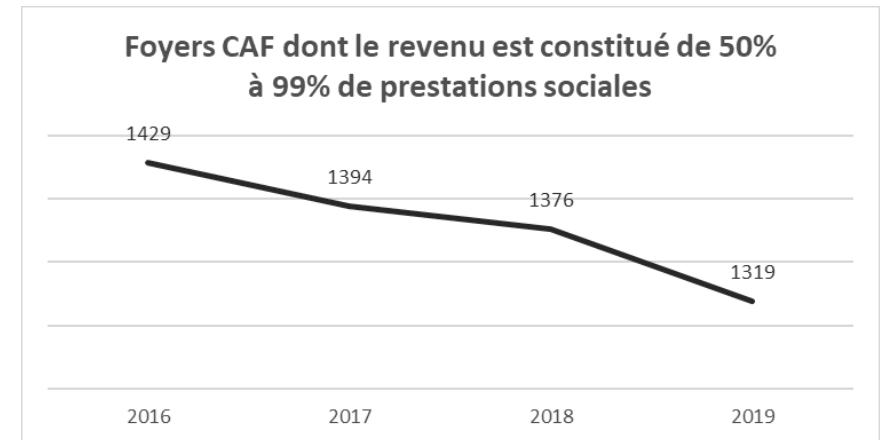
Le nombre de bénéficiaires de l'AAH est à la hausse ou à la baisse selon les années : en 2020, ils sont **748** à percevoir cette prestation.

Les personnes percevant l'AAH sont **particulièrement nombreuses à Rieumes** : 72% des bénéficiaires de minimas sociaux touchent l'AAH, soit 221. Cette commune concentre en effet l'ensemble des **structures d'hébergement pour adultes handicapés**, ce qui peut en partie expliquer ce pourcentage élevé.

Une baisse de la part des prestations CAF dans les revenus des ménages



Dans la 3CG, ces foyers représentent **12%** de l'ensemble des foyers allocataires (la part est de 11% dans la Communauté de Communes du Volvestre)



Dans la 3CG, ces foyers représentent **20%** de l'ensemble des foyers allocataires (la part est de 20% également dans la Communauté de Communes du Volvestre)

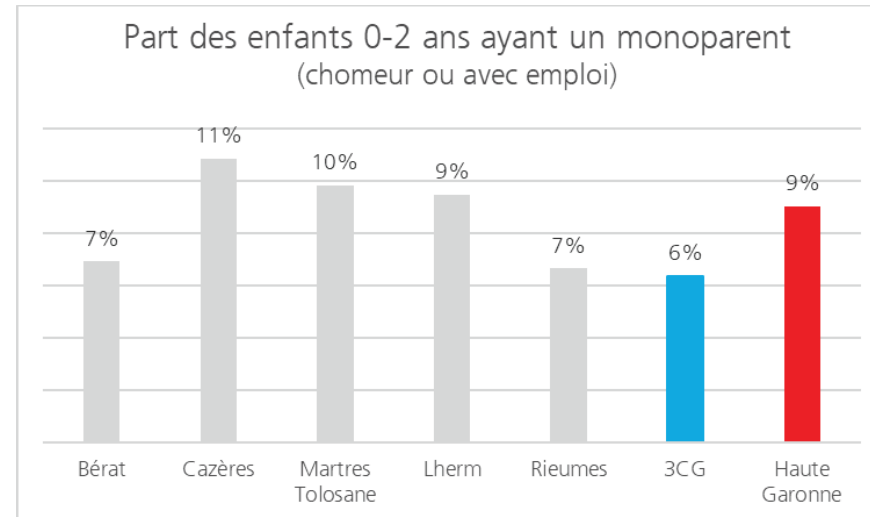
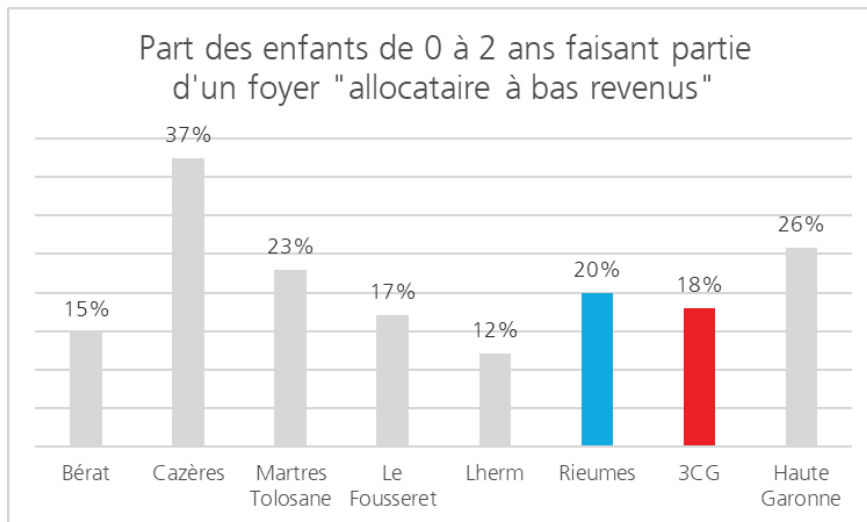
Source : DATA CAF 2016-2019

Le nombre de foyers allocataires dont les prestations sociales constituent plus de la moitié du revenu ont baissé en 4 ans. Cette part est similaire à ce que l'on peut observer dans d'autres territoires.

Définition

Prestations sociales : transferts versés à des individus ou à des familles afin de réduire la charge financière que représente la protection contre divers risques (APL, RSA, AAH, prime d'activité, allocations familiales, AEEH, allocation de rentrée scolaire...)

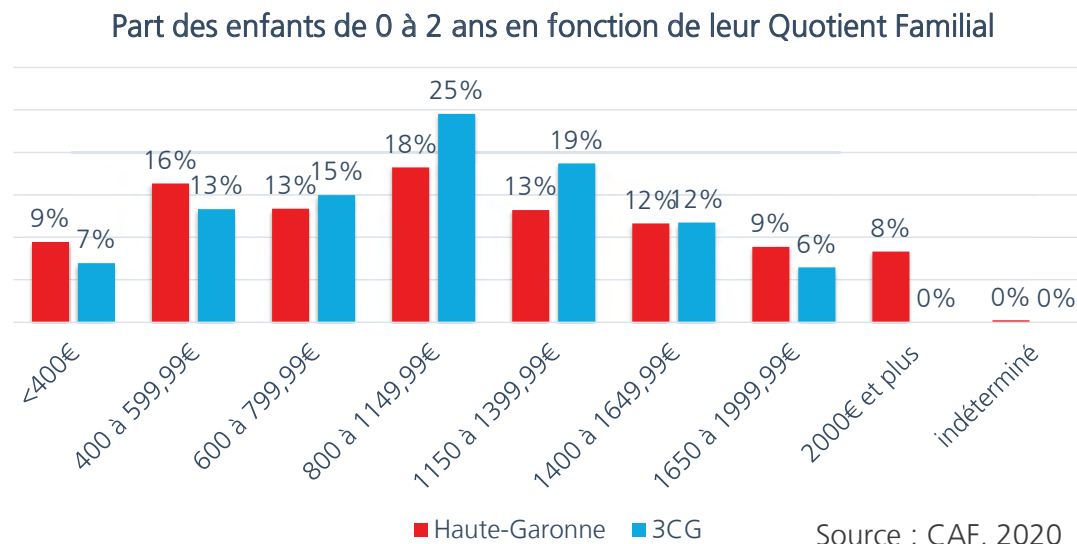
Niveau de vie des parents des enfants de 0 à 2 ans



En 2020, on compte **166** enfants de 0 à 2 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre est **en baisse** : -19% entre 2017 et 2020.

C'est dans les communes **les plus peuplées** qu'on retrouve le plus de 0-2 ans avec un monoparent.

Pour la 3CG, les 0-2 ans sont surreprésentés dans les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 €.



Le seuil de **bas revenus** correspond à 60% du revenu médian par unité de consommation.

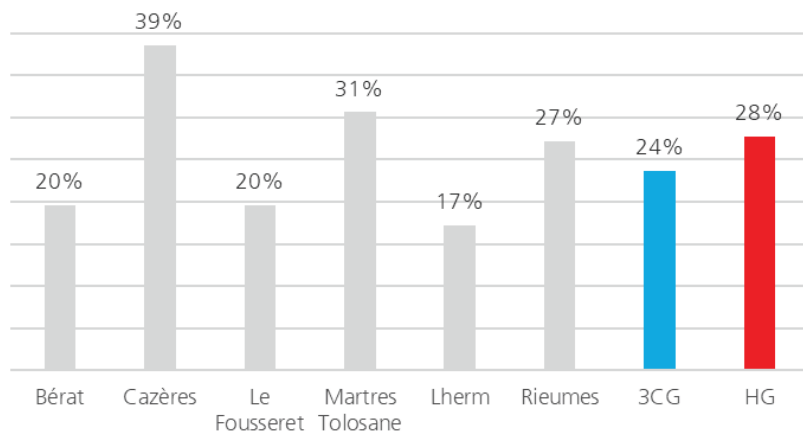
L'**unité de consommation** (UC) est un système de pondération attribuant un coefficient à chaque membre du ménage.

Le **quotient familial** est un outil de mesure des ressources mensuelles d'une personne. Il tient compte à la fois de ses revenus professionnels et/ou de remplacement (indemnités, par exemple), des prestations familiales mensuelles perçues et de la composition de la famille.

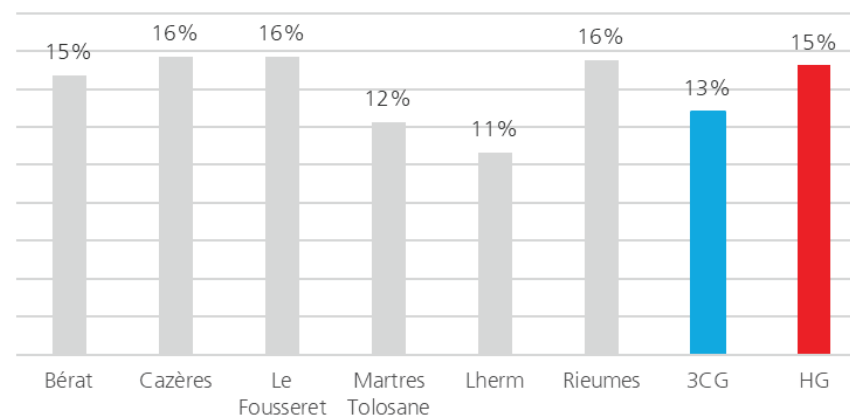
Ex : Un couple marié a 3 enfants à charge et un revenu imposable de 100 000 € par an. Le quotient familial est égal au revenu imposable divisé par le nombre de parts : $100\ 000 / 4 = 25\ 000$ €.

Niveau de vie des parents des enfants de 3 à 5 ans

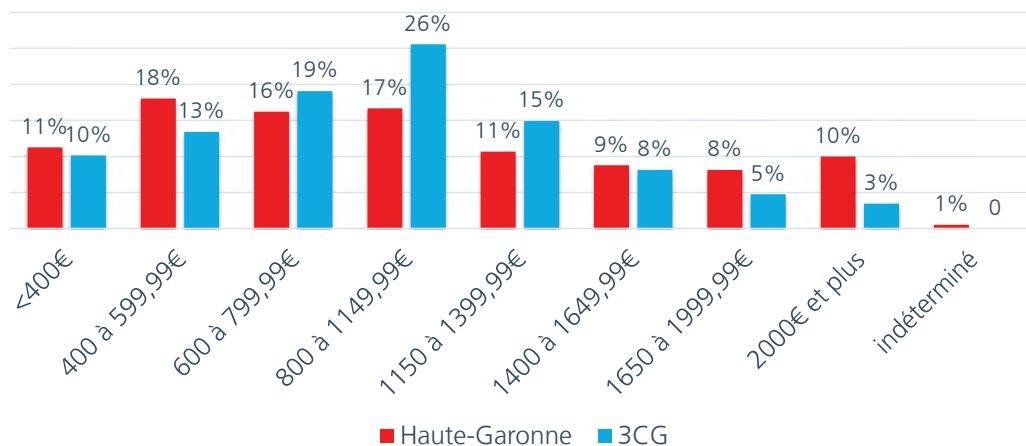
Part des enfants 3-5 ans faisant partie d'un foyer "allocataire à bas revenus"



Part des enfants 3-5 ans ayant un monoparent (chômeur ou avec emploi)



Part des enfants de 3 à 5 ans en fonction de leur Quotient Familial



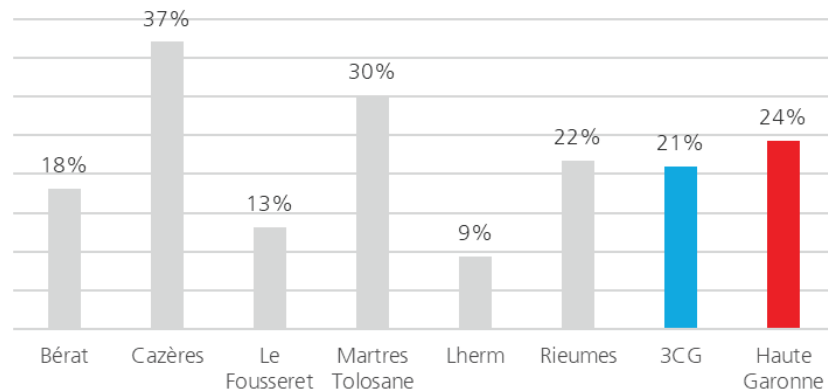
En 2020, on compte **235** enfants de 3 à 5 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre est moins important qu'en 2017 (255) mais en hausse depuis 2018 (216).

Les enfants de 3 à 5 ans sont **plus nombreux que les 0-2 ans à avoir un monoparent** : 13% dans la 3CG (contre 6% pour les 0-2 ans)

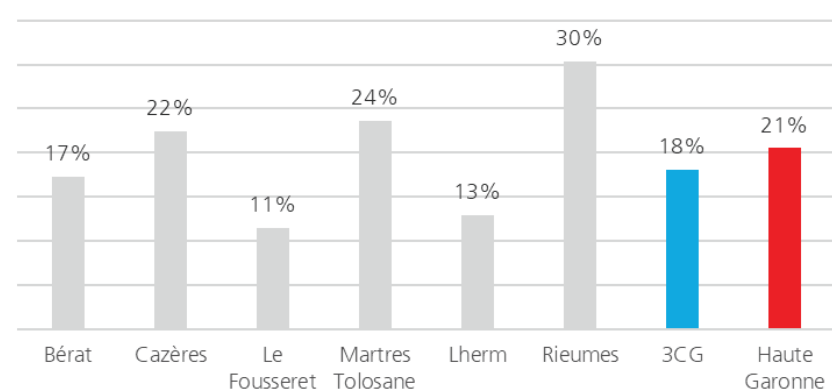
Pour la 3CG, les 3-5 ans sont surreprésentés dans les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 €.

Niveau de vie des parents des enfants de 6 à 11 ans

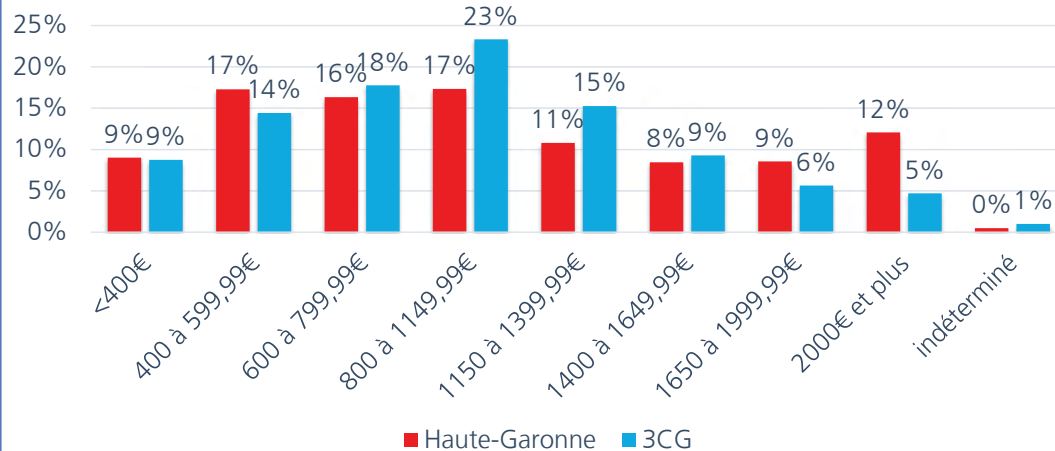
Part des enfants de 6-11 ans faisant partie d'un foyer "allocataire à bas revenus"



Part des enfants de 6-11 ans ayant un monoparent (chômeur ou avec emploi)



Part des enfants de 6 à 11 ans en fonction de leur Quotient Familial



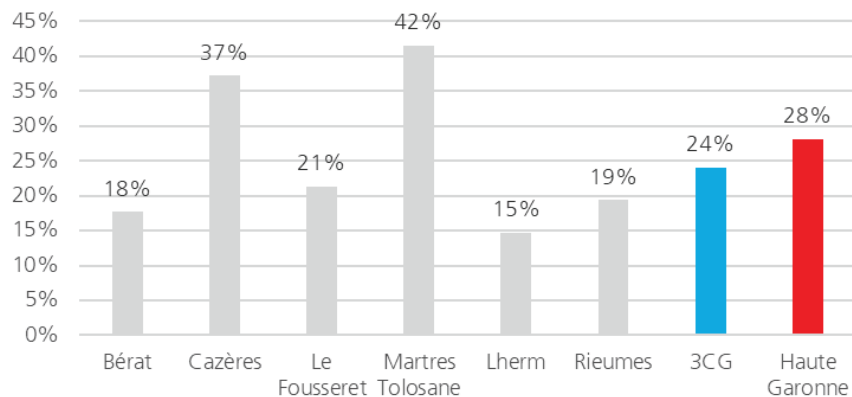
En 2020, on compte **514** enfants de 3 à 5 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre a **diminué de 10%** depuis 2017.

On retrouve davantage d'enfants de 6 à 11 ans dans les familles monoparentales que dans les tranches d'âge les plus jeunes.

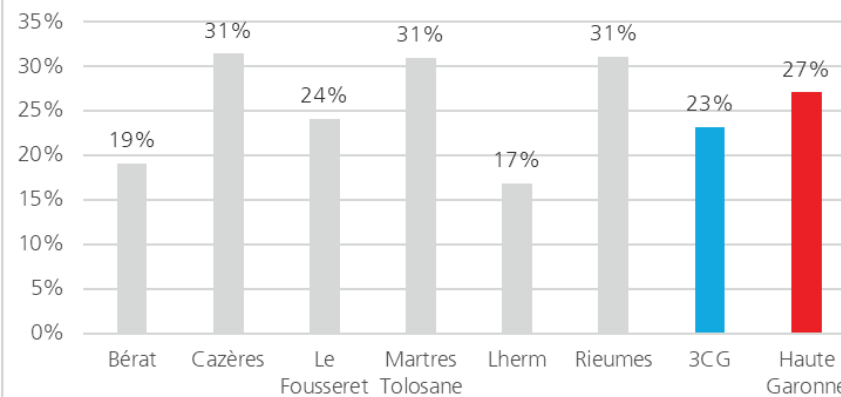
C'est également pour les familles ayant un quotient familial entre 800 € et 1 150 € que l'on retrouve le plus d'enfants.

Niveau de vie des parents des enfants de 12 à 17 ans

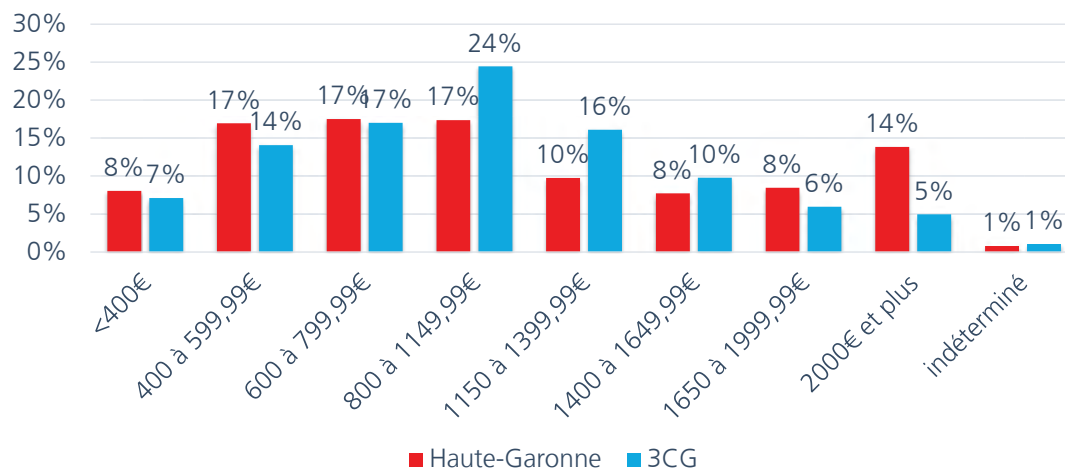
Part des enfants de 12-17 ans faisant partie d'un foyer "allocataire à bas revenus"



Part des enfants de 12-17 ans ayant un monoparent (chômeur ou avec emploi)



Part des enfants de 12 à 17 ans en fonction de leur Quotient Familial



En 2020, on compte **577** enfants de 12 à 17 ans faisant partie d'un foyer allocataire à bas revenus. Ce chiffre oscille de la hausse à la baisse entre 2017 et 2020.

Il est particulièrement **important** pour la commune de **Martres Tolosane** : **42%** des 12-17 ans font partie d'un foyer allocataire à bas revenus.

Près d'un tiers des 12-17 ans de Cazères, Martres Tolosane et Rieumes font partie d'une **famille monoparentale** (dont le parent est chômeur ou avec emploi).

Synthèse

- Le niveau de vie mensuel médian (1 817 €) est inférieur au niveau départemental (1 948 €) et national (1 848 €)
- ★ 45% des ménages de la Communauté de Communes (soit 6 523 ménages) perçoivent au moins une prestation CAF (en fonction de leur situation familiale ou de leur niveau de revenus). Les ménages allocataires sont en augmentation sur le territoire (+7% entre 2017 et 2020)
- ★ Près d'un quart des allocataires (23%, soit 1 480 personnes) sont bénéficiaires de minima sociaux, soit plus qu'au niveau départemental (18%)
- ★ Ces allocataires se répartissent entre les bénéficiaires de l'AAH (748) et les bénéficiaires du RSA (730)
- ★ Enfin s'agissant des ménages allocataires bas revenus, cela concerne 24% des enfants entre 3 et 5 ans (235 enfants) et des jeunes de 12 à 17 ans (577 jeunes)



Petite Enfance

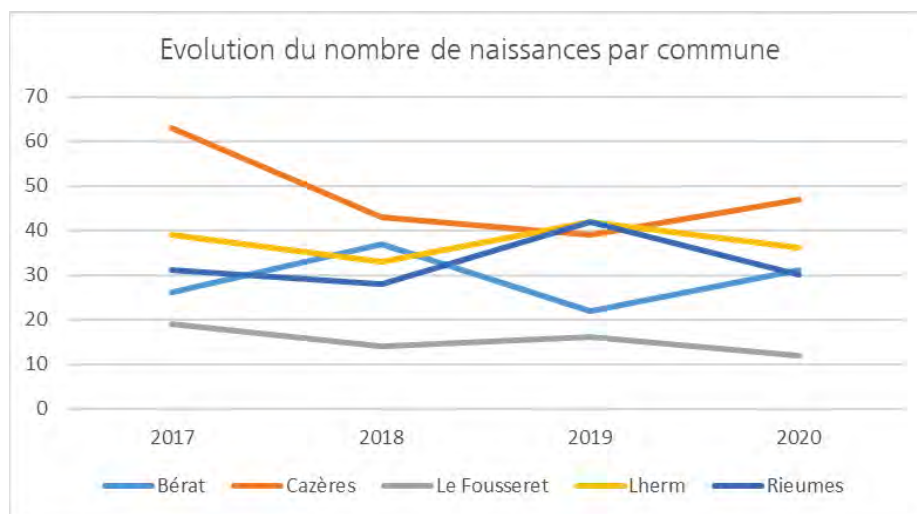
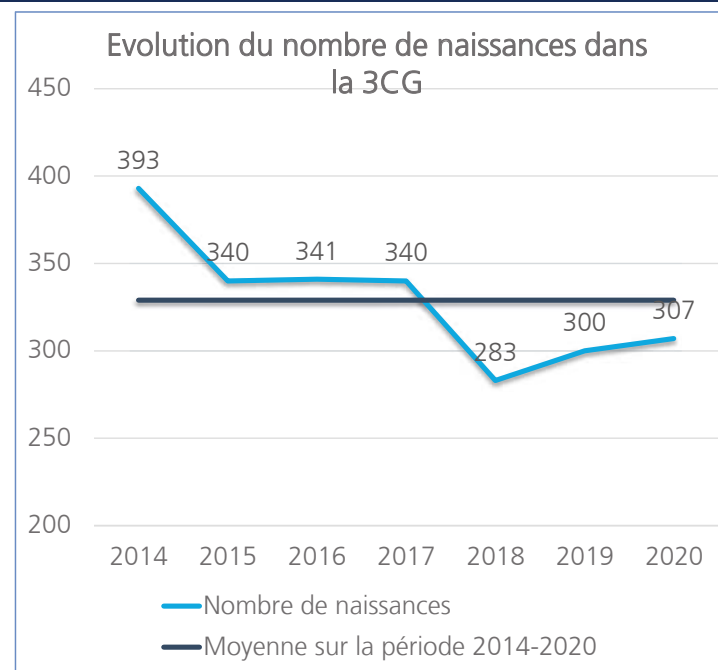


Les naissances sont en baisse depuis 2014 et remontent depuis 2018

Malgré une phase de stabilisation entre 2015 et 2017, le nombre de naissances n'a cessé de chuter de 2014 à 2018. Depuis 2018, le nombre de naissances repart à la hausse.

Entre 2014 et 2018, la Communauté de Communes a connu une baisse de 30% du nombre de naissances.

Enfin, on compte **307 naissances** en 2020.



Cazères est la commune qui regroupe le plus grand nombre de naissances entre 2017 et 2020. Cependant, la commune a connu une forte chute de ses naissances entre 2017 et 2019 (-38%).

Depuis 2019, le nombre de naissances à Lherm, Rieumes, et Le Fousseret diminue. Il augmente à Cazères et Bérat.

Les données relatives au jeune enfant dans la 3CG

Quelques chiffres clés sur le jeune enfant :

- Nombre d'enfants de moins de 3 ans : **1 041** (Source INSEE 2018)

Les enfants de moins de 3 ans allocataires CAF étant au nombre de 962 en 2018 et 924 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 1 000 enfants de moins de 3 ans en 2020.

- Taux de couverture global de l'accueil du jeune enfant : **49 places pour 100** enfants de moins de 3 ans (**49%** ; source : CAF 2019). Ce taux est inférieur à la moyenne départementale (61,9%) et à la moyenne nationale (59,8%)
- Nombre de naissances en 2020 : **307**
- Moyenne des naissances de 2014 à 2020 : **350 par an**
- **10,5%** des enfants de 2 ans sont scolarisés. *En 2015, ce chiffre était de 9%*

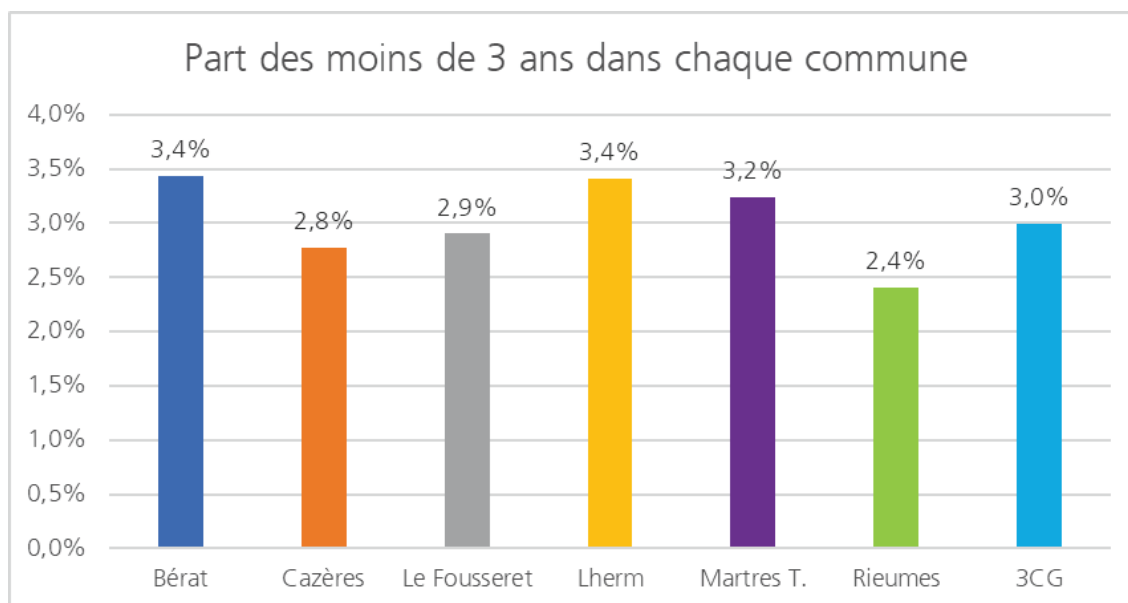
Taux de couverture global de l'accueil du jeune enfant en 2019 :

- **Bérat : 78,1%**
- **Cazères : 34,9 %**
- **Le Fousseret : 105,2 %**
- **Lherm : 56,6 %**
- **Martres Tolosane : 58,7%**
- **Rieumes : 62,1 %**

Le taux de couverture global :

C'est le nombre de **places d'accueil** pour les moins de 3 ans sur un territoire donné, pour 100 enfants de moins de 3 ans. Selon les modalités de calcul de la CAF, les **places d'accueil** correspondent à **tous les modes d'accueils individuels et collectifs** présents pour les moins de 3 ans : assistants maternels, établissements d'accueil du jeune enfant (EAJE), écoles maternelles et gardes à domicile (autres).

Focus – Les moins de 3 ans dans chaque commune



Les enfants de moins de 3 ans sont davantage représentés au sein de la population totale dans les communes de **Bérat, Lherm et Martres Tolosane**

Nombre de moins de 3 ans dans chaque commune

Commune	Nombre de moins de 3 ans
Bérat	103
Cazères	134
Le Fousseret	55
Lherm	127
Martres T.	77
Rieumes	85
3CG	1041

Répartition des moins de 3 ans

Nombre d'enfants de moins de 3 ans par commune

La majorité des enfants de moins de 3 ans est concentrée à l'Est du territoire.

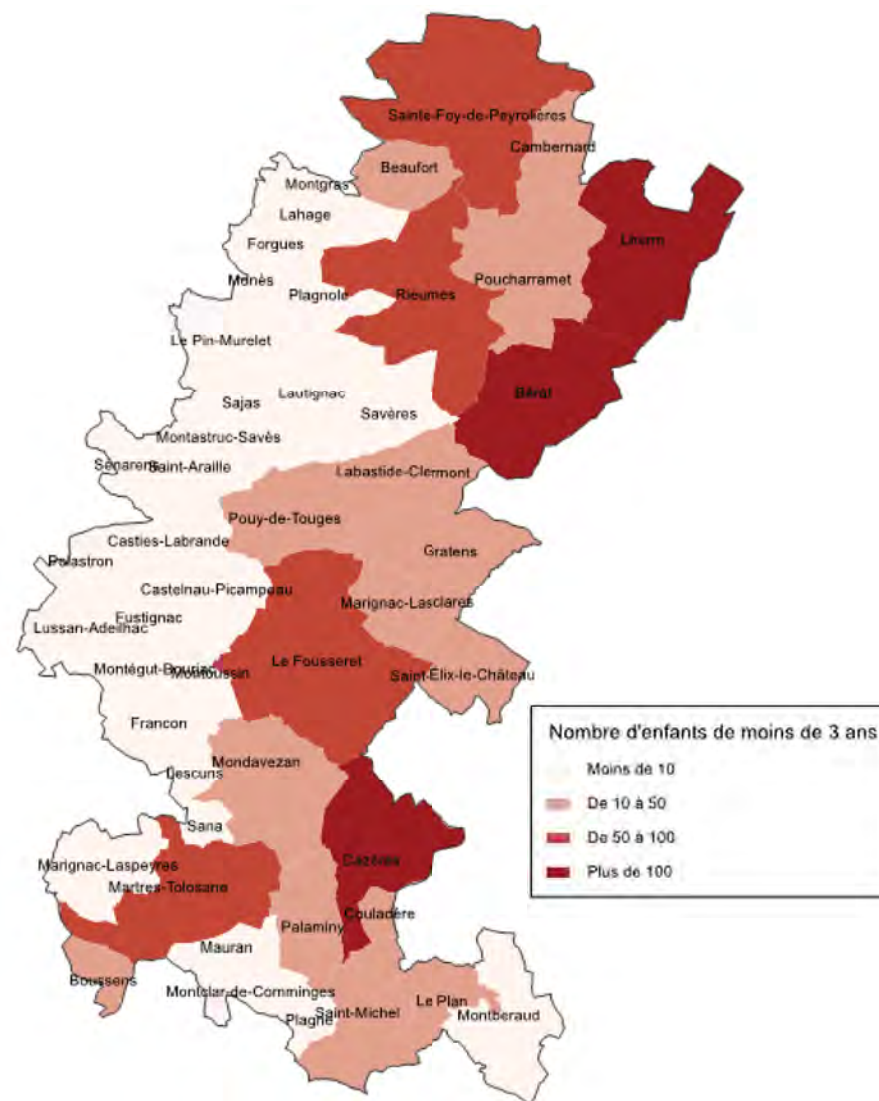
En 2022, on compte **226 places en EAJE** sur le territoire de la Communauté de communes Cœur de Garonne.

Nombre de places en EAJE par commune :

- **Bérat : 45**
- **Cazères : 30**
- **Le Fousseret : 33**
- **Lherm : 25**
- **Rieumes : 33**
- **Martres-Tolosane : 25**
- **Sainte-Foy-de-Peyrolières : 25 places**
- **Boussens (micro-crèche) : 10 places**

Il existe également une offre d'accueil individuel sur le territoire.

Nombre d'assistant(e)s maternel(le)s en activité sur le territoire en mars 2022 : **107** (données 3CG)



Le taux d'activité des familles avec enfants de moins de 3 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Les familles avec des jeunes enfants de la Communauté de Communes ont un **taux d'activité légèrement plus important qu'à l'échelle départementale**. De plus, **10,5%** des enfants de 2 ans sont scolarisés. Les besoins de garde sont donc importants.

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de moins de 3 ans. Sur les 5 communes présentées, seule **Rieumes** a un taux d'activité des familles avec de jeunes enfants **nettement inférieur** à la moyenne intercommunale.

Ces taux impactent nécessairement les **besoins en termes de modes de garde** pour les familles avec enfants de moins de 3 ans, d'autant plus qu'il y a très peu d'enfants de 2-3 ans accueillis au sein des écoles

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 0-2 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	70,47%
Haute-Garonne	70,06%

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 0-2 ans en 2020
Bérat	75,82%
Cazères	70,06%
Le Fousseret	71,79%
Lherm	77,78%
Rieumes	66,67%

Enfance

Répartition des 3-11 ans

Nombre d'enfants de 3 à 5 ans sur le territoire de la 3CG :
1 049 (INSEE, 2018)

Les enfants de 3 à 5 ans allocataires CAF étant au nombre de 986 en 2018 et 993 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 1 056 enfants de 3 à 5 ans en 2020.

Nombre d'enfants de 6 à 11 ans sur le territoire de la 3CG :
2 582 (INSEE, 2018)

Les enfants de 6 à 11 ans allocataires CAF étant au nombre de 2 512 en 2018 et 2 447 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte 2 515 enfants de 6 à 11 ans en 2020.

On a alors **3 631** enfants entre 3 et 11 ans sur le territoire (INSEE, 2018)

Les enfants de 3 à 11 ans résident en grande majorité dans l'Est de la Communauté de communes.

Données sur la scolarisation :

Taux de scolarisation des enfants de 2 à 5 ans : **75%**

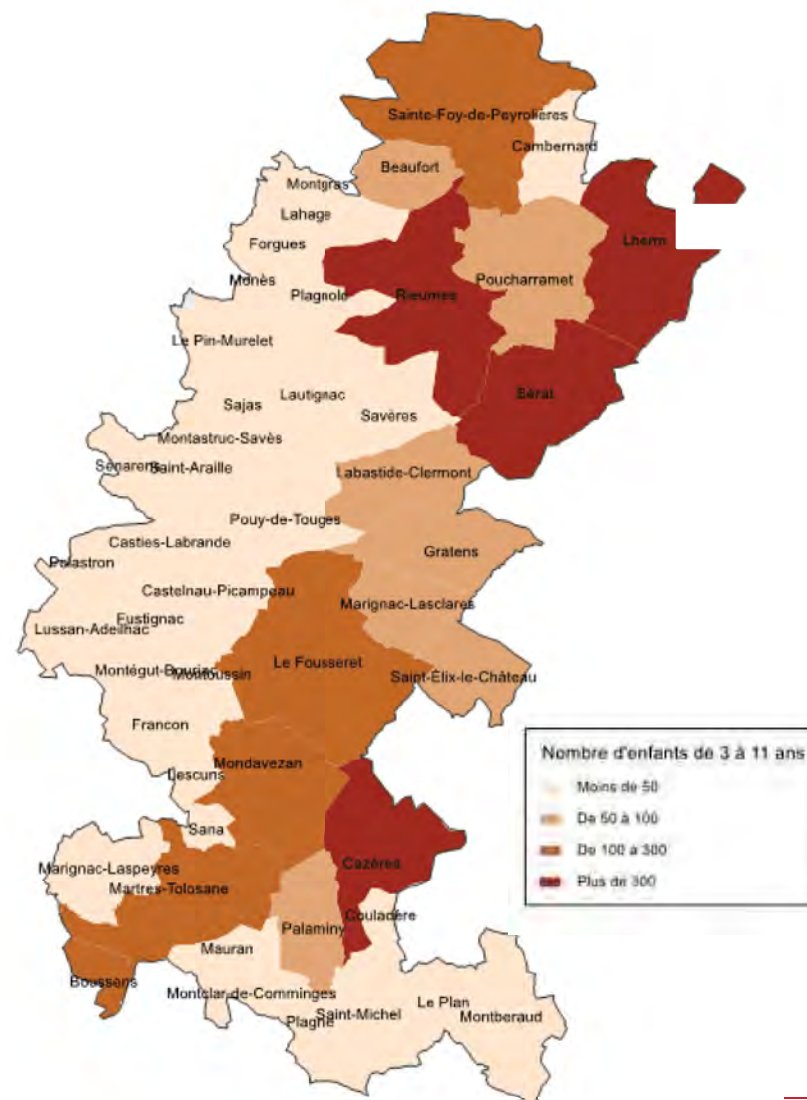
- **72%** d'entre eux sont scolarisés dans leur commune de résidence

Taux de scolarisation des enfants de 6 à 10 ans : **98%**

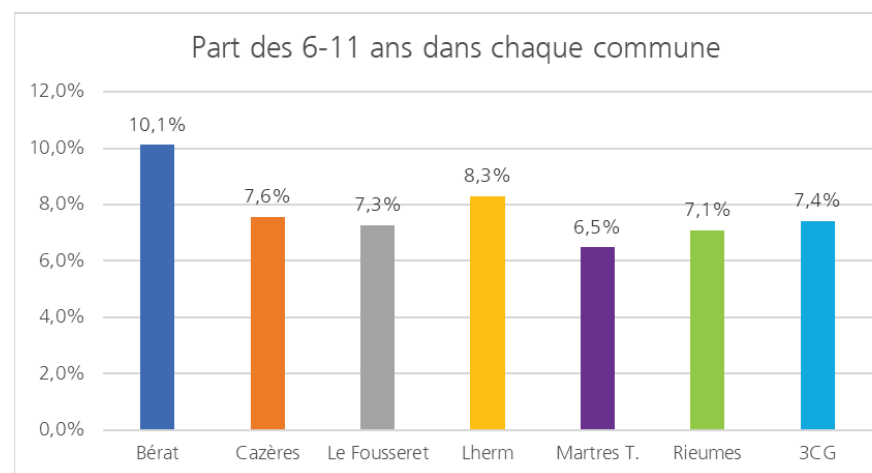
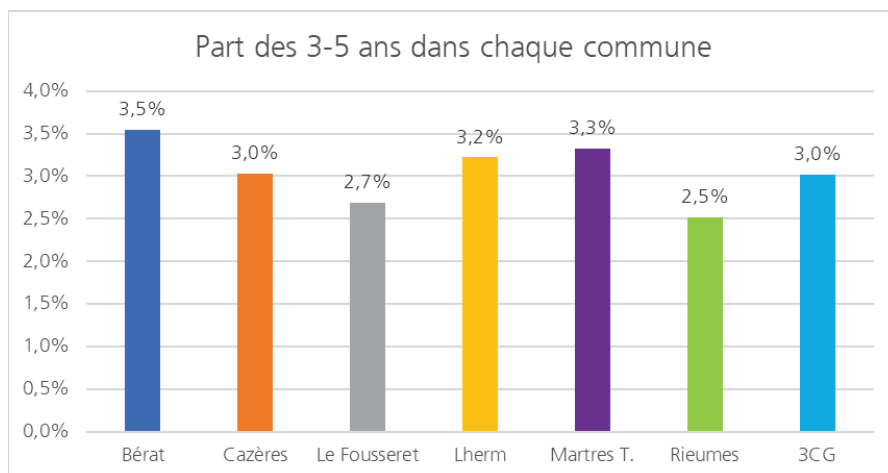
- **72%** d'entre eux sont scolarisés dans leur commune de résidence.

(source : INSEE 2018)

Nombre d'enfants de 3 à 11 ans par commune



Focus – Les 3-11 ans dans chaque commune



Source: Insee 2018

Nombre de 3-5 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
107	147	51	120	79	89	1049

Nombre de 6-11 ans dans chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
305	367	138	309	154	250	2 582

Les enfants de 3 à 5 ans sont davantage représentés au sein de la population totale dans les communes de **Bérat**, **Lherm** et **Martres Tolosane**.

Pour les enfants de 6 à 11 ans, ce sont dans les communes de **Bérat**, **Cazères** et **Lherm** que cette tranche d'âge est la plus représentée.

Le taux d'activité des familles avec enfants de 3 à 11 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

La Communauté de communes présente un **plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 3 à 5 ans et de 6 à 11 ans** que le département.

Bérat présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 3 à 5 ans (Cazères le plus faible).

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 6 à 11 ans (le plus faible pourcentage est aussi pour Cazères).

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 3-5 ans en 2020	Taux d'activité des familles avec enfants 6-11 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	76,81%	81,08%
Haute-Garonne	74,29%	79,01%

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 3-5 ans en 2020	Taux d'activité des familles avec enfants 6-11 ans en 2020
Bérat	81,91%	80,97%
Cazères	63,31%	71%
Le Fousseret	80,00%	78,26%
Lherm	77,68%	89,95%
Rieumes	72,22%	83,52%

Jeunesse

Répartition des 12-17 ans

Quelques chiffres clés *(source INSEE 2018)*

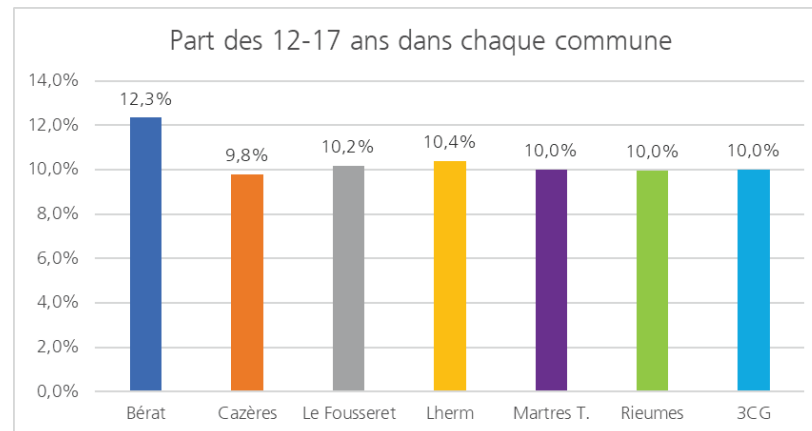
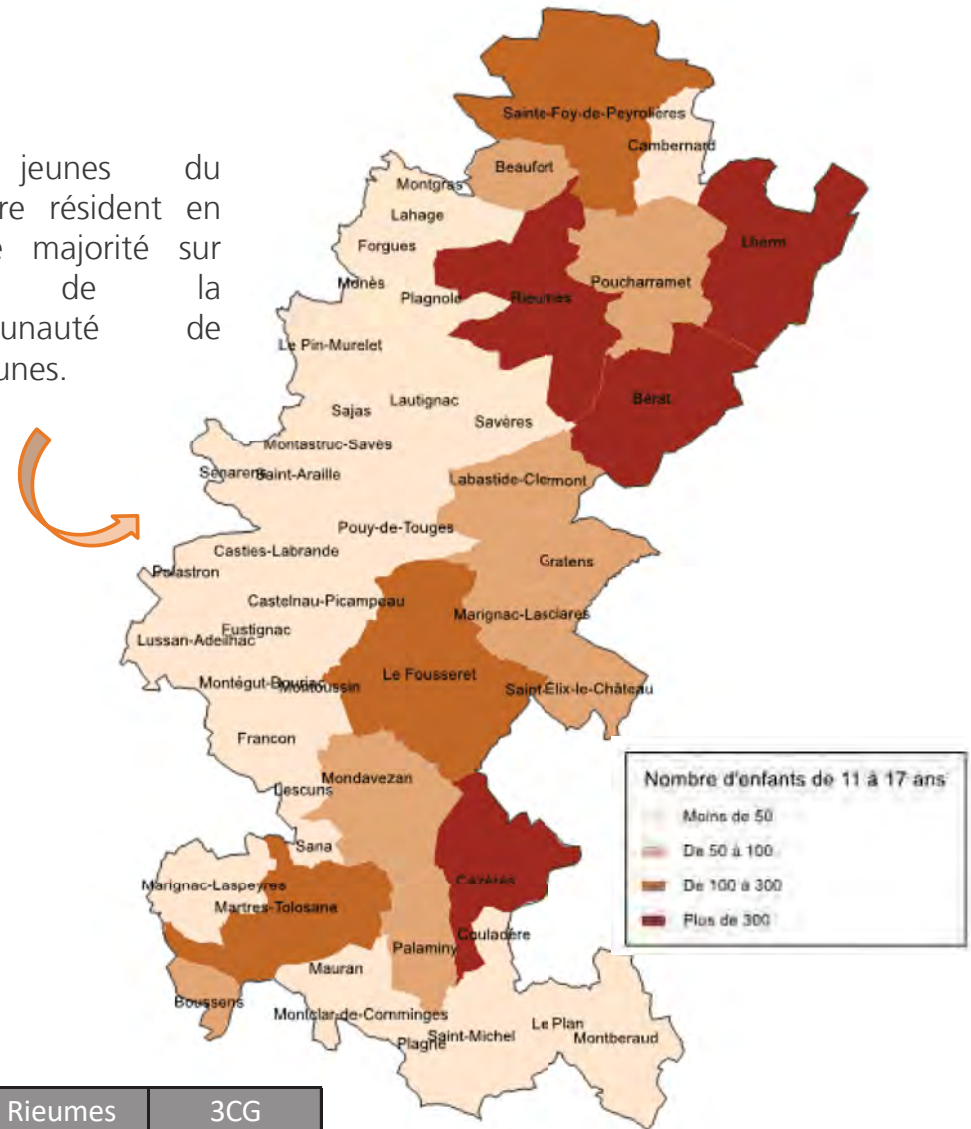
- Nombre d'enfants de 12 à 17 ans : **3 485**

*Les enfants de 12 à 17 ans allocataires CAF étant au nombre de 2 380 en 2018 et 2 398 en 2020, nous pouvons faire l'hypothèse qu'on compte **3 511 enfants entre 12 et 17 ans en 2020.***

- Le nombre de 12-17 ans a **augmenté de 9%** en 5 ans

Nombre d'enfants de 12 à 17 ans par commune

Les jeunes du territoire résident en grande majorité sur l'Est de la Communauté de communes.

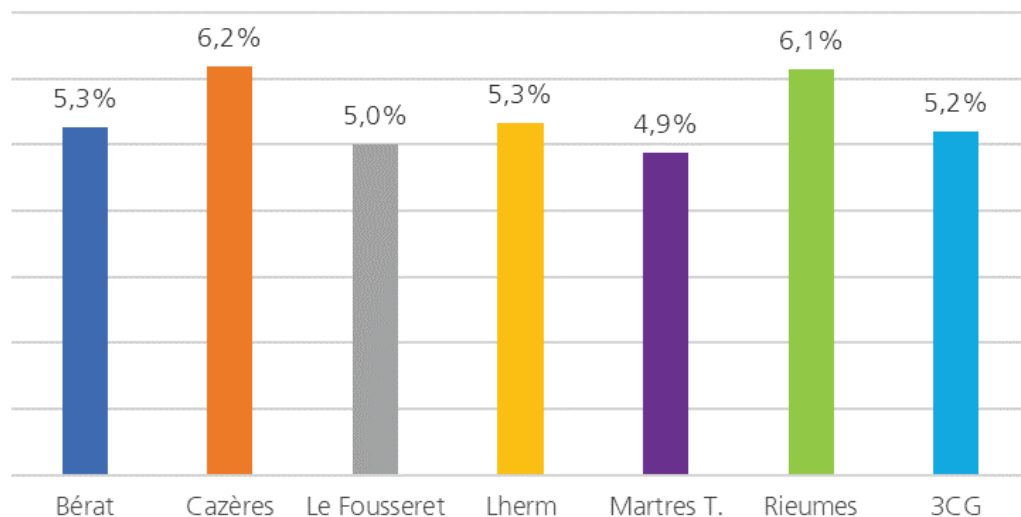


Nombre de 12-17 ans dans chaque commune

Commune	Nombre
Bérat	372
Cazères	474
Le Fousseret	193
Lherm	387
Martres T.	238
Rieumes	352
3CG	3 485

Répartition des 18-25 ans

Part des 18-25 ans dans chaque commune



Les jeunes de 18 à 25 ans sont plus représentés dans les communes de **Cazères** et **Rieumes** (6% de la population) que dans la Communauté de communes (5% de la population).

Au total, on compte 1 809 jeunes de **18 à 25 ans** dans la Communauté de Communes.

Nombre de 18-25 sur chaque commune

Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Martres T.	Rieumes	3CG
159	300	95	199	116	217	1 809

La scolarisation des jeunes

A l'échelle de la Communauté de Communes, **1,5% des 11 à 14 ans** et **2,9% des 15 à 17 ans** sont **déscolarisés**. Ces taux de déscolarisation sont plus faibles que dans le département de la Haute-Garonne, où 1,7% des 11 à 14 ans et 3,4% des 15 à 17 ans sont déscolarisés.

Concernant les 18-25 ans : leur **taux de scolarisation** est de **37%** (soit 673 jeunes scolarisés) (source : INSEE, 2018). Il est plus bas que celui de la Haute-Garonne, fortement impacté par les étudiants qui se concentrent au niveau de la métropole de Toulouse.

Globalement, Cazères et Martres Tolosane présentent les **taux de scolarisation les plus faibles**, en particulier pour les 18-25 ans.

Territoire	Part des 11 à 14 ans scolarisés	Part des 15 à 17 ans scolarisés	Part des 18 à 25 ans scolarisés
CC Cœur de Garonne	98,5%	97,1%	37,2%
Haute-Garonne	98,3%	96,6%	64,1%

Focus communes	Part des 11 à 14 ans scolarisés	Part des 15 à 17 ans scolarisés	Part des 18 à 25 ans scolarisés
Bérat	99,6%	97,2%	38,9%
Cazères	96,2%	94,5%	29,2%
Le Fousseret	99,2%	98,7%	40,0%
Lherm	99,1%	97,7%	48,7%
Martres T.	99,3%	96,8%	30,2%
Rieumes	99,0%	99,3%	38,9%

Le taux d'activité des familles avec enfants de 12 à 17 ans

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

La Communauté de communes présente un **plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 12 à 17 ans** que le département.

Territoire	Taux d'activité des familles avec enfants 12-17 ans en 2020
CC Cœur de Garonne	81,83%
Haute-Garonne	79,58%

Lherm présente le plus fort taux d'activité des familles avec des enfants de 12 à 17 ans (Cazères le plus faible).

Focus communes	Taux d'activité des familles avec enfants 12-17 ans en 2020
Bérat	84,71%
Cazères	74,06%
Le Fousseret	83,47%
Lherm	85,65%
Rieumes	89,35%

Focus sur La Mission Locale

Public accompagné : 16-25 ans

Périmètre d'intervention : l'antenne Sud Garonne de la Mission Locale est située à Carbonne depuis début 2020. Elle **couvre le territoire de la 3CG** ainsi que celui de 2 autres intercommunalités. Des **permanences** sont assurées au sein de la 3CG

Exemples des dispositifs d'accompagnement :

- **Remojeunes** : repérage des publics invisibles en allant directement à la rencontre des jeunes

Depuis 2022, la Mission Locale a entamé un **rapprochement entre l'emploi et l'accès aux droits** et intensifié le travail avec la Communauté de Communes

Les enjeux du territoire :

- **La mobilité** : un tiers des accompagnements proposés peuvent se réaliser en distanciel, pour les jeunes ayant des difficultés à se déplacer
- **La problématique de la santé mentale**, qui s'est accentuée chez les jeunes
- **Une difficulté à mobiliser les jeunes** et à les accompagner régulièrement (beaucoup d'abandon)

Quelques chiffres clés (2021) sur le territoire de Cœur de Garonne :

- **152** premiers accueils
- **395** jeunes accompagnés, dont **75%** ont eu au moins une proposition d'accès à l'emploi

Profil des jeunes accueillis pour la première fois :

- **59%** ont entre 18 et 21 ans
- **86%** habitent chez leurs parents
- **47%** n'ont pas le permis
- **10%** habitent en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR)
- **47%** sont sans diplôme, **35%** ont un niveau Bac ou Bac Pro

Sur le canton de Cazères, on compte

1 153 NEETS*, soit **23%** des 16-29 ans : cette part est **supérieure** à celles du département (17,5%) et de la France métropolitaine (20%)

Lexique :

ET (Neither in Employment nor in Education or Training) : désigne tous les jeunes qui ne sont ni en emploi, ni en scolarité, ni en formation

Source : rapport d'activités de la Mission Locale 2021, DIRECCTE Occitanie

Synthèse



- ★ Le nombre de naissances, qui était en baisse depuis une dizaine d'années, repart à la hausse à partir de 2018
- ★ Un **taux de couverture global** du jeune enfant de 49 places pour 100 enfants de moins de 3 ans, soit moins qu'à l'échelle départementale (62) et nationale (60).
- ★ Le **taux d'activité des familles avec enfant(s)** est important sur le territoire : il est ainsi de **76,8%** pour les familles avec enfant(s) de 3 à 5 ans (699 familles) et de **81,08%** pour les familles avec enfant(s) de 6 à 11 ans (1 548 familles)
→ Cela impacte donc nécessairement les **besoins en termes de modes de garde**.
- ★ Concernant le **profil des familles**, ce sont chez les 12-17 ans que l'on retrouve le plus de monoparents : 23% de cette tranche d'âge, soit **557 jeunes**

Seniors

Le vieillissement de la population

En 2018, la Communauté de communes compte **9 093 habitants** de plus de 60 ans, dont 7 645 retraités.

Les habitants de plus de 75 ans sont au nombre de **3 390**. Ils étaient au nombre de 3 356 en 2015.

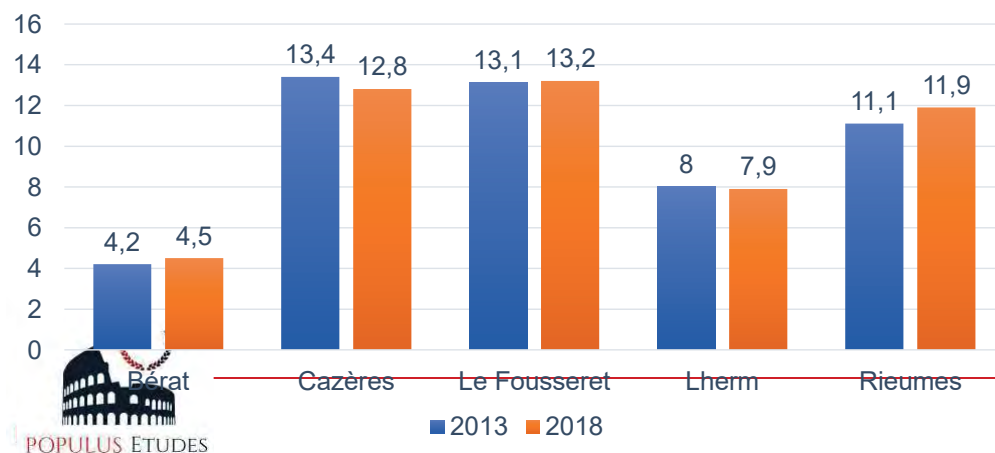
La 3CG connaît un **vieillissement de sa population** depuis 2013, similaire à celui de la Haute-Garonne et supérieur à celui de la France.

Ce phénomène induit des enjeux autour de l'adaptation des **logements** aux personnes âgées, et autour de **l'accessibilité des services** pour les personnes à mobilité réduite.

Indice de vieillissement : 0,79 (pour 100 personnes de moins de 20 ans, on compte 79 personnes de 65 ans et plus).
(Source Observatoire des territoires 2018).

	CC Cœur de Garonne	Haute-Garonne	France métropolitaine
0 à 14 ans	-4%	6%	-1%
15 à 29 ans	7%	5%	-1%
30 à 44 ans	-9%	3%	-3%
45 à 59 ans	10%	7%	2%
60 à 74 ans	16%	15%	13%
75 ans ou +	4%	6%	4%
Total	3%	6%	2%

Evolution de la part des plus de 75 ans dans la population communale



La part des plus de 75 ans dans la population communale est plus importante à Le Fousseret et Cazères (13% pour les deux). A Le Fousseret, ce constat peut en partie s'expliquer par la présence d'un EHPAD sur la commune.

En revanche, les plus de 75 ans sont moins représentés à Bérat (4,5%) et Lherm (8%)

26% de la population a plus de 60 ans

Part des personnes de 60 ans ou plus par commune

La Communauté de communes compte **9 093** personnes de + 60 ans en 2018. Les 60 ans et plus représentent **26%** de la population intercommunale en 2018. Ce taux était de **25% en 2015**

Par commune :

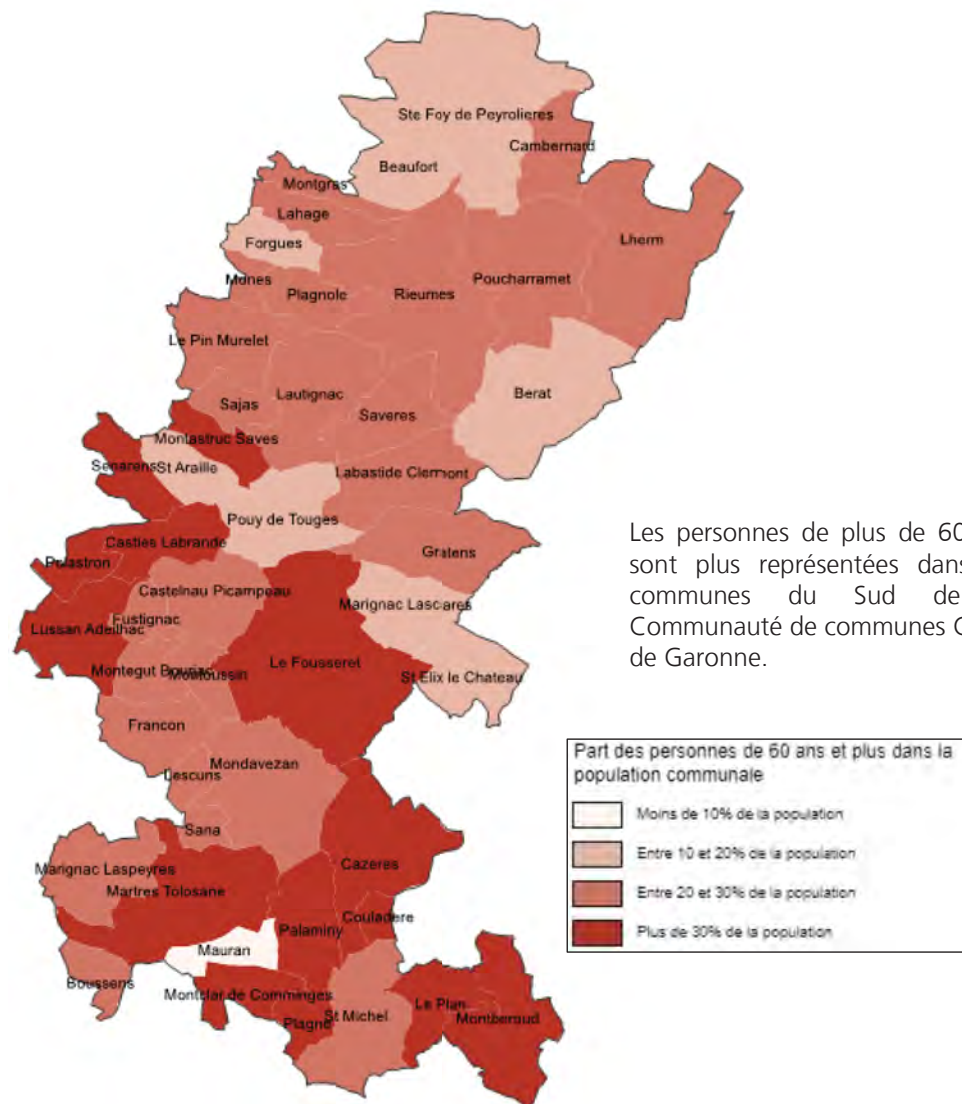
- 5 communes concentrent entre 30% et 32% de personnes âgées de 65 ans et plus : Montclar-de-Comminges, Montberaud, Lussan-Adeilhac, Couladère, Montastruc-Savès ;

En Haute-Garonne :

- Les personnes de 60 ans et plus représentent **21,42%** de la population départementale, soient 291 896 personnes.

En Occitanie :

- Les personnes de 60 ans et plus représentent **28,47%** de la population départementale, soient 1 664 161 personnes.



12,5% des plus de 60 ans bénéficient de l'APA

Quelques chiffres :

- **3,60%** des 60 ans et plus touchent le minimum vieillesse
- **17,97%** des 60 ans et plus bénéficient d'une pension de réversion de l'inter régime
- **8 572** personnes de 60 ans et plus résident à **domicile**, soit **94%** de cette tranche d'âge
- **26,96%** de la population des 65 ans et plus vit seule
- **1 136** personnes dans la 3CG (80 ans et plus) sont en situation de fragilité sociale, soit **51%** des 80 ans et plus

Source : Observatoire des fragilités ; INSEE

Focus sur l'APA :

Nombre de bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie en 2021 : **1 137** (+3,2% depuis 2017)

Parmi ces bénéficiaires, on compte **817** personnes percevant l'APA à domicile :

- 67%, soit 548 personnes ont un GIR de niveau 4
- 7 ont un GIR 1, 113 un GIR 2 et 149 un GIR 3
- Une très large majorité, soit **726**, font appel à un service d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD)

On compte **320** bénéficiaires de l'APA en établissement.

Source : Département de la Haute Garonne, 2021

Lexique :

Minimum vieillesse (ou ASPA) : prestation attribuée aux personnes qui n'ont pas ou ont peu cotisé à un système d'assurance sociale et qui ne bénéficient pas de la retraite de base. Il est de 917 €/mois pour une personne seule

Pension de réversion : versement d'une partie de la retraite du conjoint décédé

Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) : prestation permettant de financer les dépenses d'aide auxquelles font face les personnes de 60 ans ou plus en perte d'autonomie, qu'elles résident à domicile ou en établissement. Le montant de l'APA à domicile peut aller jusqu'à 1 808 € par mois (GIR 1).

Fragilité sociale : la fragilité sociale est calculée à partir de l'âge, l'isolement (bénéfice ou non d'une pension de réversion) et les ressources modestes (exonération ou non de la CSG) de la population concernée

GIR : le niveau de dépendance des personnes âgées est classé en 6 groupes de GIR. Ces GIR vont de 1 à 6, du moins au plus autonome. À chaque GIR correspond un niveau d'aides nécessaire pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

La capacité d'accueil des structures pour personnes âgées

En 2018, les personnes de plus de 75 ans représentent **10%** de la population intercommunale.

Cette part de la population a connu une **augmentation de 4%** entre 2013 et 2018.

Taux d'équipement en places (pour 1000 personnes de 75 ans ou plus) : **154 ‰** (126‰ au niveau du Département au 31 décembre 2019)

Nombre de places en EHPAD : **471**

Nombre de places en résidences autonomie : **50**

(Source : FINESS, 2019)

Le territoire de la 3CG apparaît supérieur à la moyenne observée sur le département en matière de taux d'équipement. Cependant, au regard de l'évolution importante de la population de plus de 60 ans sur les dernières années, une réflexion apparaît nécessaire concernant le niveau de service.

Par ailleurs, ces données n'intègrent pas les services d'aides et d'accompagnement à domicile qui peuvent également répondre à une partie de la demande, pour les personnes maintenues à leur domicile.

Handicap

Une proportion plus importante d'allocataires AAH dans la 3CG que dans le département

En 2020, on compte **1 185 personnes titulaires d'une allocation au titre de leur handicap**, au sein de la Communauté de communes Cœur de Garonne, dont **748 adultes (20-65 ans)** bénéficiaires de l'AAH et **437 enfants et adolescents (moins de 19 ans)**, bénéficiaires de AEEH (sources : Cafdata).

On a en 2020 38 personnes handicapées pour 1 000 personnes de moins de 75 ans (25‰ dans la Haute-Garonne). Le tableau ci-dessous détaille ce taux par type de public (adulte ou enfants)

Personnes titulaires d'une allocation au titre de leur handicap en 2020	CC Cœur de Garonne	Haute-Garonne
Adultes recevant l'AAH	748	27 789
Nombre total d'allocataires recevant l'AAH pour 1000 habitants	22‰	20‰
Enfants et adolescents recevant l'AEEH	437	14 383
Nombre total d'allocataires recevant l'AEEH pour 1000 habitants	13‰	10‰

La présence d'enfants et adolescents en situation de handicap est donc **plus importante** dans la Communauté de communes que dans le département.

+45% de familles bénéficiant de l'AEEH en trois ans

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de ces publics bénéficiaires : globalement, sur la période 2017-2020, on observe une **légère hausse des bénéficiaires adultes de l'AAH** et une **hausse plus importante des enfants** couvert par l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé.

Cette augmentation peut être en partie expliquée par un meilleur dépistage des troubles DYS chez l'enfant, ainsi qu'une plus grande mobilisation du secteur associatif concernant les troubles du spectre autistiques.

	2017	2018	2019	2020	Evolution 2017-2020
Familles bénéficiaires de l'AEEH	271	312	358	393	45,0%
Familles bénéficiaires de l'AAH	738	778	742	748	1,4%

Le territoire compte **3 structures d'accueil et d'hébergement pour les adultes handicapés**. Ils sont tous situés à Rieumes : le foyer d'hébergement Robert Burou (56 places), le foyer d'hébergement Les Pins (58 places), le foyer de vie Saint-Médard Site Rieumes (44 places uniquement pour des femmes)

On compte aussi un **ESAT** sur le territoire : l'ESAT « les Pins », situé à Rieumes et géré par l'association les jeunes handicapés. Il a pour but de **favoriser l'insertion sociale et professionnelle des adultes en situation de handicap** et peut accompagner jusqu'à **78 personnes**.

Les **écoles élémentaires de Bérat, Martres Tolosane et Rieumes** comptent des **classes ULIS**, ce qui représente un total de **38 enfants scolarisés** dans ces unités pour la rentrée scolaire 2021/2022. On compte également un ITEP itinérant, qui intervient sur la commune de Cazères.

En revanche, **on ne compte aucune structure spécialisée pour l'accueil et le soin des enfants handicapés**. Le Centre médico-psychologique le plus proche est situé à Carbonne.

Focus sur les moins de 25 ans en situation de handicap

Au 31/12/2021, **753** jeunes et enfants de moins de 25 ans perçoivent une allocation au titre de leur handicap dans la Communauté de Communes. Parmi eux, on compte une **majorité de 6-11 ans** (278 enfants), tandis qu'au niveau du département, ce sont les 12-17 ans qui sont le plus représentés. Dans la 3CG :

- **13%** de ces publics ont été orientés vers un IME ou un dispositif ITEP (majoritairement pour les 12-17 ans). *Au global, ce chiffre est de **15%** au niveau du département.*
- **56%** bénéficient d'un accompagnement humain dans leur parcours scolaire) : ce pourcentage est élevé pour les 6-11 ans (81% d'entre eux reçoivent une aide), mais diminuent sensiblement pour les 12-17 ans (58%). *Au global, ce chiffre est de **52%** au niveau du département.*
- **16%** ont été orientés en ULIS : en moyenne 20% des 6-17 ans. *Au global, ce chiffre est de **17%** au niveau du département.*
- **44%** ont été orientés en enseignement ordinaire avec aménagements spécifiques : il s'agit de 70% des 12-17 ans. *Au global, ce chiffre est de **36%** au niveau du département.*

	3-5 ans	6-11 ans	12-17 ans	18-25 ans	TOTAL
Bénéficiaires d'une allocation au titre d'un handicap - Département	1 346	8 275	8 404	6 097	24 122
Répartition des tranches d'âge	6%	34%	35%	25%	100%
Bénéficiaires d'une allocation au titre d'un handicap - Cœur de Garonne CC	30	278	273	172	753
Répartition des tranches d'âge	4%	37%	36%	23%	100%
Nombre d'orientations vers un IME ou un dispositif ITEP	1	26	47	21	95
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>3%</i>	<i>9%</i>	<i>17%</i>	<i>12%</i>	<i>13%</i>
Nombre d'attribution d'une aide humaine pour les élèves	21	226	159	17	423
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>70%</i>	<i>81%</i>	<i>58%</i>	<i>10%</i>	<i>56%</i>
Nombre d'orientations en ULIS	0	61	54	9	124
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>0%</i>	<i>22%</i>	<i>20%</i>	<i>5%</i>	<i>16%</i>
Nombre d'orientations en enseignement ordinaire et mise à disposition de matériel pédagogique	2	112	192	25	331
<i>Part sur le total de bénéficiaires</i>	<i>7%</i>	<i>40%</i>	<i>70%</i>	<i>15%</i>	<i>44%</i>

Synthèse – Seniors et handicap



- ★ **26%** de la population intercommunale a plus de 60 ans, soit **9 093 personnes** : ces publics sont davantage présents dans le **Sud** du territoire.
- ★ Parmi les seniors, **94%** résident à leur domicile et **12,5%** sont bénéficiaires de l'APA
- ★ Un taux d'équipement en **structures d'hébergement pour personnes âgées** important : **154 places** pour 1 000 personnes de 75 ans ou plus.
- ★ Une forte proportion d'habitants **bénéficiaires de l'AAH** (748 adultes en 2020) et de l'AEEH (393 enfants). Les enfants bénéficiaires de l'AEEH ont d'ailleurs fortement augmenté sur le territoire : **+45%** entre 2017 et 2020.
- ★ Des **structures** pour accompagner les personnes en situation de handicap sur le territoire : établissements d'hébergement, ESAT et aussi classes ULIS pour les plus jeunes

Emploi

Une répartition des CSP relativement stable entre 2013 et 2018

Les CSP les plus représentées sont les **employés (29%)**, et les **professions intermédiaires (26%)**. Les **ouvriers** représentent **22%** des emplois, les **cadres 13%**, les **artisans, commerçants, chefs entreprise 8%** et les **agriculteurs exploitants 2%**.

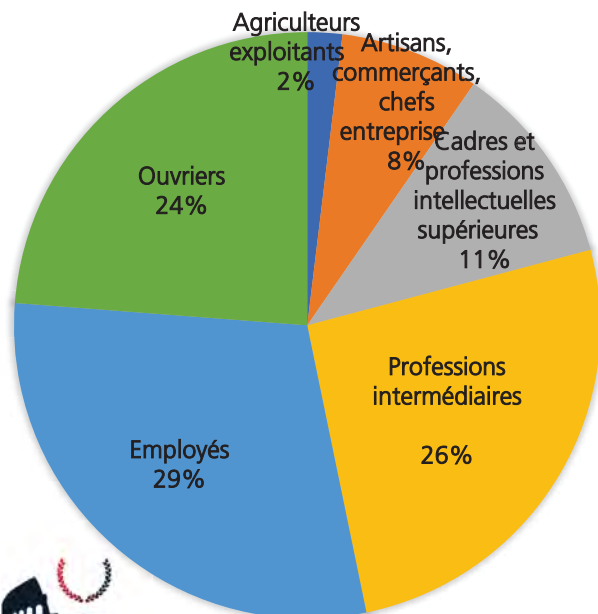
La répartition par CSP reste presque similaire entre 2013 et 2018, avec cependant une diminution de la part des **ouvriers (- 2 points)** au profit des autres catégories.

La présence de cadres (**13%**) est inférieure à celle du département (24,8%) et à celle de la France métropolitaine (18,5%).

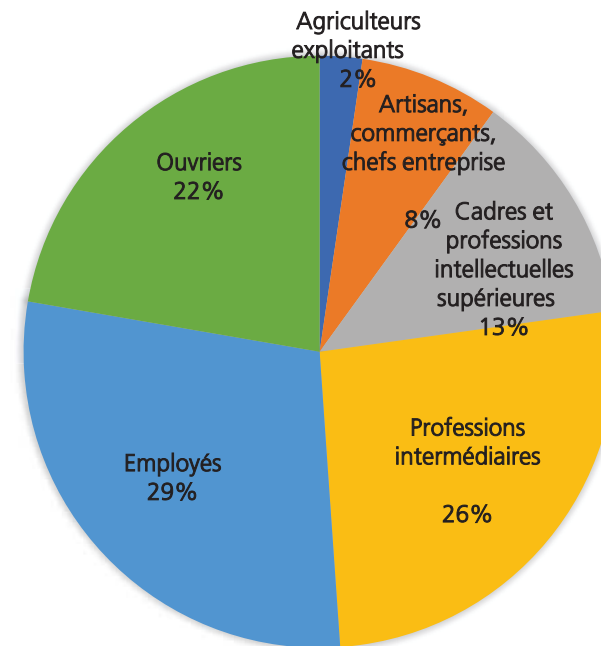
La présence d'employés est **supérieure à celle dans le département** (25,1%) et à celle dans la France métropolitaine (27,4%). Le taux d'ouvriers est supérieur à celui du le département (15,1%) et à celui de la France métropolitaine (19,8%).

Quant au taux d'actifs « Professions intermédiaires », il est **inférieur à celui du département** (27,2%) et similaire à celui de la France métropolitaine (26%).

Répartition des actifs par CSP en 2013



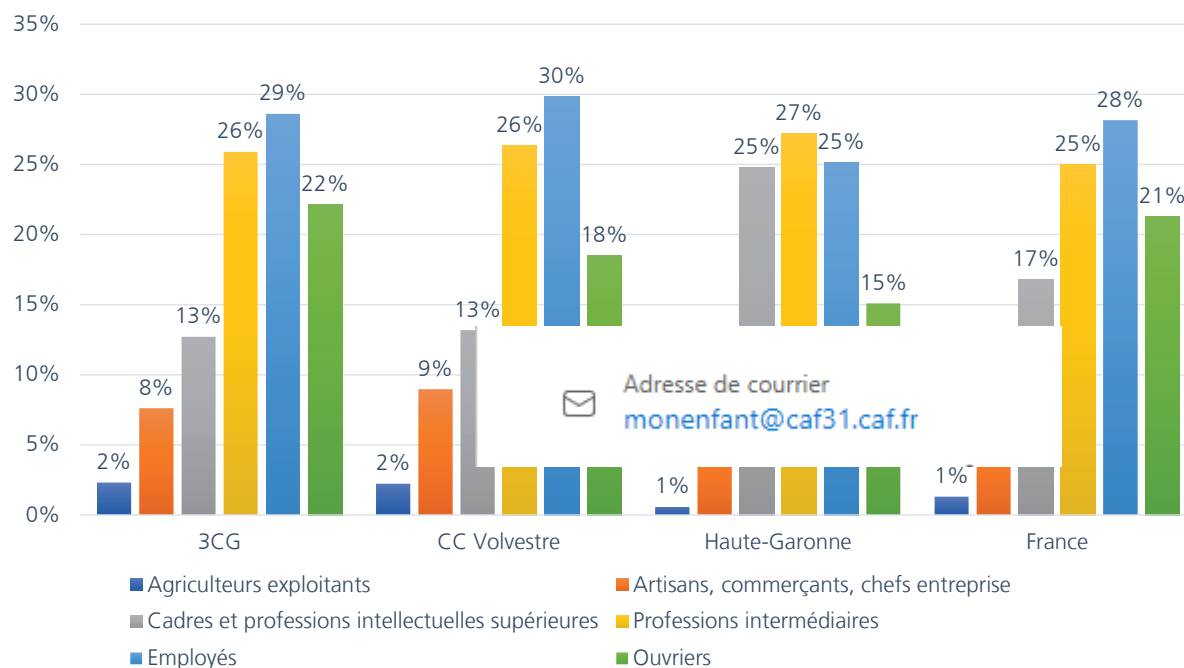
Répartition des actifs par CSP en 2018



Source: Insee 2018

Une répartition relativement similaire des CSP avec la CC du Volvestre et le territoire national

Répartition des actifs par CSP en 2018

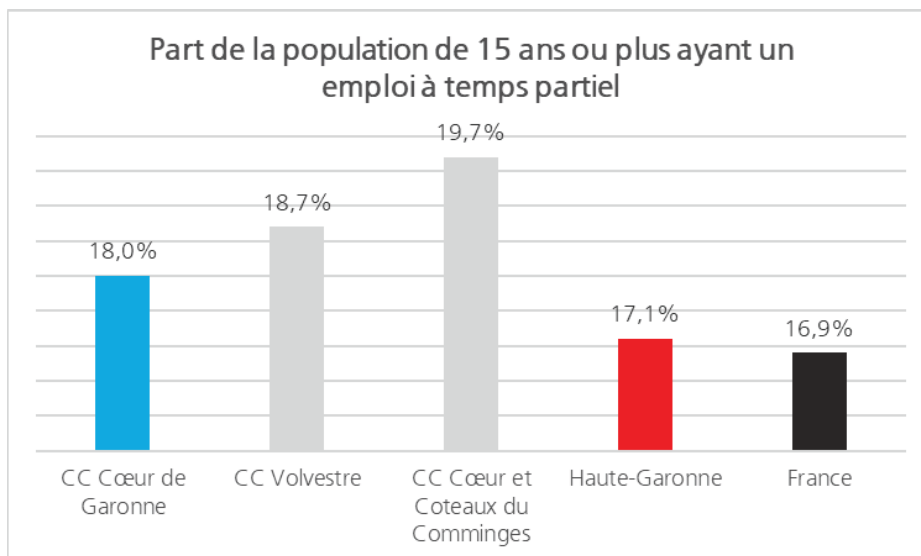


Les **employés** sont la CSP la plus représentée parmi les actifs des collectivités étudiées, à l'exception de la Haute-Garonne qui compte une plus forte proportion de professions intermédiaires.

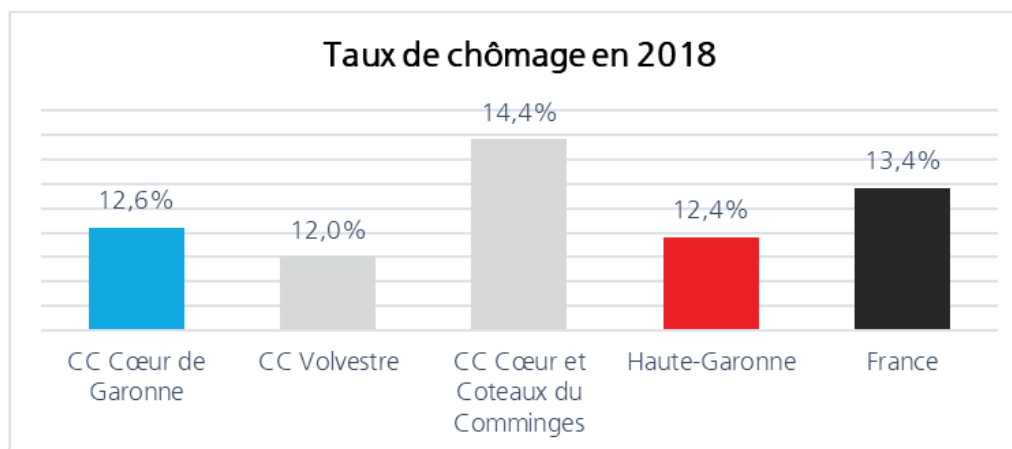
En revanche, la proportion de **cadres** (13%) est **nettement inférieure** dans la 3CG, comparé à l'échelon départemental (25%) et national (17%)

Source: Insee 2018

12,6% de taux de chômage



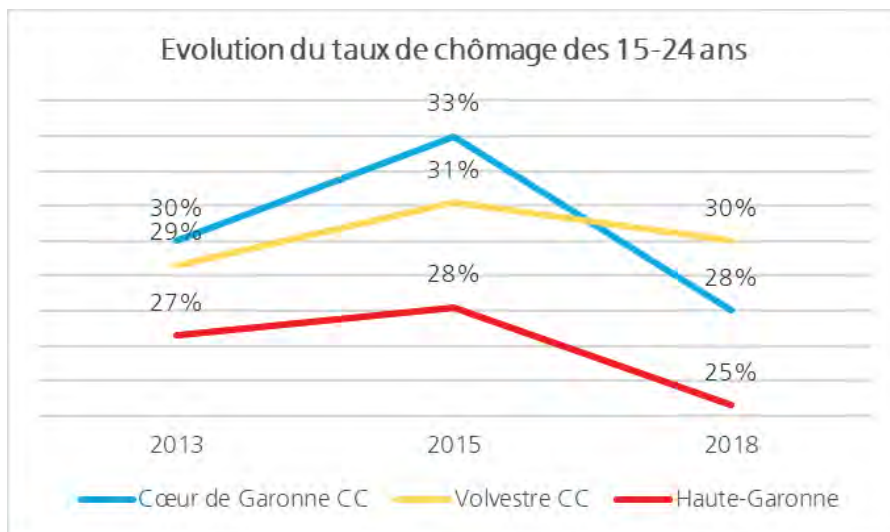
18% des actifs de plus de 15 ans de la 3CG ont un emploi à temps partiel. Ce taux est supérieur aux données départementales et nationales, mais inférieur à celles des EPCI voisins.



La Communauté de communes Cœur de Garonne présente un taux de chômage supérieur à ceux de la CC du Volvestre et de la Haute-Garonne.

Des taux de chômage relativement élevés pour l'ensemble des tranches d'âge

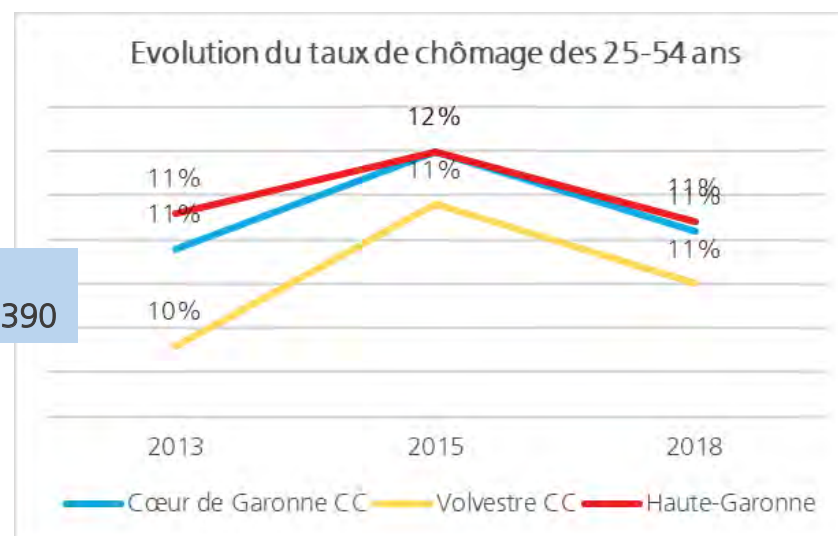
Evolution du taux de chômage des 15-24 ans



Le taux de chômage des 15-24 ans de la 3CG a toujours été plus important que le niveau départemental, bien qu'en 2018, il soit revenu à un taux inférieur à 2013, soit **28%**.

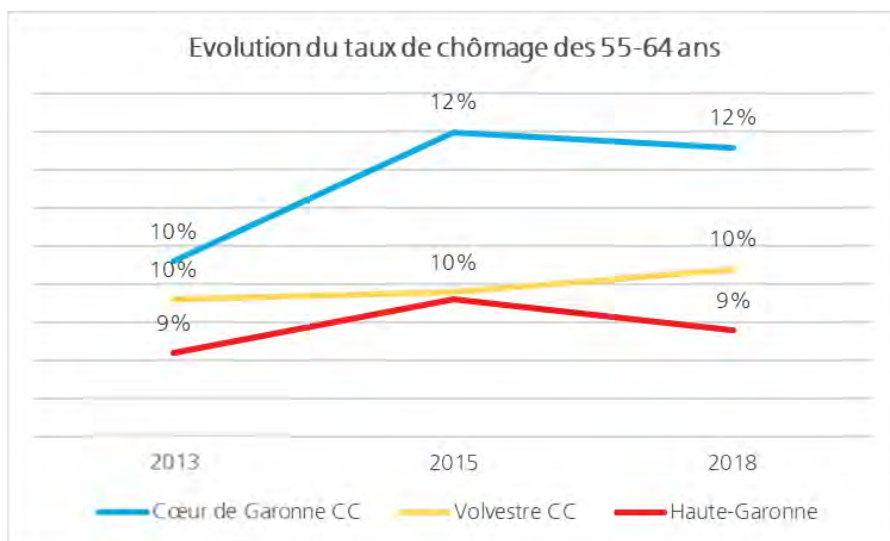
Nombre de chômeurs
15-24 ans dans la 3CG en 2018 : **376**

Evolution du taux de chômage des 25-54 ans



Nombre de chômeurs
25-54 ans dans la 3CG en 2018 : **1 390**

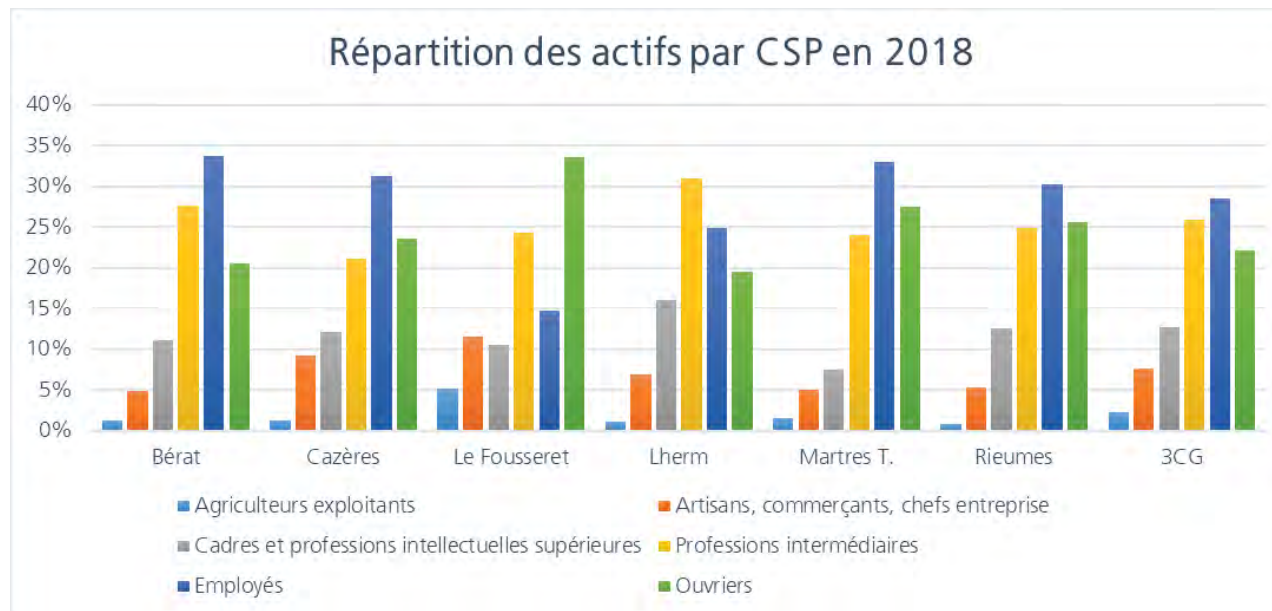
Evolution du taux de chômage des 55-64 ans



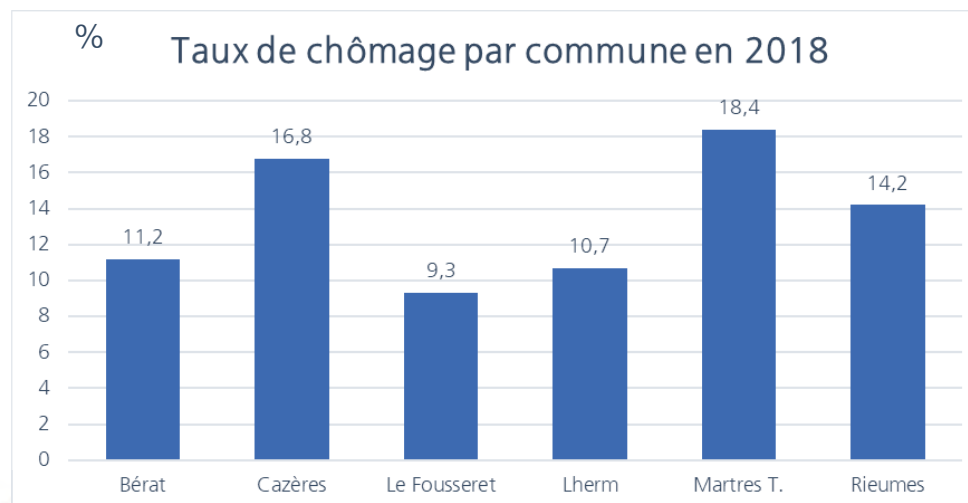
Au regard des autres échelons, le **taux de chômage des 55-64 ans** est élevé dans la 3CG et stagne autour de **12%** depuis 2015.

Nombre de chômeurs
55-64 ans dans la 3CG en 2018 : **301**

Focus – Des répartitions variables en fonction des communes



Les **employés** sont la CSP la plus représentée parmi les actifs des communes étudiées, notamment à Bérat, Cazères, Rieumes et Martres Tolosane.



En 2018, **Martres Tolosane** et **Cazères** présentent les plus forts taux de chômage parmi les six communes étudiées.

Source: Insee 2018

Plus de la moitié des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an

A la fin de l'année 2021, on compte **2 718 inscrits** à Pôle Emploi (catégories A, B et C) dans la 3CG.

	Nombre de demandeurs d'emploi (cat. A, B, C)	Evolution par rapport à 2020
Cœur de Garonne CC	2 718	-4,60%
Volvestre CC Occitanie	2 514	-2,60%
Haute Garonne	130 860	-6,80%

-5,90%

	dont nombre de jeunes (moins de 25 ans)	%	Evol. 1 an	dont nombre de seniors (+ de 50 ans)	%	Evol. 1 an	dont DELD	%	Evol. 1 an	dont DELTD	%	Evol. 1 an
Cœur de Garonne CC	318	11,7%	-12,4%	890	32,7%	3,5%	1 418	52,2%	-5,9%	884	32,5%	2,6%
Volvestre Occitanie	304	12,1%	-5,6%	764	30,4%	0,3%	1 311	52,1%	-7,7%	837	33,3%	-1,3%
Haute Garonne	15 550	11,9%	-13,0%	31 380	24,0%	-0,3%	25 840	19,7%	-11,1%	37 020	28,3%	3,5%

Source: Pôle Emploi 2021

Les moins de 25 ans représentent **11,7%** de ces demandeurs d'emploi (légèrement moins comparé aux autres échelons) et les plus de 50 ans représentent **32,7%**, ce qui est supérieur à la CC du Volvestre et largement supérieur au département. Les **demandeurs d'emploi de la 3CG sont de longue durée** : **52,2%** sont inscrits depuis plus d'un an, et **32,5%** depuis plus de 2 ans, ce qui est nettement supérieur par rapport aux données départementales.

Lexique

Catégorie A : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et sans emploi

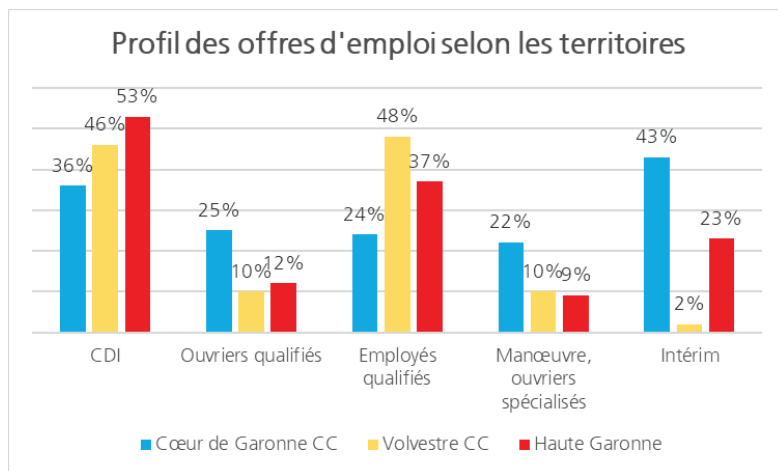
Catégorie B : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et ayant exercé une activité réduite courte (≤ 78h) au cours du mois)

Catégorie C : demandeurs d'emploi en recherche active, disponibles et ayant exercé une activité réduite longue (> 78h) au cours du mois)

DELD : Demandeurs d'Emploi de Longue Durée (inscrits depuis plus d'un an)

DELTD : Demandeurs d'Emploi de Très Longue Durée (inscrits depuis plus de 2 ans)

Cœur de Garonne : un bassin d'emploi particulier



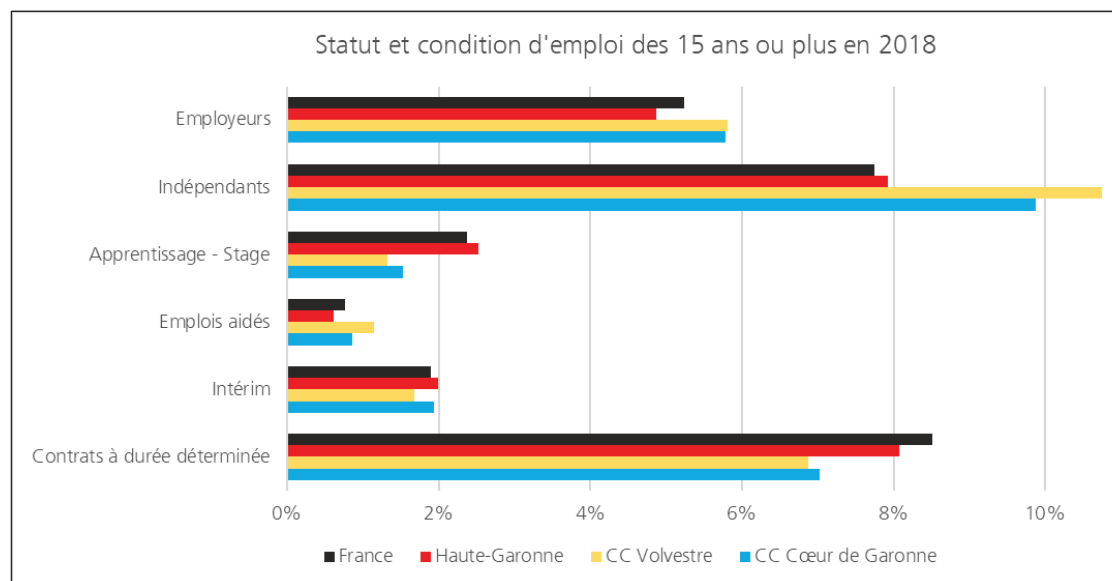
Source : Pôle Emploi 2021

Les offres collectées par Pôle Emploi sur le territoire de Cœur de Garonne se distinguent par :

- Leur **durabilité** (36% de propositions de CDI, soit au moins 10 points de moins que les autres échelons)
- Les **catégories** de postes : la répartition est **relativement équivalente** entre les ouvriers qualifiés, les employés qualifiés et les ouvriers spécialisés, tandis que les offres d'emploi pour des employés qualifiés sont plus nombreuses dans la CC du Volvestre et à l'échelle départementale
- Le **type de services** : une surreprésentation de l'intérim (43%)

Outre les **titulaires de la fonction publique et les CDI** (72,9% dans la 3CG, contre 72,3% pour la CC du Volvestre), le territoire de Cœur de Garonne se distingue par :

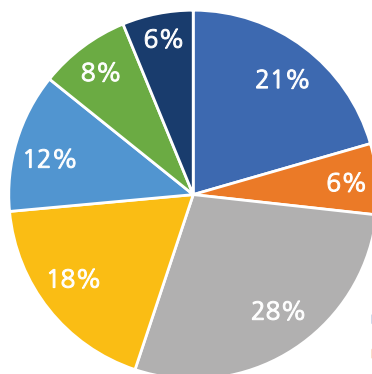
- Une **proportion de non-salariés** (employeurs et indépendants) **supérieure** au niveau départemental et national
- Un **nombre de CDD** inférieur à l'échelon départemental et national



Source : INSEE, 2018

Le niveau de diplômes de la population non scolarisée de 15 ans et plus

Part des titulaires de diplômes de la population de la 3CG non scolarisée de 15 ans ou plus en 2018

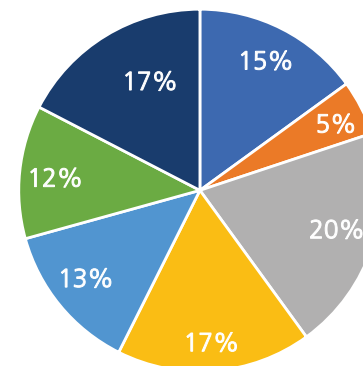


- Aucun diplôme ou certificat d'études primaires
- BEPC, brevet des collèges, DNB
- CAP, BEP ou équivalent
- Baccalauréat, brevet professionnel ou équivalent
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 2
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 3 ou bac + 4
- Diplôme de l'enseignement supérieur de niveau bac + 5 ou plus

Dans la 3CG, on compte une forte proportion de titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent (28%).
26% sont diplômés de l'enseignement supérieur.

21% de cette population ne sont pas diplômés.

Part des titulaires de diplômes de la population de la Haute-Garonne non scolarisée de 15 ans ou plus en 2018



Au niveau du département, 20% de la population non scolarisée de 15 ans et plus sont titulaires d'un CAP, BEP ou équivalent
42% sont diplômés de l'enseignement supérieur (part nettement supérieure à la 3CG).

15% de cette population ne sont pas diplômés.

Focus – les taux d'activité par tranches d'âge et par commune

Le **taux d'activité** est le rapport entre le nombre d'actifs (personnes en emploi et chômeurs) et l'ensemble de la population correspondante.

Taux d'activité par tranches d'âge en 2018

	Bérat	Cazères	Le Fousseret	Lherm	Rieumes	3CG
15-24 ans	38,7%	44,5%	46,5%	37,0%	40,8%	40,9%
25-54 ans	95,3%	87,9%	95,1%	95,1%	92,9%	92,7%
55-64 ans	59,1%	56,7%	51,3%	60,5%	57,1%	57,8%
Ensemble	80,7%	73,5%	78,4%	79,7%	76,7%	77,6%

- **Le Fousseret** présente le plus fort taux d'activité des jeunes de 15 à 24 ans (Lherm le plus faible).
Précision pour l'analyse : le taux d'activité des 15-24 ans ne comprend pas les étudiants. Ainsi, un taux d'activité important pour les 15-24 ans signifie que davantage de jeunes travaillent, mais que, nécessairement, les étudiants sont en proportion moins importante.
- **Lherm** présente le plus fort taux d'activité des personnes de 55 à 64 ans.
- **Bérat** présente le plus fort taux d'activité des 25-54 ans et le plus fort taux d'activité total.

Le taux d'emploi intercommunal est de 67,7%

- ❖ On compte **16 415 actifs** sur le territoire (un actif est une personne qui travaille ou qui est en recherche d'emploi).
- ❖ **Taux d'emploi : 67,7%** soit le rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes. Il est plus important que le taux départemental (65,9%).
- ❖ La population active **a augmenté de 4,5%** entre 2013 et 2018.

Le taux d'emploi des jeunes de 15 à 24 ans est de **29,5%**, il est légèrement supérieur à celui du département (27,8%) et à légèrement inférieur à celui de la France métropolitaine (29,7%).

Le taux d'emploi des 25-54 ans (**82,4%**) est supérieur au taux départemental (81,4%) et au taux national (80,2%).

Enfin le taux d'emploi des 55-64 ans (**51%**) est nettement inférieur au taux départemental (57,9%), mais supérieur au taux national (50,7%).

Taux d'emploi par tranches d'âge

Source: Insee 2018

	CC Cœur de Garonne	CC du Volvestre	CC Cœur et Coteaux du Comminges
15-24 ans	29,5%	27,8%	29,9%
25-54 ans	82,4%	83,2%	76,9%
55-64 ans	51%	52,5%	49,5%
Ensemble	67,7%	68,3%	62,1%

Le **taux d'emploi** correspond au rapport entre le nombre de personnes en emploi et le nombre total de personnes.

Focus – un taux d’emploi des jeunes similaire au niveau intercommunal (sauf pour Le Fousseret)

La Communauté de communes présente un **plus fort taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans que le département** : en effet, le niveau départemental est impacté par la proportion importante d’étudiants concentrés au niveau de la Métropole Toulousaine.

Le Fousseret présente le plus fort taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans (Bérat le plus faible).

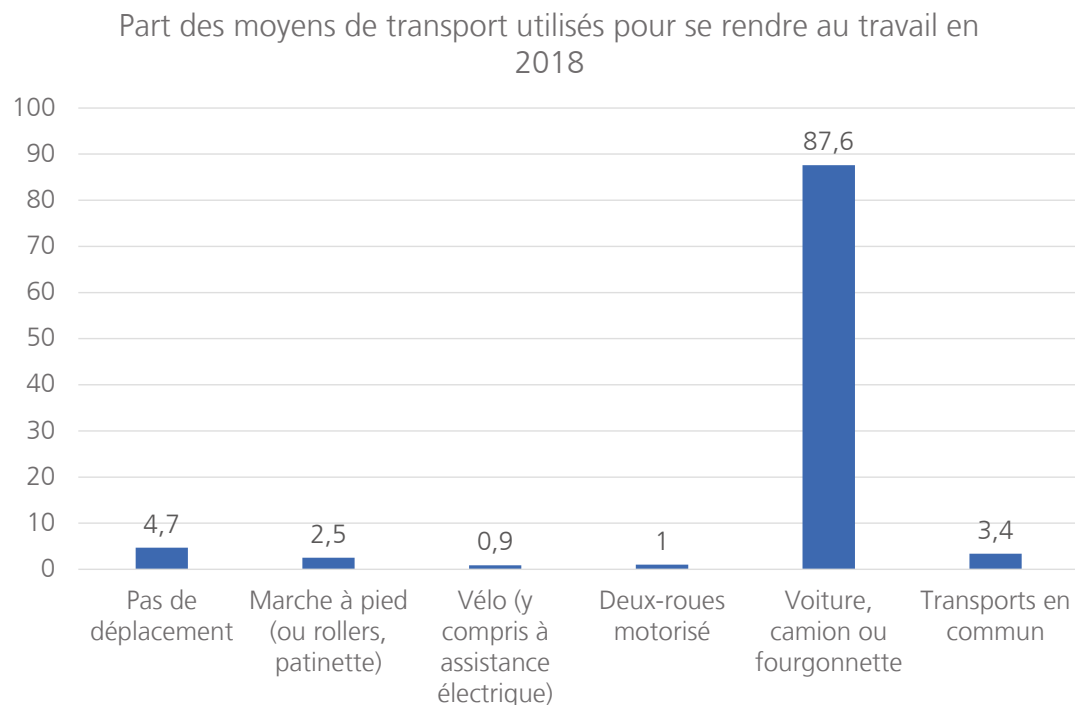
Territoire	Taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2018
CC Cœur de Garonne	29,5%
Haute-Garonne	27,8%

Focus communes	Taux d’emploi des jeunes de 15 à 24 ans en 2018
Bérat	26,5%
Cazères	31,2%
Le Fousseret	40,6%
Lherm	29,7%
Martres Tolosane	28,4%
Rieumes	27,8%

La voiture est le moyen de transport principal des habitants de la Communauté de communes pour se rendre au travail

La **voiture individuelle**, le camion ou la fourgonnette est le moyen de transports le plus utilisé (**87,6%**) par les actifs pour se rendre au travail.

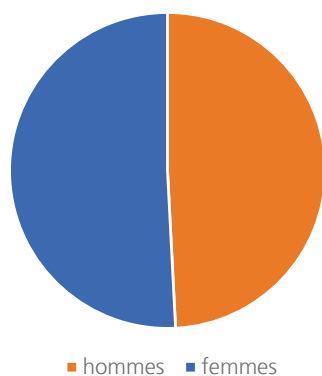
92% des ménages possèdent au moins une voiture, et 52% d'entre eux en possèdent deux ou plus.



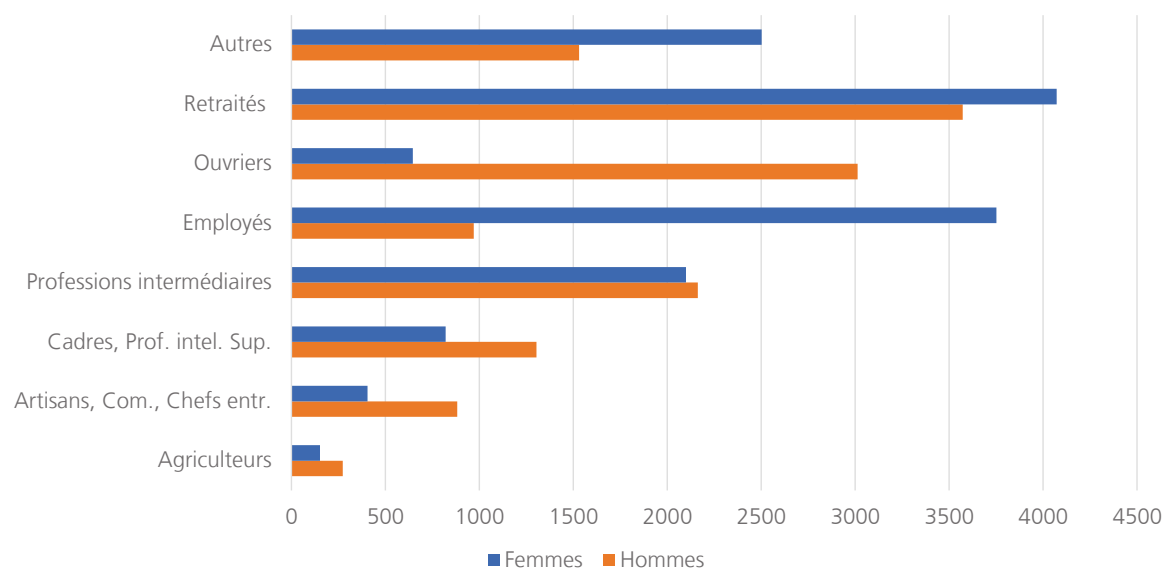
Source: Insee 2018

L'égalité femmes – hommes : les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes

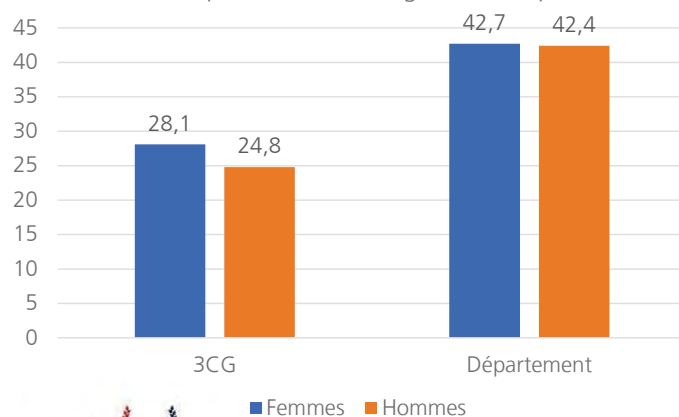
Population par sexe



Population par catégorie socioprofessionnelle



Taux de diplômés de l'enseignement supérieur

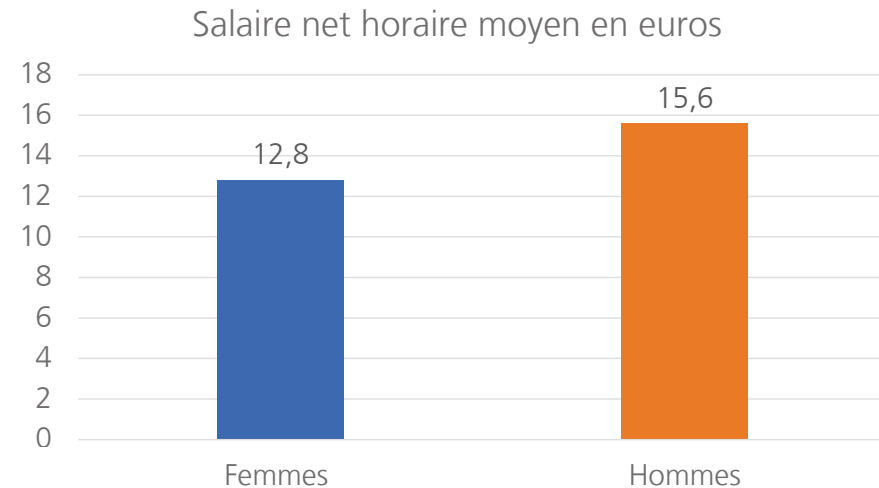
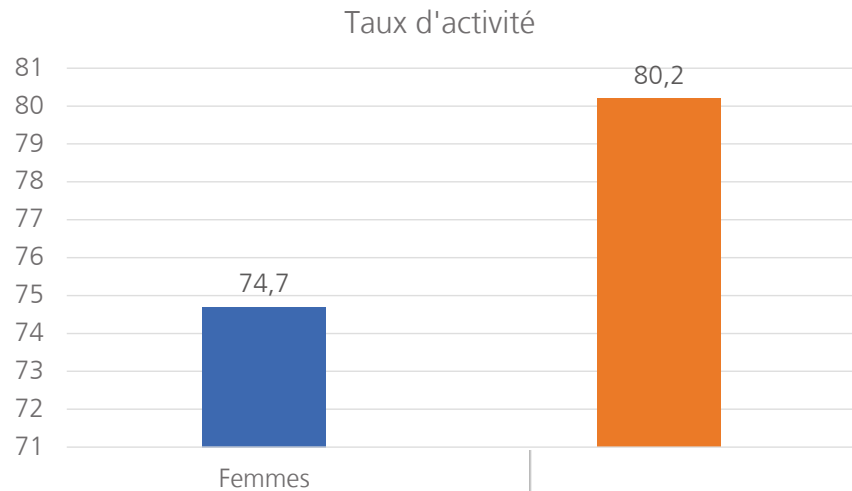


Les femmes sont plus diplômées de l'enseignement supérieur (28%) que les hommes (25%), à l'échelle de la 3CG et du département.

Les femmes sont surreprésentées parmi les employés et les retraités du territoire. Les hommes sont majoritaires parmi les ouvriers, les cadres, les artisans et les agriculteurs notamment.

Source: Insee 2018

L'égalité femmes – hommes : les femmes ont un taux d'activité et un salaire inférieurs à ceux des hommes sur le territoire



✉ Adresse de courrier
monenfant@caf31.caf.fr

Les femmes ont un **taux d'activité** significativement **inférieur** à celui des hommes (respectivement 75% et 80%).

De plus, leur **salaire net horaire moyen** est **inférieur** de 22% à celui des hommes.

A nombre d'heures travaillées égal sur une année (1680 heures en moyenne), les hommes gagnent **21 504 € nets** contre **26 208 € nets** pour les femmes. **Les femmes gagnent donc en moyenne 4704 € nets de moins que les hommes chaque année.**

Enfin, **30,7% des femmes salariées** sont à temps partiel contre **6,3% des hommes** salariés.

Synthèse



- ★ Les employés représentent la majorité des actifs sur le territoire (29%), suivie des ouvriers (22%) : les catégories socio-professionnelles plus précaires sont donc nombreuses sur le territoire
- ★ Après un pic en 2015, le taux de chômage a légèrement baissé pour toutes les tranches d'âge. Il atteint 12,6% en 2018.
- ★ 52,2% des demandeurs d'emploi sont inscrits à Pôle Emploi depuis plus d'un an, 32,5% depuis plus de 2 ans : des éléments à mettre en relation avec une moins forte présence des offres d'emplois durables (CDI) dans l'intercommunalité et surreprésentation des offres d'emploi en intérim.
- ★ 21% de la population non scolarisée de 15 ans ou plus est sans diplôme

Logement/habitat

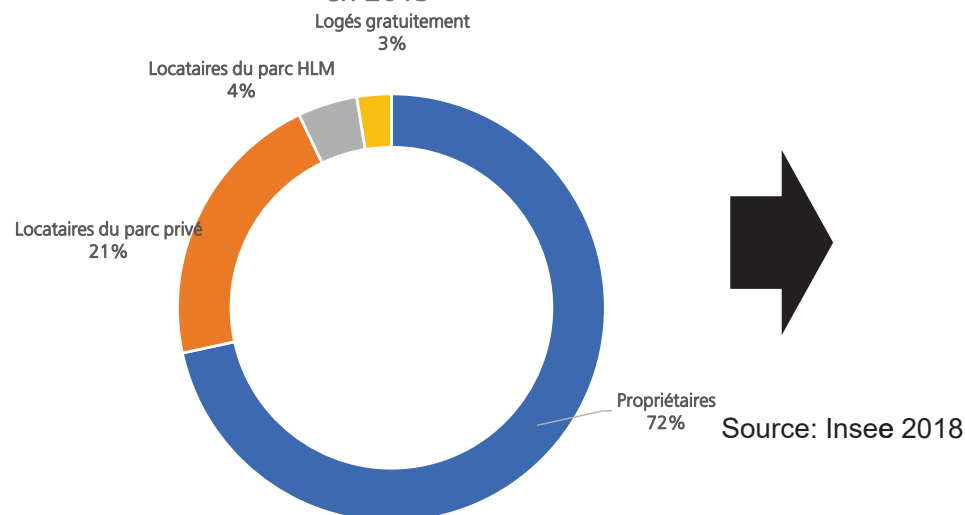
Près des 2/3 du parc d'habitation sont occupés par des propriétaires

On distingue quatre modes d'occupation des résidences principales répartis ainsi :

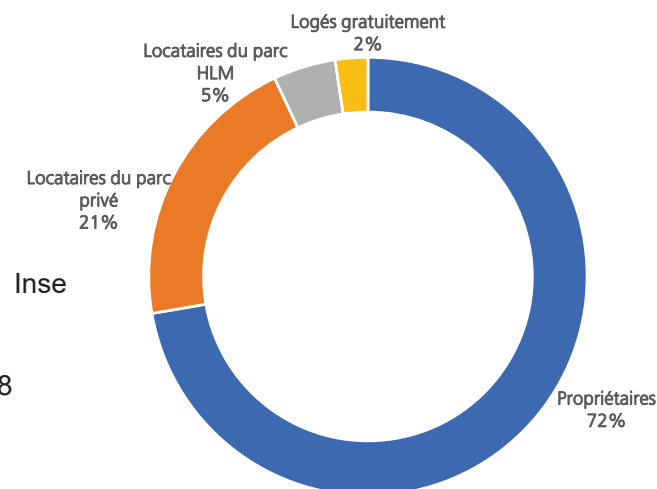
- ❖ Les propriétaires : **72,3%** soit 10 528 résidences principales occupées
- ❖ Les locataires du parc privé : **20,7%** soit 3 004 résidences principales occupées
- ❖ Les locataires du parc HLM : **4,6%** soit 673 résidences principales occupées
- ❖ Les personnes hébergées gratuitement : **2,4%** soit 355 résidences principales occupées

Le volume de locataires HLM a légèrement augmenté en 5 ans (+0,1 points) mais cette évolution n'a pas eu d'impact significatif sur la représentation des modes d'occupation sur la période.

partition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2013



Répartition des résidences principales selon le statut d'occupation en 2018



Source: Insee 2018

Le fort taux de propriétaires impliquerait une certaine stabilité des modes de consommation et des habitudes de vie sociale des ménages installés sur le territoire. Cependant il faudrait pouvoir **développer les services d'amélioration de l'habitat de ces populations sédentaires** pour assurer la continuité de leur présence sur le territoire. Par ailleurs, le **développement de locations** est aussi nécessaire pour assurer la présence de jeunes sur le territoire.

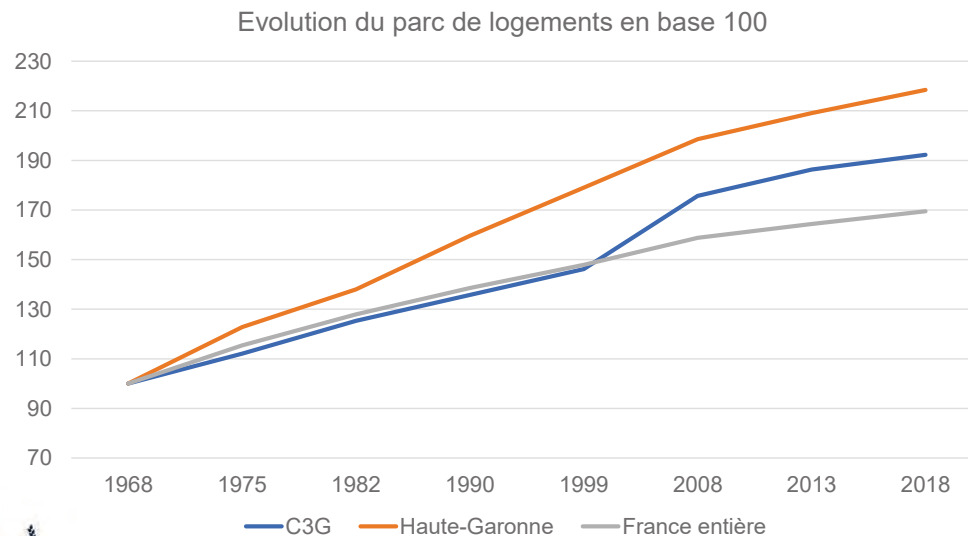
Une forte croissance du parc de logements depuis 50 ans

- ❖ Les logements de la 3CG représentent **2,3%** des logements de la Haute-Garonne
- ❖ Le nombre de logements a **augmenté de 6%** en 5 ans.
- ❖ En 2018, on compte 16 922 logements sur le territoire, ce qui correspond à **0,49 logement par habitant** (0,53 en Haute-Garonne).

On distingue trois catégories de logements :

- ❖ Les résidences principales : **86%** soit 14 560 logements
- ❖ Les résidences secondaires : **3,9%** soit 666 logements
- ❖ Les logements vacants : **10%** soit 1 695 logements

Le **taux de vacance est donc important** sur le territoire, le seuil d'alerte étant à 8%.

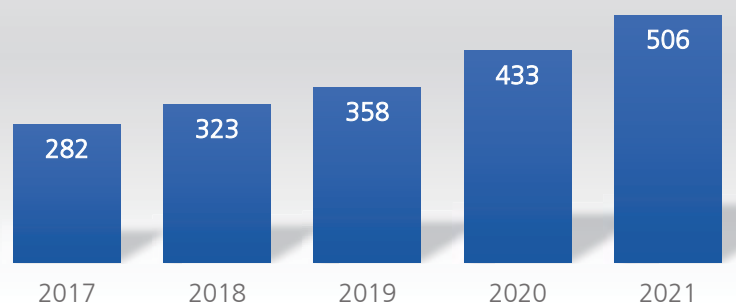


Le parc de logements de la Communauté de communes Cœur de Garonne a **fortement augmenté depuis 50 ans**. Il est supérieur à la croissance nationale depuis 1999, mais constamment inférieur à la croissance départementale.

Sécurité et Protection

Des violences intra-familiales en hausse en 2021

Evolution du nombre de victimes de violences intra-familiales 2017-2021



Le nombre de victimes de VIF en 2021 a augmenté de **+16,8%** par rapport à 2020. 76% des actes de VIF sont des coups et blessures volontaires.

Les VIF représentent 37,2% du total des atteintes volontaires à l'intégrité physique des personnes (1360) constatées par la compagnie de Muret et 7,2% de la délinquance générale constatée (6971 faits).

Les principales victimes sont les conjoints-pacsés, suivis des concubins, des fils et filles et des ex-concubins.

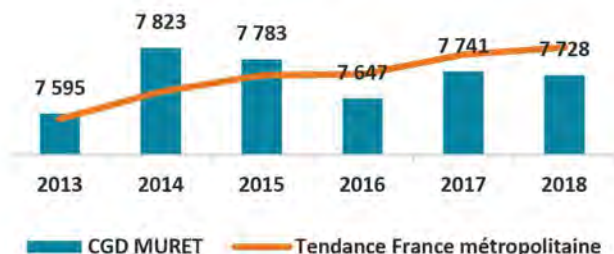
66,4% des victimes de violences intra familiales sont des victimes de violences conjugales.

Que sont les violences intra familiales ? Les violences intra-familiales (violences conjugales et familiales) sont des actes violents exercés entre les membres d'une même famille. Ces actes violents peuvent prendre différentes formes : agressions physiques, violences psychologiques et verbales, menaces, intimidations, violences sexuelles...

Focus sur les violences conjugales : 104 procédures de violences conjugales constatées ont été menées entre le 1^{er} septembre 2021 et le 31 décembre 2021.

Crimes et délits depuis 2013

Evolution des crimes* et délits* depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

En 2018, le nombre total de crimes et délits enregistrés pour le CGD MURET était de 7 728.

Evolution des homicides et violences physiques sur personnes depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les homicides et violences physiques (tous types confondus) sont passés de 863 à 1 030 pour le CGD MURET.

Evolution des vols liés à l'automobile depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les vols liés à l'automobile sont passés de 1 563 à 1 322 pour le CGD MURET.

Evolution des cambriolages depuis 2013



Source : Ministère de l'intérieur, 2013-2018

De 2013 à 2018, les cambriolages sont passés de 1 115 à 883 pour le CGD MURET.

Informations préoccupantes

Nombre d'informations entrantes, d'évaluations et de signalements en Haute Garonne et dans la 3CG depuis 2017

			2017	2018	2019	2020	2021	TOTAL
INFORMATIONS ENTRANTES	HAUTE GARONNE	Situations	2526	2923	2723	2398	2923	13493
		Enfants	4237	5013	4498	3986	5011	22745
	CŒUR DE GARONNE	Situations	89	96	63	63	87	398
		Enfants	163	175	93	98	153	682
ÉVALUATIONS	HAUTE GARONNE	Situations	1307	1561	1477	1055	1290	6690
		Enfants	2477	3006	2725	1946	2536	12690
	CŒUR DE GARONNE	Situations	53	52	32	31	41	209
		Enfants	102	113	56	55	69	395
SIGNALEMENTS	HAUTE GARONNE	Situations	327	488	396	281	522	2014
		Enfants	459	651	537	393	742	2782
	CŒUR DE GARONNE	Situations	8	12	10	7	14	51
		Enfants	17	16	12	7	27	79

Définitions :

Informations entrantes : nombre d'informations préoccupantes reçues par la CRIP (Cellule de Recueil des Informations Préoccupantes). Il s'agit de tout élément d'information, y compris médical, susceptible de laisser craindre qu'un mineur se trouve en situation de danger ou en risque de danger et puisse avoir besoin d'aide.

Evaluations : nombre d'évaluations d'informations préoccupantes réalisées après réception par la CRIP

Signalements : nombre d'informations préoccupantes transmises au parquet des mineurs. Il s'agit de situations où le risque de danger pour l'enfant est avéré.

Entre 2017 et 2021, le nombre de signalements dans la Communauté de Communes Cœur de Garonne est passé de 17 à 27 enfants. Depuis 2017, 79 enfants ont fait l'objet d'un signalement.

Le nombre d'informations entrantes et d'évaluations réalisées a en revanche diminué sur le territoire.

Depuis 5 ans, les évolutions du nombre d'informations entrantes, d'évaluations et de signalements dans la 3CG ont suivi des courbes relativement équivalentes par rapport à la Haute Garonne, ne suggérant pas de spécificités particulières sur ce territoire. On peut toutefois noter une réduction plus importante des informations entrantes et des évaluations déclenchées en 2019.

II. Retours des entretiens de diagnostic

Action sociale et accès aux services

Le constat formulé par plusieurs élus est que « la commune reste l'interlocuteur privilégié des habitants », pour toute demande. Le rôle de **transmission des informations aux agents et élus communaux, assuré par la 3CG** est donc essentiel afin de faciliter le parcours de l'utilisateur.

Les partenaires de l'action sociale et de l'accès aux droits du territoire notent **la difficulté de prendre en compte et d'accompagner les publics qui pourraient le plus avoir besoin d'aide.**

Dans tous les domaines, **l'accès à la mobilité** reste un enjeu prégnant sur le territoire de Cœur de Garonne.



Bien vieillir

Bien qu'un pôle autonomie n'ait pas été créé à l'échelle de la Communauté de Communes, il est néanmoins intéressant de souligner la **mise en place de certaines actions**, qui sont venues compléter l'offre en direction des publics seniors :

- L'embauche d'une **coordinatrice Autonomie/Bien vieillir**
- Le développement des **activités de prévention et d'animations** en direction des seniors (randonnées adaptées, marche active, café des aidants...) : en 2021, 204 seniors différents ont participé au moins une fois. Les partenariats avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire ont été renforcés (CODEP EPGV 31, CARSAT...)

La Communauté de Communes organise également un service de **portage de repas**, et gère un **service d'aide à domicile** qui a bénéficié à 148 personnes en 2021.

Néanmoins, beaucoup de personnes âgées rencontrent des difficultés pour accéder à certaines aides, ou encore dans la prise en charge des problématiques de santé. De plus, les activités de prévention touchent un public senior encore **très autonome**. La collectivité pourrait développer des actions pour **aller vers les publics âgés** qui ne participent pas aux activités proposées et pourraient en avoir besoin.

La Communes de Communes souhaite travailler sur les **besoins d'accueil en hébergement adapté**, le contexte étant de plus en plus **tendu** sur le territoire sur ces enjeux-là : diminution du nombre de médecins traitants, peu de places en SSIAD, peu d'offre entre l'EHPAD et le maintien à domicile...

Petite Enfance et parentalité

Les RPE constatent des questionnements de plus en plus importants de la part des assistantes maternelles concernant **l'accueil des enfants à besoins particuliers** (handicap notamment) : achat de matériel, adaptation des activités...

Dans le secteur de la Petite Enfance, des **réponses à des appels à projets variés** permettent d'enrichir la qualité éducative des actions :

- Projet d'éveil culturel depuis août 2021 dans les EAJE et le RPE (conférences)
- Action sur le mieux manger en lien avec le plan régional environnement santé
- Appel à projet sur grandir en milieu rural de la MSA

Il est également mentionné que les **passerelles** avec le secteur associatif de l'Enfance ainsi que celui de la culture pourraient être renforcées.

Enfin, les professionnelles des crèches et des RPE rencontrées souhaiteraient que soient mis en place **davantage de temps de réflexion commun**, notamment pour travailler autour de certaines problématiques (handicap...)

En dehors du secteur de la Petite Enfance (intervention des RAM, des LAEP, projets des crèches...), on note relativement peu d'actions parentalité dans le territoire. Les retours des familles conduisent à orienter ces actions davantage vers des temps d'échange informels.

Enfance et Jeunesse

Dans le secteur de l'Enfance, des difficultés peuvent être rencontrées dans la gestion quotidienne des services :

- Pour les structures en régie, une **difficulté à anticiper les effectifs**, en particulier sur le temps du mercredi et des vacances scolaires. Le **système de réservation obligatoire n'est pas respecté** par toutes les familles : un travail de communication en ce sens est en cours au niveau du service Enfance/Jeunesse
- Des difficultés de **recrutement** : 20% de l'effectif est en turn-over permanent pour les structures en régie. En termes de personnel, la collectivité peut être également amenée à réorganiser les emplois du temps, en cas par exemple de **prise en charge d'un enfant en situation de handicap** (pas d'AESH sur les périodes de vacances)
- Un temps hebdomadaire (2h) jugé insuffisant par les animateurs pour la **préparation et la recherche d'activités et de projets**
- Une **modification des rythmes scolaires** dans certaines écoles (Martres Tolosane : passage à 4 jours) sans concertation avec les ALSH, impactant sur les pratiques des familles et le coût pour un accueil en journée complète sur le temps du mercredi

En termes de Jeunesse, les acteurs de terrain partagent le constat qu'il est **difficile de faire sortir les jeunes de leur commune**.

Ce constat est d'autant plus marquant dans les plus petites communes du territoire ne disposant pas de structure d'accueil. De plus, la difficulté pour les jeunes **sans permis** de se déplacer contribue à renforcer l'isolement de certains.

Il peut aussi être difficile pour les structures de **donner le bon niveau d'information** aux jeunes et de **communiquer avec eux**.

III. Résultats des enquêtes diffusées aux habitants et aux jeunes

Enquête habitants

847 réponses
5% des ménages de la 3CG

Introduction – Connaissance de la 3CG

60%

des répondants disent connaître la Communauté de Communes et ses domaines d'interventions (482 ménages)

Domaines d'intervention cités le plus par les répondants : principalement les services aux familles



Principales sources d'informations : le journal de la commune, le bouche-à-oreille et les canaux diffusés par la 3CG (site, lettre...)

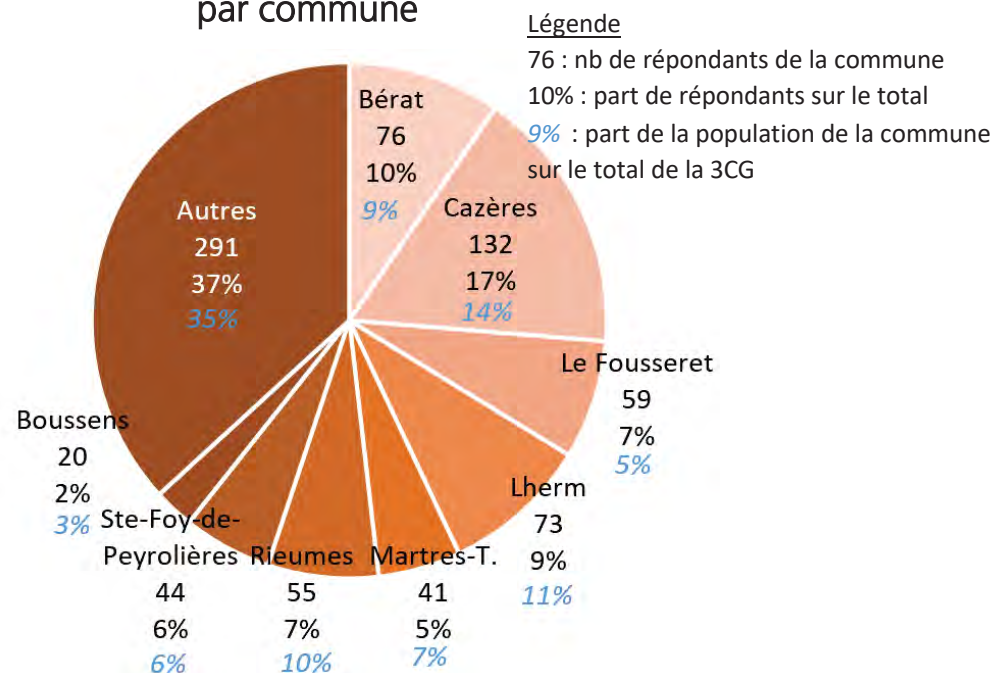
Comment vous informez-vous des activités/événements/animations qui se déroulent dans Cœur de Garonne ?



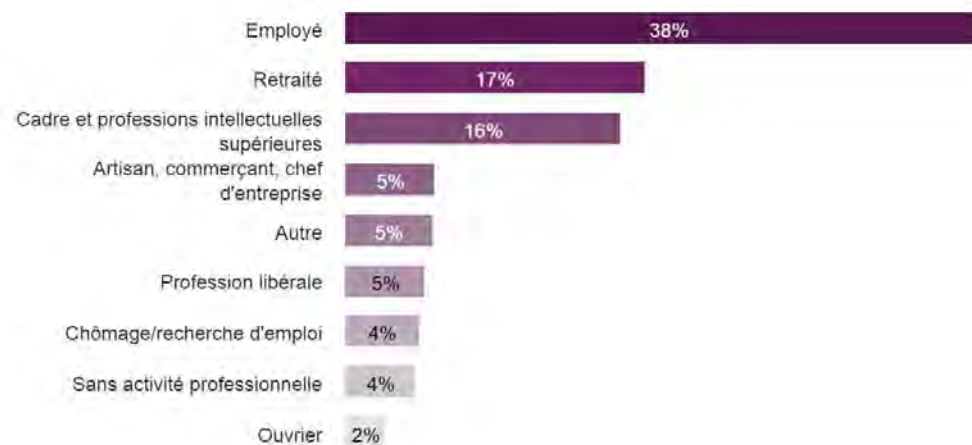
Le profil des répondants

- Les communes ayant eu le plus fort taux de réponse par rapport au nombre de ménages sont celles de **Savères** (17%), **Plagnole** (14%) et **Gratens** (12%)
- Dans les communes les plus peuplées, ce sont les ménages de **Cazères**, du **Fousseret** et de **Bérat** qui ont le plus répondu
- **69%** des personnes ayant répondu exercent une **activité professionnelle**. Parmi elles, **59%** travaillent en dehors de la 3CG, c'est-à-dire à **Toulouse** (18%), dans une commune de la **périphérie de Toulouse** (16%) ou dans une **autre commune** (25%, principalement à Muret, Saint-Gaudens et Carbonne)
- Les **employés** sont la catégorie socio-professionnelle la plus représentée parmi les répondants (**38%**), suivie des **retraités** (17%) et des **cadres** (16%).
- Par rapport à leur poids dans la population totale (17% des plus de 15 ans) les employés sont **sur-représentés**, tandis que les retraités sont plutôt **sous-représentés** (27% des plus de 15 ans)
- Les habitants mettent en moyenne **28 minutes** pour se rendre à leur lieu de travail (soit près d'une heure de trajet par jour)

Répartition des répondants par commune

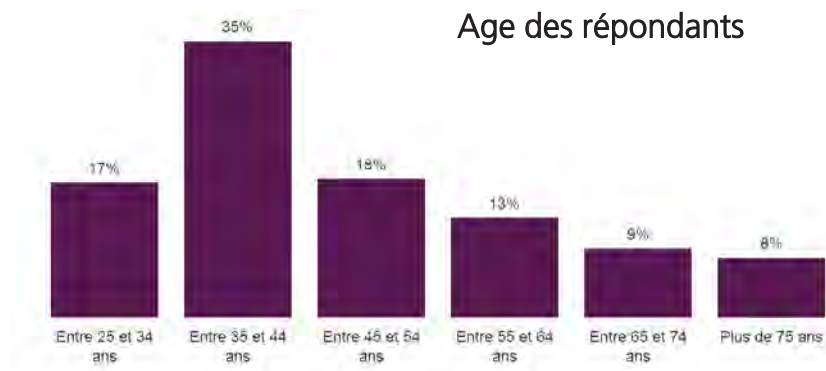


Catégorie socio-professionnelle des répondants

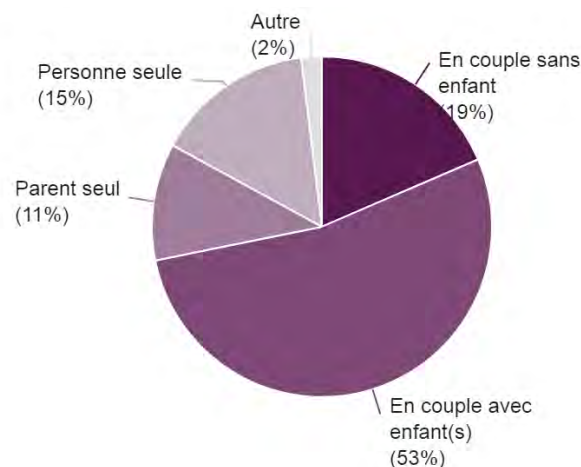


Le profil des répondants

Age des répondants



Situation familiale des répondants



- Les répondants à l'enquête sont plutôt **jeunes** : en effet, plus d'un tiers des répondants (**35%**) ont entre **35 et 44 ans**
- Cela est lié à la forte représentation des familles parmi les répondants : ils représentent **près des deux tiers des répondants** au questionnaire (**64%**), ce qui explique en partie les domaines d'intervention de la 3CG les plus cités en introduction

Parmi les familles (c'est-à-dire les couples avec enfant(s) et les parents seuls) :

27%

ont un enfant de moins de 3 ans (**134 familles**), soit

66%

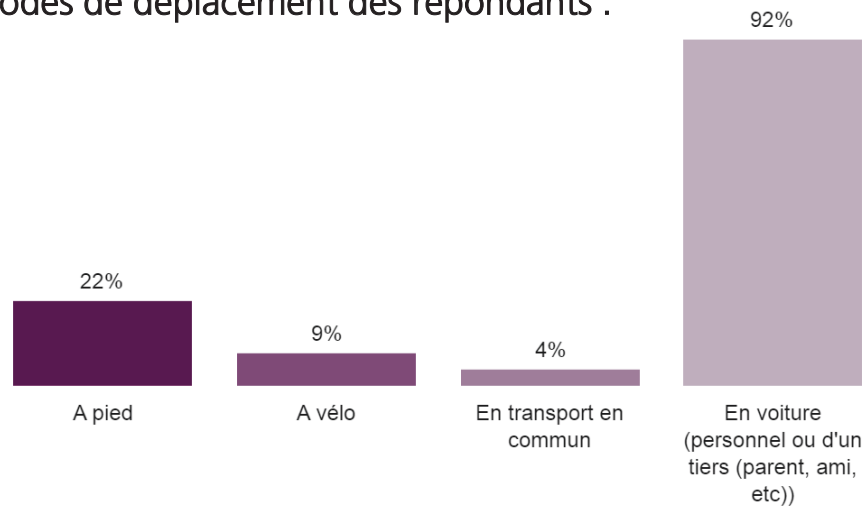
ont un enfant entre 3 et 10 ans (**338 familles**), soit

39%

ont un enfant entre 11 et 17 ans (**197 familles**), soit

Les déplacements

Modes de déplacement des répondants :



- La **dépendance à la voiture** est forte sur le territoire : **92%** des répondants l'utilisent comme principal mode de déplacement
- **22%** des répondants (183 personnes) disent **rencontrer des difficultés pour se déplacer** : cette proportion est plus importante chez les **retraités** (31% éprouvent des difficultés), ainsi que pour les **personnes en recherche d'emploi** (42%). L'accès à l'emploi sur le territoire peut donc être en partie **freiné par des problématiques de déplacement**.

Difficultés de déplacement rencontrées par les répondants :



- Les répondants évoquent principalement le **manque de transports en commun**, des problématiques au niveau des **trains**, l'aménagement des **trottoirs** et le **prix du carburant** comme freins.
- La mise en place de **plus de transport en commun** (bus vers secteurs d'activité, navettes entre les communes...) constitue, pour les répondants, l'un des axes majeurs d'amélioration. Un nombre important évoquent aussi le développement de **pistes cyclables sécurisées**

Les loisirs

Au global, **38%** des répondants (294 personnes) sont en attente de lieux favorisant la rencontre et le partage entre les habitants. Cela est particulièrement le cas pour la tranche d'âge des **65-74 ans**, qui sont près d'un sur deux (**47%**) à répondre favorablement

- Il est intéressant de constater que ce sont davantage les **répondants du secteur Nord** de la 3CG qui sont en attente d'une telle structure : **entre 40% et 44%** de « oui » dans les plus grosses communes du Nord, contre **entre 23% et 34%** de « oui » dans **celles du Sud**. En effet, le secteur Nord de la 3CG est moins doté en équipements de la vie sociale.

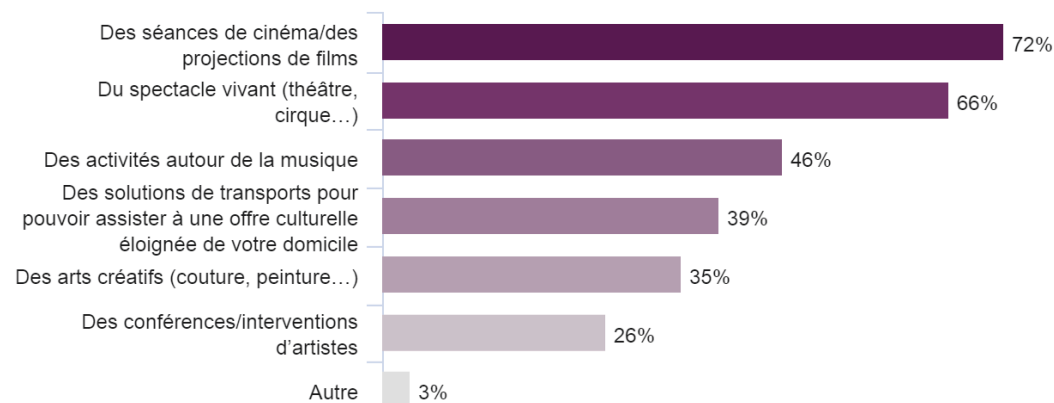
Les idées revenant le plus concernant ces lieux : un **café**, des espaces de **jeu pour les enfants**, des activités **culturelles et intergénérationnelles**

62% des répondants (494 personnes) se disent en attente d'une **offre culturelle plus développée** sur le territoire : la tranche d'âge la plus intéressée sont les **35-44 ans (68%)**. Au niveau des ménages, les **familles avec enfants** sont également plus intéressées par cette proposition (en moyenne **67%**)

Des séances de **cinéma** et du **spectacle vivant** sont les activités qui intéresseraient le plus les répondants

40% des personnes en **situation de handicap** (34 personnes) disent rencontrer des **difficultés d'accès aux activités de loisirs** : certaines évoquent des difficultés à se **déplacer** vers ces activités, ou un manque d'**activités adaptées**

Activités/services culturels à développer selon les répondants



“ une vraie salle culturelle (théâtre, concerts, ciné), avec un café pour pouvoir échanger ”

“ J'aimerais que les personnes âgées puissent venir manger à la cantine scolaire par exemple. Un lieu convivial où les parents peuvent venir se retrouver en laissant les enfants en sécurité et échanger des objets, vêtements... ”

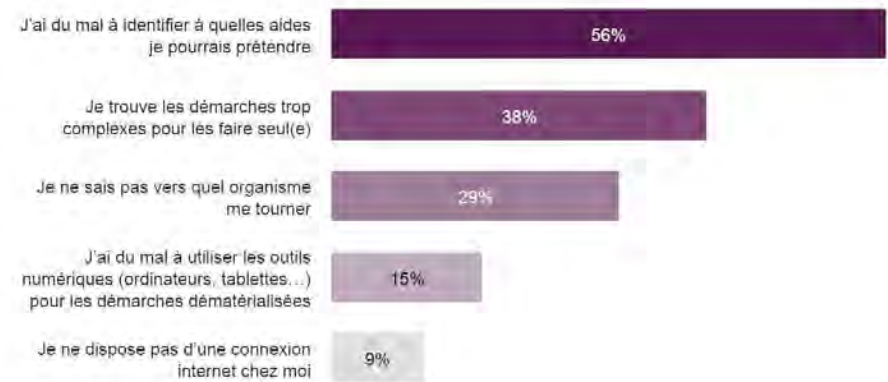
“ Parc et aire de jeux pour enfants ”

“ Un tiers lieux / café avec soirées "pour familles", "jeunes", "âgés" ... ”

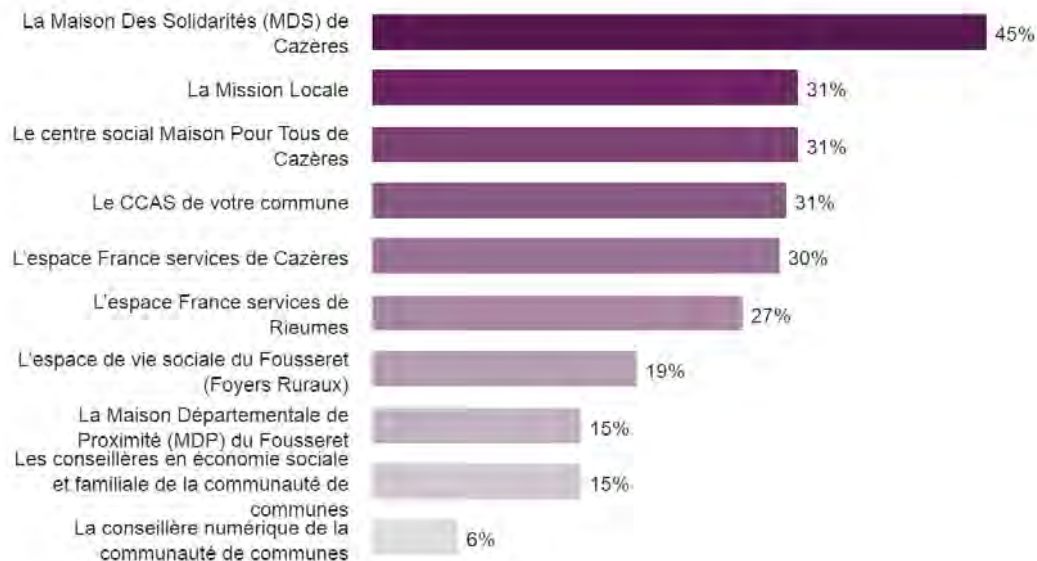
L'accès aux droits (1/2)

- **25%** des répondants (202 personnes) rencontrent régulièrement des **difficultés** pour **accéder à certaines aides financières et/ou réaliser leurs démarches administratives** : cela concerne particulièrement **les plus âgés** (**52%** des plus de 75 ans ont régulièrement des difficultés), mais également **les plus jeunes** (**30%** des 25-34 ans)
- Plus de la moitié (**56%**) des personnes rencontrant des difficultés **ont du mal à identifier à quelles aides elles peuvent prétendre** : c'est le principal frein. La **complexité** des démarches est également mentionnée pour **38%** des répondants

Types de difficultés rencontrées pour réaliser des démarches administratives :



Part des répondants connaissant les services suivants :



- Le service le mieux identifié par les répondants en termes d'action sociale et d'accès aux droits est la **MDS de Cazères**. La connaissance des services gérés par la 3CG varie : autour de **30%** pour les **Espaces France Services**, **15%** pour **CESF** et 6% pour la conseillère numérique (mise en place plus récente)

Echantillon de réponses : 462 personnes

- **23%** des répondants (187 personnes) ont **déjà sollicité** ce type de structure. Ils se sont rendus principalement à la **MDS de Cazères** (35%) ou bien dans les **deux espaces France Services de la 3CG** (17% pour les deux)

Voir page suivante

La parentalité

Parmi les familles avec enfant(s), **19%** (100 familles) connaissent et fréquentent la **ludothèque de Cazères**.

Pour ceux ne fréquentant pas la structure, la très grande majorité affirme que celle-ci est **située trop loin de leur domicile**. Certains préfèrent se rendre dans **d'autres espaces** (médiathèques), situés directement dans leur commune.

- Les familles ont **du mal à évaluer** s'il existe une offre parentalité suffisante sur le territoire (**59%** ne se prononcent pas). Une minorité (**17%**) estime que l'offre est **suffisante**.

Echantillon : 520 familles

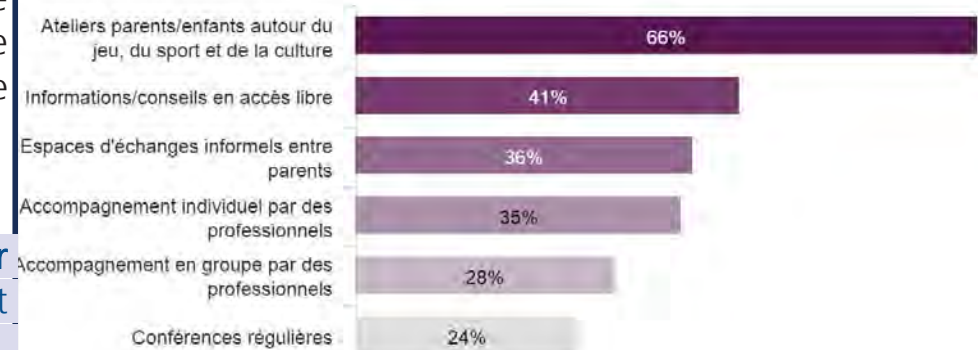
Concernant les formats les plus adaptés pour échanger autour de la parentalité, les familles plébiscitent largement les ateliers parents enfants autour du sport, de la culture et du jeu. Le recours à des professionnels (conférences...) est moins évoqué.

- Une part importante de familles (**46%**) souhaiterait échanger autour de la **gestion des émotions**. L'éducation (**41%**) et la **scolarité/aide aux devoirs** (**38%**) reviennent également beaucoup dans les sujets prioritaires pour les parents.

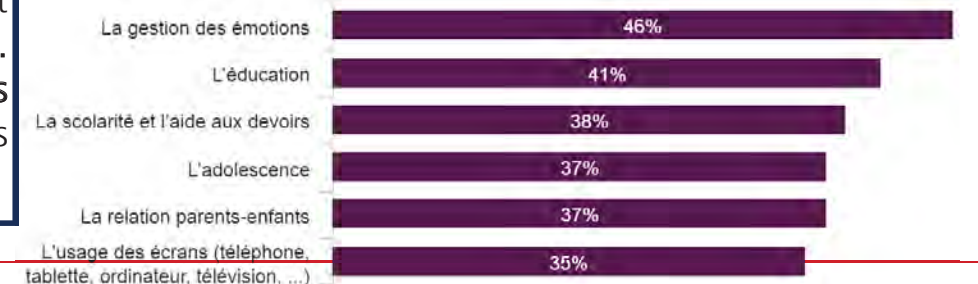
27% des familles ayant des enfants de moins de 3 ans connaissent les **LAEP** qui interviennent sur le secteur (36 familles)

100% des familles répondantes sont **satisfaites** du service

Formats les plus adaptés pour échanger autour des questions des parents



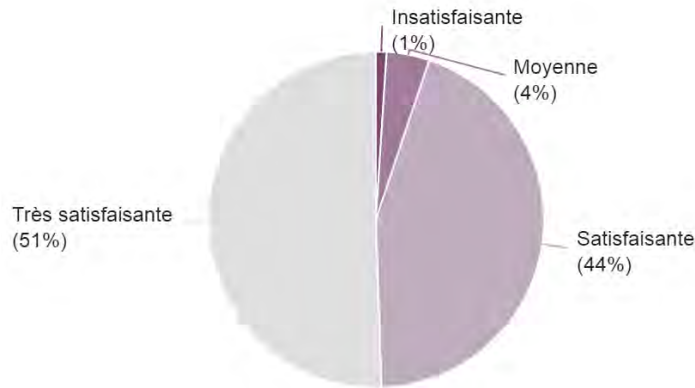
Sujets prioritaires sur lesquels les parents souhaiteraient échanger



La Petite Enfance

Echantillon : 134 familles

Comment jugez-vous la qualité du service ?



- **77% des familles** affirment avoir un mode de garde pour leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans.
- **95%** sont satisfaites ou très satisfaites de la qualité du service : dans leurs réponses, les familles mentionnent très fréquemment le **personnel bienveillant et à l'écoute** des besoins de l'enfant et de la famille
- **96%** des familles font garder leur enfant de manière **régulière**

- Au global, **83%** des familles mettent moins de 15 minutes pour amener leur enfant sur son mode de garde : le mode de garde qui n'est pas sur la commune de résidence des familles se trouve en moyenne à **10km du domicile**
- **52%** des familles avec enfants de moins de 3 ans **connaissent le Relais Petite Enfance** et **36%** d'entre elles l'ont déjà sollicité.
- **26% des familles** ont rencontré des **difficultés** pour faire garder leur(s) enfant(s) de moins de 3 ans. Parmi elles le **manque de places en structure d'accueil collectif** est de loin la **première difficulté rencontrée : 81%**, soit 22 familles ont rencontré cette difficulté. Ces familles proviennent majoritairement de la commune de **Lherm** et ont pour mode de garde une assistante maternelle

Les principaux axes d'évolution pour les familles sont :

- Le développement de **nouvelles places en crèche**
- Des **professionnels de santé plus nombreux (pédiatres notamment)**

L'Enfance (1/2)

Echantillon : 338 familles

74% des familles ont un enfant fréquentant un **ALAE** et **38%** ont un enfant fréquentant un **accueil de loisirs** pendant les vacances.

73% d'entre elles sont satisfaites ou très satisfaites de la qualité du service

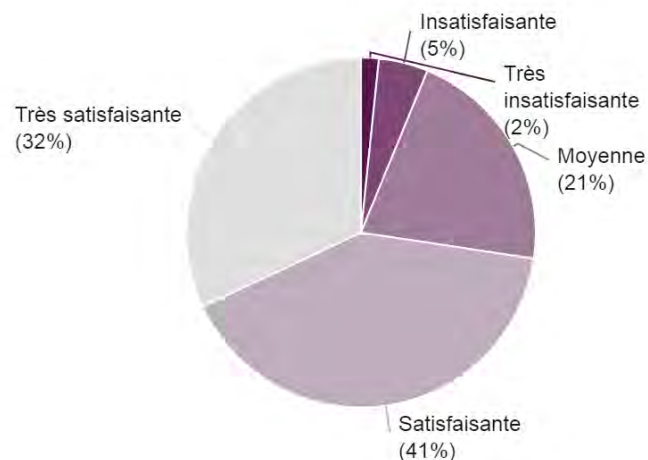
Seulement **7%** des familles (une vingtaine) ont rencontré des **difficultés** à faire garder leur enfant sur ces temps d'accueil : la raison revenant le plus est l'**inadéquation des horaires d'accueil du périscolaire**

Pour l'évolution des accueils périscolaires, les familles mentionnent des **horaires d'accueil plus élargis**, une **formation des professionnels plus importante** (*aussi bien pour les accueils en régie -Le Fousseret- que sur les accueils assurés par les partenaires associatifs -à Gratens et Lherm*) et **plus de communication** sur les activités proposées

Pour l'évolution des accueils extrascolaires, les familles évoquent principalement une **ouverture des sites sur la totalité des vacances** (9 demandes, dont 3 à l'ALSH de Cazères) et l'organisation de **sorties** sur le territoire (pour les ALSH situés au Nord du territoire principalement)

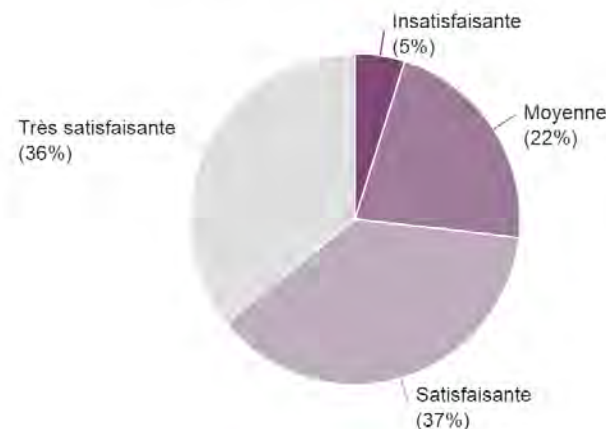
Accueil périscolaire

Comment jugez-vous la qualité du service ?



Accueil extrascolaire

Comment jugez-vous la qualité du service ?



L'Enfance (2/2)

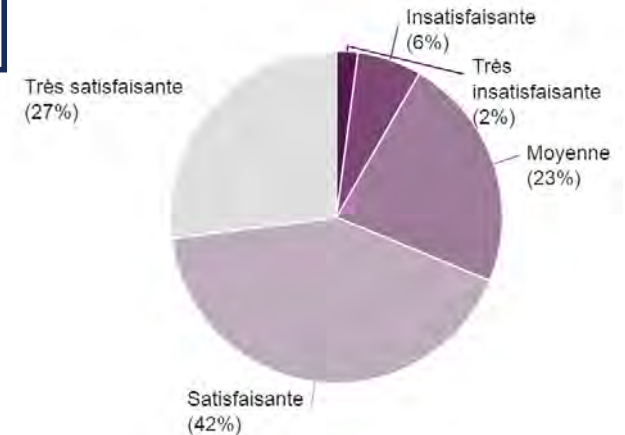
Echantillon : 338 familles

50% des familles connaissent l'offre de séjours intercommunaux : elles ont globalement été **satisfaites** de ce service (**69%**)

64% des familles ont un enfant pratiquant des **activités hors accueil de loisirs**, en club ou en association par exemple. Il s'agit très largement d'activités **sportives (88%)**.

Les activités coûtent en moyenne **270 €/an**, avec une fourchette allant de 10 à 1 300 €. **Le coût des activités est d'ailleurs un frein pour 30% des familles dont l'enfant ne pratique pas d'activités.** Un autre motif de frein sont les **contraintes d'emploi du temps** qui ne permettent pas aux parents de se dégager du temps pour emmener leur enfant.

Comment jugez-vous la qualité du(des) séjour(s) ?



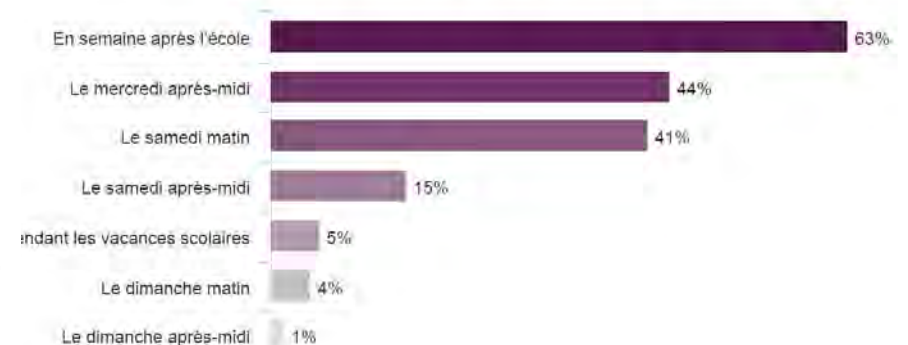
Activités extrascolaires les plus pratiquées



Raisons pour lesquelles les enfants ne pratiquent pas d'activités extrascolaires



Moment où ont lieu les activités extrascolaires



La Jeunesse

Echantillon : 197 familles

19% des parents ont un enfant entre 11 et 17 ans qui **fréquente régulièrement un service en direction de la Jeunesse.**

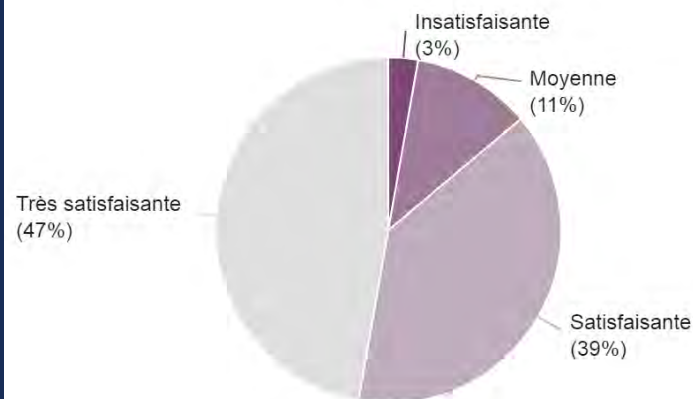
86% de ces familles sont **satisfaites ou très satisfaites** des services proposés par les Espaces jeunes : elles évoquent principalement la **qualité d'encadrement** des animateurs et la **variété des activités** proposées.

Pour les familles dont les enfants ne fréquentent pas un Espace jeune, les 3 principales raisons sont un **manque d'attrait particulier** pour les activités proposées (**41%**), une **non-connaissance** de ces services (**29%**, soit une part relativement importante), ou un **éloignement** de l'accueil par rapport au domicile (**20%**)

69% des familles ont un enfant pratiquant des **activités hors Espaces jeunes**, en club ou en association par exemple. Il s'agit très largement d'activités **sportives (92%)**.

Les activités coûtent en moyenne **305 €/an**, avec des activités pouvant aller jusqu'à 2 000 €. Le **coût des activités** est d'ailleurs un **frein pour 46%** des familles dont le jeune ne pratique pas d'activité, soit **une part plus importante que pour la tranche d'âge des 3-11 ans.**

Comment jugez-vous la qualité du(des) service(s) ?



Projets pouvant être mis en place par et pour les jeunes selon les répondants :
beaucoup évoquent des actions à mettre en place dans les plus petites communes :

- Des groupes de paroles ados
- Des ateliers manuels (bricolage, jardinage...)
- Des moments décentralisés sur les autres communes du territoire
- Des navettes pour aller dans les villes proches

Les services aux seniors (1/2)

Echantillon : 137 personnes

Au global, **92%** des usagers d'un SAAD sont **satisfaits ou très satisfaits** du service. Le critère à propos duquel les usagers sont le plus satisfaits est celui du **lien social**.

S'agissant du **portage de repas**, seuls **9%** des répondants de plus de 65 ans utilisent ce service. Le niveau de satisfaction de ce service est **beaucoup moins élevé** que celui du SAAD : **60%** des usagers sont satisfaits ou **très satisfaits** du service.

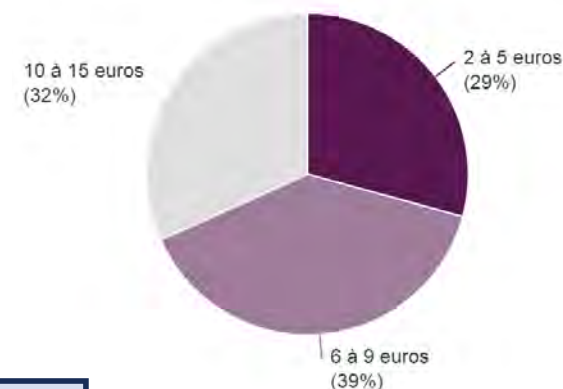
Les **activités de loisirs** à destination des seniors **mises en place** par la 3CG sont connues par **43%** des plus de 65 ans. Parmi les personnes qui s'y sont **déjà rendues**, une grande majorité (**76%**) serait **prête** pour participer financièrement à ces activités.

18% des répondants de plus de 65 ans **seraient intéressés par une offre de logement de type habitat partagé** : cela concerne **11 personnes** entre 65 ans et 74 ans et **10 personnes** de plus de 75 ans.

15% des seniors répondants se sentent **isolés**, soit **18 personnes**. Une part non négligeable de répondants, soit **29%** rencontrent également des **difficultés à se déplacer**.

Parmi les services à développer en direction des seniors, **3 éléments** reviennent souvent : - la mise en place de davantage de **modes de transport**,
- la création de **logements de type habitat partagé**,
- et la mise à disposition **d'informations plus faciles d'accès**

Montant de la participation financière envisagée par les répondants pour les activités de loisirs seniors de la 3CG

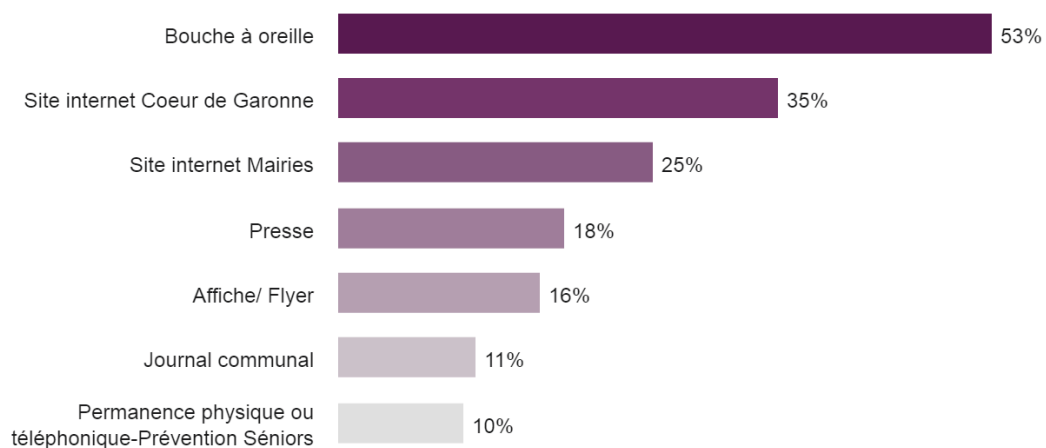


Les services aux seniors (2/2)

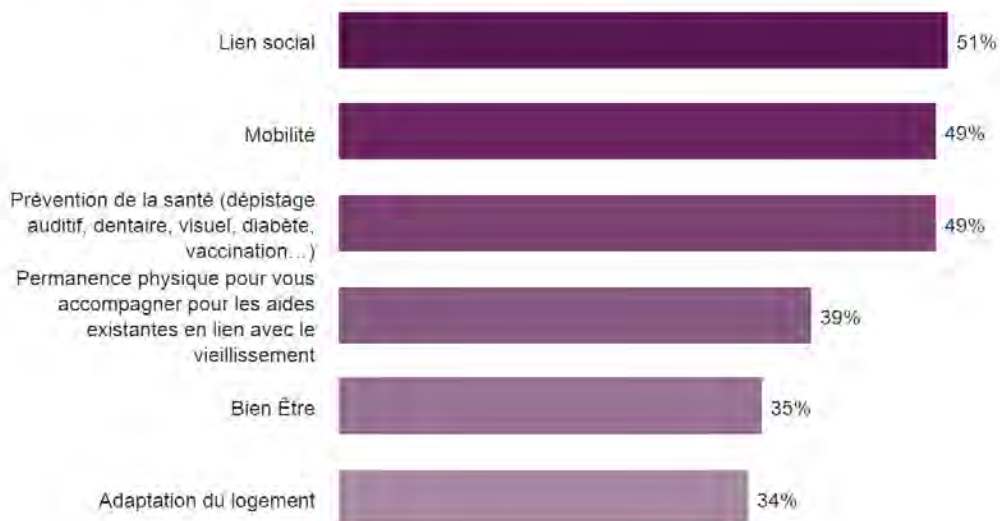
Echantillon : 137 personnes (plus de 65 ans)

Les sources d'information les plus utilisées par les seniors pour prendre connaissance des activités se déroulant sur le territoire sont le **bouche à oreille (55%)**, le **site Internet de la Communauté de Communes (35%)** et le **site Internet des communes (25%)** : l'utilisation des outils numériques est donc relativement importante chez les seniors répondants.

Comment vous informez-vous des activités/événements/animations qui se déroulent dans Cœur de Garonne pour les seniors ?



Quelles sont les principales thématiques pour lesquelles vous identifiez des besoins ?



14% des répondants de plus de 65 ans (soit 16 personnes) sont **en situation d'aidant** : près de la moitié d'entre eux (7 personnes) se disent intéressés par un **projet en faveur des aidants** : groupes de parole, accueils de jour principalement.

Les **3 thématiques principales** identifiées par les seniors sont le **lien social (51%)**, la **mobilité (49%)** et la **prévention de la santé (49%)**

Conclusion

- 847 personnes ont répondu à l'enquête, soit 5% des ménages de la Communauté de Communes

4 besoins principaux relevés:

- **Des besoins « d'itinérance » importants** : faciliter la mobilité à l'intérieur du territoire, permanences dans les communes pour améliorer l'accès aux droits...
- **Un accompagnement à l'accès aux droits qui doit être poursuivi** : un quart des répondants rencontrent régulièrement des difficultés pour accéder à certaines aides financières et/ou réaliser leurs démarches administratives.
- **Un renforcement de l'accès à l'information** : les répondants qui rencontrent des difficultés à accéder à certaines aides financières ont du mal à identifier à quelles aides ils peuvent prétendre. Le public senior est également en demande d'une mise à disposition d'information plus facile d'accès
- Enfin, les répondants expriment des **besoins en termes de lien social** : développement d'une offre culturelle, espaces favorisant le partage entre les habitants...

Le point de vue des usagers :

- **De très bons taux de satisfaction** sur la qualité des services Petite Enfance/Enfance/Jeunesse, ainsi que pour les services d'aide à domicile (seniors)
- Une vigilance par rapport aux coûts des activités pour les loisirs (empêchant certaines familles d'y avoir accès)
- **Les propositions des répondants les plus récurrentes** : mettre en place plus de permanences pour l'accès aux droits, renforcer la communication sur les services existants, prendre en compte l'échelon communal, et développer des solutions de mobilité.



Enquête jeunes (12-25 ans)

179 réponses
3% des 12-25 ans

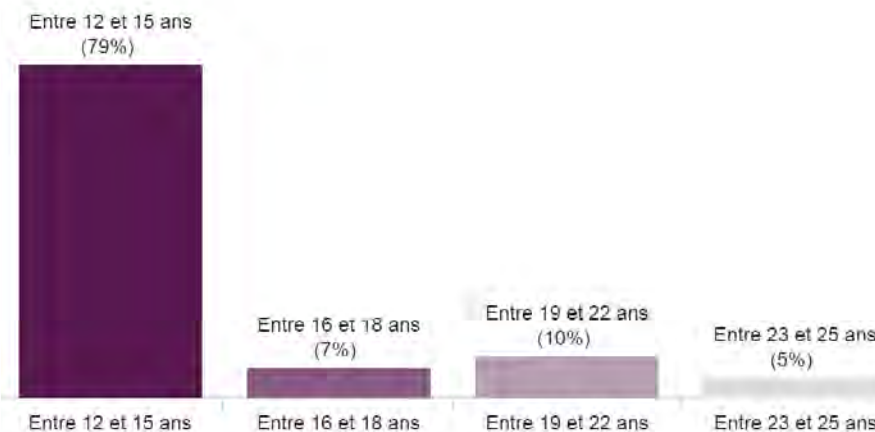
Le profil des jeunes ayant répondu à l'enquête

L'enquête a recueilli **179** réponses, ce qui correspond à **3,4%** des 12-25 ans de l'ensemble du territoire (au nombre de 5 294).

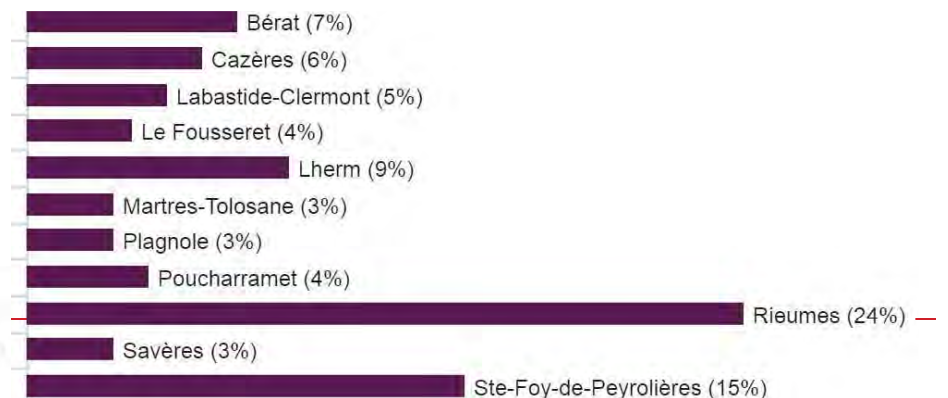
Parmi ces réponses :

- La très grande majorité des répondants sont âgés de **12 à 15 ans (79%)**. Les 23-25 ans ont en revanche peu répondu au questionnaire (5%)
- Le graphique ci-dessous présente les **11 communes** ayant recueilli le plus de réponses : près d'un quart des répondants (**24%**) proviennent de **Rieumes**. Les 31 autres communes du territoire ont recueilli 17% des réponses.
- Au global, le principal **mode de déplacement** pour les jeunes du territoire reste les proches les **conduisant en voiture (65%)**. Les **transports en commun** sont également bien empruntés pour les jeunes : nous pouvons en déduire qu'il s'agit essentiellement du **transport scolaire**.

Age des répondants



Provenance géographique des répondants



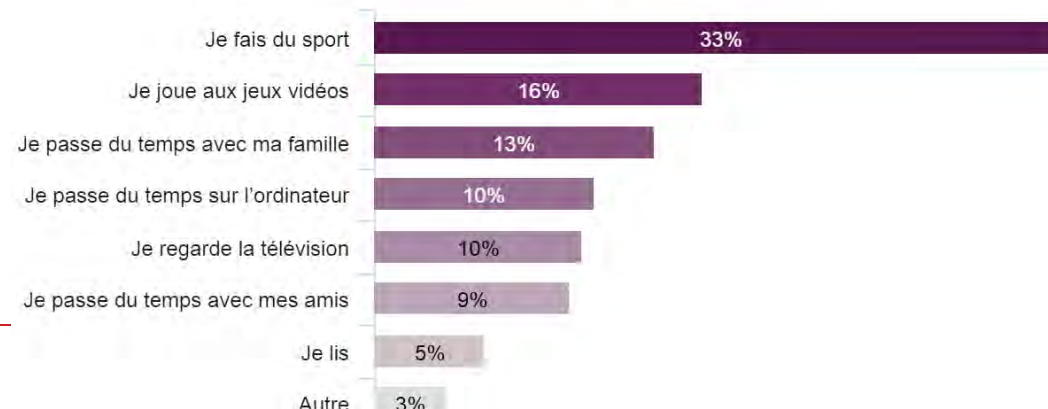
Les pratiques quotidiennes

- **75%** des répondants pratiquent des **activités de loisirs** sur leur temps libre
- Pour la **majorité** des jeunes, ces activités se déroulent **près de chez eux** : **41%** dans leur commune de résidence et **35%** dans une commune proche.
- Les jeunes pratiquent essentiellement des activités **sportives (87%)** de manière assez **fréquente**.

- La plupart des jeunes (**30%**) estiment passer **entre 1 à 2 heures** sur les réseaux sociaux, et **28%** entre **2 à 4 heures**.

- La **commune de résidence** est le lieu privilégié des jeunes pour rencontrer leurs amis (**62%**), même si les répondants les plus âgés favorisent aussi les **communes extérieures**.
- L'**activité préférée** des jeunes pendant leur temps libre est pour **33%** d'entre eux le **sport**. Viennent ensuite, plus loin derrière, les **jeux vidéos** (16%) et le temps passé avec la **famille** (13%).

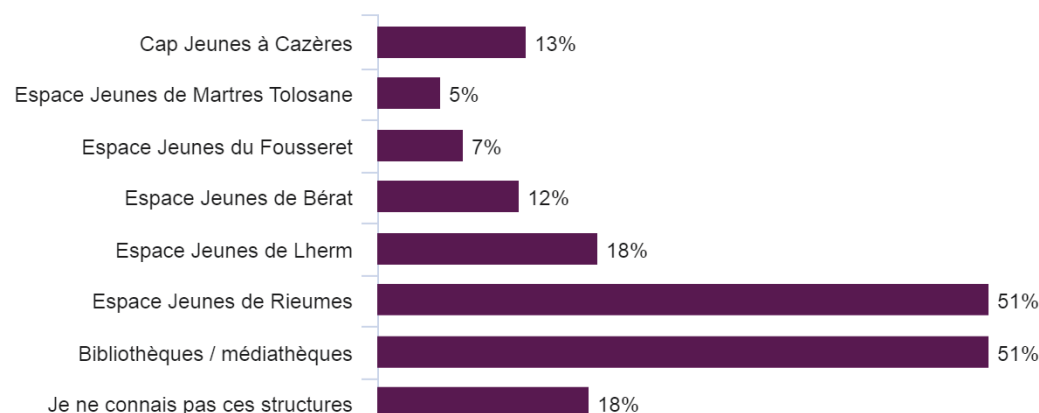
Activités citées en rang 1 par les jeunes



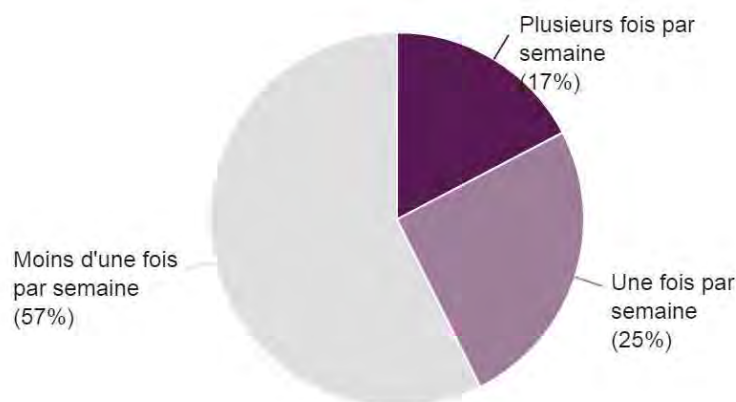
Les structures pour les jeunes

- Les équipements les mieux identifiés par les jeunes sont les **bibliothèques/médiathèques** et l'Espace Jeunes de **Rieumes** (**51%** pour les deux). Cela est en partie lié à la forte représentativité des jeunes en provenance de **Rieumes** (près d'un quart des répondants)
- Toutes tranches d'âge confondues, **18%** des jeunes **ne connaissent aucune de ces structures**, soit un pourcentage relativement important.
- Les jeunes se répartissent en trois groupes de taille plus ou moins similaire quant à la **fréquentation** de ces structures : ceux ne s'y rendant jamais (**42%**), occasionnellement (**33%**), ou régulièrement (**26%**)
- Pour ceux ne s'y rendant pas, les principales raisons évoquées sont un **non-intérêt** ou un **manque de temps**. La question de la distance et du déplacement vers ces structures est évoquée par quelques jeunes, mais ne constitue pas la majorité des réponses.

Structures connues par les jeunes



Fréquentation des structures



Les structures pour les jeunes : accès et information

- La très grande majorité des répondants, soit **92%**, n'a pas rencontré de difficultés particulières pour accéder aux activités des Espaces Jeunes.
- Lorsque cela a été le cas, les principales difficultés évoquées sont le **coût**, le manque de **places**, ou la **distance**, mais cela reste minoritaire.
- Les **principaux canaux d'information** des jeunes sont les **réseaux sociaux (64%)**, le **bouche-à-oreille (48%)** et les **flyers/affiches (32%)**. Moins de 10% des jeunes se tournent vers d'autres sources d'informations (site Internet de la commune ou de la 3CG, journaux...)

Difficultés rencontrées pour accéder aux Espaces Jeunes



Comment t'informes-tu sur les activités ?

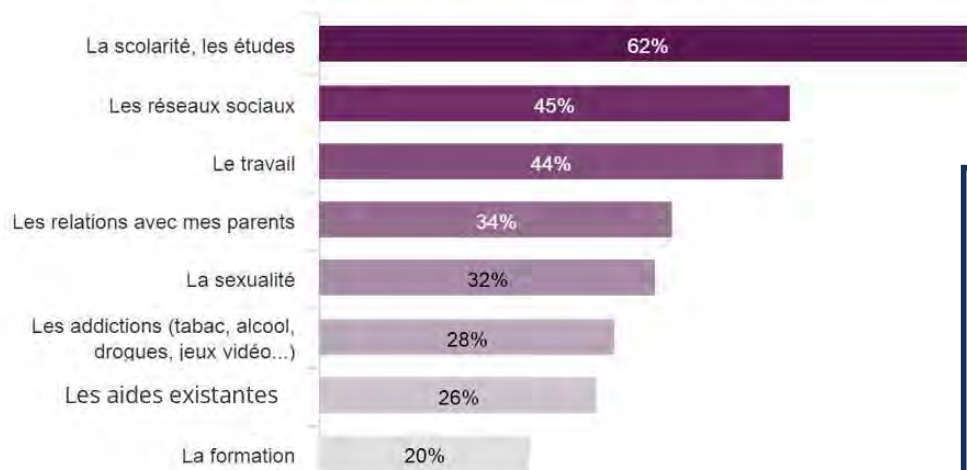


Légèrement plus de la moitié (**54%**) des jeunes en âge ont le **permis de conduire**. Pour ceux cherchant à le passer, **45%** disent rencontrer des **difficultés**.

Ce que souhaitent les jeunes en matière de déplacement : davantage de bus (en dehors des horaires scolaires) et des pistes cyclables aménagées

Les sujets de préoccupation des jeunes

Sujets qui intéressent le plus les moins de 16 ans (tous choix)



Les 3 sujets de préoccupation revenant le plus souvent parmi les réponses sont :

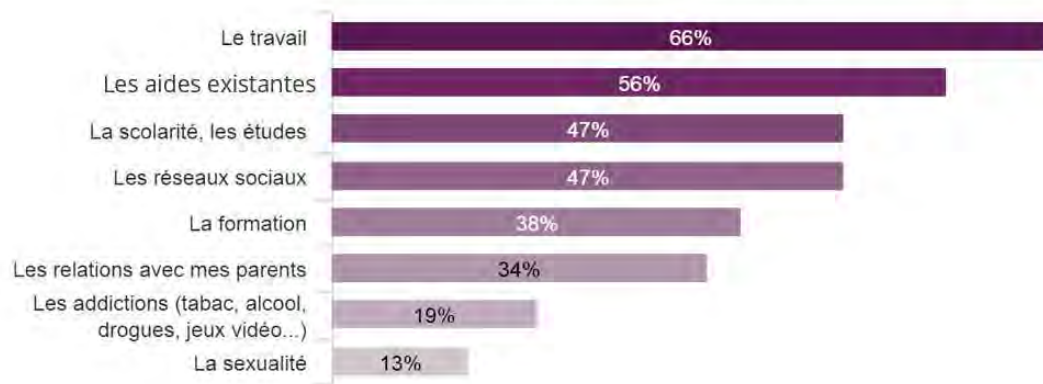
→ Pour les moins de 16 ans :

la scolarité, les réseaux sociaux, le travail

→ Pour les 16-25 ans :

le travail, les aides existantes, la scolarité

Sujets qui intéressent le plus les 16-25 ans (tous choix)



Conclusion

- * L'enquête a recueilli **179** réponses, ce qui correspond à **3,4%** des **12-25 ans** du territoire. Ce sont les **12-15 ans (79%)** qui ont majoritairement répondu au questionnaire.

Les besoins principaux relevés :

- **Des besoins en termes de déplacement** : 18% des jeunes rencontrent des difficultés à se déplacer sur le territoire. Le **manque de transports en commun** est la principale raison évoquée. Les moins de 18 ans restent également assez dépendants de leurs parents pour les transporter en voiture.
- **Des besoins en termes d'accès au droit et à l'information** : 18% des jeunes ne connaissent aucune des structures en direction de la Jeunesse, ce qui reste relativement important. En outre, l'accès aux aides existantes est une priorité pour plus de la moitié des jeunes de 16 à 25 ans
- **Des besoins en termes de loisirs** : les jeunes sont nombreux à pratiquer des activités sur leur temps libre (75%). Ce sont principalement des activités **sportives, auxquelles ils se rendent régulièrement.**

Le point de vue des jeunes :

- * Les principales préoccupations des jeunes du territoire s'articulent autour de la **scolarité, des réseaux sociaux et du travail pour les 16-25 ans**
- * Pour les 16-25 ans, ils sont principalement préoccupés par la recherche de travail, les aides existants, et la scolarité
- * Les jeunes sont en demande de davantage de bus ainsi que de pistes cyclables, pour favoriser la mobilité



IV. Enjeux tirés du diagnostic

Enjeux tirés du diagnostic

La réalisation du diagnostic, les entretiens avec les acteurs du territoire et la diffusion de deux questionnaires aux habitants ont permis de mettre en avant **4 enjeux pour la période 2023-2027** :

1. L'accès aux droits pour tous

Cet enjeu passe tout d'abord par la **mise en place d'outils afin de faciliter la lisibilité de l'information**, tant au niveau des usagers qu'au niveau des communes. Ces dernières restent en effet le premier lieu d'information des habitants.

Il ressort aussi du diagnostic de la CTG le besoin **d'aller vers les publics peu mobiles**, notamment pour faciliter la diffusion d'information dans un territoire aussi vaste que celui de Cœur de Garonne. La relation directe à ces publics est nécessaire, notamment pour ceux qui sont peu familiers avec les outils numériques. Des nouvelles formes d'information au plus proche des habitants devront donc être développées sur le territoire.

Les différentes étapes de la CTG ont mis également en évidence la nécessité de développer les **actions de prévention** en direction des publics, autour de projets phares et structurants pour le territoire (projet égalité femmes-hommes, projet de territoire 100% inclusif...)

Enjeux tirés du diagnostic

2. L'accompagnement renforcé des publics spécifiques

La prise de compétences de Coeur de Garonne dans de nombreux secteurs de l'action publique locale lui permet d'être un **interlocuteur clé pour un grand nombre de publics du territoire, de la Petite Enfance aux seniors.**

Dans le secteur de la **Petite Enfance**, les enjeux pour le territoire ont été identifiés tant au niveau des modes d'accueil du jeune enfant (promotion de l'accueil individuel et du métier d'assistant(e) maternel(le), développement de places dans certaines crèches) que du développement de projets autour de la périnatalité.

En réponse aux besoins ayant émergé lors du diagnostic, et dans la continuité des projets menés au sein des structures Jeunesse, il est apparu nécessaire de **renforcer les actions pour favoriser l'autonomisation des jeunes**, et le développement d'actions de prévention dans différentes thématiques. La démarche a aussi mis en évidence **le besoin de développer une politique éducative non seulement sur le temps de loisirs** (via notamment la poursuite des séjours éducatifs pour les publics les plus fragiles) **mais également sur le temps scolaire**, en inscrivant les projets éducatifs de territoire Enfance et Jeunesse dans la démarche CTG.

Un autre enjeu particulièrement ressorti est celui du **développement des actions en lien avec la parentalité**, afin d'accompagner les familles sur tous les âges de l'enfant. En effet, il existe à ce jour sur le territoire relativement peu de lieux d'échanges ou de plateforme d'écoute, notamment pour les parents d'adolescents.

Enfin, concernant les **publics seniors**, il apparaît **essentiel de renforcer les moyens de coordonner les actions mises en place**, pour une prise en charge globale des besoins de ces publics. Cette coordination est nécessaire aussi bien au niveau des professionnels (de par leur multiplicité) que des actions (prévention, animations...). Il est également important de pouvoir définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leurs familles.

Enjeux tirés du diagnostic

3. La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté

Le bon taux de réponse du questionnaire diffusé aux habitants au printemps 2022 et les enjeux mis en avant amènent à **renforcer les actions pouvant contribuer à l'implication des habitants sur le territoire** : mise en place d'enquêtes de satisfaction, création de comité d'usagers... Le questionnaire a aussi mis en lumière la nécessité de développer un espace de rencontre et de lien social pour les habitants au Nord du territoire.

Autre forme d'implication des publics, **l'accès à la culture** est également apparue comme un enjeu prioritaire pour le territoire lors des journées de co-construction, l'un des plus gros freins identifiés étant celui de l'étendue du territoire. Le développement d'une politique culturelle innovante, tant en termes de projets qu'en termes de moyens, apparaît donc comme essentielle sur le territoire.

Il est également ressorti de la démarche **la nécessité d'accompagner les publics vers une plus grande autonomie**, que ce soit dans le secteur du numérique, de l'emploi ou de l'insertion professionnelle. La création d'un service emploi au niveau de l'intercommunalité apparaît donc tout à fait pertinente pour le territoire. Il s'agira également de penser l'ensemble des actions mises en œuvre en direction des publics dans une démarche de développement durable.

4. L'amélioration de l'offre et des pratiques

Les nombreuses compétences portées par la Communauté de Communes font ressortir un enjeu de travailler autour de la **transversalité et de la cohérence entre les différentes politiques publiques**. L'objectif pour la collectivité est également de pouvoir offrir une qualité continue des services publics, et de mettre en place des outils de gestion pour faciliter le pilotage des activités.

Enfin, un enjeu ayant été mis en avant tout au long de la démarche de CTG est celui du **renforcement de la dynamique partenariale**, à travers la mise en place de différents outils : organisation des temps de rencontre, d'instances de travail, d'une journée dédiée au partenariat...



Contact

Mélanie BATTIN
Consultante
06 95 95 82 73
melanie.battin@spqr-conseil.fr

ANNEXE 2 – Liste des équipements et services d'accueil des 0-17 ans financés par une prestation de service Caf, soutenus par les collectivités locales en 2022

TYPE DE STRUCTURE	NOM ET ADRESSE DE LA STRUCTURE	GESTIONNAIRE DE L'ÉQUIPEMENT
ETABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT		
Multi accueil	<p>MA Brin d'Eveil – 225 rue du Moulin à Vent – 31370 BERAT</p> <p>MA Les Petits Loups du Plateau – place Côte de Lanne – 31360 BOUSSENS</p> <p>MA Les Petits Bouts de la Garonne - rue du Mont Vallier – 31220 CAZERES</p> <p>MA Les Lutins du Bosquet – 25 chemin du la Croix st Michel – 31430 LE FOUSSERET</p> <p>MA Les Canaillous – passage de l'Europe – 31600 LHERM</p> <p>MA A Petits Pas – 8 avenue François Mitterrand – 31220 MARTRES-TOLOSANE</p> <p>MA Le Chaudron Magique – place des 2 Ormeaux – 31470 STE-FOY-DE-PEYROLIERES</p> <p>MA Les Pitchouns du Savès – rue du stade – 31370 RIEUMES</p>	Mutualité Française de la Haute-Garonne
RELAIS PETITE ENFANCE		
RPE	<p>RPE Garonne - 12 rue du Mont Vallier – 31220 CAZERES</p> <p>RPE Pyrénées – 136 rte du Pouy du Touges – 31430 LE FOUSSERET</p> <p>RPE Savès - rue du stade – 31370 RIEUMES</p>	Communauté de Communes Cœur de Garonne
LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS		
LAEP	<p>LAEP Gigote et Papote - 12 rue du Mont Vallier – 31220 CAZERES</p> <p>LAEP La Parenthèse - rue du stade – 31370 RIEUMES</p>	Communauté de Communes Cœur de Garonne
ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT		
Extra-scolaire	<p>ALSH Bérat 295 rue Moulin à Vent 31370 Bérat</p>	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	<p>ALSH Bousens 2 Avenue de la Gare, 31360 Bousens</p>	Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud
	<p>ALSH Cazères Les Capucins/l'Hourride Rue Des Capucins - 31220 Cazerès</p>	Communauté de Communes Cœur de Garonne

	ALSH Labastide-Clermont 1 Place Jean Rivero - 31370 Labastide Clermont	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALSH Le Fousseret Impasse des Ecoles 31430 Le Fousseret	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALSH Lherm 29 place de l'église - 31600 Lherm	Maison des Jeunes et de la Culture du Lherm
	ALSH Martres-Tolosane Avenue François Mitterrand - 31220 Martres-Tolosane	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALSH Rieumes 410 rue du pigeonier - 31370 Rieumes	Maison des Jeunes et de la Culture de Rieumes et du Savès
	ALSH Saint-Élix-le-Château Rue le communal 31430 St-Elix le Château	Maison des Jeunes et du la Culture de Carbonne
	ALSH Sainte-Foy-de-Peyrolières 3 allée des platanes 31470 Ste Foy de Peyrolières	Maison des Jeunes et de la Culture du Lherm
Périscolaire	ALAE Bérat <u>Maternel :</u> 295 rue du moulin à vent 31 370 Bérat <u>Elémentaire :</u> 10 Place de l'hôtel de ville - 31370 Bérat	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Bousens 2 Avenue de la Gare - 31360 Bousens	Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud
	ALAE Castelnau-Picampeau Le Village, 31430 Castelnau- Picampeau	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Cazères <u>Les Capucins - L'Hourride</u> Rue Des Capucins - 31220 Cazerès <u>Croix de l'Olivier</u> 13 rue du mont Vallier – 31220 Cazères	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Gratens Le village - 31340 Gratens	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Labastide-Clermont 1 Place Jean Rivero - 31370 Labastide Clermont	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Le Fousseret Impasse des Ecoles 31430 Le Fousseret	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Lherm 29 place de l'église - 31600 Lherm	Maison des Jeunes et de la Culture du Lherm
	ALAE Lussan-Adeilhac Le village - 31430 Lussan-Adeilhac	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Martres-Tolosane Avenue François Mitterrand - 31220 Martres-Tolosane	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Mondavezan Allée école Tapiou - 31220 Mondavezan	Communauté de Communes Cœur de Garonne
	ALAE Poucharramet 4 Place de l'église - 31370 Poucharramet	Maison des Jeunes et de la Culture de Rieumes et du Savès
	ALAE Rieumes 410 rue du pigeonier - 31370 Rieumes	Maison des Jeunes et de la Culture de Rieumes et du Savès

	ALAE Saint-Élix-le-Château Rue le communal - 31430 St-Elix le Château	Maison des Jeunes et de la Culture de Carbonne
	ALAE Sainte-Foy-de-Peyrolières 3 allée des platanes 31470 Ste Foy de Peyrolières	Maison des Jeunes et de la Culture du Lherm
	ALAE Sénarens Le village - 31430 Sénarens	Communauté de Communes Cœur de Garonne
Accueil Adolescent	ALSH Jeunes Bérat 10 place de l'hôtel de ville - 31370 Bérat	Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud
	ALSH Jeunes Cazères Impasse des capucins - 31220 Cazères	Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud
	ALSH Jeunes Le Fousseret 136 route du Pouy de Touges 31430 Le Fousseret	Fédération des Foyers Ruraux 31-65
	ALSH Jeunes Lherm 6 avenue de Gascogne - 31600 Lherm	Maison des Jeunes et de la Culture du Lherm
	ALSH Jeunes Rieumes 410 rue du pigeonier - 31 370 Rieumes	Maison des Jeunes et de la Culture de Rieumes et du Savès
	Espace jeunes Martres 47 avenue des Pyrénées 31220 Martres Tolosane	Loisirs Education Citoyenneté Grand Sud

ANNEXE 2 BIS – Répartition des financements caf par nature de financement pour les équipements et services implantés sur le territoire - Année 2022

		Financements Réels 2022
Prestation de Service Unique (Versée aux gestionnaires)	EAJE	1 708 548 €
Prestation de Service Ordinaire (Versée aux gestionnaires)	RPE	76 315 €
	LAEP	37 040 €
	ALSH Extra-scolaire	73 896 €
	ALSH Périscolaire	471 664 €
	ALSH Ados	62 050 €
Bonus Territoires	Volet Accueil Petite Enfance	531 308 €
	Volet Accueil Enfance Jeunesse	543 242 €
	Volet Pilotage	271 047 €
Aide exceptionnelle covid versée pour les EAJE		37 298 €
Dispositif Ville Vie Vacances (versés aux gestionnaires ALSH)		5 903 €
Prestation de Service Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité		44 570 €
Fonds National Parentalité		2 800 €
Fonds Publics et Territoires		42 320 €
Subventions exceptionnelles		112 146 €
TOTAL FINANCEMENTS CAF 2022		4 020 147 €

ANNEXE 3 – Répartition des financements du Conseil Départemental sur le territoire dans le cadre du soutien aux associations

Partenariats avec le tissu associatif dans le champ de la prévention en faveur des jeunes et du soutien des parentalités

- CLAS 2022/2023

CLAS 2022-2023		
Commune	Partenaire	Montant
BERAT	LECGS	1 920 €
CAZERES	LECGS	1 920 €
LE FOUSSERET	Foyers ruraux	1 920 €
LHERM	MJC de Lherm	1 920 €
MARTRES TOLOSANE	Cité de communauté de commune Cœur de Garonne	640 €
RIEUMES	MJC de Rieumes et du Savès	2 880 €

- Soutien à l'Éducation Populaire

Commune	Intitulé de l'action	2022	2023
CAMBERNARD	Spectacle intergénérationnel à destination des habitants de la commune et de villages alentours	1 200 €	
LE FOUSSERET	Deux espaces gérés par la FFR 31-65 : - L'espace de vie sociale (EVS) l'Escapade - L'espace jeunes		150 000 €
LHERM	Aide à l'animation à l'instar de toutes les MJC de Haute-Garonne affiliées à la FDMJC		915 €
MARIGNAC LASCLARES	Aide sur action dans le cadre de l'aide à l'animation : « les rencontres de la Louge »		1 000 €
RIEUMES	- Soutien aux expressions culturelles et citoyennes des jeunes : échanges entre jeunes de la MJC de Rieumes et du LHERM autour d'un voyage - Aide à l'animation à l'instar de toutes les MJC de Haute-Garonne affiliées à la FDMJC		2 000 € 915 €

- Soutien d'actions de prévention et de soutien à la parentalité

Association « Du côté des femmes » localisée à Muret mais rayonnant jusqu'à Cazères soutenues sur deux volets :

	Montant 2023
Intervention dans les collèges pour : - L'égalité hommes/femmes - Lutte contre les discriminations - Harcèlement - Développement des compétences psychosociales	8 000 €
Groupes de paroles pour : - Les femmes victimes de violences conjugales	3 000 €

Financement de l'animation socio-éducative et politique de la ville

- **Financement du dispositif Temps Libre Prévention Jeunes sur le territoire (2022 – 2023)**

Commune	Association et intitulé de l'action	Montant 2023
BERAT	<u>Association Multiples Expressions</u> - Promotion et pratiques de toutes expressions	700 €
	<u>Loisirs Education Et Citoyenneté Grand Sud</u> - Ateliers découvertes – Prévention et sensibilisation	3 500 €
CAZERES	<u>Loisirs Education Et Citoyenneté Grand Sud</u> - Quelle activité physique pour moi ?	3 500 €
	<u>Association Ludot'm</u> - Partage et coopération club jeux « ado » autour des jeux de plateaux et autres supports ludiques pour prévenir l'addiction aux écrans, lutter contre l'isolement des jeunes et créer du lien social	1 700 €
RIEUMES ET SAVES	<u>MJC Rieumes et Saves</u> - Loisirs et navette jeunes	3 500 €
LE FOUSSERET	<u>Fédération des Foyers Ruraux 31-65</u> - Gestion des émotions – Connaissance de soi et respect des autres	2 000 €
	- Sensibilisation aux numériques	2 000 €
MARTRES TOLOSANE	<u>Loisirs Education Et Citoyenneté Grand Sud</u> - Actions d'aller vers -Des actions hors les murs -Action passerelle -Animations locales	3 500 €

- **Financement du dispositif VVV sur le territoire (2022 – 2023)**

Commune	Association et intitulé de l'action	Montant 2023
BERAT	<u>Loisirs Education Et Citoyenneté Grand Sud</u> - Liens intergénérationnels	1 700 €
	- Rencontres et partenariats jeunesse	500 €
CAZERES	<u>Loisirs Education Et Citoyenneté Grand Sud</u> - Séjour itinérant en vélo dans les Landes	2 500 €
LE FOUSSERET	<u>Fédération des Foyers Ruraux 31-65</u> - Fouss'en Folie	800 €
	- Votre nouvel Espace Jeunes	700 €
LHERM	<u>MJC Lherm</u> - Restauration du four historique de Lherm	300 €

Soutien aux structures du territoire dans le cadre du Programme Départemental d'Insertion et de l'Emploi (PDIE)

- **Financement 2023** pour les actions de ce territoire :
 - **Entreprise d'insertion CORUDO** aide à l'embauche des BRSA : 12 200 €
 - **Atelier Chantier d'insertion Association 3PA à Lahage**
 - Participation à l'encadrement technique des salariés BRSA : 7 200 €
 - Aide à l'embauche des BRSA en CDDI : 18 961.56 €
 - **Atelier Chantier d'insertion Association RECOBRADA à CAZERES**
 - Participation à l'encadrement technique des salariés BRSA : 26 400 €
 - Aide à l'embauche des BRSA en CDDI : 69 525.72 €
 - **Association RECOBRADA à CAZERES**
Convention pour la participation des publics en difficulté (dont BRSA) aux activités de lien social subvention de 20 000 €
 - **Association WIMOOV** : subvention de 105 000 € en 2023 (50% de ce montant sur le site de Cazères et 50 % sur Comminges)

Le CD31 soutient également les têtes de réseau de l'aide alimentaire qui ont un rayonnement départemental (Banque alimentaire, Restos du Cœur et Secours populaire).

Déclinaison opérationnelle

AXE	1				
	L'ACCES AUX DROITS POUR TOUS				
OBJECTIFS STRATEGIQUES	1.1		1.2		
	Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire		Favoriser l'accès aux droits et aux services		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	1.1.1	1.1.2	1.2.1	1.2.2	1.2.3
	Mobiliser et valoriser le rôle des communes dans l'information et l'orientation des habitants	Faciliter la lisibilité et l'accès à l'information	Construire une offre de mobilité en lien avec les besoins de publics spécifiques	Faciliter l'accessibilité et les démarches administratives	Faciliter l'accès au logement pour les plus fragiles
ACTIONS	Accompagnement des communes par la création d'un réseau et le développement d'outils de communication	Diversification et développement des modes de communication au plus près des habitants et des jeunes	Développement de l'offre de mobilité	Renforcement de l'accessibilité des services	Développement de l'offre de logements de transition
DETAIL ACTIONS	Questionnaire élus et secrétaires mairies/dgs Recensement outils de communication des communes Plaquette communication CCCG par commune Accompagnement site internet CCCG Lettre mensuelle 600 élus Création réseau dgs + réunions secrétaires mairies Journée mobilisation élus/dir	Identification des différentes cibles et autorisations Réseau de partenaires pour transmission information Supports communication dans équipements de proximité Accompagnement des agents/salariés en contact avec le public Participation à des événements (forums...) Signalétique des bâtiments	Développement transport à la demande Développement offre de transports pour les événements Liaison douces, Programme Avélo2	Maillage territoire Dvp permanences et/ou itinérance Aller vers Structuration et dvp des réseaux	Création logements de transition Accompagnement des personnes hébergées avec la MDS

Déclinaison opérationnelle

AXE	L'ACCES AUX DROITS POUR TOUS				
OBJECTIFS STRATEGIQUES	1.3 Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire				
OBJECTIFS OPERATIONNELS	1.3.1	1.3.2	1.3.3	1.3.4	1.3.5
ACTIONS	Informer et sensibiliser sur des thématiques liées à la santé	Donner les moyens aux acteurs éducatifs et sociaux de favoriser la santé et l'inclusion	Lutter contre les discriminations	Lutter contre les inégalités femmes-hommes	Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
DETAIL ACTIONS	Création d'un évènement annuel prévention/santé/handicap : forum, ateliers, conférence Sensibiliser et informer sur les thématiques santé	Choix concerté d'une thématique annuelle Création d'un kit ressources pour les acteurs sur cette thématique Accompagnement dans la mise en œuvre Sensibilisation/formation	Communication sur ces thématiques Relais des dispositifs existants Information, sensibilisation, formation des acteurs socio-éducatifs Education au respect et à la non-violence	Création ambassadeurs Actions d'information et sensibilisation Actions éducatives non genrées Communication Accompagnement des victimes et prévention	Travail sur communication adaptée : FALC, Charte Romain Jacob, pictogrammes sur les différentes accessibilités... Sensibilisation, formation des acteurs du quotidien Développement partenariat avec structures spécialisées (AJH, DITEP...)

AXE	L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES							
OBJECTIFS STRATEGIQUES	2.1			2.2			2.3	
	Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant			Renforcer l'offre de services en direction de la Jeunesse pour une réponse globale aux besoins			Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte	
OBJECTIFS OPERATIONNELS	2.1.1	2.1.2	2.1.3	2.2.1	2.2.2	2.2.3	2.3.1	2.3.2
	Développer l'offre d'accueil individuel	Adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins	Accompagner les 1000 premiers jours	Favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes	Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes	Adapter les offres d'accueil aux besoins des jeunes	Favoriser les rencontres et les échanges entre familles et familles/ professionnels	Fédérer les acteurs et favoriser l'interconnaissance autour de la parentalité
ACTIONS	Promotion du métier d'assistant(e)s maternel(le)s	Développement de places dans les EAJE	Mise en place d'outils et projets d'accompagnement à la périnatalité	Développement des modalités d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté	Développement d'actions de prévention en lien avec les partenaires et prise en compte des besoins des jeunes	Elaboration de projets différenciés en fonction des tranches d'âge des jeunes	Développement des actions et des espaces parentalité	Création d'un espace ressources parentalité pour les professionnels
DETAIL ACTIONS	DVP partenariat entre DTS, organismes formation et emploi Proposer temps échanges Pole emploi et demandeurs Organiser temps de rencontre pro PE/EJ et public cible	Développement places EAJE Lherm Extension des locaux Travail du projet avec le délégataire Maintien d'un observatoire de l'offre d'accueil collectif et individuel	Mise en place d'un espace multi-professionnels Création d'un outil de communication type guide des parents Actions d'informations, de sensibilisation et de prévention périnatale	Accompagnement juniors associations, collectifs jeunes, projets BAFA,BAFD, services civiques, mobilité européenne Labellisation CRU Chantiers jeunes	Actions de prévention thématiques Accueils collectifs et individuels sur la prévention Mise en œuvre d'un réseau et coordination Repérage, information des jeunes ayant besoin d'accompagnement MDA, MDEJ	Mise en place d'une PS Jeunes Martres/Cazères et développement au nord si expérimentation réussie Développement actions, projets 15-25 ans Mobilisation des jeunes avec des actions hors les murs, aller vers....	Mise en œuvre d'un réseau Développement actions pour familles d'adolescents/jeunes adultes Développement accueil individuels et collectifs parentalité Identification et soutien d'espaces existants dédiés ou non à la parentalité pour des actions spécifiques	Création d'un extranet dédié permettant réseau, informations, échanges des bonnes pratiques

Déclinaison opérationnelle

AXE	L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES					
OBJECTIFS STRATEGIQUES	2.4			2.5		
	Mettre en place une politique éducative adaptée			Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	2.4.1	2.4.2	2.4.3	2.5.1	2.5.2	2.5.3
	Garantir la qualité et la continuité éducative pour l'enfant	Garantir la qualité et la continuité éducative du jeune	Garantir le droit aux vacances pour tous	Simplifier le parcours de la personne âgée	Prévenir la perte d'autonomie	Définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leur famille
ACTIONS	Mise en œuvre du PEDT Enfance	Mise en œuvre du PEDT Jeunesse	Poursuite de l'offre de séjours éducatifs	Renforcement de la coordination autour du Bien vieillir	Déploiement d'actions de prévention en direction des seniors	Mise en œuvre du Plan Aidants
DETAIL ACTIONS	<p>Choix d'une action semestrielle ou annuelle et mise en place de cette action (2023 charte accueil)</p> <p>Formation/sensibilisation des équipes</p> <p>Développement du partenariat (Education Nationale, communes, associations)</p> <p>Développement PEDT aux 0-3 ans</p>	<p>Choix action annuelle et mise en place de cette action (2023 EJ en fete)</p> <p>Développement autonomie : chantiers, comité jeunesse</p> <p>Acc des jeunes vers : culture, autre, monde...</p> <p>Rencontre des jeunes sur et hors structures</p> <p>Développement partenariat</p>	<p>Réponse à demandes des familles avec des séjours encadrés par Cœur de Garonne</p> <p>Travail sur la parentalité</p> <p>Thématiques de séjours variées</p> <p>Communication pour toutes les familles</p> <p>Dvp colos apprenantes</p>	<p>Consolidation réseau partenaire et création d'un extranet pour les professionnels</p> <p>Création d'un réseau de référents communaux</p>	<p>Développement actions sensibilisation et prévention perte autonomie : évènements, ateliers, Communication adaptée</p>	<p>Café des partenaires</p> <p>Café des aidants</p> <p>Expérimentation dispositif répit</p> <p>Prise en charge individuelle écoute et médiation</p> <p>Appui à la mise en place d'actions pour les aidés au domicile</p>

Déclinaison opérationnelle

AXE	3							
	LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE							
OBJECTIFS STRATEGIQUES	3.1				3.2			
	Encourager la participation et le lien social				Donner aux habitants les leviers pour pouvoir agir			
OBJECTIFS OPERATIONNELS	3.1.1	3.1.2	3.1.3	3.1.4	3.2.1	3.2.2	3.2.3	3.2.4
	Développer et soutenir des espaces créateurs de lien social	Impliquer les habitants à la réflexion et la prise de décision	Développer une politique culturelle innovante et durable	Favoriser l'accessibilité aux projets culturels et impliquer les habitants	Amener les publics vers l'autonomie numérique	Accompagner les habitants et les employeurs dans leurs démarches liées à l'emploi, avec une volonté de proximité	Favoriser l'insertion professionnelle	Préserver la qualité environnementale en développant l'éco-citoyenneté
ACTIONS	Création d'un EVS	Mise en place d'actions favorisant la participation des habitants	Poursuite et expérimentation de nouveaux projets culturels	Déploiement de projets culturels de proximité en lien avec les besoins exprimés des habitants	Maintien et promotion de l'accompagnement numérique	Création du service Cœur de Garonne emploi	Développement d'actions d'accompagnement vers l'emploi	Promotion des actions en faveur du développement durable
DETAIL ACTIONS	Diagnostic partagé Lieu adéquat sur le nord et aller vers souhaité Agrément CAF EVS Soutien du projet par une subvention	Enquetes de satisfaction et prise en compte des retours des habitants Création comités d usagers Inclusion des usagers dans des projets, projets de structures, services publics	Nouveaux projets transversaux (publics/partenaires/thématiques) Sensibilisation et formation aux démarches innovantes Priorisation sobriété énergétique et matérielle (outils, communication, lieux...)	Travail sur temporalités variées pour permettre l'implication des familles Travail sur accessibilité : financière, lieux, handicap Instances de construction des projets ouvertes aux citoyens et publics	Accès facilité aux structures dédiées ou équipées Dvp ateliers numériques Dvp actions conseillère numérique Projet éducatif numérique	Mise en relation des demandeurs d'emploi avec les employeurs locaux Accompagnement des entreprises dans leurs démarches Actions ponctuelles autour de l'emploi (évènements)	Actions d'accompagnement des personnes en recherche d'insertion professionnelle Développement accueil stages et jobs été Accueil des enfants dans structures PE EJ des parents en insertion	Projets et animation autour des enjeux environnementaux et développement durable Mise en place hotels à insectes, potagers, composteurs Ateliers culinaires, sensibilisation au gaspillage alimentaires Découverte des producteurs locaux Communication

Déclinaison opérationnelle

AXE	4						
	L'AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES						
OBJECTIFS STRATEGIQUES	4.1				4.2		
	Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques				Renforcer la dynamique partenariale		
OBJECTIFS OPERATIONNELS	4.1.1	4.1.2	4.1.3	4.1.4	4.2.1	4.2.2	4.2.3
		Assurer la pérennité des services publics	Maintenir et améliorer les conditions physiques des accueils du public	Maintenir et améliorer les conditions d'exercice du service public	Développer des méthodes de travail spécifiques aux projets transverses	Faciliter l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local	Favoriser la co-construction et renforcer les relations partenariales
ACTIONS	Mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des Services publics	Amélioration continue des bâtiments accueillant du public	Mise en place de formations pour adapter notre réponse aux besoins évolutifs des habitants	Mise en œuvre d'une démarche collaborative favorisant la transversalité	Création de comités de pilotage	Création d'un évènement dédié autour du partenariat	Mise en place d'outils de suivi et d'un référentiel d'évaluation commun
DETAIL ACTIONS	Suivi régulier des fréquentations et des taux de couverture et des couts de revient Proposition d'amélioration interne et de portage partenarial	Suivi régulier des bâtiments Travaux d'aménagement dans bâtiments existants Construire des bâtiments si nécessaire	Recensement des besoins de formations et des publics Recherche de financements et/ou de mutualisation pour les formations inter établissements	Formation des agents aux projets transverses Mise en place d'outils, de temps spécifiques pour favoriser la transversalité	Création de comité de pilotage jeunesse Création de comité de pilotage bien vieillir	Organisation d'un évènement annuel sur le partenariat Valorisation de 2/3 projets partenariaux Mise en place d'outils partagés	Mise en place des outils partagés d'évaluation pour les fiches action, les axes, la démarche Création d'un évènement partenarial annuel sur les années 2024-2025-2026 pour procéder à une évaluation partagée de la CTG

L'ACCES AUX DROITS POUR TOUS

1.1 Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire

- 1.1.1 Mobiliser et valoriser le rôle des communes dans l'information et l'orientation des habitants
- 1.1.2 Faciliter la lisibilité et l'accès à l'information

Accompagnement des communes par la création d'un réseau et le développement d'outils de communication

Diversification et développement des modes de communication au plus près des habitants et des jeunes

1.2 Favoriser l'accès aux droits et aux services

- 1.2.1 Construire une offre de mobilité en lien avec les besoins de publics spécifiques
- 1.2.2 Faciliter l'accessibilité et les démarches administratives

Développement de l'offre de mobilité

Renforcement de l'accessibilité des services

1.3 Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire

- 1.3.1 Informer et sensibiliser sur des thématiques liées à la santé
- 1.3.2 Donner les moyens aux acteurs éducatifs et sociaux de favoriser la santé et l'inclusion
- 1.3.3 Lutter contre les discriminations
- 1.3.4 Lutter contre les inégalités femmes-hommes
- 1.3.5 Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Création d'un évènement annuel santé/handicap

Elaboration d'actions de prévention autour de la santé et du handicap

Mise en place d'actions de sensibilisation contre toutes formes de discrimination et de violences

Mise en œuvre du projet égalité femmes-hommes

Mise en œuvre du 100% inclusif

L'ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

2.1 Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant

2.1.1 Développer l'offre d'accueil individuel

2.1.2 Adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins

2.1.3 Accompagner les 1000 premiers jours

Promotion du métier d'assistant(e)s maternel(le)s

Développement de places dans les EAJE

Mise en place d'outils et projets d'accompagnement à la périnatalité

2.2 Renforcer l'offre de services en direction de la Jeunesse pour une réponse globale aux besoins

2.2.1 Favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes

2.2.2 Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes

2.2.3 Adapter les offres d'accueil aux besoins des jeunes

Développement des modalités d'accompagnement des jeunes vers l'autonomie et la citoyenneté

Développement d'actions de prévention en lien avec les partenaires et prise en compte des besoins des jeunes

Elaboration de projets différenciés en fonction des tranches d'âge des jeunes

2.3 Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte

2.3.1 Favoriser les rencontres et les échanges entre familles et familles/professionnels

2.3.2 Fédérer les acteurs et favoriser l'interconnaissance autour de la parentalité

Développement des actions et des espaces parentalité

Création d'un espace ressources parentalité pour les professionnels

2.4 Mettre en place une politique éducative adaptée

2.4.1 Garantir la qualité et la continuité éducative pour l'enfant

2.4.2 Garantir la qualité et la continuité éducative du jeune

2.4.3 Garantir le droit aux vacances pour tous

Mise en œuvre du PEDT Enfance

Mise en œuvre du PEDT Jeunesse

Poursuite de l'offre de séjours éducatifs

2.5 Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles

2.5.1 Simplifier le parcours de la personne âgée

2.5.2 Prévenir la perte d'autonomie

2.5.3 Définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leur famille

Renforcement de la coordination autour du Bien

Déploiement d'actions de prévention en direction des seniors

Mise en œuvre du Plan Aidants

LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE

3.1 Encourager la participation et le lien social

- 3.1.1 Développer et soutenir des espaces créateurs de lien social
- 3.1.2 Impliquer les habitants à la réflexion et la prise de décision
- 3.1.3 Développer une politique culturelle innovante et durable
- 3.1.4 Favoriser l'accessibilité aux projets culturels et impliquer les habitants

Création d'un EVS sur le secteur Nord

Mise en place d'actions favorisant la participation des habitants

Poursuite et expérimentation de nouveaux projets culturels

Déploiement de projets culturels de proximité en lien avec les besoins exprimés des habitants

3.2 Donner aux habitants les leviers pour pouvoir agir

- 3.2.1 Amener les publics vers l'autonomie numérique
- 3.2.2 Accompagner les habitants et les employeurs dans leurs démarches liées à l'emploi, avec une volonté de proximité
- 3.2.3 Favoriser l'insertion professionnelle
- 3.2.4 Préserver la qualité environnementale en développant l'éco-citoyenneté

Maintien et promotion de l'accompagnement numérique

Création du service Cœur de Garonne emploi

Développement d'actions d'accompagnement vers l'emploi

Promotion des actions en faveur du développement durable

L'AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES

4.1 Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques

4.1.1 Assurer la pérennité des services publics

4.1.2 Maintenir et améliorer les conditions physiques des accueils du public

4.1.3 Maintenir et améliorer les conditions d'exercice du service public

4.1.4 Développer des méthodes de travail spécifiques aux projets transverses

Mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des services publics

Amélioration continue des bâtiments accueillant du public

Mise en place de formations

Mise en œuvre d'une démarche collaborative favorisant la transversalité

4.2 Renforcer la dynamique partenariale

4.2.1 Faciliter l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local

4.2.2 Favoriser la co-construction et renforcer les relations partenariales

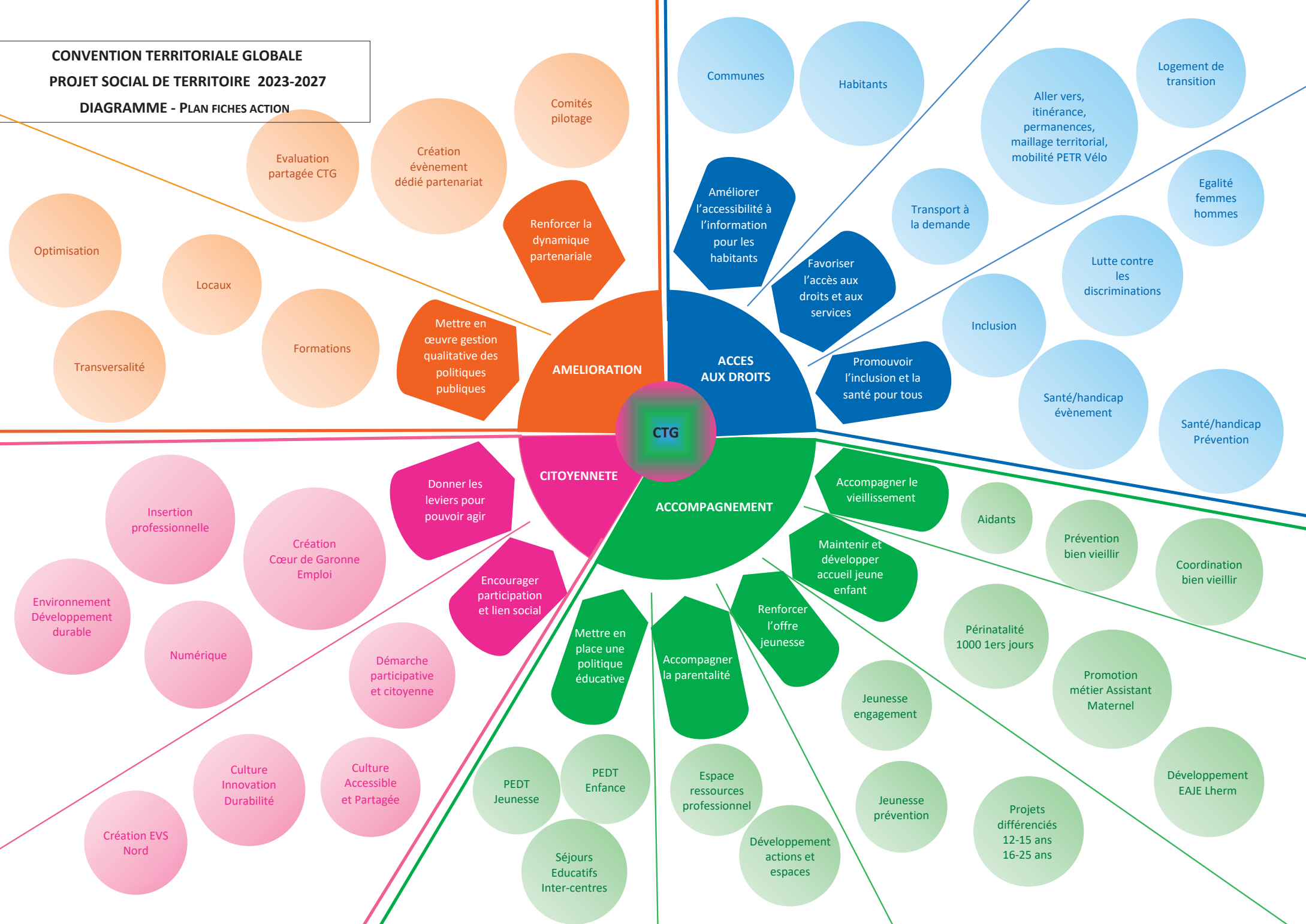
4.2.3 Inscrire l'évaluation de la CTG dans une démarche partenariale

Création de comités de pilotage

Création d'un évènement dédié autour du partenariat

Mise en place d'outils de suivi et d'un référentiel d'évaluation commun

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE
PROJET SOCIAL DE TERRITOIRE 2023-2027
DIAGRAMME - PLAN FICHES ACTION





AXE 1 : ACCES AUX DROITS –Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire

Fiche
n°1.1.1

ACTION : Accompagnement des communes par la création d'un réseau et le développement d'outils de communication

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

La commune a été identifiée tout au long de ce diagnostic comme l'échelon de proximité pour les habitants, particulièrement pour les séniors. L'action consiste à donner les moyens aux communes de connaître les informations, pouvoir les transmettre et orienter les habitants par la création de réseaux, de mise en place de réunions et d'outils de communication

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne :

- 1 service communication (2 agents) : Journal communautaire (3/an)
- En 2022 : 20 plaquettes, 162 newsletters (1300 abonnés), 104 000 visites sur le site internet, réseaux sociaux : 4800 visites Facebook et 1213 pour LinkedIn
- 48 communes (seulement 8 communes avec + de 1000 habitants), 590 km² de superficie, plusieurs bassins de vie

Eléments statistiques :

- 34 500 habitants, 1 809 jeunes de 18 à 25 ans, 9 081 habitants de + 60 ans dont 3 390 de plus de 75 ans
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4) et 8 157 enfants de 0 à 17 ans
- + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus est inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- Seulement 27% des familles ayant un enfant de – de 3 ans connaissent les LAEP
- Pour l'accès aux droits : 56% des personnes rencontrant des difficultés ont du mal à identifier les aides auxquelles elles peuvent prétendre, seulement 30% connaissent les espaces France services et 15% les conseillères en économie sociale et familiale. 34% des répondants n'ont pas eu recours aux services accès aux droits par manque de connaissance.
- 60% disent connaître la communauté de communes et ses domaines d'interventions, proportion qui augmente avec l'âge (40% des 25-34 ans et 75% des + de 75 ans)
- Les activités de loisirs mises en place par Cœur de Garonne sont connues par 43% des + de 65 ans
- La commune est l'échelon de proximité pour les habitants (le journal communal est le 1^{er} moyen d'information)

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- Le manque d'informations sur les aides existantes et offres de services existantes
- Le besoin d'outils de diffusion de l'information en prenant en compte la fracture numérique
- La difficulté pour les communes d'avoir la connaissance de l'ensemble des informations et de pouvoir orienter (particulièrement pour les séniors), malgré la surabondance des mails...
- Le manque de visibilité des actions

Les améliorations proposées sont :

- Identifier des référents pour centraliser l'information et orienter le public
- Rapprocher l'information des publics y compris avec de nouvelles formes d'information (oralité, mairie)
- Avoir des relais dans les communes par thématique ou public
- Faciliter la diffusion de l'information

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Donner les moyens aux communes de pouvoir recevoir et transmettre l'information
- Donner les moyens aux communes de pouvoir orienter les habitants selon leurs besoins
- Faire un réseau (remobiliser les élus, agents communaux...)

• OPERATIONNELS

- Organiser un questionnaire pour les élus pour connaître leurs besoins (questionnaire de remobilisation) et connaître les besoins des secrétaires/ DGS des communes
- Recenser les applicatifs d'information communaux (Panneau Pocket, Intramuros, City all...) et proposition de fonctionnement pour transmettre les informations intercommunales
- Créer une plaquette personnalisée pour chaque commune : que fait Cœur de Garonne pour ma commune ?
- Favoriser la connaissance et l'utilisation du site internet de la communauté de communes et des autres sites internet d'accès aux droits
- Créer une lettre trimestrielle des élus avec les résumés des commissions
- Mettre en place des réunions trimestrielles avec les DGS des communes de plus de 1000 habitants et créer un réseau
- Mettre en place des réunions avec les secrétaires de mairie (café des secrétaires) en format mixte (présentiel/visioconférence) et dans une logique de proximité (aller vers)
- Créer des « journées de mobilisation » partagées entre le comité de direction et le bureau (vice-présidents)

➤ **PUBLIC CIBLE** : élus, DGS des communes, secrétaires de mairie

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : L'adhésion des communes, la mise à disposition des secrétaires de mairies

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG** : Communication

➤ **Référent** : Direction communication

➤ **Services associés** : Tous les services intercommunaux

➤ **Partenaires internes/externes** : Les mairies, les élus, les DGS/secrétaires de mairie

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Questionnaire aux élus	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en place des réunions DGS/ secrétaires de mairies (création réseau)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recensement outils de communication et propositions fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Appropriation du site internet	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Lettre interne élus	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Journées de mobilisation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Moyens internes communauté de communes (vice-présidents, personnel, locaux...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Coût de mise à disposition d'agents (communication, comité direction...)				Totalité
Total					%

EVALUATION

⇒ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb de réunions DGS, secrétaires de mairie et nb de participants
- Nb de journées mobilisation et nb de participants
- Nb de remontées des élus, agents, nb de questionnaires remplis, nb de transferts d'information
- Nb de lettres internes, présentation site...

⇒ INDICATEURS QUALITATIFS

- Variété des propositions
- Satisfaction des participants

⇒ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel interne et partagé

**TAUX
REUSSITE :**

75 %



AXE 1 : ACCES AUX DROITS –Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire

Fiche
n°1.1.2

ACTION : Diversification et développement des modes de communication au plus près des habitants et des jeunes

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Malgré le développement des actions de communication, les habitants et particulièrement ceux qui en ont le plus besoin, n'ont pas accès à l'information. L'action consiste à améliorer la communication pour que les habitants puissent se saisir des informations par une communication ciblée par public, des relais locaux, des supports de communication papier dans des équipements de proximité, la formation des agents en contact avec le public pour avoir une vision globale et la poursuite de la signalétique des bâtiments.

Cette fiche action comprend aussi la mise en place d'une communication spécifique pour les jeunes

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne

- 1 service communication (2 agents) : Journal communautaire (3/an),
- En 2022 : 20 plaquettes, 162 newsletters (1300 abonnés), 104 000 visites sur le site internet, réseaux sociaux : 4800 visites Facebook et 1213 pour LinkedIn
- 48 communes (seulement 8 communes avec + de 1000 habitants), 590 km² de superficie, plusieurs bassins de vie

Eléments statistiques

- 34 500 habitants, 8 157 enfants 0 à 17 ans, 1 809 jeunes 18 à 25 ans, 9 081 de + 60 ans dont 3 390 de plus de 75 ans
- 5 920 familles dont 1 470 familles monoparentales (1/4)
- + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus est inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- Seulement 27% des familles ayant un enfant de – de 3 ans connaissent les LAEP
- Pour l'accès aux droits : 56% des personnes rencontrant des difficultés ont du mal à identifier les aides, seulement 30% connaissent les espaces France services et 15% les conseillères en économie sociale et familiale. 34% des répondants n'ont pas eu recours aux services accès aux droits par manque de connaissance
- 60% disent connaître la communauté de communes et ses domaines d'interventions, proportion qui augmente avec l'âge (40% des 25-34 ans et 75% des + de 75 ans)
- Les activités de loisirs mises en place par Cœur de Garonne sont connues par 43% des + de 65 ans
- La commune est l'échelon de proximité pour les habitants (le journal communal est le premier moyen d'information)

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- Le manque d'informations sur les aides et offres de services existantes sur le territoire
- Le besoin d'outils de diffusion de l'information en prenant en compte la fracture numérique
- La difficulté pour les communes d'avoir la connaissance de l'ensemble des informations et de pouvoir orienter (particulièrement pour les seniors), la surabondance de l'information, des mails....
- Le manque de visibilité des actions

Les améliorations proposées sont :

- Identifier des référents pour centraliser l'information et orienter le public
- Rapprocher l'information des publics y compris avec de nouvelles formes d'information (oralité, mairie)
- Avoir des relais dans les communes par thématique ou public et faciliter la diffusion de l'information

➤ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Faciliter la lisibilité et l'accès à l'information
- Mettre en place une communication ciblée par public et thématique
- Développer une communication spécifique pour les jeunes comprenant des ressources d'accès aux droits
- Créer des relais locaux de proximité et ciblés (associations, établissements scolaires, mairies...)

• **OPERATIONNELS**

- Identifier les différentes cibles et les autorisations afférentes (ex : personnes âgées, associations 3^{ème} âge, familles...) pour communiquer en fonction des besoins des personnes
- S'appuyer sur des partenaires institutionnels ou associatifs pour transmettre les informations (ex : Education nationale avec Espace numérique de travail, relais par les établissements scolaires, crèches, associations...)
- Mettre en place des équipements de communication dans des locaux de proximité avec une communication papier (ex : accueils de loisirs/crèches pour les familles, maisons de santé pour les aidants, prévention séniors...) et/ou par les médias utilisés par les cibles de communication
- Mettre en place un groupe de travail spécifique à la communication pour la jeunesse et après les outils, médias appropriés
- Faire que les agents/salariés en contact avec le public puissent avoir et transmettre les informations
- Participer à des forums, journées à thème pour transmettre les informations Cœur de Garonne
- Poursuivre l'installation d'une signalétique Cœur de Garonne pour mieux identifier les bâtiments

➤ **PUBLIC CIBLE** : les habitants

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : mobilisation des services, partenariat (communes, associations, institutionnels...)

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG** : Communication

➤ **Référent** : Direction communication

➤ **Services associés** : Tous les services intercommunaux

➤ **Partenaires internes/externes** : Les mairies, les associations, les institutionnels

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Identification des listes existantes et autorisations	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Instauration de partenariat pour les relais d'information, participation évènements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création d'un groupe de travail et mise en place d'outils /média pour la jeunesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation/information des référents par site (ex : directeur AL, crèche...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création d'outils de communication ciblés (ex : kit familles)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés

	Humains	Matériels	Logistique
Moyens internes communauté de communes (vice-présidents, personnel, locaux...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenariat (associations, communes, institutionnels...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
	Coût de mise à disposition d'agents (communication, comité direction...)				Totalité
	Coût des publications, de la signalétique	CAF pour les structures PE EJ			
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb de communications ciblées
- Nb d'espaces repérés,
- Nb de participations à des forums, journées à thème
- Nb de partenaires relais,
- Nb d'agents devant public formés,
- Nb de kits, guides.... créés

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Maillage du territoire
- Connaissances des habitants (questionnaire fin de CTG et/ou en cours)

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel partagé

**TAUX
REUSSITE :**

75 %



PRESENTATION DE L'ACTION

⇒ **DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION**

L'action consiste à développer l'offre de mobilité en lien avec les besoins des publics spécifiques

⇒ **ELEMENTS DE DIAGNOSTIC**

Cœur de Garonne :

- 1 transport à la demande intercommunal
- Des lignes interurbaines LiO
- 3 gares ferroviaires : Bousens, Martres-Tolosane, Cazères
- 1 schéma cyclable (PETR Sud toulousain) Certaines communes se sont engagées dans le Programme AVELO 2
- Plusieurs communes se sont engagées dans une plateforme de co-voiturage : Rézo pouce.

Eléments statistiques :

- 92% des ménages possèdent une voiture et 52% en possèdent 2 ou plus

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 22% des répondants disent avoir des difficultés pour se déplacer. Cette proportion est plus importante chez les retraités (31%) et pour les personnes en recherche d'emploi (42%)
- Les répondants évoquent principalement le manque de transport en commun, des problématiques au niveau des trains, l'aménagement des trottoirs et le prix des carburants comme frein. Les pistes d'amélioration proposées sont des bus vers les secteurs d'activité, navettes entre communes et le développement de pistes cyclables sécurisées.

Enquête auprès des jeunes (179 réponses) apporte les éléments suivants :

- Les déplacements sont principalement à pied ou en voiture conduite par leurs proches (45%). Le vélo est très utilisé par les 12-15 ans (42%)

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- L'importance de mieux communiquer sur l'offre de transport à la demande, le besoin d'aller vers les publics peu mobiles, le développement d'une offre de transport pour les événements spécifiques, le développement d'une offre de transport pour les jeunes.

⇒ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Répondre aux besoins de mobilité des publics spécifiques
- Favoriser l'accès aux droits, aux soins, aux structures de loisirs et le lien social

• **OPERATIONNELS**

- Développer l'offre de transport à la demande pour tous en ayant une attention particulière pour les jeunes pour permettre l'accès vers les espaces jeunes le mercredi après-midi (Rieumes, Cazères, Le Fousseret) et le samedi après-midi (Le Fousseret, Cazères, Martres-Tolosane)
- Répondre à des appels à projets favorisant la mobilité en milieu rural
- Recenser les besoins des espaces jeunes
- Travailler avec le Conseil Régional pour le développement du transport à la demande
- Travailler une proposition de transport vers les événements culturels et/ou seniors

⇒ **PUBLIC CIBLE :**

Tous les habitants et plus particulièrement les jeunes et les personnes ayant des besoins de mobilité

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE :** Finances, communication...

PILOTAGE	
➔ Service pilote pour la CCCG : Développement territorial	➔ Référent : Direction développement territorial
➔ Services associés : DECS, Enfance-jeunesse, Action sociale, Culture	
➔ Partenaires internes/externes : Les mairies, les CCAS, les associations, Conseil Régional, Conseil Départemental, PETR Sud Toulousain	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Réponse à des appels à projets mobilité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Identification des besoins des espaces jeunes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travail du projet de développement avec le Conseil Régional	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Expérimentation des nouveaux circuits	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposition de transport pour des évènements spécifiques	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenariat (associations, institutionnels...) Maison des solidarités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
TAD	66 000€				19 800€
		Conseil Régional	46 200€	70%	
Total					30%

EVALUATION	
<p>➔ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb de nouveaux circuit créés - Nb de personnes transportées - Nb d'appels à projet - Nb de propositions de transport pour les évènements <p>➔ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Retour des usagers (enquête satisfaction) <p>➔ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>70 %</p>



PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action consiste à développer « aller vers », l'itinérance, le maillage territorial des services pour favoriser l'accessibilité des services et les démarches administratives pour les publics les moins mobiles ou éloignés des villes

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne :

Services existants sur Cœur de Garonne

- 2 France services (Cazères, Rieumes)
- Les 3 accueils de Cœur de Garonne (Cazères, Le Fousseret, Rieumes)
- Les 48 mairies
- La Maison des Solidarités sur Cazères et les permanences des assistantes sociales
- Les Maisons départementales de proximité du Fousseret et du Lherm
- Le dispositif PASIP (CD31)

Services en multisites

- Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents, les Relais Petite Enfance, les Rendez-vous Petite-enfance
- Les permanences des CESF et une possibilité d'aller au domicile quand les déplacements sont impossibles
- Les permanences de la conseillère numérique dans certaines mairies
- Les ateliers informatiques dans les France services
- Les ateliers informatiques (Pass numériques) portés par la MJC Lherm, le centre social Maison pour tous, l'espace de vie sociale L'Escapade
- Les ateliers prévention séniors
- La proposition culturelle (Cœur Estival, Education artistique et culturelle)

Mobilité

- 1 transport à la demande intercommunal
- Des lignes interurbaines LiO
- 3 gares ferroviaires : Bousens, Martres-Tolosane, Cazères

Eléments statistiques :

92% des ménages possèdent une voiture et 52% en possèdent 2 ou plus

Diagnostic CTG:

- L'enquête aux habitants 847 réponses : 22% des répondants disent avoir des difficultés pour se déplacer. Cette proportion est plus importante chez les retraités (31%) et pour les personnes en recherche d'emploi (42%)
- Les répondants évoquent principalement le manque de transport en commun, des problématiques au niveau des trains, l'aménagement des trottoirs et le prix des carburants comme frein. Les pistes d'amélioration proposées sont des bus vers les secteurs d'activité, navettes entre communes et le développement de pistes cyclables sécurisées.
- L'enquête pour les jeunes 179 réponses : les déplacements sont principalement à pied ou en voiture conduite par leurs proches (45%). Le vélo est très utilisé par les 12-15 ans (42%)
- Les journées de co-construction ont mis en évidence l'importance de mieux communiquer sur l'offre de transport à la demande, le besoin d'aller vers les publics peu mobiles, le développement d'une offre de transport pour les événements spécifiques, le développement d'une offre de transport pour les jeunes

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'accessibilité aux services et structures et l'accès aux droits
- Avoir une démarche d'aller vers pour les publics les moins mobiles ou éloignés des services

- **OPERATIONNELS**

- Continuer à mailler le territoire et adapter notre offre avec les permanences et/ou des actions itinérantes
- Favoriser le « multisite » pour les nouveaux projets (par exemple : Espace de vie sociale Nord)
- Favoriser le « aller vers » que ce soit en interne ou dans le cadre de partenariat (par exemple : Rémojeunes)
- Renforcer la structuration du Réseau PASIP et favoriser le développement d'autres réseaux
- Répondre à des appels à projets favorisant la proximité en milieu rural

➔ **PUBLIC CIBLE** : Tous les habitants et plus particulièrement les jeunes et les personnes isolées et/ou ayant des besoins de mobilité

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Finances, communication, temps des agents, partenariat...

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Education Cohésion Sociale ➔ **Référent** : Direction Education Cohésion Sociale

➔ **Services associés** : Enfance-jeunesse, Action sociale, Culture, Développement territorial

➔ **Partenaires internes/externes** : Les mairies, les CCAS, les associations, Conseil Régional, Conseil Départemental, PETR Sud Toulousain, la CAF, la MSA, l'Etat

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Réponse à des appels à projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement de l'aller-vers (jeunes, publics isolés...) en interne/en partenariat	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Consolidation des réseaux existants (PASIP) et développement d'autres réseaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Montage des nouveaux projets en multisites	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenariat (associations, institutionnels...) Maison des solidarités	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
	Coût des agents				
Total					

EVALUATION

➔ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nb de permanences multisites
- Nb de projets multisites
- Nb d'appels à projet
- Nb de personnes concernées

➔ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Retour des usagers (enquête satisfaction)

➔ **MODALITES DE SUIVI**

- Bilan annuel

TAUX REUSSITE :
70 %

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	☒	☒	☒
Partenariat (associations, institutionnels...) Maison des solidarités	☒	☒	☒

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
Achat	En fonction des propositions				Totalité
Accompagnement	10% d'un ETP par logement	MDS/CCCG			
Total		 			%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb de logements de transition créés - Nb de personnes accueillies et accompagnées <p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Maillage du territoire - Sorties des dispositifs d'accompagnement pour les personnes <p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>



PRESENTATION DE L’ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L’ACTION

Organisation d’événements Prévention santé et Handicap / inclusion autour de stands, de conférences, d’ateliers, d’animations ludiques (quiz, jeux, ...)

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic mené dans le cadre de la CTG fait état de divers enjeux et problématiques :

- Les jeunes de 12 à 17 ans représentent 10% de la population du territoire et les 18-25 ans représentent 5,2%.
- 41% des ménages sont des familles avec enfants. Les acteurs s’accordent pour dire que les problématiques de santé mentale sont de plus en plus importantes, notamment chez les adolescents.
- 9 093 personnes sont âgées de plus de 60 ans sur le territoire, soit ¼ des habitants du territoire. L’indice de vieillissement (nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) est de 0,79 (Source Observatoire des territoires 2018). 51% des 80 ans et plus sont en situation de fragilité sociale, soit 1 136 personnes.

La Communauté de Communes a mis en place une politique de prévention en direction des publics seniors : activités sport santé adaptés (en lien avec le CODEP EPGV 31), ateliers culinaires (dans le cadre du projet CARSAT Au fil des saisons), ateliers artistiques... Ces actions touchent cependant un public senior encore très autonome.

- 748 adultes sont bénéficiaires de l’AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 437 enfants sont bénéficiaires de l’AEEH (Allocation d’Education Enfant Handicapé). Entre 2017 et 2021, le nombre d’allocataires de l’AEEH a augmenté de 45% (4% ont entre 3 et 5 ans, 37% ont entre 6 et 11 ans, 36% ont entre 12 et 17 ans et 23% ont entre 18 et 25 ans).

Le territoire compte 3 structures d’accueil et d’hébergement pour adultes handicapés et deux ESAT.

3 classes ULIS élémentaires sont sur le territoire : Bérat, Martres-Tolosane, Rieumes et 3 classes ULIS Collège (Cazères, Le Fousseret, Lherm). En revanche, il n’y a aucune structure spécialisée pour l’accueil et le soin des enfants handicapés. A noter que la Communauté de communes est engagée dans une démarche de Territoire 100% inclusif et que les services de la PMI (Conseil départemental) sont déployés sur le territoire.

- On compte 6,6% bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire sur le territoire, soit 2 296 personnes (10,36% au niveau départemental), 10,80% de bénéficiaires sans complémentaire santé, soit 3 758 personnes (13,60% au niveau départemental). Près de 2% de la population est bénéficiaire d’indemnités journalières, au titre d’un arrêt maladie, soit 661 personnes (2,19% au niveau départemental) et présente donc des problématiques de santé.
- En termes de démographie médicale, il y a un manque de professionnels de santé, généralistes et spécialistes. En plus des difficultés d’accès aux soins, les acteurs de terrain manquent de ressources pour se former sur les questions en lien avec la santé (prévention, parentalité, etc.). Cependant, plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont implantées sur le territoire : Marignac-Lasclares, Le Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières. 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé : la CPTS Volvestre-Cœur de Garonne au sud et la CPTS du Sud Toulousain au nord.
- Le territoire intercommunal ne compte pas de dispositifs de prévention spécialisée, ce qui freine le repérage de certaines situations. Les acteurs font remonter l’importance de travailler autour de thématiques communes (santé, nutrition, ...) avec l’ensemble des publics (personnes âgées, jeunes, enfants, adultes, ...).
- La diffusion de l’information et la valorisation des ressources, auprès des partenaires (interconnaissance) et des habitants, apparaissent comme des enjeux importants à prendre en compte.
- Un Contrat Local de Santé a été signé entre l’ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d’actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Informer et sensibiliser sur des thématiques liées à la santé
- Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire
- Favoriser l'interconnaissance et les liens entre les différents acteurs
- Valoriser les ressources du territoire auprès des élus, des professionnels et des habitants

• OPERATIONNELS

- Organiser des événements Prévention santé et Handicap / Inclusion, régulièrement (une fois par an)
- Sensibiliser et informer sur des thématiques de santé et sur le handicap et l'inclusion
- Proposer des stands, conférences, ateliers, animations ludiques (quiz, jeux, ...) sur différentes thématiques

➤ PUBLIC CIBLE :

Professionnels, habitants, élus

➤ CONDITIONS DE REUSSITE :

Adhésion des différents acteurs, communication adaptée, solutions de mobilité, lieu adapté.

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG** : Projets transverses

➤ **Copilotage Pays Sud Toulousain** : Contrat Local de Santé

➤ **Référent** : DGA Projets transverses

➤ **Co référent** : Coordinatrice Contrat local de santé

➤ **Services associés** : Service Action Sociale, Enfance Jeunesse, Petite enfance, Culture, Communication

➤ Partenaires externes :

- Communes
- CAF, MSA Grand Sud, Conseil Départemental (MDS, MDA, PMI), Education Nationale
- ARS Occitanie, CPAM Haute-Garonne, CARSAT Midi-Pyrénées, Caisses de retraites, Agirc-Arrco, Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux), Pays Sud Toulousain (CLS), Mutualité Française Occitanie, DAC 31, MDPH, AJH
- Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, ALAE/ALSH, Espaces jeunes
- Associations spécialisées : Addictions France, ARPADE (Point Ecoute Prévention), Planning Familial, Club de prévention de Saint-Gaudens, Mission Locale...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Définir la ou les thématique (s) du forum	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier les différents acteurs à mobiliser	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Définir la date et le lieu	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coordonner les différentes animations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organiser les temps conviviaux	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Concevoir le protocole d'évaluation	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer sur cet évènement	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes		<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CAF, MSA, CD31, Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>		
ARS Occitanie, CPAM HG, CARSAT MP, Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux), Mutualité Française Occitanie, DAC 31	<input checked="" type="checkbox"/>		
Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, ALAE/ALSH	<input checked="" type="checkbox"/>		
Associations spécialisées : Addictions France, ARPADE (Point Ecoute Prévention), Planning Familial, Club de prévention de Saint-Gaudens, Mission Locale ...	<input checked="" type="checkbox"/>		

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Mise à disposition des agents de la CC et des partenaires		Structures respectives			
Frais de convivialité	1000 €	PETR Sud Toulousain MSA Grand Sud Conseil départemental	A définir		
Communication	500 €		A définir		
Frais de mobilité / covoiturage	1000 €		A définir		
Total	2500 € + frais de mise à dispo des professionnels	X	A définir		%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type de partenaires présents au forum - Nombre et type de participants au forum <p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des partenaires présents au forum - Taux de satisfaction des participants au forum - Taux de participants ayant obtenu des informations utiles - Variété des thématiques abordées tout au long de la CTG - Souhait de poursuivre l'action <p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de préparation organisées - Tableau de bord / de suivi 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>



PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Organisation d'actions d'information et de sensibilisation dans le cadre de temps forts thématiques annuels, autour des questions de prévention et du handicap

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic mené dans le cadre de la CTG fait état de divers enjeux et problématiques.

- Les jeunes de 12 à 17 ans représentent 10% de la population du territoire et les 18-25 ans représentent 5,2%.
- 41% des ménages sont des familles avec enfants. Les acteurs s'accordent pour dire que les problématiques de santé mentale sont de plus en plus importantes, notamment chez les adolescents.
- 9 093 personnes sont âgées de plus de 60 ans sur le territoire, soit ¼ des habitants du territoire. L'indice de vieillissement (nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans) est de 0,79 (Source Observatoire des territoires 2018). 51% des 80 ans et plus sont en situation de fragilité sociale, soit 1 136 personnes.

La Communauté de Communes a mis en place une politique de prévention en direction des publics seniors : activités sport santé adaptés (en lien avec le CODEP EPGV 31), ateliers culinaires (dans le cadre du projet CARSAT Au fil des saisons), ateliers artistiques... Ces actions touchent cependant un public senior encore très autonome.

- 748 adultes sont bénéficiaires de l'AAH (Allocation Adulte Handicapé) et 437 enfants sont bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Education Enfant Handicapé). Entre 2017 et 2021, le nombre d'allocataires de l'AEEH a augmenté de 45% (4% ont entre 3 et 5 ans, 37% ont entre 6 et 11 ans, 36% ont entre 12 et 17 ans et 23% ont entre 18 et 25 ans).

Le territoire compte 3 structures d'accueil et d'hébergement pour adultes handicapés et deux ESAT.

3 classes ULIS élémentaires sont sur le territoire : Bérat, Martres-Tolosane, Rieumes et 3 classes ULIS Collège (Cazères, Le Fousseret, Lherm). En revanche, il n'y a aucune structure spécialisée pour l'accueil et le soin des enfants handicapés. A noter que la Communauté de communes est engagée dans une démarche de Territoire 100% inclusif.

- On compte 6,6% bénéficiaires de la Couverture Santé Solidaire sur le territoire, soit 2 296 personnes (10,36% au niveau départemental), 10,80% de bénéficiaires sans complémentaire santé, soit 3 758 personnes (13,60% au niveau départemental). Près de 2% de la population est bénéficiaire d'indemnités journalières, au titre d'un arrêt maladie, soit 661 personnes (2,19% au niveau départemental) et présente donc des problématiques de santé.

En termes de démographie médicale, il y a un manque de professionnels de santé, généralistes et spécialistes. En plus des difficultés d'accès aux soins, les acteurs de terrain manquent de ressources pour se former sur les questions en lien avec la santé (prévention, parentalité, etc.). Cependant, plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont implantées sur le territoire : Maignac-Lasclares, Le Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières. 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé : la CPTS Volvestre-Cœur de Garonne au sud et la CPTS du Sud Toulousain au nord.

Le territoire intercommunal ne compte pas de dispositifs de prévention spécialisée, ce qui freine le repérage de certaines situations. Les acteurs font remonter l'importance de travailler autour de thématiques communes (santé, nutrition, ...) avec l'ensemble des publics (personnes âgées, jeunes, enfants, adultes, ...). La diffusion de l'information et la valorisation des ressources, auprès des partenaires (interconnaissance) et des habitants, apparaissent comme des enjeux importants à prendre en compte.

Un Contrat Local de Santé a été signé entre l'ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d'actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé.

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Donner les moyens aux acteurs éducatifs et sociaux de favoriser la santé et l'inclusion
- Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire
- Impulser une dynamique, avec les acteurs du territoire, autour de la thématique définie à l'année

• OPERATIONNELS

- Sensibiliser et informer tous les acteurs éducatifs et sociaux, sur les thématiques définies
- Proposer des ressources aux acteurs pour faire des ateliers thématiques
- Accompagner les acteurs dans la mise en œuvre d'actions en lien avec la thématique définie à l'année, auprès de tous les publics (jeunes enfants, enfants, jeunes, personnes en situation de handicap, seniors, ...)
Exemples de thématiques : sexisme / harcèlement, nutrition (alimentation et activité physique), vie affective, sexuelle et relationnelle, addictions, soutien aux aidants, handicap, ...
- Communiquer sur la thématique du moment via les outils de communication (journal intercommunal, newsletter, flyers, ...)
- Sensibiliser, former les professionnels sur des thématiques spécifiques

➤ PUBLIC CIBLE :

- Tout type de public (jeunes enfants, enfants, jeunes, adultes, parents, personnes en situation de précarité et/ou de vulnérabilité, personnes en situation de handicap, seniors, ...)

➤ CONDITIONS DE REUSSITE :

Temps de coordination, adhésion des différents acteurs, définition d'un calendrier thématique de manière anticipée, communication auprès de l'ensemble des partenaires, valorisation des actions sur le site internet de la 3CG (Agenda), création d'un visuel spécifique, création de supports de communication

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG** : Projets transverses

➤ **Copilotage Pays Sud Toulousain** : Contrat Local de Santé

➤ **Référent** : DGA Projets transverses

➤ **Co référent** : Coordinatrice Contrat local de santé

➤ Services associés :

- Service Action Sociale
- Service Enfance Jeunesse
- Service Petite enfance
- Service Culture
- Service Communication

➤ Partenaires externes :

- Communes et CCAS
- CAF, MSA Grand Sud, Conseil Départemental, Education Nationale, MDPH
- Pays Sud Toulousain (CLS)
- Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap
- ALAE/ALSH, MJC, Espaces jeunes
- Espaces de vie sociale, Centres sociaux
- Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)
- Professionnels du médico-social
- Mission Locale

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Définir la thématique annuelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Informers les acteurs de la thématique retenue	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recenser les actions qui pourront être réalisées	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer sur le projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Evaluer les actions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CD31, Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes en situation de handicap	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
ALAE/ALSH, MJC, Espaces jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Espaces de vie sociale, Centres sociaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Professionnels du médico-social	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mission Locale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Temps de travail des agents de la CC et des partenaires		Structures respectives			
Communication	1 000 €	MSA Grand Sud Conseil départemental PETR Sud Toulousain	A définir		
Total		X			%

EVALUATION	
<p>➔ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type de structures ayant proposé des actions thématiques - Nombre et types de participants aux actions <p>➔ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des porteurs d'actions - Taux de satisfaction des participants aux actions - Taux de participants ayant obtenu des informations utiles - Variété des thèmes abordés tout au long de la CTG <p>➔ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de réunions de préparation organisées - Tableau de bord / de suivi 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>50 %</p>



AXE 1 : ACCES AUX DROITS Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous

Fiche
n°1.3.3

ACTION : Mise en œuvre d'actions de sensibilisation contre toutes formes de discrimination et de violence

PRESENTATION DE L'ACTION

⇒ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action consiste à lutter contre toutes les formes de discriminations et de violence avec une démarche proactive par des actions d'information et de sensibilisation, la lutte contre les stéréotypes, des actions de communication, l'éducation.

⇒ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Il y a discrimination lorsque trois éléments sont réunis :

- un traitement défavorable envers une personne ou un groupe de personnes ;
- en raison de critères définis par la loi (apparence physique, âge, état de santé, appartenance ou non à une prétendue race, appartenance ou non à une nation, sexe, identité de genre, orientation sexuelle, grossesse, handicap, origine, religion, domiciliation bancaire, opinions politiques, opinions philosophiques, situation de famille, caractéristiques génétiques, mœurs, patronyme, activités syndicales, lieu de résidence, appartenance ou non à une ethnie, perte d'autonomie, capacité à s'exprimer dans une langue étrangère, vulnérabilité résultant de sa situation économique...)
- dans un domaine prévu par la loi (l'emploi, l'éducation, le logement, l'accès aux biens et services publics et privés).

Sans être des discriminations, des situations de violence en augmentation sont aussi repérées par les structures comme le harcèlement scolaire, violences sur internet....

Les ateliers CTG ont mis en évidence :

- une volonté partagée de lutter contre les violences et toute discrimination
- l'importance de renforcer le partenariat
- la nécessité d'informer/former les habitants, professionnels, élus sur ces thématiques

⇒ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Lutter contre toute forme de violence et discrimination
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, les situations de harcèlement

• OPERATIONNELS

- Communiquer tout au long de l'année sur cette thématique
- Relayer les dispositifs existants : Défenseur des droits, le 3928, le tchat antidiscriminations.fr, le 3018 cyberharcèlement
- Informer, sensibiliser et former les acteurs éducatifs et sociaux
- Eduquer au respect, à la non-violence et à la coopération des enfants et des jeunes

⇒ PUBLIC CIBLE :

Habitants, enfants et adolescents, familles, professionnels

⇒ CONDITIONS DE REUSSITE :

Adhésion des différents acteurs, communication adaptée, mise en situation

PILOTAGE	
➤ Service pilote pour la CCCG : Education Cohésion Sociale	➤ Référents : Direction Education Cohésion sociale
➤ Services associés : Services Action Sociale, Enfance Jeunesse, Petite enfance, Culture, Communication	
➤ Partenaires externes : <ul style="list-style-type: none"> • Communes • CAF, MSA Grand Sud, Conseil Départemental (MDS, MDA...), Conseil Régional, Etat, Education Nationale • Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, structures Petite enfance, ALAE/ALSH, Espaces jeunes • Associations ... 	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Communication	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Information, sensibilisation, formation des acteurs socio-éducatifs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'actions d'éducation et de prévention	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CAF, MSA, CD31, Education Nationale, Conseil Régional	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, ALAE/ALSH, Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
Non estimé à ce jour	Temps des agents				
		Possibilité appels à projets			
Total					%

EVALUATION	
➤ INDICATEURS QUANTITATIFS <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de communication - Nombre d'actions d'information, sensibilisation, formation et nombre de personnes - Nombre d'actions éducatives et Nombre d'enfants/jeunes 	TAUX REUSSITE : 50 %
➤ INDICATEURS QUALITATIFS <ul style="list-style-type: none"> - Changement des comportements, attitudes dans les structures - Satisfaction des personnes accompagnées, sensibilisées 	
➤ MODALITES DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	



AXE 1 : ACCES AUX DROITS Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous

Fiche
n°1.3.4

ACTION : Mise en œuvre du projet Egalité femmes-hommes

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action consiste à favoriser l'égalité femmes hommes avec une démarche pro-active par des actions d'information et de sensibilisation, la lutte contre les stéréotypes, des actions de communication, la facilitation de l'emploi des femmes, l'éducation, et la lutte contre les violences faites aux femmes

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs en faveur de l'égalité femmes hommes sur Cœur de Garonne et de la lutte contre les violences faites aux femmes :

- Deux associations « Du côté des femmes » et « Femmes de papier » soutenues par Cœur de Garonne
- 2 CESF
- Un logement de transition intercommunal sur Rieumes
- Conseil départemental (5 Assistantes sociales MDS et 2 puéricultrices)

Eléments statistiques :

- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4). Les femmes sont 4 fois plus nombreuses à élever seules leur(s) enfant(s) que les hommes.
- En Haute-Garonne les femmes (10.1%) sont 20 fois plus nombreuses que les hommes (0.53%) à être au foyer dans la population inactive, travaillent cinq fois plus à temps partiel (30.7%) que les hommes (6.3%), gagnent en moyenne 22% de moins que les hommes pour un temps complet (21 504€ net Vs 26 208€ nets) alors que plus diplômées que les hommes.
- 506 victimes de violences intra familiales en 2021 (secteur Muret) avec une hausse de 16% en un an. 66% de ces victimes sont des victimes de violences conjugales et + de 90 % sont des femmes.
- 18% des femmes victimes ont été confrontées à une forme grave de violence sur internet (HCE 2017).
- 1 jeune femme sur 5 déclare avoir été victime d'au moins un cyberharcèlement d'ordre sexuel depuis l'âge de 15 ans

Eléments diagnostic CTG :

En ce qui concerne les violences faites aux femmes, les ateliers CTG ont mis en évidence :

- Le manque de logement de transition, le manque de lieux d'écoute et d'accompagnement
- Les difficultés des procédures juridiques
- L'importance de renforcer le partenariat, de développer les permanences et l'itinérance des associations pour mieux accompagner les victimes
- La nécessité d'informer/former les habitants, professionnels, élus sur cette thématique

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Informer et sensibiliser sur l'égalité femmes hommes
- Lutter contre les stéréotypes
- Prévenir et traiter les discriminations, les actes de violence, les agissements sexistes par l'éducation

• OPERATIONNELS

- Créer des ambassadeurs égalité et des actions de sensibilisation
- Communiquer tout au long de l'année sur cette thématique
- Inclure la notion d'éducation d'égalité, d'éducation non genrée dans l'action éducative dès le plus jeune âge
- Eduquer au numérique (contenu, représentations dégradantes, contenu pornographique, traitements inégaux)
- Informer, prévenir, accompagner les femmes/hommes victimes de violences conjugales

➤ **PUBLIC CIBLE :**

Femmes, habitants, enfants et adolescents, familles, professionnels

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE :**

Adhésion des différents acteurs, communication adaptée

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG : Projets transverses**

➤ **Référents : Direction Projets transverses**

➤ **Services associés :** Service Action Sociale, Enfance Jeunesse, Petite enfance, Culture, Communication

➤ **Partenaires externes :**

- Communes
- CAF, MSA Grand Sud, Conseil Départemental (MDS, MDA, centre de santé sexuelle), Education Nationale
- ARS Occitanie, CPAM Haute-Garonne, Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux), Pays Sud Toulousain (CLS), Mutualité Française Occitanie, Gendarmerie
- Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, structures Petite enfance, ALAE/ALSH, Espaces jeunes
- Associations spécialisées : Du côté des femmes, Femmes de papier, Planning Familial, France Victimes, Mission Locale...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Création des ambassadeurs égalité	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Education y compris éducation numérique	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Information, sensibilisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CAF, MSA, CD31, Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ARS Occitanie, CPAM HG, Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux), Mutualité Française Occitanie	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces de Vie Sociale, Centres sociaux, ALAE/ALSH, Petite enfance	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations spécialisées : Du côté des femmes, Femmes de papier, Planning Familial, Mission Locale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Soutien associations spécialisées	4 000 €				4 000 €
	Non estimé à ce jour	Possibilité appels à projets			
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre d'ambassadeurs et nb d'actions
- Nombre d'actions dans les structures éducatives /sociales
- Nombre de victimes accompagnées
- Nombre de communication

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Changement des comportements, attitudes dans les structures
- Satisfaction des personnes accompagnées, sensibilisées

➤ MODALITES DE SUIVI

- Tableau de bord / de suivi annuel

**TAUX
REUSSITE :
50 %**



AXE 1 : ACCES AUX DROITS Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous

Fiche
n°1.3.5

ACTION : Mise en œuvre du projet territoire 100%inclusif

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à apporter des réponses concrètes aux besoins des personnes handicapées, d'agir sur les représentations et de faire adhérer à cette démarche un très large panel d'acteurs institutionnels et associatifs d'horizons divers.

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Structures ou dispositifs existants sur Cœur de Garonne :

- 3 structures d'accueil et d'hébergement pour adultes handicapés à Rieumes (158 places)
- 1 ESAT pouvant accompagner 78 personnes
- 3 classes ULIS élémentaires (Bérat, Martres-Tolosane, Rieumes)
- 3 classes ULIS collège (Cazères, Le Fousseret, Lherm)
- 1 ITEP itinérant
- 1 Contrat local de santé sur le PETR Sud Toulousain
- 1 labellisation Territoire 100% inclusif

Eléments statistiques :

- 437 enfants bénéficiaires de l'AEEH : + 45% entre 2017 et 2020
- 738 adultes bénéficiaires de l'AAH
- Revenus mensuels médian (1 817€/mois vs 1 948€/mois en Haute-Garonne)
- 756 foyers CAF dont le revenu est constitué à 100% des minima sociaux et 1 319 foyers CAF de 50 à 99% de minima sociaux.

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap
- Favoriser l'accès aux droits, à l'accompagnement et aux soins
- Permettre aux personnes handicapées de pouvoir agir en tant que citoyen
- Accueillir et soutenir les enfants dans leur parcours de la crèche à la vie étudiante
- Faciliter l'accès aux logements adaptés et la mobilité sur le territoire
- Accompagner l'emploi et l'insertion professionnelle

• OPERATIONNELS

- Avoir des lieux uniques d'accès à l'information, des supports de communication adaptés
- Faire connaître et adhérer à la charte Romain Jacob
- Former aux outils numériques, à la vie citoyenne, à l'insertion professionnelle
- Favoriser l'inclusion dans les associations, établissements publics...
- Développer des actions de sensibilisation sur le handicap
- Former les acteurs du quotidien au handicap (particulièrement établissements petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, SAAD...), les agents communaux....
- Accompagner les aidants (cf fiche aidants)
- Faire connaître l'offre de transport adaptée, cartographier les places de stationnement PMR

➤ PUBLIC CIBLE :

Toutes les personnes en situation de handicap, les aidants

➤ CONDITIONS DE REUSSITE :

Adhésion des différents acteurs, communication adaptée,



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant

Fiche
n°2.1.1

ACTION : Promotion du métier d'assistant(e) maternel(le)

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action comprend :

- Des actions d'information des conseillers pôle emploi sous forme de KIOSQUE
- Des focus métier différents tous mobilisés auprès des demandeurs d'emploi autour des métiers de la petite enfance et de l'enfance-jeunesse

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs en direction des Assistants(es) Maternels (les) sur Cœur de Garonne :

- 3 Relais petite enfance : RPE Savès itinérant (Rieumes, Lherm, Ste-Foy de Peyrolières, Bérat), RPE Pyrénées (Le Fousseret), RPE Garonne itinérant (Cazères, BousSENS, Martres Tolosane)

Eléments statistiques :

- 1041 enfants de – de 3 ans, taux de scolarisation des 2 ans : 10.5%
- Taux de couverture : 49 places pour 100 enfants de – de 3 ans (61.9% en Haute-Garonne)
- Taux d'activité des familles autour des 75%
- 5920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus est inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)
- 107 Assistant(e)s maternel(le)s en activité en 2022 et 4 Maisons d'Assistant(e)s Maternel(le)s sur le territoire (Ste-Foy-de-Peyrolières, Labastide-Clermont, St-Elix-le-Chateau & Cazères)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 77 % des familles affirment avoir un mode de garde pour leur enfant de moins de 3 ans : 49% en crèche, 42% avec des assistant(e)s maternel(le)s, 6% en MAM, 22% en garde par elles-mêmes.
- 52 % des familles avec enfant de moins de 3 ans connaissent le relais petite enfance et 36% l'ont déjà sollicité
- Les familles sollicitent le RPE dans la recherche d'un mode de garde (68%) et pour obtenir des informations en lien avec l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le) (41%)
- 6% des familles se sont informées sur le métier d'assistant(e) maternel(le) ou de garde à domicile.

Eléments diagnostic RPE :

- Pour les territoires RPE Savès et Pyrénées : augmentation de la demande d'accueil individuel avec évolution de la profession (de nombreuses professionnelles ont arrêté d'exercer entre 2019 et 2021 : crise sanitaire, reconversion, déménagement, retraite...) et une arrivée de familles (accès à la propriété, déménagement de l'agglomération et des communes de la première couronne, construction du lycée de Cazères pour le RPE des Pyrénées...)
- Entre 2019 et 2022 : pour le RPE Savès – 13% d'AM en activité, pour le RPE Pyrénées – 39% d'AM en activité et pour le RPE Garonne, - 17.5% d'AM en activité.
- Pour le **RPE Savès** : les données Image de la CAF indiquent une augmentation du nombre de familles dont les deux parents travaillent d'où une demande de temps plein plus importante.
- Pour le **RPE Pyrénées** : on constate une augmentation des contrats à temps partiels et une diminution importante du nombre d'AM actives. Ces données interpellent sur l'attractivité de cette profession. Parallèlement, sur ce secteur, les demandes d'accueil collectifs ont doublé entre 2019 et 2021 sur la crèche « les lutins du Bosquet » au Fousseret.
- Pour le **RPE Garonne**, le nombre de familles avec enfants de moins de trois ans est plus en baisse que la moyenne départementale (333 en 2018 VS 300 en 2020 soit – 5.1%) et en 2020, 21.4% des AM en activité ont 55 ans et plus.

➤ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Promouvoir le métier d'assistant(e) maternel(e) agréé(e)
- Participer au développement de l'offre sur le territoire au vu de l'évolution de la demande
- Maintenir un équilibre entre les différents modes d'accueil du territoire (collectif/individuel)
- Permettre à chaque parent de bénéficier d'un libre choix du mode de garde pour leur(s) enfant(s)

• **OPERATIONNELS**

- Favoriser le partenariat entre DTS Sud Toulousain + Organisme de formation + Antennes pôle emploi du territoire
- Proposer des temps d'échange avec les conseillers Pôle emploi afin de permettre une information au plus juste pour l'accompagnement des demandeurs d'emploi
- Organiser des temps de rencontre entre les professionnels de la petite enfance/enfance-jeunesse et le public cible pour parler des différentes professions
- Maintenir un observatoire et une analyse des besoins du territoire et de l'équilibre en les différents modes d'accueil

➤ **PUBLIC CIBLE** : Conseillers Pôle emploi, demandeurs d'emploi, bénéficiaires d'un accompagnement par la Mission locale, lycées/collèges du territoire...

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Partenariat, temps dédié, co financement, coordination...

PILOTAGE

➤ **Services pilotes pour la CCCG** : Petite Enfance et Emploi

➤ **Référents** : Direction Petite Enfance et Direction Développement économique/Emploi

➤ **Services associés** : Petite enfance, communication, emploi

➤ **Partenaires internes/externes** : RPE, la CAF, le PETR Sud Toulousain, Pole Emploi, Mission Locale, CD31 (Service Prévention Accueil Petite Enfance de la DTS, PMI)....

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Temps de coordination pour construction du partenariat	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actions à l'attention des conseillers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actions à l'attention des demandeurs d'emploi avec un kiosque inter-agence Pôle emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Actions sous forme de forum des métiers avec différents partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Observatoire des besoins du territoire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Les partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CD31 (Service Prévention Accueil Petite Enfance de la DTS)....	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Compris dans le temps des coordo PE				
Total		XXXXXXXXXX			%

EVALUATION

➔ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb évènements/actions réalisés
- Nb de structures impliquées, Nb de partenariats développés
- Nb de demandeurs d'emploi/candidats rencontrés
- Nb d'assistants maternels agréés sur le territoire ou professionnels recrutés

➔ INDICATEURS QUALITATIFS

- Variété des actions
- Qualité des partenariats développés
- Satisfaction des participants

➔ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
75%**



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant

Fiche
n°2.1.2

ACTION : Développement de places dans les Etablissements d'accueil du jeune enfant

PRESENTATION DE L'ACTION

⇒ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins des familles par le développement de places au sein des Etablissements d'accueil du jeune enfant.

⇒ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs petite enfance sur Cœur de Garonne :

- 7 crèches et 1 micro crèche (226 places) en délégation de service public
- 3 Relais petite enfance dont 2 itinérants RPE Savès (Rieumes, Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières, Bérat) et RPE Garonne (Cazères, Boussens, Martres-Tolosane en projet) et le RPE Pyrénées (Le Fousseret),
- 2 LAEP itinérants : La parenthèse (Rieumes, Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières, Bérat) et Papote et Gigote (Cazères, Le Fousseret, Martres-Tolosane en projet)
- 4 MAM : MAM (3AM) Le petit nid douillet à St-Elix-le-Château, MAM 'ini Récré (3AM) à Ste-Foy-de-Peyrolières, MAM (3AM) les p'tits coquelicots à Cazères, MAM (3AM) Poutou et coquelin à Labastide-Clermont.

Eléments statistiques :

- 1041 enfants de – de 3 ans, taux de scolarisation des 2 ans : 10.5%
- Taux de couverture :49 places pour 100 enfants de – de 3 ans (61.9% en Haute-Garonne)
- Taux d'activité des familles autour des 75%
- 5920 familles dont 1470familles monoparentales (1/4), + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus est inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1 817€/mois)
- 107 Assistants maternels en activité en 2022

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 77 % des familles affirment avoir un mode de garde pour leur enfant de moins de 3 ans : 49% en crèche, 42%avec des assistants maternels, 6% en MAM, 22% en garde par elles-mêmes.
- 52 % des familles avec enfant de moins de 3 ans connaissent le relais petite enfance et 36% l'ont déjà sollicité
- Les familles sollicitent le RPE dans la recherche d'un mode de garde (68%) et pour obtenir des informations en lien avec l'emploi d'une assistante maternelle (41%)
- 83% des familles mettent moins de 15 mn pour amener leur enfant sur son mode de garde.
- Le mode de garde n'est situé sur la commune de résidence que pour 53% des familles

Les besoins repérés

- La création de 90 nouveaux logements sur le Lherm, les demandes d'accueil sur la crèche du Lherm et sa capacité d'accueil limité (25 places) renforce un besoin d'extension.
- Pour le moment, il n'y a pas d'autres besoins repérés sur Cœur de Garonne mais la création de nouveaux logements et/ou l'arrivée de familles pourrait créer des secteurs en tension et nécessiter une adaptation de l'offre d'accueil collectif

⇒ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins des familles
- Maintenir un équilibre entre les différents modes d'accueil du territoire (collectif/individuel)

• **OPERATIONNELS**

- Identifier le nombre de places à développer et les possibilités dans les locaux existants
- Solliciter une maîtrise d'œuvre pour une extension des locaux si nécessaire
- Construire des locaux si nécessaire
- Travailler avec le délégataire pour le projet (travaux, encadrement nécessaire, adaptation de la DSP...)
- Maintenir un observatoire et une analyse des besoins du territoire et de l'équilibre en les différents modes d'accueil

⇒ **PUBLIC CIBLE** : Enfants et familles

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Partenariat, cofinancement, coordination ...

PILOTAGE

⇒ **Service pilote pour la CCCG** : Petite Enfance

⇒ **Référent** : Direction petite enfance

⇒ **Services associés** : Petite enfance, projets transverses, marchés publics, services techniques

⇒ **Partenaires internes/externes** : CD31 (Maison des solidarités, PMI, SPAP de la DTS), la CAF, la MSA, le délégataire....

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Validation du projet extension 10 places crèche Lherm	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Lancement marché maîtrise d'œuvre	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Travaux de construction de l'extension	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Le délégataire	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
La PMI, SPAP de la DTS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Extension EAJE Lherm	367 702€ HT	CAF	294 161 €	80 %	73 541 €
Total	367 702€HT				20%

EVALUATION

⇒ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nb de places créées
- Nb d'enfants accueillis

⇒ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Satisfaction des familles
- Commune de résidence des enfants accueillis

⇒ **MODALITES DE SUIVI**

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
80%**



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant

Fiche
n°2.1.3

ACTION : Mise en place d'outils et de projets d'accompagnement à la périnatalité

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à accompagner les parents et futurs parents dans la maternité, un passage de vie intense durant lequel il est important de pouvoir bénéficier d'un soutien tant physique qu'émotionnel sur un territoire rural qui dispose de peu de ressources proches.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs petite enfance et sociaux sur Cœur de Garonne :

- 7 crèches et 1 micro crèche (226 places) en délégation de service public
- 2 relais petite enfance itinérants Savès (Rieumes, Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières, Bérat) et Garonne (Cazères, Boussens, Martres Tolosane en projet). 1 relais petite enfance fixe Pyrénées (Le Fousseret),
- 2 LAEP itinérants : La parenthèse (Rieumes, Lherm, Ste-Foy-de-Peyrolières, Bérat) et Papote et Gigote (Cazères, Le Fousseret, Martres-Tolosane en projet)
- 2 France services (Cazères, Rieumes)
- 2 conseillères en économie sociale et familiale, 1 conseillère numérique
- 2 puéricultrices et 1 sage-femme de la PMI (Conseil Départemental)

Eléments statistiques :

- 1041 enfants de – de 3 ans, taux de scolarisation des 2 ans : 10.5%
- 437 enfants bénéficiaires de l'AEEH (+ 45% entre 2017 et 2020)
- Taux de couverture : 49 places pour 100 enfants de – de 3 ans (61.9% en Haute-Garonne)
- Taux d'activité des familles autour des 75%
- 5920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 20% des familles sont à bas revenus
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)
- 107 Assistants maternels en activité en 2022

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 25 % des répondants rencontrent régulièrement des difficultés pour accéder à certaines aides financières et/ou réaliser des démarches administratives
- 34% des répondants n'ont pas recours aux structures d'accès aux droits par manque de connaissance
- 59% des familles ont du mal à identifier s'il existe une offre parentalité suffisante sur le territoire

Les besoins repérés :

- Un manque de connaissance de la part des familles des lieux ou dispositifs ressources en lien avec la périnatalité
- Un déficit de professionnels de santé sur le territoire
- Des parents qui manquent de temps pour s'occuper de soi ou se rendre sur les lieux d'accompagnement
- Des difficultés de mobilité sur le territoire

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Améliorer la connaissance des familles sur les dispositifs existants
- Permettre aux familles une accessibilité à différents services
- Sensibiliser, accompagner et prévenir sur les enjeux de la périnatalité

- **OPERATIONNELS**

- Mettre en place un espace multi-services pour les familles grâce à la labellisation des 1000 premiers jours
- Mettre en place des outils de communication adaptés aux familles

⇒ **PUBLIC CIBLE** : Enfants et familles

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Partenariat, co financement, coordination ...

PILOTAGE

⇒ **Service pilote pour la CCCG** : Petite Enfance

⇒ **Référent** : Direction petite enfance

⇒ **Services associés** : Petite enfance, culture, action sociale

⇒ **Partenaires internes/externes** : Etat, Conseil départemental (Maison des solidarités, PMI, SPIP), la CAF, la MSA, la médiathèque départementale, le PETR Sud Toulousain, les acteurs médicaux et médicaux-sociaux, les acteurs sociaux....

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Mettre en place un espace multi professionnel	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création d'un outil de communication type guide des parents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mettre en place des actions d'informations, de sensibilisation et de prévention périnatale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
MAD locaux, mutualisation des moyens humains (CD31, CCCG, etc)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Achat de matériel CCCG	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Coût de publication et de communication (CCCG)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non défini à ce jour	Etat (appel à projet)	10 400€		
		CAF			
		CCCG			
Total					

EVALUATION

⇒ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nb de professionnels espace multi-professionnel
- Nb personnes fréquentant l'espace
- Nb d'actions et supports de communication

⇒ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Satisfaction des familles
- Satisfaction des professionnels

⇒ **MODALITES DE SUIVI**

- Bilan annuel

TAUX REUSSITE :
75 %



AXE 2: ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Renforcer l'offre de services en direction de la Jeunesse pour une réponse globale aux besoins

Fiche
n°2.2.1

**ACTION : Développement des modalités d'accompagnement des jeunes
vers l'autonomie et la citoyenneté**

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action vise à favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes par différents moyens tels que l'accompagnement aux junior associations, projets jeunes, l'incitation au BAFA, services civiques, mobilité européenne, la labellisation CRIJ pour les espaces jeunes, les chantiers jeunes.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs jeunesse sur Cœur de Garonne :

- 6 espaces jeunes dont un PS Jeunes
- 5 CLAS Jeunes
- Une proposition de séjours éducatifs
- Permanences de la Mission Locale,
- 1 référent jeunesse de la DTS (Conseil départemental)

Eléments statistiques :

- 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1 809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux de scolarisation 98.5% des 11-14 ans, 97.1 % des 15-17 ans, 37.2% des 18-25 ans (64.1% Haute-Garonne).
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4)
- + de 24% des familles des 12-17 ans sont à bas revenus
- 28% taux de chômage des 15-24 ans (24% moyenne départementale)
- Moyenne des revenus est inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 86% des familles qui fréquentent un espace jeune sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés
- Pour les familles ne fréquentant pas un espace jeune les raisons sont un manque d'attrait pour les activités (41%), une non connaissance (29%), un éloignement par rapport au domicile (20%)
- 69% ont un jeune qui pratique une activité en club ou association, en majorité sportive

Enquête auprès des jeunes (179 réponses) apporte les éléments suivants

- Les principaux canaux d'information sont les réseaux sociaux (64%), le bouche à oreille (48%) et les flyers (32%)
- Les sujets de préoccupation des – de 16 ans sont : la scolarité, les réseaux sociaux, le travail, les relations avec les parents
- Les sujets de préoccupation des 16-25 ans sont : le travail, les aides existantes, la scolarité/études, les réseaux sociaux, la formation

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Des manques de lieux adaptés pour l'accompagnement social des jeunes, ou directement sur le terrain, le manque de suivi psychologique
- Des améliorations possibles avec le développement de liens avec le milieu scolaire, la prévention et l'information, l'accompagnement à la parentalité pour cette tranche d'âge, les transports,
- Les conséquences des différents confinements et isolements dus à la crise sanitaire (COVID19) qui ont laissé des traces chez les jeunes.
- Le territoire Cœur de Garonne compte peu de points d'information dédiés à la jeunesse.
- Les jeunes expriment un besoin important d'être accompagnés pour trouver du travail.

Il est nécessaire de développer davantage des actions pour favoriser l'engagement des jeunes.

Cette action s'inscrit dans les objectifs du Projet Educatif de Territoire à savoir :

- Valoriser les actions citoyennes en favorisant l'autonomie du jeune
- Accompagner le jeune dans son futur d'adulte
- Imaginer de nouveaux lieux de rencontres et de participation citoyenne des jeunes

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'autonomie, l'engagement et la citoyenneté des jeunes
- Accompagner les jeunes à devenir des adultes responsables, concernés et impliqués sur le territoire.
- Permettre aux jeunes de s'inscrire dans des démarches de participation citoyenne.
- Favoriser l'engagement des jeunes dans des actions sur le territoire dès l'entrée au collège.

• OPERATIONNELS

1. Encourager l'engagement des jeunes
 - Créer un collectif jeune
 - Accompagner à la création de juniors associations, de collectifs, de conseils municipaux jeunes...
 - Favoriser l'inscription à des parcours BAFA, BAFD, Services Civiques, mobilité européenne
2. Donner l'occasion aux jeunes d'accéder à une information globale les concernant.
 - Labelliser des espaces jeunes – CRIJ
 - Développer des espaces avec Prestation de Service Jeunes pour mailler le territoire
3. Amener les jeunes à être force de propositions, à porter et à participer à des actions collectives.
 - Mettre en place de chantiers jeunes
 - Apporter une aide méthodologique et technique dans la mise en place de projets

➔ **PUBLIC CIBLE** : les jeunes 12-25 ans

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** :

- Le partenariat
- La communication
- Les moyens financiers

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Enfance-Jeunesse

➔ **Référent** : Direction Enfance-Jeunesse

➔ **Services associés** :

- Toutes les communes de la CCCG
- L'Action Sociale
- Le service Emploi
- Le Service Culture

➔ **Partenaires externes** :

- CAF, MSA, CD31, Maison des solidarités,
- L'Education Nationale (Collèges, Lycées, SDJES)
- Mission Locale
- Tous les Espaces Jeunes, les associations...
- Le CRIJ
- La Région
- L'Etat

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE											
Etapés clés		2023		2024		2025		2026		2027	
Information : Rencontre pour mise en place la labélisation CRIJ Labélisation CRIJ		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Accompagnement : Actions jeunes (chantiers jeunes, rassemblements)		<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engagement : BAFA / BAFD / Juniors associations Création collectif jeunes		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Espaces jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels (Education Nationale, Mission locale, CRIJ, Région...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour	Appui des partenaires			
		Possibilité appels à projets			
Total		XXXXXXXXXX			%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de sites labélisés - Nombre d'actions menées - Nombre de jeunes engagés - Nombre de BAFA/BAFD/Juniors Associations - Nombre partenaires impliqués - Nombre de changements de situations chez les jeunes <p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modes et médias de communication - Niveau de satisfaction du public - Capacité de coordination des partenaires <p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>50 %</p>



AXE 2: ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Renforcer l'offre de services en direction de la Jeunesse pour une réponse globale aux besoins

Fiche
n°2.2.2

**ACTION : Développement d'actions de prévention en lien avec les partenaires
et prise en compte des besoins des jeunes**

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

La période de l'adolescence et de la jeunesse est repérée comme étant essentielle dans la construction du futur adulte. Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes leur permettra de mieux traverser celle-ci. L'objet de cette fiche action est d'agir en prévention pour outiller les jeunes, leur permettre de développer les prérequis psycho-sociaux nécessaires à leur vie d'adulte par des actions de prévention thématiques, la mise en place d'accueils collectifs et individuels, la mise en œuvre d'un réseau permettant le repérage, l'information et l'orientation des jeunes ayant des besoins spécifiques.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs jeunesse sur Cœur de Garonne :

- 6 espaces jeunes dont un PS Jeunes
- 5 CLAS Jeunes
- Une proposition de séjours éducatifs
- Permanences de la Mission Locale, 1 référent jeunesse de la DTS (Conseil départemental)

Eléments statistiques :

- 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1 809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux de scolarisation 98.5% des 11-14 ans, 97.1 % des 15-17 ans, 37.2% des 18-25 ans (64.1% Haute-Garonne).
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4)
- + de 24% des familles des 12-17 ans sont à bas revenus
- 28% taux de chômage des 15-24 ans (24% moyenne départementale)
- Moyenne des revenus est inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1 817 €/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 86% des familles qui fréquentent un espace jeune sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés
- Pour les familles ne fréquentant pas un espace jeune les raisons sont un manque d'attrait pour les activités (41%), une non connaissance (29%), un éloignement par rapport au domicile (20%)
- 69% ont un jeune qui pratique une activité en club ou association, en majorité sportive

Enquête auprès des jeunes (179 réponses) apporte les éléments suivants :

- Les principaux canaux d'information sont les réseaux sociaux (64%), le bouche à oreille (48%) et les flyers (32%)
- Les sujets de préoccupation des – de 16 ans sont : la scolarité, les réseaux sociaux, le travail, les relations avec les parents
- Les sujets de préoccupation des 16-25 ans sont : le travail, les aides existantes, la scolarité/études, les réseaux sociaux, la formation

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- Le territoire Cœur de Garonne compte peu de points d'information dédiés à la jeunesse.
- Les jeunes expriment un besoin important d'être accompagnés pour trouver du travail.
- Des manques de lieux adaptés pour l'accompagnement social des jeunes, ou directement sur le terrain, le manque de suivi psychologique

- Des améliorations possibles avec le développement de liens avec le milieu scolaire, la prévention et l'information, l'accompagnement à la parentalité pour cette tranche d'âge, les transports,
- Les conséquences des différents confinements et isolements dus à la crise sanitaire (COVID19) qui ont laissé des traces chez les jeunes.
Les membres des groupes ont souhaité une fiche sensibilisation/prévention spécifique pour les jeunes afin de pouvoir agir dans cette période particulièrement à risque qu'est l'adolescence

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes
 - Prévenir les risques pour les jeunes pendant la période d'adolescence
 - Repérer, informer, orienter les jeunes ayant des difficultés et/ou des fragilités

• OPERATIONNELS

- Développer des actions de prévention sur les thématiques de la sexualité, du numérique, des addictions, de la santé, du harcèlement, des discriminations, des conduites à risques...
 - Développer des temps d'accueil collectifs et/ou individuels de prévention
 - Favoriser l'estime de soi et la confiance en soi
- Mettre en œuvre le réseau de partenaires (EN, MDEJ, MDA, MDS, Prévention Addictions, Mission Locale, communes...)
- Coordonner ce réseau
- Repérer, informer et orienter les jeunes des possibilités d'accompagnement spécifique

➔ PUBLIC CIBLE : les jeunes 12-25 ans

➔ CONDITIONS DE REUSSITE :

- Le partenariat
- La communication
- Les moyens financiers

PILOTAGE

➔ Service pilote pour la CCCG : Enfance-Jeunesse

➔ Référent : Direction ou sous-direction Enfance-Jeunesse

➔ Services associés :

- Toutes les communes de la CCCG
- L'Action Sociale
- Le service Emploi
- Le Service Culture

➔ Partenaires externes :

- CAF, MSA, CD31 (Maison des solidarités, Direction jeunesse, Direction enfance-famille)
- L'Education Nationale (Collèges, Lycées, SDJES)
- Mission Locale
- La maison des adolescents (CD31), La maison des droits de l'enfant et du jeune
- France addictions et autres
- Tous les Espaces Jeunes
- Les associations et acteurs jeunesse
- Les établissements médico-sociaux concernés
- Le PETR Sud Toulousain (Contrat local de santé et Conseil locale de santé mentale)
- La Région
- L'Etat...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE											
Etapas clés		2023		2024		2025		2026		2027	
Prévention : Informer sensibiliser les encadrants		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Choix des thématiques de prévention		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en œuvre des actions thématiques sur le territoire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Repérer, orienter, accompagner Recensement des partenaires		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Coordination du réseau		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Information, orientation, accompagnement des jeunes repérés		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Espaces jeunes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels (Education Nationale, Mission locale, CRIJ, Région, CD 31, MDA, MDEJ, PETR...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Acteurs médico sociaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour				
Total		X			%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'actions de prévention, nb de jeunes sensibilisés - Nombre de jeunes ayant des difficultés et/ou fragilisés repérés - Nombre de jeunes ayant des difficultés et/ou fragilisés informés - Nombre de jeunes ayant des difficultés et/ou fragilisés orientés - Nombre de partenaires du réseau - Nombre de professionnels informés, sensibilisés 	
<p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Variété des thématiques - Niveau de satisfaction des jeunes /des professionnels - Capacité de coordination des partenaires 	
<p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation par action - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>50 %</p>



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Renforcer l'offre de services en direction de la Jeunesse pour une réponse globale aux besoins

Fiche
n°2.2.3

ACTION : Elaboration de projets différenciés en fonction des tranches d'âge des jeunes

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action vise à développer des projets différenciés pour les jeunes en fonction de leur âge. Deux tranches sont proposées : 11-15 ans et 16 -25 ans. Elle consiste aussi en la mise en œuvre de la PS Jeunes sur le sud du territoire et un possible développement sur le nord suite à cette expérimentation.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs jeunesse sur Cœur de Garonne :

- 6 espaces jeunes dont un PS Jeunes qui sont fréquentés principalement par les 11-15 ans.
- 5 CLAS Jeunes
- Une proposition de séjours éducatifs
- Permanences de la Mission Locale
- 1 Référent jeunesse DTS (Conseil départemental)

Eléments statistiques

- 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, Cazères et Martres- Tolosane ont 712 jeunes, soit plus de 20%
- 1 809 jeunes de 18 à 25 ans, dont 416 pour Cazères et Martres-Tolosane, soit 23%
- Taux de scolarisation 98.5% des 11-14 ans, 97.1 % des 15-17 ans, 37.2% des 18-25 ans (64.1% Haute-Garonne).
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4, pr-s1/3 des familles pour Martres-Tolosane et Cazères
- + de 24% des familles des 12-17 ans sont à bas revenus, 42% pour Martres-Tolosane et 37% pour Cazères
- 28% taux de chômage des 15-24 ans (24% moyenne départementale)
- Moyenne des revenus est inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 86% des familles qui fréquentent un espace jeune sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés
- Pour les familles ne fréquentant pas un espace jeune les raisons sont un manque d'attrait pour les activités (41%), une non connaissance (29%), un éloignement par rapport au domicile (20%)
- 69% ont un jeune qui pratique une activité en club ou association, en majorité sportive

Enquête auprès des jeunes (179 réponses) apporte les éléments suivants :

- Les principaux canaux d'information sont les réseaux sociaux (64%), le bouche à oreille (48%) et les flyers (32%)
- Les sujets de préoccupation des – de 16 ans sont : la scolarité, les réseaux sociaux, le travail, les relations avec les parents
- Les sujets de préoccupation des 16-25 ans sont : le travail, les aides existantes, la scolarité/études, les réseaux sociaux, la formation

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- Des manques de lieux adaptés pour l'accompagnement social des jeunes, ou directement sur le terrain, le manque de suivi psychologique
- Des améliorations possibles avec le développement de liens avec le milieu scolaire, la prévention et l'information, l'accompagnement à la parentalité pour cette tranche d'âge, les transports,
- Les conséquences des différents confinements et isolements dus à la crise sanitaire (COVID19) qui ont laissé des traces chez les jeunes.
- Le territoire Cœur de Garonne compte peu de points d'information dédiés à la jeunesse.
- Les jeunes expriment un besoin important d'être accompagnés pour trouver du travail.

Cette action s'inscrit dans les objectifs du Projet Educatif de Territoire à savoir :

- Valoriser les actions citoyennes en favorisant l'autonomie
- Accompagner le jeune dans son futur d'adulte
- Imaginer de nouveaux lieux de rencontres et de participation citoyenne des jeunes

➔ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Répondre aux besoins des jeunes de 11 à 25 ans
- Développer une offre pour les + de 15 ans
- Consolider la fonction éducative à destination des 11-25ans
- Faciliter leur inclusion sociale et professionnelle
- Leur permettre de connaître les lieux ou services ressources qui pourront les accompagner

• **OPERATIONNELS**

- Faire évoluer l'offre en direction des jeunes pour leur permettre davantage de prise d'initiatives
- Valoriser les projets et les réalisations des jeunes
- Accompagner l'usage des médias numériques
- Développer un partenariat local autour de la jeunesse et intégrer des actions
- Mobiliser les jeunes qui ne fréquentent pas les structures
- Avoir une habilitation PS Jeunes pour Martres-Tolosane et Cazères pour les 15-25 ans
- En fonction de cette expérimentation, développer la PS Jeunes sur le nord du territoire

➔ **PUBLIC CIBLE** : les jeunes 11-25 ans et plus particulièrement les + de 15ans

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** :

- Le partenariat
- La communication
- Les capacités d'encadrement des équipes
- Les moyens financiers

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Enfance-Jeunesse

➔ **Référent** : Direction Enfance-Jeunesse

➔ **Services associés** : Toutes les communes de la CCCG et les services Action sociale, Emploi et développement territoriale, Culture

➔ **Partenaires externes** :

- CAF, MSA, CD31, Maison des solidarités, MDA, Mission Locale, MDEJ
- L'Education Nationale (Collèges, Lycées, SDJES)
- Tous les Espaces Jeunes, les associations...
- Le CRIJ, La Région, L'Etat

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
- Agrément PS jeunes Martres-Tolosane/Cazères	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Actions aller vers, hors les murs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Développement actions plus 15 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
- Développement partenariat pour les plus de 15 ans	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Espaces jeunes	x	x	x
Partenaires institutionnels (Education Nationale, Mission locale, CRIJ, Région, CD31...)	x		x

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour	Appui des partenaires			
		Possibilité appels à projets			
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Labellisation PS Jeunes et fréquentation
- Nombre d'actions menées 11-15 ans et 15- 25 ans
- Nombre de projets jeunes (proposés par les jeunes)
- Nombre partenaires impliqués
- Nombre d'actions pour aller vers les jeunes de + 15 ans

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Modes et médias de communication
- Niveau de satisfaction du public
- Capacité de coordination des partenaires

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :**
50 %



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte

Fiche
n°2.3.1

ACTION : Développement des actions et des espaces parentalité

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action comprend :

- Le développement d'actions parentalité en accueil individuel et collectif afin de répondre aux besoins des parents sur tout le territoire avec le développement d'actions pour les familles d'adolescents/jeunes adultes. Ces actions peuvent être des ateliers partagés, des débats au sein des structures et/ou un festival des familles qui serait régulier et multi sites.
- Le développement d'espaces de rencontres pour les familles et le soutien d'actions dédiées

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs parentalité sur Cœur de Garonne :

- 2 LAEP itinérants, 1 ludothèque sur Cazères, CLAS, 1 Espace écoute parents (expérimentation CAF)
- Des actions parentalité portées par le centre social (Cazères), espace de vie sociale (Le Fousseret), au sein des crèches et des accueils de loisirs

Eléments statistiques :

- 1041 enfants de 0-2 ans, 3 631 enfants de 3 à 11 ans, 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux d'activité des familles autour des 75%
- 5920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 27% des familles ayant un enfant de – de 3 ans connaissent les LAEP
- 19% des familles connaissent et fréquentent la ludothèque de Cazères. Pour ceux ne fréquentant pas la structure, celle-ci est jugée trop éloignée du domicile
- Seulement 17% des familles estime que l'offre parentalité est suffisante sur le territoire. Elles plébiscitent largement des ateliers (66%) autour du sport, de la culture et du jeu, des informations/conseils (41%) et des espaces d'échanges et accompagnement individuel/collectif.
- + 40% des familles aimeraient pouvoir échanger autour de la gestion des émotions, l'éducation, la scolarité, l'adolescence, la relation parent/enfant, l'usage des écrans

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le manque de connaissance des professionnels et des dispositifs existants
- Le manque de temps pour les professionnels pour accompagner les familles et un besoin de coordination Parentalité
- Le manque de lieux d'échanges et d'actions pour les parents des enfants de + 6 ans

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'égalité des chances pour tous
- Accompagner les parents dans leur fonction parentale
- Créer du lien entre les familles (pair-aidance), favoriser les échanges, le soutien à la parentalité

• **OPERATIONNELS**

- Favoriser les rencontres et les échanges entre familles et des accompagnements de professionnels
- Fédérer les acteurs ou futurs acteurs de la parentalité
- Développer les actions à destination des familles d'adolescents et de jeunes adultes
- Développer des temps d'accueil individuels et collectifs sur le territoire
- Identifier et repérer les espaces ouverts et d'aide aux familles (accueil individuel/collectif).
- Soutenir les espaces existants dédiés et non dédiés à la parentalité dans la mise en œuvre d'actions spécifiques
- Repérer les espaces publics pouvant permettre aux familles de se réunir (aires de jeux, parcs...)

⇒ **PUBLIC CIBLE** : futurs parents, parents, parents/enfants, toutes les familles

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Partenariat, temps dédié, cofinancement, coordination...

PILOTAGE

- ⇒ **Service pilote pour la CCCG** : Education cohésion sociale
- ⇒ **Copilotage CD31** : MDS

- ⇒ **Référent** : Direction éducation cohésion sociale
- ⇒ **Co-référent** : Responsable adjoint MDS

⇒ **Services associés** : Petite enfance, enfance, jeunesse, action sociale, culture, communication, office du tourisme

⇒ **Partenaires internes/externes** :

- LAEP, crèches, RPE, ludothèques, ALAE, ALSH, espaces jeunes, Education nationale, Associations parents d'élèves, Maison des solidarités, Conseil départemental (PMI, Maison des adolescents), Maison des droits des enfants et des jeunes, Ecole des parents et des éducateurs, la CAF, le PETR Sud Toulousain
- Dispositif CLAS REAAP

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
1. Sondage des parents par bassin de vie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mise en place d'actions parentalité au sein des structures	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création d'un festival familles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Cartographier les espaces et créer un réseau	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Identifier un coordonnateur parentalité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Découverte des espaces nature	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Partenaires associatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non défini à ce jour	CAF REAAP /FPT			
		MSA ?			
		ETAT (appels à projets)			
Total		XXXXXXXXXX			%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb évènements/actions réalisés
- Nb de structures impliquées
- Nb de parents/familles
- Nb d'espaces recensés (dédiés ou non) et comprenant les espaces naturels, urbains...

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Variété des propositions
- Satisfaction des participants

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan interne par action et Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
50%**



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte

Fiche
n°2.3.2

ACTION : Création d'un espace ressources parentalité pour les professionnels

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action consiste en la création d'un espace ressources numérique parentalité pour les professionnels pour favoriser la connaissance, l'interconnaissance, le partage des bonnes pratiques.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs parentalité sur Cœur de Garonne :

- 2 LAEP itinérants
- 1 ludothèque sur Cazères
- Des actions parentalité portées par le centre social (Cazères), espace de vie sociale (Le Fousseret), les crèches et les accueils de loisirs
- CLAS
- 1 Espace écoute parents (expérimentation CAF)
- Des actions menées par le Conseil départemental, la Maison des solidarités, la Maison des adolescents

Eléments statistiques :

- 1041 enfants de 0-2 ans, 3 631 enfants de 3 à 11 ans, 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux d'activité des familles autour des 75%
- 5920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4)
- + de 20% des familles sont à bas revenus,
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 27% des familles ayant un enfant de – de 3 ans connaissent les LAEP
- 19% des familles connaissent et fréquentent la ludothèque de Cazères. Pour ceux ne fréquentant pas la structure, celle-ci est jugée trop éloignée du domicile.
- Seulement 17% des familles estime que l'offre parentalité est suffisante sur le territoire. Elles plébiscitent largement des ateliers (66%) autour du sport, de la culture et du jeu, des informations/conseils (41%) et des espaces d'échanges et accompagnement individuel/collectif.
- + 40% des familles aimeraient pouvoir échanger autour de la gestion des émotions, l'éducation, la scolarité, l'adolescence, la relation parent/enfant, l'usage des écrans

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le manque de temps pour les professionnels pour accompagner les familles
- Le manque de lieux d'échanges pour les parents des enfants de + 6 ans
- Le manque de connaissance des professionnels et des dispositifs existants
- Un besoin de coordination Parentalité

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Fédérer les acteurs et favoriser l'interconnaissance autour de la parentalité
- Accéder au recensement des actions existant sur le territoire
- Permettre aux professionnels de trouver facilement des informations et des expérimentations, de les exploiter pour orienter, accompagner les familles

- **OPERATIONNELS**

- Créer un extranet dédié à la parentalité pour les professionnels (complémentarité des actions, retour et échanges d'expériences, rencontres autour de l'organisation d'un évènement...)
- Communiquer auprès des professionnels de la parentalité sur la mise en place de cet espace numérique ressource

➔ **PUBLIC CIBLE** : Professionnels de la petite enfance, enfance-jeunesse, adolescence, action sociale, animation de la vie sociale, parentalité

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Partenariat, temps dédié, co-financement, coordination...

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Education cohésion sociale ➔ **Référent** : Direction éducation cohésion sociale

➔ **Services associés** : Petite enfance, enfance, jeunesse, action sociale, culture, communication

➔ **Partenaires internes/externes** :

- LAEP, crèches, RPE, ludothèques, ALAE, ALSH, espaces jeunes, Education nationale, Associations parents d'élèves, Maison des solidarités, PMI, Maison des adolescents, Maison des droits des enfants et des jeunes, Ecole des parents et des éducateurs, la CAF, les communes, médiathèques, associations, le PETR Sud Toulousain
- Dispositif CLAS, REAAP

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapas clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Réunion, brunch pro entre partenaires pour lancement du projet	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Organisation en interne de la coordination /service concerné (PE, EJ)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Nommer un ou plusieurs référent(s) communication pour créer, organiser, alimenter cet espace numérique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Recensement de toutes les actions avec les divers partenaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création de l'espace dédié sur le site Cœur de Garonne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
1 stagiaire études ou un alternant ou service civique	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partenaires associatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
	Temps des agents	CAF REAAP /FPT			
		MSA			
		CD31			
		PARTENAIRES			
Total		XXXXXXXXXX			%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Création ou non du site
- Nb de retours d'expériences, d'alimentations du site
- Nb de connections

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Variété des propositions
- Satisfaction des participants

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
75%**



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Mettre en place une politique éducative adaptée

Fiche
n°2.4.1

ACTION : Mise en œuvre du PEdT Enfance

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action vise à mettre en œuvre le PEdT (Projet éducatif de territoire) voté le 23 juin 2022. Ce projet politique consiste principalement à développer le travail de cohérence éducative sur le territoire, améliorer l'accueil et fluidifier le parcours de l'enfant, par la mise en œuvre d'une action partenariale semestrielle ou annuelle. Il est envisagé un développement du PEdT avec une extension aux publics 0-3 ans. Il peut faire l'objet d'avenants.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs enfance sur Cœur de Garonne :

- 16 accueils de loisirs associés à l'école, 2 garderies périscolaires, 12 accueils de loisirs sans hébergement
- 4 CLAS (Cazères, Martres-Tolosane, Lherm, Rieumes) 3 ULIS (Bérat, Martres-Tolosane, Rieumes)
- Une proposition de séjours éducatifs

Eléments statistiques :

- 3 631 enfants de 3-11 ans, Taux de scolarisation 98% des 6-10 ans, 437 enfants bénéficiaires de l'AEEH
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 21% des familles sont à bas revenus
- Moyenne des revenus inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 74% des familles ont un enfant qui fréquentent un ALAE, 73% de ces familles sont satisfaites ou très satisfaites
- Seulement 7 % des familles ont rencontré des difficultés sur ces temps d'accueil (inadéquation des horaires)
- 38% des familles ont un enfant qui fréquente un ALSH, 73% sont satisfaites ou très satisfaites du service.
- Les propositions des familles portent sur des horaires élargis, des ouvertures sur la totalité des vacances, l'organisation de sorties, plus de communication
- 50 % des familles connaissent l'offre de séjours et 69% en sont satisfaites
- 64% des familles ont un enfant qui pratique des activités hors accueil de loisirs, principalement sportives. Le cout des activités est un frein pour 30% des familles dont l'enfant ne pratique pas d'activité. L'autre raison est les contraintes d'emploi du temps

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Un travail à effectuer sur la continuité des temps de l'enfant avec la mise en place de passerelles entre les différentes tranches d'âge en lien avec tous les acteurs éducatifs
- La nécessité d'associer les familles (accompagnement, projets...) et d'améliorer la visibilité des services
- L'absence de dispositifs de prévention et peu de lieux d'écoute pour les enfants, jeunes et les parents
- L'amélioration de la communication tant au niveau de la diffusion de l'information que la communication à développer entre partenaires
- L'importance de renforcer le maillage particulièrement avec l'Education Nationale

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Continuer le travail de cohérence éducative entre les écoles, les communes, les accueils de loisirs et les partenaires associatifs
- Réduire les iniquités territoriales
- Faciliter l'accueil de chaque enfant tout au long de son parcours éducatif
- Accompagner l'éducation de chaque enfant en favorisant l'ouverture vers l'extérieur
- Etendre le public du PEdT aux 0-3 ans

• **OPERATIONNELS**

- Coconstruire les projets avec l'Education Nationale et les partenaires, et proposer des espaces partagés
- Prendre appui sur le socle commun de connaissances, compétences et culture pour les compétences psycho-sociales
- Proposer des projets éducatifs accessibles à toutes les structures (culture, numérique...)
- Former les acteurs éducatifs
- Choisir en concertation avec les partenaires une action semestrielle ou annuelle permettant la mise en œuvre d'un ou plusieurs objectifs
- Travailler les passerelles entre les différents cycles de l'enfant/jeune
- Travailler avec le service Petite enfance pour inclure les projets éducatifs spécifiques aux 0-3 ans

➔ **PUBLIC CIBLE** : les enfants 0-12 ans

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Le partenariat, la communication, les moyens financiers

PILOTAGE

➔ **Services pilotes pour la CCCG** : Enfance-Jeunesse et Petite Enfance

➔ **Référents** : Direction Enfance et Petite-Enfance

➔ **Services associés** :

- Toutes les communes de la CCCG
- Les services Action Sociale, Emploi, Culture, Ressources humaines

➔ **Partenaires externes** :

- L'Education Nationale (Ecoles, SDJES)
- CAF, MSA, CD31, Maison des solidarités, La Région, L'Etat, la DRAC
- Tous les partenaires socio-éducatifs ...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
1. Mise en œuvre du PEdT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Choix de l'action semestrielle ou annuelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'action sur toutes les structures (ex : charte accueil 2023)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation continue et sensibilisation des équipes (qualité d'accueil, handicap...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Développement du partenariat	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Réunions par site scolaire avec les différents acteurs/ COTECH /COFIL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de temps commun pour les passerelles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. Développement du PEdT : Extension aux 0-3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Accueils de loisirs, les communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels : Education Nationale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires socio-éducatifs (dont professionnels handicap...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour	Appui des partenaires			
		Possibilité appels à projets			
Total		XXXXXXXXXX			%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de projets mis en place, localisation des sites, Nombre d'enfants participants
- Nombre de temps de travail commun (Education Nationale, partenaires socio-éducatifs)
- Nombre de temps de formation et d'agents sensibilisés/formés

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Niveau de satisfaction du public (enfants/familles)
- Implication des partenaires dans le PEdT
- Implication et satisfaction des agents

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :**

50 %



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES METTRE EN PLACE UNE POLITIQUE EDUCATIVE ADAPTEE

Fiche
n°2.4.2

ACTION : Mise en œuvre du PEdT Jeunesse

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action vise à mettre en œuvre le PEdT (Projet Educatif de Territoire) voté le 23 juin 2022. Ce projet politique consiste principalement à faire participer les jeunes, favoriser l'accès à la culture, faciliter la mobilité, favoriser l'inclusion, créer de nouveaux lieux sur le territoire... Il peut faire l'objet d'avenants.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs jeunesse sur Cœur de Garonne :

- 6 espaces jeunes dont un PS Jeunes, 5 CLAS Jeunes, Une proposition de séjours éducatifs
- 4 coordonnateurs enfance-jeunesse
- Permanences de la Mission Locale
- 1 référent jeunesse (Conseil départemental : DTS)

Eléments statistiques :

- 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1 809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux de scolarisation 98.5% des 11-14 ans, 97.1 % des 15-17 ans, 37.2% des 18-25 ans (64.1% Haute-Garonne).
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 24% des familles des 12-17 ans sont à bas revenus
- 28% taux de chômage des 15-24 ans (24% moyenne départementale)
- Moyenne des revenus inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- 86% des familles qui fréquentent un espace jeune sont satisfaites ou très satisfaites des services proposés
- Pour les familles ne fréquentant pas un espace jeune les raisons sont un manque d'attrait pour les activités (41%), une non connaissance (29%), un éloignement par rapport au domicile (20%)
- 69% ont un jeune qui pratique une activité en club ou association, en majorité sportive

Enquête auprès des jeunes (179 réponses) apporte les éléments suivants

- Les principaux canaux d'information sont les réseaux sociaux (64%), le bouche à oreille (48%) et les flyers (32%)
- Les sujets de préoccupation des – de 16 ans sont : la scolarité, les réseaux sociaux, le travail, les relations avec les parents et pour les 16-25 ans : le travail, les aides existantes, la scolarité/études, les réseaux sociaux, la formation

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Des manques de lieux adaptés pour l'accompagnement social des jeunes, ou directement sur le terrain, le manque de suivi psychologique
- Des améliorations possibles avec le développement de liens avec le milieu scolaire, la prévention et l'information, l'accompagnement à la parentalité pour cette tranche d'âge, les transports,
- Les conséquences des différents confinements et isolements dus à la crise sanitaire (COVID19) sur les jeunes
- Le territoire Cœur de Garonne compte peu de points d'information dédiés à la jeunesse.
- Les jeunes expriment un besoin important d'être accompagnés pour trouver du travail.

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Valoriser les actions citoyennes du jeune en favorisant son autonomie et l'accompagner dans son futur d'adulte
- Amener le jeune à s'ouvrir vers (l'autre, culture, extérieur du territoire, le monde)
- Développer le partenariat autour de la jeunesse

• **OPERATIONNELS**

- Constituer des groupes de travail avec des jeunes, amener les jeunes à participer aux comités techniques jeunesse, créer des chantiers jeunes
- Utiliser de nouveaux outils (numériques, sport, art...) pour mobiliser les jeunes
- Se déplacer sur le territoire pour porter le projet et rencontrer les jeunes
- S'appuyer sur les projets des structures et favoriser les échanges inter-structures sur et hors du territoire
- Travailler avec les acteurs associatifs du territoire et développer de nouveaux partenariats
- Choisir en concertation avec les partenaires une action annuelle permettant la mise en œuvre d'un ou plusieurs objectifs

- **PUBLIC CIBLE** : les jeunes 12-25 ans

- **CONDITIONS DE REUSSITE** : Le partenariat, la communication, les moyens financiers

PILOTAGE

➡ **Service pilote pour la CCCG** : Enfance-Jeunesse

➡ **Référent** : Direction jeunesse

➡ **Services associés** :

- Toutes les communes de la CCCG
- Les services Action Sociale, Emploi, Culture, Ressources humaines

➡ **Partenaires externes** :

- CAF, MSA, CD31, Maison des solidarités,
- L'Education Nationale (Collèges, Lycées, SDJES)
- Tous les Espaces Jeunes, Le CRIJ
- La Région, L'Etat, la Mission Locale

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
1. Mise en œuvre du PEdT jeunesse	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Choix de l'action annuelle	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'action sur tous les espaces (ex : festival EJ en fête 2023)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
2. Développement de l'autonomie : chantiers, comité jeunesse...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
3. Accompagnement des jeunes vers	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
4. Rencontre des jeunes sur et hors structures	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
5. Développement du partenariat	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Espaces jeunes, les communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels (Education Nationale, Mission locale, CRIJ, Région...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires socio-éducatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour	Appui des partenaires			
		Possibilité appels à projets			
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de projets en faveur du public concerné
- Nombre de relations partenariales, rencontres inter structures
- Nombre de jeunes bénéficiaires de l'action
- Nombre d'actions coconstruites avec les jeunes

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Niveau de satisfaction du public
- Implication des partenaires dans le PEdT

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
50 %**



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES Mettre en place une politique éducative adaptée

Fiche
n°2.4.3

ACTION : Poursuite de l'offre de séjours éducatifs

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

L'action consiste en la création de séjours permettant aux enfants des différents accueils de bénéficier des apports de séjours éducatifs, de favoriser l'interconnaissance, d'ouvrir sur une autre culture et territoire (montagne, mer, campagne...) de travailler l'accompagnement vers la parentalité du fait de la séparation avec la famille sur quelques jours.... La proposition est variée et comprend des séjours été, hiver pour un minimum de 1920 journées avec environ 350 places

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs enfance-jeunesse sur Cœur de Garonne :

- 16 accueils de loisirs associés à l'école, 2 garderies périscolaires, 12 accueils de loisirs sans hébergement, 6 espaces jeunes
- 7 CLAS
- 4 coordonnateurs enfance-jeunesse

Eléments statistiques

- 3 631 enfants de 3 à 11 ans, 3 485 jeunes de 12 à 17 ans,
- Des familles très représentées (41% des ménages), 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4)
- + de 24% des familles sont à bas revenus
- Moyenne des revenus est inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)
- Une augmentation du nombre de ménages précaires avec un risque de fracture sociale de plus en plus présent et une mixité sociale qui n'est pas installée

Eléments diagnostic CTG

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- Le coût des activités représente un frein pour 30% des enfants de 3 à 11 ans ne pratiquant aucune activité, et pour 46 % des jeunes de 12 à 17 ans.
- Un territoire dont l'aménagement est peu favorable à la vie sociale (déplacements domicile travail importants, accessibilité aux services difficiles en dehors des bourgs, pas de mobilité collective organisée)

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Des enfants/jeunes ayant peu d'ouvertures sur l'extérieur
- Des difficultés financières qui ne permettent pas l'accès aux loisirs et encore moins aux séjours pour tous les enfants/jeunes
- Le besoin de partager, se connaître, tant pour les équipes d'animation que pour les enfants et jeunes

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Garantir le droit aux vacances et aux loisirs pour tous
- Renouveler et développer les séjours inter-centres avec modulation tarifaire (3-17 ans) pour favoriser l'accès au plus grand nombre et lutter contre les iniquités territoriales et sociales
- Favoriser l'interconnaissance entre les enfants, les jeunes
- Développer des projets pédagogiques intercommunaux en lien avec le PEDT
- Enrichir les équipes d'animation par d'autres expériences en sortant du cadre classique des ALAE, et permettre un regard différent sur les enfants/jeunes

- **OPERATIONNELS**

- Répondre à la demande des familles avec des séjours encadrés par les équipes Cœur de Garonne
- Accompagner la parentalité avec la séparation des enfants et des parents sur plusieurs jours
- Varier les thématiques et lieux des séjours dans la proposition
- Communiquer pour que les familles aient la connaissance de ces séjours
- Développer les colos apprenantes

⇒ **PUBLIC CIBLE** : les enfants et jeunes (3-17ans)

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE** : le partenariat, la communication, les moyens financiers

PILOTAGE

⇒ **Service pilote pour la CCCG** : Enfance-Jeunesse

⇒ **Référent** : Direction Enfance-Jeunesse

⇒ **Services associés** : Toutes les communes de la CCCG

⇒ **Partenaires externes** :

- CAF, MSA, CD31, Maison des solidarités,
- L'Education Nationale (Ecoles, Collèges, Lycées, SDJES)
- L'Etat
- Les accueils de loisirs, partenaires éducatifs et sociaux

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Création offres de séjours	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communication aux familles, partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Organisation des séjours, encadrement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Partenaires associatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Partenaires institutionnels (Education Nationale, CD31, CAF, MDS...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Séjours	175 000 €	CAF BT + FPT	70 000€		
		Rentrée familles	35 000€		
		Etat colo apprenante	6 000€		64 000€
Total					36.57%

EVALUATION

⇒ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nombre d'enfants, jeunes
- Nombre de premiers départs
- Nombre d'enfants par tranche de quotient familial (mixité sociale)
- Nombre d'enfants par commune de résidence (équité territoriale)

⇒ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Modes et médias de communication
- Niveau de satisfaction du public

⇒ **MODALITES DE SUIVI**

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :**
90 %



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles

Fiche
n°2.5.1

ACTION : Renforcement de la coordination autour du bien-veillir

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Pour simplifier le parcours de la personne âgée, cette action consiste en :

- Mailler le territoire avec la création d'un réseau de référents seniors au sein des communes
- Consolider le réseau partenarial (associatif, institutionnel, médico-social), créer un espace d'échanges numérique

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs sur Cœur de Garonne :

- Cœur de Garonne : 1 SAAD, 1 coordonnateur prévention autonomie, 1 portage de repas, transport à la demande
- Autres : 7 SAAD, 3 SIAD, 6 EHPAD, 1 résidence autonomie, 15 associations 3^{ème} âge
1 espace de vie sociale, 1 centre social
2 infirmières, 1 référente administrative (MDS, Conseil départemental)
- Un Contrat Local de Santé a été signé entre l'ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d'actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelle du Pays Sud Toulousain.

La Communauté de Communes a mis en place une politique de prévention en direction des publics seniors : activités sport santé adapté (en lien avec le CODEP EPGV 31), ateliers culinaires (dans le cadre du projet Au fil des saisons), ateliers artistiques... Ces actions touchent cependant un public senior encore très autonome.

Eléments statistiques :

- 9 093 personnes de + 60 ans (1/4 des habitants) dont 3 390 ont + de 75 ans
- Indice de vieillissement : 0.79 (nb de + 65 ans pour 100 personnes de - de 20 ans) Observatoire des territoires
- 1 136 personnes de + 80 ans en situation de fragilité sociale (soit 51%), 1137 personnes bénéficiaires de l'APA
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- Le besoin d'informations plus faciles d'accès et davantage de transports

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le manque d'outils pour diffuser l'information et le manque de lien accru par la multiplicité des acteurs
- Un besoin de coordination pour une prise en charge globale des besoins des seniors. Cette coordination est nécessaire pour les professionnels (de par leur multiplicité) et pour les actions (prévention, animations...). Il est également important de pouvoir travailler en transversalité avec l'ensemble des partenaires (accès aux droits, santé...) intervenant auprès de ce public.

En plus des difficultés d'accès aux soins engendrées par le manque de ressources médicales, les acteurs de terrain, en lien avec un public, manquent de ressources pour se former sur les questions en lien avec la santé (prévention, parentalité, etc.). Cependant, plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont implantées sur le territoire : Marignac-Lasclares, Le Lherm, Sainte-Foy-de-Peyrolières. 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé se répartissent le territoire : la CPTS Volvestre-Cœur de Garonne (sud du territoire) et la CPTS du Sud Toulousain (Nord du territoire).

Le territoire intercommunal ne compte pas de dispositifs de prévention autonomie spécialisée, ce qui freine le repérage de certaines situations.

Les acteurs font remonter l'importance de travailler autour de thématiques communes (santé, nutrition, ...) avec l'ensemble des publics (personnes âgées, jeunes, enfants, adultes, ...).

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CD31	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MSA MPS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces de vie sociale, Centres sociaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professionnels du médico-social	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCG
		Financier	Montant	Taux	
Temps de travail des agents de la CC et des partenaires	Non estimé à ce jour	Structures respectives			
Total					%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre et type de structures faisant partie du réseau - Nombre et types de rencontres - Nombre de participants aux rencontres - Nombre de communes ayant un référent 	
<p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des membres du réseau - Variété des échanges et alimentation du réseau 	
<p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles

Fiche
n°2.5.2

ACTION : Déploiement d'actions de prévention en direction des seniors

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action propose des sessions d'informations et des ateliers de sensibilisation autour des questions de la prévention de la perte d'autonomie

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs sur Cœur de Garonne :

- Cœur de Garonne : 1 SAAD, 1 coordonnateur prévention autonomie, 1 portage de repas, transport à la demande
- Autres : 7 SAAD, 3 SIAD, 6 EHPAD, 1 résidence autonomie, 15 associations 3ème âge, 1 espace de vie sociale, 1 centre social
- Un Contrat Local de Santé a été signé entre l'ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d'actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelle du Pays Sud Toulousain.

La Communauté de Communes a mis en place une politique de prévention en direction des publics seniors avec le soutien financier de la CFPPA: randonnées adaptées avec « Au fil des randos », programme « Vive la marche ! », ateliers culinaires (dans le cadre du projet Au fil des saisons), café des seniors, pause-café des aidants, activités sport santé adapté (en lien avec le CODEP EPGV 31), ateliers de prévention divers proposés par MPS expertise ou Midi-Pyrénées Prévention, actions à vocation culturelle ou artistique grâce notamment au « Fonds d'appui pour des territoires innovants senior » ... Ces actions touchent cependant un public senior encore très autonome.

Eléments statistiques :

- 9 093 personnes de + 60 ans (1/4 des habitants) dont 3 390 ont + de 75 ans
- Indice de vieillissement : 0.79 (nb de + 65 ans pour 100 personnes de - de 20 ans) Observatoire des territoires
- 1 136 personnes de + 80 ans en situation de fragilité sociale (soit 51%)
- 1137 personnes bénéficiaires de l'APA
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- Le besoin d'informations plus facile d'accès et davantage de transports

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le manque d'outils pour diffuser l'information et le manque de lien accru par la multiplicité des acteurs
- Un besoin de coordination pour une prise en charge globale des besoins des seniors. Cette coordination est nécessaire pour les professionnels (de par leur multiplicité) et pour les actions (prévention, animations...). Il est également important de pouvoir travailler en transversalité avec l'ensemble des partenaires (accès aux droits, santé...) intervenant auprès de ce public.

En plus des difficultés d'accès aux soins engendrées par le manque de ressources médicales, les acteurs de terrain, en lien avec un public, manquent de ressources pour se former sur les questions relatives à la santé (prévention, parentalité, etc.). Cependant, plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont implantées sur le territoire : Marignac-Lasclares, Le Lherm, Sainte-Foy-de-Peyrolières. 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé se répartissent le territoire : la CPTS Volvestre-Cœur de Garonne (sud du territoire) et la CPTS du Sud Toulousain (Nord du territoire).

Le territoire intercommunal ne compte pas de dispositifs de prévention spécialisée, ce qui freine le repérage de certaines situations.

Les acteurs font remonter l'importance de travailler autour de thématiques communes (santé, nutrition, ...) avec l'ensemble des publics (personnes âgées, jeunes, enfants, adultes, ...).
La diffusion de l'information et la valorisation des ressources, auprès des partenaires (interconnaissance) et des habitants (proximité) apparaissent comme des enjeux importants à prendre en compte.

➔ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Prévenir la perte d'autonomie
- Développer le « aller vers » dans une logique de proximité

• **OPERATIONNELS**

- Conserver les actions autonomie existantes portées par Cœur de Garonne
- Développer les actions autonomie
- Organiser des événements et/ ou des actions de prévention, auprès de tous les habitants du territoire (réunions, forum, ateliers, actions collectives ...)
- Sensibiliser et informer tous les publics, sur la perte d'autonomie
- Adapter les outils de communication au public concerné

➔ **PUBLIC CIBLE** : Tous les habitants

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** :

Temps de coordination, adhésion des différents acteurs, définition d'un calendrier thématique de manière anticipée, communication auprès de l'ensemble des partenaires, valorisation des actions sur le site internet de la 3CG (Agenda), création d'un visuel spécifique, création de supports de communication

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Action sociale

➔ **Référent** : Direction Action sociale

➔ **Services associés** :

- Accompagnement social, prévention seniors, autres services de la 3cg en lien avec les projets
- Service Communication

➔ **Partenaires externes** :

- Communes et CCAS
- CAF, MSA MPS, Conseil Départemental et MDS
- Pays Sud Toulousain (CLS)
- Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées
- Espaces de vie sociale, Centres sociaux
- Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)
- Professionnels du médico-social
- Associations....

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Définir la thématique	☒	☒	☒	☒	☒
Informers les acteurs de la thématique retenue	☒	☒	☒	☒	☒
Recenser les actions qui pourront être réalisées	☒	☒	☒	☒	☒
Communiquer sur le projet	☒	☒	☒	☒	☒
Evaluer les actions	☒	☒	☒	☒	☒

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CD31	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissements médico-sociaux pour personnes âgées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
MSA MPS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Espaces de vie sociale, Centres sociaux	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Professionnels du médico-social	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Associations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Temps de travail des agents de la CC et des partenaires	Non estimé à ce jour	Structures respectives			
Actions de prévention		CFPPA			
Total					%

EVALUATION	
<p>⇒ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre et type de structures ayant proposé des actions thématiques Nombre d'actions Nombre de communes, lieux des actions Nombre et types de participants aux actions 	
<p>⇒ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Taux de satisfaction des porteurs d'actions Taux de satisfaction des participants aux actions Variété des thèmes abordés tout au long de la CTG 	
<p>⇒ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>



AXE 2 : ACCOMPAGNEMENT RENFORCE DE PUBLICS SPECIFIQUES

Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles

Fiche
n°2.5.3

ACTION : Mise en œuvre du Plan Aidants

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Le plan Aidants a été contractualisé avec la MSA et comprend plusieurs axes pour les aidants des personnes âgées :

- Soutien des aidants au niveau social, psychologique et/ou relationnel et sur le plan de la santé
- Information et formation des aidants
- Répit

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs sur Cœur de Garonne :

- Cœur de Garonne : 1 SAAD, 1 coordonnateur prévention autonomie, 1 portage de repas, transport à la demande
- Autres : 7 SAAD, 3 SIAD, 6 EHPAD (471 places), 1 résidence autonomie (50 places), 15 associations 3ème âge, 1 espace de vie sociale, 1 centre social
- Un Contrat Local de Santé a été signé entre l'ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d'actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelle du Pays Sud Toulousain.
- Plusieurs Maisons de Santé Pluriprofessionnelles sont implantées sur le territoire : Maignac-Lasclares, Le Lherm, Sainte-Foy-de-Peyrolières. 2 Communautés Professionnelles Territoriales de Santé se répartissent le territoire : la CPTS Volvestre-Cœur de Garonne (sud du territoire) et la CPTS du Sud Toulousain (Nord du territoire)
- Les 2 CESF, les assistantes sociales et infirmières de la MDS (Conseil départemental).

Eléments statistiques :

- 9 093 personnes de + 60 ans (1/4 des habitants) dont 3 390 ont + de 75 ans
- Indice de vieillissement : 0.79 (nb de + 65 ans pour 100 personnes de - de 20 ans) Observatoire des territoires
- 1 136 personnes de + 80 ans en situation de fragilité sociale (soit 51%)
- 1137 personnes bénéficiaires de l'APA
- 8572 des + de 60 ans résident à leur domicile (94% de la tranche d'âge)
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1817€/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants

- Le besoin d'informations plus facile d'accès et davantage de transports
- 14% des répondants de plus de 65 ans sont en situation d'aidants et la moitié d'entre elles se disent intéressées par un projet en faveur des aidants : groupe de parole, accueils de jour. D'autres sont aussi intéressées pour des projets spécifiques envers la personne aidée (aide à l'accès pour les achats par exemple)

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le manque d'outils pour accompagner les aidants (lieu d'informations, d'échanges...) et le manque de reconnaissance
- Le manque de structures pour accompagner les personnes aidées
- Les pistes d'amélioration évoquées portent sur la professionnalisation des aidants, l'expérimentation de l'aide au répit, la prise en compte des contraintes d'emploi du temps des aidants

Le diagnostic Aidants (197 réponses) et Professionnels (11 réponses), Intervenants (36 réponses) élus (23 réponses)

- Un manque d'information des aidants sur les aides potentielles auxquelles ils pourraient prétendre et des difficultés dans les démarches administratives avec un besoin d'accompagnement
- Des situations d'isolement récurrentes chez les aidants
- Un besoin de répit

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Permettre à l'aidant familial d'assumer son rôle dans la durée, tout en préservant ses choix, sa qualité de vie et les conditions favorables à son propre vieillissement.
- Préserver le bien-être de la personne âgée en perte d'autonomie.

• OPERATIONNELS

- Améliorer l'information auprès des aidants et des aidés
- Travailler la communication avec les partenaires
- Proposer des solutions de répit
- Mettre en place des actions d'accompagnement pour les aidants
- Mettre en place des actions d'accompagnement des aidés

➤ **PUBLIC CIBLE** : Les aidants et les aidés

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Temps de coordination, adhésion des différents acteurs, communication auprès de l'ensemble des partenaires,

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG** : Action sociale
 ➤ **Copilotage MSA** : Service partenaires

➤ **Référents** : Coordination prévention séniors
 ➤ **Co référent** : Assistante sociale MSA

➤ Services associés :

- Accompagnement social, autres services de la 3cg en lien avec les projets
- Service Communication

➤ Partenaires externes :

- Communes et CCAS
- CAF, MSA MPS, Conseil Départemental et Maison des Solidarités, Pays Sud Toulousain (CLS)
- Etablissements et professionnels médico-sociaux pour personnes âgées
- Espaces de vie sociale, Centres sociaux, Associations
- Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux) ...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Café des partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Café des aidants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Expérimentation dispositif répit	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prise en charge individuelle écoute et médiation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Appui à la mise en place d'actions pour les aidés au domicile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pays Sud Toulousain (CLS)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
CD31, MSA, MPS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Etablissements et professionnels médico-sociaux pour personnes âgées	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Professionnels de santé (CPTS, MSP, professionnels de santé libéraux)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Espaces de vie sociale, Centres sociaux, Associations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé à ce jour				
Plan Aidants		MSA 8 000 € pour les 3 ans	8 000 €		
		CFPPA possible			
Total		X			%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de cafés des aidants et participants - Nombre de participants au café des partenaires - Nombre de personnes accueillies expérimentation répit - Nombre de prises en charge individuelle/écoute aidants - Nombre d'appui à des actions en faveur des aidants - Nombre de communication <p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Taux de satisfaction des aidants accompagnés - Taux de satisfaction des participants aux actions - Taux de satisfaction des aidés <p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>60 %</p>



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE Encourager la participation et le lien social

Fiche
n°3.1.1

ACTION : Création d'un Espace de Vie Sociale

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à créer un nouvel espace de vie sociale sur le nord du territoire afin de répondre aux besoins en termes de participation des habitants, lutte contre l'isolement, contribution à la cohésion sociale, intégration sociale des familles, accompagnement à la parentalité, création de liens entre les associations

Cette création avait été portée dans la précédente CTG, avait été inscrite dans le Schéma départemental et n'a pu être réalisée auparavant

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures Animation de la vie sociale sur Cœur de Garonne :

- Un centre social Maison pour Tous situé sur Cazères
- Un espace de vie social Foyers Ruraux sur Le Fousseret
- Autres associations concourant au lien social : MJC Lherm, MJC Rieumes, Maison de la Terre, Ludot'M, les médiathèques....

Le diagnostic partagé pour la CTG a mis en évidence :

- Les 30-59 ans sont les plus représentés sur le territoire : 41% de la population (contre 33% de moins de 30 ans et 26% de plus de 60 ans)
- La proportion de familles avec enfant(s) est importante : 41% des ménages. Les couples sans enfant et les personnes seules représentent respectivement 28% et 29% des ménages
- Une hétérogénéisation des profils de population avec une prédominance de la classe moyenne et des ménages fragiles particulièrement au Sud du Territoire.

L'enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- Le 3^{ème} sujet pour lequel les habitants identifient des besoins est la participation citoyenne et la vie locale : 37% des répondants estiment qu'il est important de la développer
- 38% sont en attente de lieux favorisant la rencontre et le partage entre les habitants (particulièrement les personnes âgées et les répondants sur nord du territoire)

Enfin, les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- Des disparités entre les communes avec un accès encore plus difficile pour certains publics
- Le besoin d'une structure dédiée au lien social au nord du territoire
- Des permanences ou itinérance pour être au plus près des habitants
- L'importance d'avoir des espaces permettant la participation, l'implication des habitants

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Développer l'offre de l'animation de la vie sociale en prenant en compte les spécificités des territoires et pour répondre aux besoins des habitants
- Encourager la participation et le lien social et rompre l'isolement
- Prévenir et réduire les exclusions, Permettre l'inclusion de tous les publics dans une logique partenariale
- Impliquer les habitants à la réflexion et la prise de décision
- Encourager le développement des initiatives portées par les habitants
- Renforcer les solidarités entre les personnes par le biais de projets collectifs

• OPERATIONNELS

- Faire un diagnostic partagé
- Trouver un lieu adéquat et penser le « aller vers » dans le projet
- Solliciter un agrément animation de la vie sociale
- Soutenir le projet

➤ **PUBLIC CIBLE :**

- Tous les habitants de Cœur de Garonne (enfants, jeunes, familles, habitants, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, personnes en situation d'isolement)

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE :**

Ressources financières, communication, lieu ressource au sein des communes, complémentarité avec les associations locales, itinérance ou permanences souhaitées dès le montage du projet.

PILOTAGE

➤ **Service pilote pour la CCCG :** Action sociale

➤ **Référent :** Direction action sociale

➤ **Services associés :** Communication, Petite enfance, Enfance-Jeunesse

➤ **Partenaires externes :**

- Les habitants
- Acteurs culturels, associations
- Partenaires institutionnels : CAF, CD31 (MDS), MSA, associations locales, mairies...

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Réalisation d'un diagnostic partagé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Trouver le lieu dans une commune du nord	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Démarche d'agrément d'animation de la vie sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Ouverture de l'espace de vie sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prestataires associatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
EVS	22 000 € (Subv. annuelle de fonctionnement)	CAF (prestation de services)			22 000 €
Total					%

EVALUATION

➤ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nombre d'habitants fréquentant cet espace
- Nombre de propositions et variété des propositions

➤ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Capacité à mobiliser un public diversifié (âges, situation familiale, niveau de vie...)
- Nombre d'actions itinérantes ou permanences
- Participation des usagers : information, concertation, coopération

➤ **MODALITES DE SUIVI**

- Evaluation globale annuelle

TAUX REUSSITE :
70 %



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE Encourager la participation et le lien social

Fiche
n°3.1.2

ACTION : Mise en place d'actions favorisant la participation des habitants

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à mettre en place des instances et des outils pour intégrer les habitants du territoire à la mise en œuvre et au suivi des projets

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic partagé pour la CTG a mis en évidence :

- Les 30-59 ans sont les plus représentés sur le territoire : 41% de la population (contre 33% de moins de 30 ans et 26% de plus de 60 ans)
- La proportion de familles avec enfant(s) est importante : 41% des ménages. Les couples sans enfant et les personnes seules représentent respectivement 28% et 29% des ménages
- Une hétérogénéisation des profils de population avec une prédominance de la classe moyenne et des ménages fragiles particulièrement au Sud du Territoire.

L'enquête auprès des habitants (847 réponses) apporte les éléments suivants :

- 60% des répondants connaissent la Communauté de Communes et ses domaines d'intervention, principalement les retraités et les cadres
- Le 3^{ème} sujet pour lequel les habitants identifient des besoins est la participation citoyenne et la vie locale : 37% des répondants estiment qu'il est important de la développer

Enfin, les ateliers de CTG ont mis en évidence la nécessité de :

- Développer le bénévolat, l'engagement, la citoyenneté
- Intégrer les habitants dans la réflexion et les associer aux projets
- Les professionnels de l'animation particulièrement souhaitent renforcer les liens avec les différents acteurs du territoire, y compris les habitants (préparation des projets, partage d'expériences...)

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Encourager la participation et le lien social
- Impliquer les habitants à la réflexion et la prise de décision
- Encourager le développement des initiatives portées par les habitants du territoire
- Permettre d'adapter les politiques publiques en fonction du retour des habitants

• OPERATIONNELS

- Réaliser régulièrement des enquêtes de satisfaction sur les services et événements mis en place et prendre en compte les axes d'amélioration proposés par les habitants
- Organiser, animer la concertation et la mise en œuvre avec les habitants dans des projets
- Créer des comités d'usagers pour certains services et/ou équipements

➔ **PUBLIC CIBLE** : tous les habitants de Cœur de Garonne (enfants, jeunes, familles, habitants, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, personnes en situation d'isolement)

➔ CONDITIONS DE REUSSITE :

Ressources financières, communication, travail avec les communes (au plus proche des habitants) et les partenaires du territoire.

PILOTAGE	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Service pilote pour la CCCG : Projets transverses ➤ Services co-pilote : Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, développement économique : tous les services concernés par la mise en œuvre de la CTG 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Référent : Direction Projets transverses et les directions des services concernés
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Services associés : Communication 	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ Partenaires externes : <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants • Acteurs culturels, associations • Partenaires institutionnels : CAF, DRAC, CD31, Conseil régional, MSA, Etat, PETR Sud toulousain, mairies... 	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Réalisation d'enquêtes de satisfaction	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création de comités d'usagers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Intégration d'habitants dans les projets (conception, mise en œuvre...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prestataires, partenaires Petite enfance, enfance jeunesse, animation vie sociale, bien vieillir, développement économique, culture...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé, dépend des projets, cofinancements et budget				
Total					%

EVALUATION	
<ul style="list-style-type: none"> ➤ INDICATEURS QUANTITATIFS <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comités d'usagers créés - Nombre d'habitants faisant partie des comités d'usagers - Nombre d'enquêtes de satisfaction - Nombre de répondants - Nombre de projets participatifs ➤ INDICATEURS QUALITATIFS <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à mobiliser un public diversifié (âges, situation familiale, niveau de vie...) - Régularité des évaluations et outils d'implication des publics - Création d'une dynamique (projets à l'initiative des habitants...) ➤ MODALITES DE SUIVI <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation interne par secteur - Evaluation globale annuelle 	TAUX REUSSITE : 50 %



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE Encourager la participation et le lien social

Fiche
n°3.1.3

ACTION : Mise en place d'actions culturelles innovantes et durables

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à développer des projets innovants transversaux par leur thématique, publics, partenaires et :

- Prendre en compte les évolutions actuelles et futures des pratiques culturelles et artistiques
- Intégrer des volets de sensibilisation et de formations aux démarches innovantes
- Agir concrètement pour l'environnement dans le cadre de ces pratiques

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic partagé pour la CTG a mis en évidence :

- Une hétérogénéisation des profils de population avec une prédominance de la classe moyenne et des ménages fragiles particulièrement au Sud du Territoire. Les bas revenus représentent plus de 20% de la population, ¼ des familles sont monoparentales. Lors de l'enquête pour le diagnostic CTG (847 répondants), il est remonté que le coût des activités représente un frein pour 30% des enfants de 3 à 11 ans ne pratiquant aucune activité, et 46 % pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Une augmentation du nombre de ménages précaires avec un risque de fracture sociale de plus en plus présent et une mixité sociale qui n'est pas installée
- Des familles très représentées (41% des ménages)
- Un territoire dont l'aménagement est peu favorable à la vie sociale (déplacements domicile travail importants, accessibilité aux services difficiles en dehors des bourgs, pas de mobilité collective organisée)
- Des enfants/jeunes ayant peu d'ouvertures sur l'extérieur

Pour la culture :

- 62% des répondants se disent dans l'attente d'une offre culturelle plus développée sur le territoire (68% pour les 35-44 ans, et 67% des familles avec enfants)
- Les activités /services culturels à développer seraient : des séances de cinéma, projections, du spectacle vivant (66%), des activités autour de la musique (46%)
- 38% sont attente de lieux favorisant la rencontre et le partage entre les habitants avec des activités culturelles et intergénérationnelles.

L'atelier de co-construction thématique culture rassemblant 38 personnes (élus, associations, institutionnels...) et le groupe de travail Fiche action CTG Culture (18 participants) ont mis en évidence :

- Le besoin d'avoir des fiches action culture dédiées dans la CTG
- Un travail sur la représentation et la démocratisation de la culture dès le plus jeune âge, en impliquant les publics et renforçant le maillage territorial
- L'accessibilité (financière, physique...) à la culture à rendre possible et encore plus pour certains publics (handicap, précaires...)
- La nécessité d'inscrire les actions culture et les événementiels dans une démarche de développement durable, soucieuse de l'environnement
- L'importance de l'innovation et de l'expérimentation pour fédérer autour des projets culturels

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Développer une politique culturelle innovante et durable
- Favoriser une culture innovante par l'expérimentation
- Poser les fondations d'une culture durable

• **OPERATIONNELS**

- Développer des nouvelles formes de projets qui sont dans la transversalité soit des publics, soit des partenaires, soit des thématiques (ex Projet Createctura en 2023...)
- Intégrer des volets sensibilisation et formations aux démarches innovantes
- Prioriser la sobriété énergétique et matérielle, veiller à la réduction de l'impact environnemental des actions culturelles et évènements
- Développer des outils auprès des acteurs locaux pour réduire l'empreinte carbone des actions et évènements (charte, guide pratique, kit...)
- Proposer des actions dans des lieux non dédiés (espaces publics, espaces naturels, lieux du quotidien...) et répartis sur le territoire

⇒ **PUBLIC CIBLE :**

- Tous les habitants de Cœur de Garonne (enfants, jeunes, familles, habitants, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, personnes en situation d'isolement)
- Tous les partenaires des actions culture

⇒ **CONDITIONS DE REUSSITE :** Ressources financières, communication, mobilité, travail avec les communes (au plus proche des habitants) et les acteurs culturels

PILOTAGE

⇒ Service pilote pour la CCCG : Culture	⇒ Référent : Chargé de mission culture et les directions des services concernés
⇒ Services copilotes : Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale	
⇒ Services associés : communication, tourisme, environnement, services techniques, ressources humaines (formation), office du tourisme	
⇒ Partenaires externes :	
<ul style="list-style-type: none"> • Les habitants • Acteurs culturels, associations • Partenaires institutionnels : CAF, DRAC, CD31 (MDS, service culture), Conseil régional, MSA, Etat, PETR Sud toulousain, mairies 	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Mise en place de projets innovants	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Sensibilisation et formation Culture des professionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement d'outils pour sensibiliser à l'environnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recensement de lieux non dédiés à la culture mais possible pour actions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prestataires, partenaires Petite enfance, enfance jeunesse, animation vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé, dépend des projets, cofinancements et budget	CAF, MSA			
		DRAC, ETAT			
		CD31, Conseil régional			
		Leader			
		Appels à projets développement durable			
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nombre de projets innovants par catégorie (transversalité publics, transversalité thématique, partenariat)
- Nombre de personnes sensibilisées et/ou formées aux projets culturels
- Nombre de personnes (enfants, jeunes, adultes) ayant participé aux projets
- Nombre de projets avec le développement durable pris en compte
- Nombre de lieux innovants

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Satisfaction des différents publics (Indicateurs : enquête de satisfaction, participation tout au long d'un cycle...)
- Dynamique créée (Indicateurs : Nb de structures participants aux actions, Nb d'échanges afférents, propositions émanant des structures...)
- Evaluation de l'impact des mesures environnementales

➤ MODALITES DE SUIVI

- Evaluation interne par action
- Evaluation globale annuelle

**TAUX
REUSSITE :
70 %**



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE Encourager la participation et le lien social

Fiche
n°3.1.4

ACTION : Déploiement de projets culturels de proximité en lien avec les besoins exprimés des habitants

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action porte sur une volonté politique affirmée d'ouverture, de partage et d'implication de tous dans les projets culturels avec l'ambition de développer le faire ensemble dès le plus jeune âge et pour tous.

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Le diagnostic partagé pour la CTG a mis en évidence :

- Une hétérogénéisation des profils de population avec une prédominance de la classe moyenne et des ménages fragiles particulièrement au Sud du Territoire. Les bas revenus représentent plus de 20% de la population, ¼ des familles sont monoparentales. Lors de l'enquête pour le diagnostic CTG (847 répondants), il est remonté que le coût des activités représente un frein pour 30% des enfants de 3 à 11 ans ne pratiquant aucune activité, et 46 % pour les jeunes de 12 à 17 ans.
- Une augmentation du nombre de ménages précaires avec un risque de fracture sociale de plus en plus présent et une mixité sociale qui n'est pas installée
- Des familles très représentées (41% des ménages)
- Un territoire dont l'aménagement est peu favorable à la vie sociale (déplacements domicile travail importants, accessibilité aux services difficiles en dehors des bourgs, pas de mobilité collective organisée)
- Des enfants/jeunes ayant peu d'ouvertures sur l'extérieur

Pour la culture :

- 62% des répondants se disent dans l'attente d'une offre culturelle plus développée sur le territoire (68% pour les 35-44 ans, et 67% des familles avec enfants)
- Les activités /services culturels à développer seraient : des séances de cinéma, projections, du spectacle vivant (66%), des activités autour de la musique (46%)
- 38% sont en attente de lieux favorisant la rencontre et le partage entre les habitants avec des activités culturelles et intergénérationnelles.

L'atelier de co-construction thématique culture rassemblant 38 personnes (élus, associations, institutionnels...) et le groupe de travail Fiches actions CTG Culture (18 participants) ont mis en évidence :

- Le besoin d'avoir des fiches action culture dédiées dans la CTG
- Le lien social et le partage comme un des principes de la culture
- Un travail à faire sur la représentation et la démocratisation de la culture dès le plus jeune âge, en impliquant les publics et renforçant le maillage territorial afin de lever les barrières psychologiques et sociales d'accès à la culture
- L'accessibilité (financière, physique...) à la culture à rendre possible et encore plus pour certains publics (handicap, précaires...)

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'accessibilité aux projets culturels (accessibilité financière, physique, handicap, mobilité réduite...)
- Développer la participation citoyenne dans la construction et mise en œuvre des projets
- Ouvrir davantage les actions d'éducation artistique aux familles
- Porter des événements culturels qui permettent le partage, le lien

• **OPERATIONNELS**

- Travailler les projets sur des temporalités variées permettant aussi l'implication des familles (long court, régularité, horaires, jours...)
- Développer des actions dans des lieux accessibles et répartis sur le territoire
- Proposer des projets financièrement accessibles à tous
- S'inscrire dans la Convention de généralisation Education artistique et culturelle du PETR qui est un vecteur d'équité culturelle sur le territoire
- Ouvrir les instances de construction des projets culturels aux citoyens et divers publics
- Communiquer sur l'accessibilité et toutes les formes de handicap

➔ **PUBLIC CIBLE** : tous les habitants de Cœur de Garonne (enfants, jeunes, familles, habitants, personnes en situation de handicap, personnes en situation de précarité, personnes en situation d'isolement)

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : ressources financières, communication, mobilité, travail avec les communes (au plus proche des habitants).

PILOTAGE

<ul style="list-style-type: none"> ➔ Service pilote pour la CCCG : Culture ➔ Services copilotes : Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale 	<ul style="list-style-type: none"> ➔ Référent : Chargé de mission culture et les directions des services concernés
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Services associés : communication, tourisme, environnement, services techniques, office du tourisme 	
<ul style="list-style-type: none"> ➔ Partenaires externes : <ul style="list-style-type: none"> • Les habitants • Les communes • Acteurs culturels, associations • Partenaires institutionnels : CAF, DRAC, CD31, Conseil régional, MSA, Etat, PETR Sud toulousain 	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Travail sur l'accessibilité handicap (physique, mental) et financière	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Répertorier les lieux accessibles	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communiquer sur l'accessibilité handicap, tarifaire...	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposition de temporalités variées (familles, parentalité...) dans des projets	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Co construction de projets avec des habitants/usagers...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Prestataires, partenaires Petite enfance, enfance jeunesse, animation vie sociale	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
	Non estimé, dépend des projets, cofinancements et budget	CAF, MSA			
		DRAC, ETAT			
		CD31, Conseil régional			
		Leader			
Total		X			%

EVALUATION

➔ INDICATEURS QUANTITATIFS

- EAC : nb de projets, nb d'enfants/ jeunes, nb d'ateliers, nb de lieux, nb d'ateliers avec les familles
- Proposition culturelle/créative : nb d'ateliers, nb d'enfants/jeunes, nb de lieux
- Tarifs en fonction des ressources et/ou gratuité
- Evènements : nb de participants,
- Communication : nb annonces, insertion des pictogrammes accessibilité
- Nb de projets en co-construction avec les habitants et/ou usagers

➔ INDICATEURS QUALITATIFS

- Proposition culturelle/créative : variété des propositions
- Satisfaction des différents publics (Indicateurs : enquête de satisfaction, participation tout au long d'un cycle, variété des thématiques...)
- Dynamique créée (Indicateurs : Nb de structures participants aux actions, Nb d'échanges afférents, propositions émanant des structures, propositions émanant des habitants...)

➔ MODALITES DE SUIVI

- Evaluation interne par action
- Evaluation globale annuelle

**TAUX
REUSSITE :
70 %**



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE

Donner aux habitants des leviers pour pouvoir agir

Fiche
n°3.2.1

ACTION : Maintien et promotion de l'accompagnement numérique

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action porte sur le maintien et la promotion de l'accompagnement numérique à plusieurs niveaux :

- Accès aux droits : avec un renforcement de l'information sur les structures déjà existantes
- L'accompagnement et le développement de l'autonomie des usagers
- La prévention numérique et une action éducative numérique

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs numérique sur Cœur de Garonne :

- 2 France Services (Cazères et Rieumes)
- 1 Maison Départementale de Proximité sur Le Fousseret et un projet sur Le Lherm
- 1 Conseillère numérique qui fait des permanences à Martres-Tolosane, Sainte-Foy-de-Peyrolières, Francon, Castelnau-Picampeau, Pin-Murelet, et dans les France-services
- 4 Structures labellisées APTIC (Centre social, Espace de vie sociale, MJC Lherm, MJC Rieumes)
- Des points d'accès numérique dans certaines communes, l'espace de vie sociale, le centre social, les médiathèques et sur la Maison Départementale des Solidarités

Eléments statistiques

- Les CSP les plus représentées sont les employés (29%), les professions intermédiaires (26%) et les ouvriers (22%) / La présence des cadres (13%) est bien inférieure au département (25%)
- Le taux de chômage des 15-64 ans est de 12.6% (2 718 demandeurs d'emploi). Celui des 15-24 ans est de 28%. Les taux de chômage sont supérieurs aux moyennes départementales.
- Au niveau des diplômes, 21% de la population non scolarisée de 15 ans et plus n'a aucun diplôme. + 50% ont un niveau inférieur au baccalauréat (moyennes bien supérieures aux moyennes départementales)
- 20% de revenus par rapport à la moyenne départementale de la Haute Garonne aux alentours 20 000€ (Haute-Garonne 24 500€) Cazères et Rieumes font partie des plus précaires avec 16 000€ de revenu/habitant, Rieumes
- 1500 personnes ne vivent qu'avec les minima sociaux,
- 750 adultes bénéficiaires de l'AAH et 437 enfants de l'AEEH
- Selon l'Insee, une personne sur 6 est en situation d'illectronisme, qui touche plus particulièrement les personnes âgées, et les moins diplômés.
- Augmentation inquiétante des familles monoparentales + 55% contre + 30% pour le 31 avec des besoins spécifiques en termes de garde, d'accompagnement à la parentalité...

Eléments diagnostic CTG

Les constats suivants sont partagés lors des journées de co-construction :

- Un besoin de visibilité des structures existantes et d'identification par les habitants
- Un besoin d'accompagnement au plus près des habitants

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Lutter contre la fracture numérique, le non-recours aux droits
- Favoriser l'autonomie numérique
- Eduquer au numérique (prévention, parentalité, enfants et jeunes)

• **OPERATIONNELS**

- Faciliter par la communication l'accès aux structures dédiées ou ayant un poste numérique
- Développer des ateliers numériques accessibles à tous (Pass numériques, ateliers bureautiques...)
- Développer l'action de la conseillère numérique avec des ateliers collectifs et les permanences dans les communes les plus éloignées des services
- Mettre en œuvre le projet numérique éducatif comprenant la formation d'ambassadeurs du numérique, des ateliers numériques et robotiques au plus près des enfants et des jeunes, la poursuite de l'évènement des Trophées du numérique

➔ **PUBLIC CIBLE** : les habitants, les enfants, les jeunes, les familles

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : partenariats, temps dédié, co-financements, coordination

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Education cohésion sociale ➔ **Référents** : Direction éducation cohésion sociale

➔ **Services associés** : action sociale (notamment France Services), communication, conseiller numérique, services petite enfance et enfance- jeunesse, culture, développement économique/emploi

➔ **Partenaires internes/externes** :

- CAF, Conseil départemental, MSA, Education Nationale, Etat, Région Occitanie
- Communes et CCAS, médiathèque
- Accueils de loisirs, espaces jeunes, espaces parentalité....

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Organisation d'actions pour faire connaître les structures (forums, semaines portes ouvertes, communication...)	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Développement ateliers numériques	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Poursuite des actions du conseiller numérique et itinérance	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒
Mise en œuvre du projet numérique éducatif	☒	☒	☐	☒	☒	☒	☒	☒	☒	☒

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Partenaires institutionnels et associatifs	☒	☒	☒
Communes	☒	☒	☒

Actions	Estimation coût global Annuel	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
France services	156 856 €	Etat et opérateurs	70 000 €	44.6 %	86 856 €
Ateliers numériques		Compris dans les subventions CCCG Pass numériques (CD31)			
Conseiller numérique	34 830 €	Etat aide dégressive (25 000€/17 500€ 12 500€)	17 500 €	50.2 %	17 330 €
Projet numérique éducatif	22 500 €	CAF	7 920 €	28 %	15 480 €
Total	214 186 €				119 666 €

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb de fréquentation des espaces dédiés
- Nb d'ateliers, nb d'enfants/jeunes
- Nb d'évènements, communication...

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Satisfaction des personnes accompagnées, des enfants/jeunes
- Maillage du territoire

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :
75 %**



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE

Donner aux habitants des leviers pour pouvoir agir

Fiche
n°3.2.3

ACTION : Développement d'actions d'accompagnement vers l'emploi

PRESENTATION DE L'ACTION

⇒ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action porte sur l'accompagnement de l'insertion professionnelle des personnes en recherche d'emploi. Elle comprend deux volets :

- Accompagnement à l'insertion professionnelle avec des ateliers curriculum vitae, des stages facilités dans les services Cœur de Garonne et ceux des partenaires, une aide administrative, des informations sur les stages, formations...
- Facilitation de la reprise ou retour dans l'emploi pour les parents de jeunes enfants

⇒ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs emploi sur Cœur de Garonne :

- Permanences de la Mission Locale Antenne Sud Garonne sur les communes de Cazères, Rieumes, Le Fousseret, Martres-Tolosane, Lherm et Bérat (09/2023) qui accompagnent 395 jeunes
- Accompagnement des bénéficiaires des allocataires du RSA fait par AFIDEL (Cazères, Rieumes, Lherm), MDS, DTS
- 2 agences Pôle emploi accompagnent les demandeurs d'emploi (Saint Gaudens pour le sud et Muret pour le nord). Il n'y a pas de permanences sur le territoire et les distances sont grandes et mal desservies pour se rendre sur les sites.
- 5 associations soutenues par Cœur Garonne accompagnent les projets de création d'activité et d'entreprises (BGE, GEST, Coopérative d'activité des entrepreneurs, CAE Impuls'ions, Initiative Comminges)
- Services Petite enfance, Enfance-jeunesse

Eléments statistiques :

- Les entreprises sont essentiellement dans les secteurs de la construction (19%, 178 entreprises), les commerces et services (32%, 304 entreprises) et commerce et réparations automobile (16%, 150 entreprises), l'administration, l'enseignement, la santé, le social (18% 77 établissements). *Source Insee 2021*
- 446 entreprises ont été créées en 2021, essentiellement des très petites entreprises (auto entrepreneurs)
- Les CSP les plus représentées sont les employés (29%), les professions intermédiaires (26%) et les ouvriers (22%) / La présence des cadres (13%) est bien inférieure au département (25%)
- Le taux de chômage des 15-64 ans est de 12.6% (2 718 demandeurs d'emploi). Celui des 15-24 ans est de 28%. Les taux de chômage sont supérieurs aux moyennes départementales. 52% des demandeurs d'emploi sont inscrits depuis plus d'un an à Pole Emploi et 32.5% depuis plus de deux ans.
- Au niveau des diplômes, 21% de la population non scolarisée de 15 ans et plus n'a aucun diplôme. + 50% ont un niveau inférieur au baccalauréat (moyennes bien supérieures aux moyennes départementales)
- Taux d'emploi intercommunal : 67.7% soit 16 415 actifs sur le territoire.
- 18% des actifs de + de 15 ans ont un emploi à temps partiel.

Eléments diagnostic CTG :

Les constats suivants sont partagés lors des journées de co construction :

- Une attractivité du territoire moindre que celle du bassin toulousain. Les entreprises s'installent moins facilement et les employeurs rencontrent des difficultés à trouver une main d'œuvre qualifiée
- Une offre de formation très limitée qui s'arrête à bac + 2
- Même si une forte proportion de demandeurs d'emploi dispose du permis (1229), certains n'ont pas de véhicule ce qui rend plus difficile l'accès aux formations et à l'emploi
- Une attractivité à améliorer qui passerait par 3 niveaux : les entreprises (aide à la création, accompagnement au recrutement, aide immobilière), les demandeurs d'emploi (mise en place de 1/3 lieux, valorisation du tissu local...) et les métiers notamment pour les secteurs en tension

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Favoriser l'insertion professionnelle
- Faciliter l'accès à l'emploi et/ou la formation

• OPERATIONNELS

- Mettre en relation les demandeurs d'emploi avec les employeurs locaux & les acteurs de l'emploi
- Développer les supports de communication et relayer les informations à destination du public des demandeurs d'emploi
- Accompagner les demandeurs d'emploi sur les techniques de recherche d'emploi : rédaction CV, lettre de motivation, simulation d'entretien d'embauche, utilisation des réseaux sociaux, etc.
- S'inscrire dans une démarche volontaire avec nos partenaires de l'insertion professionnelle (Rémo-jeunes, Lucky bus...)
- Favoriser une culture d'accueil de stage de découverte et/ou d'insertion dans les services publics et associatifs du territoire et les jobs d'été
- Favoriser l'accueil des enfants dans les structures pour permettre aux parents d'être en formation ou en emploi

➤ **PUBLIC CIBLE** : demandeurs d'emploi

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : partenariats, temps dédié, co-financements, coordination

PILOTAGE

➤ **Services pilotes pour la CCCG** : Développement économique emploi et Education cohésion sociale

➤ **Référents** : Direction développement économique emploi et Direction éducation cohésion sociale

➤ **Services associés** : action sociale (notamment France Services), communication, conseiller numérique, services petite enfance et enfance-jeunesse

➤ Partenaires internes/externes :

- CAF, Conseil départemental (Maison des solidarités, SPIE, service action sociale de la DTS)
- Organismes concourant à l'insertion professionnelle : Pôle Emploi Mission Locale, structures d'insertion par l'activité économique, CIBC, BGE, etc.
- Services de l'État : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS)
- Région Occitanie et Conseil départemental de la Haute-Garonne
- Communes et CCAS
- Acteurs de la formation, type campus des métiers et des qualifications et Établissements scolaires (collèges, lycées, enseignement supérieur) et autres organismes de formation (AFPA, MFR, etc.)
- Organismes d'appui à la création d'activité : BGE, Initiative Comminges, coopératives d'activités et d'entrepreneurs, Midi-Pyrénées Actives, ADIE, agences de développement économique, etc.
- Chambres consulaires : CCI, CMA, Chambre d'agriculture
- Crèches, RPE, Accueils de loisirs

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Organisation d'actions à destination des demandeurs d'emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Participation à des dispositifs portés par nos partenaires	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement de l'accueil de stagiaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Développement de l'accueil des enfants de parents en insertion	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Partenaires institutionnels et associatifs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Acteurs insertion professionnelle	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Entreprises	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
	Non estimé				
	Coût des agents				
Total					%

EVALUATION

➤ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb de demandeurs d'emploi accompagnés
- Nb d'offres d'emploi/formations relayées
- Nb de parents en insertion accueillis
- Nb de stagiaires en Cœur de Garonne (Communauté de communes et partenaires)

➤ INDICATEURS QUALITATIFS

- Satisfaction des demandeurs d'emploi accompagnés

➤ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel

**TAUX
REUSSITE :**
75 %



AXE 3 : LA SENSIBILISATION ET L'IMPLICATION DES PUBLICS POUR FAIRE VIVRE LA CITOYENNETE Donner aux habitants des leviers pour pouvoir agir

Fiche
n°3.2.4

ACTION : Promotion d'actions en faveur du développement durable

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action porte sur la mise en place d'actions et de projets à dominante environnementale (sensibilisation, communication, information, éducation environnementale)

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Les structures ou dispositifs sur Cœur de Garonne :

- Un service environnement, gestion des déchets et la mise en place de la redevance incitative afin de diminuer les tonnages d'ordures ménagères
- 2 ambassadeurs du tri
- 7 crèches et 1 micro-crèche, 2 LAEP itinérants, 3 RPE dont 2 itinérants
- 16 ALAE, 2 garderies périscolaires, 12 ALSH, 6 espaces jeunes, séjours éducatifs
- 1 EVS, 1 centre social

Eléments diagnostic :

Les constats suivants sont partagés lors des journées de co-construction :

- L'importance du bien manger pour agir en prévention particulièrement pour les publics fragilisés
- Le développement d'atelier bien manger et de partage autour des repas dans les structures de l'animation de la vie sociale
- Développer des projets nature pour la jeunesse : pêche, concours cuisine, aide à la création d'une association de protection de la nature

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Réduire notre empreinte carbone
- Préserver la qualité environnementale en développant l'éco-citoyenneté
- Sensibiliser la population aux enjeux environnementaux sur la santé
- Sensibiliser les enfants et jeunes sur la préservation de l'environnement
- Favoriser une alimentation saine et durable pour tous

• OPERATIONNELS

- Développer des projets développement durable au sein des structures et pour les habitants
- Créer des animations autour des enjeux environnementaux
- Mettre en place des hôtels à insecte et sensibiliser sur le rôle des insectes et abeilles
- Créer des potagers dans les structures éducatives et sociales
- Développer des ateliers culinaires, des actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire
- Favoriser la mise en place de composteurs individuels et collectifs
- Proposer des découvertes de producteurs locaux
- Communiquer sur ces thématiques auprès des habitants et plus particulièrement auprès des familles et des enfants

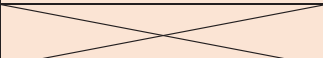
➔ **PUBLIC CIBLE** : tous les habitants (enfants, familles, personnes âgées...) et les structures éducatives, médico-sociales, entreprises...

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : partenariats, temps dédié, co-financements, coordination

PILOTAGE	
<p>➤ Services pilotes pour la CCCG : Gestion des déchets et Direction Education Cohésion Sociale</p>	<p>➤ Référents : Direction des déchets et Direction Education Cohésion Sociale</p>
<p>➤ Services associés : Action sociale, petite enfance, enfance, jeunesse, communication, tourisme, culture, gestion des déchets</p>	
<p>➤ Partenaires internes/externes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • PETR Sud toulousain, Contrat local de santé • Producteurs locaux et acteurs du tourisme • Services de l'État, Région Occitanie, Conseil départemental de la Haute-Garonne • Communes et CCAS • Toutes les structures éducatives et action sociale • Associations 	

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Mise en place d'animations et sensibilisation sur le tri, l'environnement ...	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Installation des potagers, hôtels à insectes, composteurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Découverte producteurs locaux et ateliers culinaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communication sur l'importance du bien manger, développement durable	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Partenaires institutionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communes, structures socio-éducatives, associations	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Producteurs locaux, acteurs du tourisme	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Projet PRSE (totalité du projet)	22 279 €	Etat	16 000 €	72%	6 279 €
Autres actions sensibilisation et communication (annuel)	10 000 €				10 000 €
Total					%

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb évènements/actions réalisés - Nb de potagers/hôtels à insectes/composteurs installés - Nb de communications - Nb de publics touchés 	
<p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <p>Satisfaction des publics et structures Utilisation pérenne des installations</p>	
<p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <p>Bilan annuel</p>	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES

Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques

Fiche
n°4.1.1

ACTION : Mise en œuvre d'une démarche d'optimisation des services publics

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à :

- Optimiser les services publics Cœur de Garonne pour les services éducatifs et sociaux.
- Conserver ces services et actions déjà présentes et permettre leur adaptation aux besoins des habitants

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Suite à la dégradation des finances publiques (augmentation des coûts de fonctionnement et d'investissement non compensée par des recettes), Cœur de Garonne est soumise à une plus grande rigueur dans sa gestion. Malgré des réajustements et le souci d'optimisation des services, l'impact financier de certains services notamment de ceux dédiés à la population nécessitent un soutien financier de la collectivité. Les services concernés ont pour la plupart une masse salariale importante.

Il est à noter également en 2022 que la nouvelle délégation de service public pour la gestion des multi-accueils a nécessité un investissement financier plus important (+90 000€/an). Le transfert de la compétence Enfance jeunesse entraîne un surcout de 700 000€ entre les attributions de compensation versées par les communes et le coût effectif de ce service.

Le Service d'aide à domicile qui a effectué 33 200 heures en 2022 présente un déficit de 192 010€ Le portage de repas avec une tarification en fonction des revenus des personnes âgées a un déficit de 91 549€.

Parallèlement, Cœur de Garonne a mis en place un plan pluriannuel d'investissement afin d'entretenir les bâtiments et matériels actuels et prévoir du développement nécessaire à son action.

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Mettre en œuvre une gestion qualitative et efficiente des politiques publiques avec les valeurs du service public
- Répondre de manière globale et coordonnée aux besoins des habitants
- Optimiser les services éducatifs et sociaux

• OPERATIONNELS

- Suivre régulièrement les fréquentations des services petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale et les couts afférents
- Créer les outils de suivi
- Chercher des « marges de manœuvre » par des organisations nouvelles, des appels à projet, des subventions, des conventionnements en interne et avec les partenaires

➔ **PUBLIC CIBLE** : tous les services de la Communauté de Communes, partenaires institutionnels, sociaux, associatifs...

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : dynamique de tous les services et partenaires concernés.

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Direction Générale Adjointe du Développement Territorial et Direction Éducation et Cohésion Sociale

➔ **Services co-pilote** : Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, comptabilité-finances, Ressources humaines

➔ Référent :

Direction Générale adjointe

Direction Développement Territorial et Direction Éducation et Cohésion Sociale

➔ **Services associés** : projets transverses, Développement territorial

➔ Partenaires externes :

- Partenaires institutionnels : CAF, CD31, Conseil régional, MSA, Etat, PETR Sud toulousain, mairies...
- Associations



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques

Fiche
n°4.1.2

ACTION : Amélioration continue des bâtiments accueillant du public

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à :

- Maintenir en bon état les bâtiments accueillant du public
- Construire ou aménager des bâtiments si nécessaire pour conserver de bonnes conditions d'accueil et adapter le service aux besoins évolutifs des habitants
- Faire évoluer les bâtiments vers des normes éco-responsables

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Ayant les compétences petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, Cœur de Garonne assure la gestion patrimoniale de ses bâtiments et de ceux qui lui ont été transférés.

Pour la petite enfance : 8 EAJE, 3 maisons petite enfance

Pour l'enfance jeunesse : l'ALSH du Lherm, les espaces jeunes de Martres-Tolosane et du Fousseret

Pour l'action sociale : le centre social sur Cazères, l'espace de vie sociale du Fousseret, les locaux accueillant les France-services et les permanences d'accès aux droits, les locaux pour les services dédiés à l'accompagnement des personnes âgées.

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Mettre en œuvre une amélioration continue des conditions d'accueil physique du public
- Créer, développer, aménager les bâtiments pour répondre aux besoins évolutifs des habitants
- Limiter la dépense énergétique des bâtiments et tendre vers l'éco-responsabilité

• OPERATIONNELS

- Suivre régulièrement l'état des bâtiments et proposer des rénovations, aménagements réguliers
- Construire, agrandir, aménager les bâtiments qui le nécessitent (Sont déjà repérés : Centre social Cazères, Crèche Lherm, espace extérieur LAEP sur le Fousseret, ALSH Lherm, les locaux accueillant les France-Services...)
- Inscrire ces dépenses dans le Plan pluri annuel d'investissement et chercher les co-financements.

➔ **PUBLIC CIBLE** : tous les habitants

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Anticipation, suivi régulier, coopération entre les services, financements

PILOTAGE

➔ **Services pilotes pour la CCCG** : Direction générale de l'environnement et du cadre de vie

➔ **Référent** : Direction Générale des services techniques

➔ **Services associés** : petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, comptabilité-finances, projets transverses, marchés publics

➔ **Partenaires externes** :

- Partenaires institutionnels : CAF, CD31, Conseil régional, MSA, Etat, CAUE, mairies...
- Associations

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Organisation du suivi de l'état des bâtiments	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place de réunions avec les services concernés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Planification des actions à faire	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recherche de financements	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Services Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, comptabilité-finances, projets transverses, marchés publics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCG
		Financier	Montant	Taux	
Temps des agents					
Coût des investissements et travaux	Non estimé à ce jour		€		
Total	€		€		

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre de travaux rénovation, construction - Nombre de réunions - Nombre de demande de subventions et hauteur des co-financements 	
<p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réponse aux besoins des habitants 	
<p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation globale annuelle 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>80 %</p>



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES

Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques

Fiche
n°4.1.3

ACTION : Mise en place de formations

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à :

- Mettre en place des formations pour adapter notre réponse aux besoins évolutifs des habitants
- Assurer la qualité du service public par des accueils de qualité

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Ayant les compétences petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, Cœur de Garonne en assure la gestion soit en régie directe, en gestion déléguée ou par convention/marchés publics.

Le diagnostic CTG a mis en évidence des besoins de formation dans les domaines éducatifs et sociaux afin de mieux répondre aux besoins des habitants et mieux prendre en compte les particularités, particulièrement dans un monde évolutif. Des thématiques ont déjà été évoquées telles que l'accueil de l'enfant en situation de handicap et de sa famille, la lutte contre le harcèlement, l'égalité femmes hommes et le genre, l'ouverture culturelle....

Le diagnostic a aussi mis en évidence le besoin de formations croisées avec des publics de différents secteurs (ex : petite enfance/enfance-jeunesse) ou des partenaires différents (ex : une formation sur la culture avec l'Education nationale, des acteurs culturels et des accueils de loisirs)

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Mettre en œuvre une amélioration continue des compétences des agents et partenaires

• OPERATIONNELS

- Définir des thématiques de formation
- Définir les cibles (interne, partenaires...)
- Trouver les propositions de formation les plus appropriées et les budgets
- Trouver des co-financements ou des mutualisation/portages avec nos partenaires

➔ PUBLIC CIBLE : tous les agents et acteurs socio-éducatifs œuvrant sur le territoire

➔ CONDITIONS DE REUSSITE : Nécessité d'avoir un projet, temps des agents et partenaires, anticipation, ressources financières...

PILOTAGE

➔ Services pilotes pour la CCCG : Education Cohésion sociale

➔ Référent : Direction Education Cohésion sociale

➔ Services associés : petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, ressources humaines, projets transverses

➔ Partenaires externes :

- Partenaires institutionnels : CAF, CD31, Education nationale, Conseil régional, MSA, Etat, CAUE, mairies...
- Acteurs éducatifs et sociaux : Associations

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Recensement des besoins	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recensement des publics à former et communication	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place formations	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Recherche de financements	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Services Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, ressources humaines, projets transverses	☒	☒	☒

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCG
		Financier	Montant	Taux	
Temps des agents					
Coût des formations	5 000 € annuels		€		
Total	€	 	€		

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> Nombre de formations Nombre de personnes formées et diversité <p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Satisfaction des participants (questionnaire de satisfaction à la fin des sessions) - Satisfaction des usagers (questionnaire à mi-parcours de la CTG et à la fin) <p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation globale annuelle 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>80 %</p>



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES

Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques

Fiche
n°4.1.4

ACTION : Mise en œuvre d'une démarche collaborative favorisant la transversalité

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action vise à favoriser le travail en transversalité au sein de la Communauté de Communes et entre les partenaires et Cœur de Garonne

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

La précédente CTG a permis de mettre en place une structuration et une organisation particulière au vu des différentes compétences exercées par la Communauté de Communes :

- La création de postes de coordination et de direction : Direction « Education et Cohésion Sociale », Direction « Développement Territorial », coordination « seniors » et poste de Coordonnateur CTG (DGA Projets transverses)
- Le développement de temps de rencontre pour apprendre à se connaître et valoriser le partage d'expériences entre les services (liens RPE/EAJE, interaction entre les structures de l'Enfance/Jeunesse en régie et le secteur associatif...)
- On note une forte volonté de la Communauté de Communes de travailler sur les temps croisés entre services et partenaires afin de pouvoir répondre de manière globale aux besoins des habitants.

L'ensemble de ces constats ont été partagés de nouveau lors des journées partenariales de co-construction de septembre 2022, qui ont permis de réunir les agents de Cœur de Garonne et les partenaires institutionnels et associatifs.

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques
- Répondre de manière globale et coordonnée aux besoins des habitants

• OPERATIONNELS

- Développer des méthodes de travail spécifiques aux projets transverses par la création de plusieurs outils : temps de réunions interservices, outils partagés (bases de données, espaces ressources), réalisation d'évaluations en commun...
- Former les agents de Cœur de Garonne à la méthodologie des projets transverses.

➔ **PUBLIC CIBLE** : Tous les services de la Communauté de Communes, partenaires sociaux, institutionnels, associatifs... (simplification des échanges)

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : identification des missions et projets pouvant être portés en transversalité, portage politique, identification de coordinateurs, temps de travail suffisant...

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Projets transverses

➔ **Services co-pilotes** : Petite enfance, enfance-jeunesse, action sociale, culture, développement économique : tous les services concernés par la mise en œuvre de la CTG

➔ **Référents** : Direction Projets transverses et les directions des services concernés

➔ **Services associés** : communication, Ressources humaines

➔ **Partenaires externes** :

- Partenaires institutionnels : CAF, DRAC, CD31, Conseil régional, MSA, Etat, PETR Sud toulousain, mairies...
- Associations

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Organisation de temps de travail interservices	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Mise en place d'espaces partagés	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Formation des agents	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Services Petite enfance, enfance jeunesse, animation vie sociale, bien vieillir, développement économique, culture...	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financeur	Montant	Taux	
Projets	Non estimé, dépend des projets, cofinancements et budget				
Formations	Compris dans les 1% des charges patronales	CNFPT Intra	€	100 %	0 €
Total	€	X	€		

EVALUATION	
<p>➤ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'espaces ressources/d'outils collaboratifs créés - Nombre de réunions interservices - Nombre de projets favorisant la transversalité entre les services 	TAUX REUSSITE : 70 %
<p>➤ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Degré de facilité à travailler en transversalité (plannings, temps de travail, création de commissions...) - Réalisation de bilans partagés sur la mise en œuvre d'un projet 	
<p>➤ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Evaluation globale annuelle 	



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES Renforcer la dynamique partenariale

Fiche
n°4.2.1

ACTION : Création de comités de pilotage

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action propose la création de comités de pilotage stratégique pour la jeunesse et le bien-vieillir afin de pouvoir coordonner des politiques et actions adaptées au territoire avec les partenaires impliqués dans ces secteurs.

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne :

Pour la jeunesse

- 6 espaces jeunes dont un PS Jeunes, 5 CLAS Jeunes, une proposition de séjours éducatifs
- Permanences de la Mission Locale,
- 1 référent jeunesse de la DTS (Conseil départemental)

Pour le bien vieillir

- Cœur de Garonne : 1 SAAD, 1 coordonnateur prévention autonomie, 1 portage de repas, transport à la demande
- Autres : 7 SAAD, 3 SIAD, 6 EHPADs, 1 résidence autonomie, 15 associations 3^{ème} âge, 1 espace de vie sociale, 1 centre social, 2 infirmières, 1 référente administrative (MDS, Conseil départemental)
- Un Contrat Local de Santé a été signé entre l'ARS, le Pays Sud Toulousain, les Communautés de communes du Bassin Auterivain, Cœur de Garonne et Volvestre pour déployer un programme d'actions et réduire les inégalités sociales et territoriales de santé à l'échelle du Pays Sud Toulousain

Eléments statistiques :

Pour la jeunesse

- 3 485 jeunes de 12 à 17 ans, 1 809 jeunes de 18 à 25 ans
- Taux de scolarisation 98.5% des 11-14 ans, 97.1 % des 15-17 ans, 37.2% des 18-25 ans (64.1% Haute-Garonne).
- 5 920 familles dont 1470 familles monoparentales (1/4), + de 24% des familles des 12-17 ans sont à bas revenus
- 28 % taux de chômage des 15-24 ans (24% moyenne départementale)
- Moyenne des revenus est inférieure de 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1 817 €/mois)

Pour le bien vieillir

- 9 093 personnes de + 60 ans (1/4 des habitants) dont 3 390 ont + de 75 ans
- Indice de vieillissement : 0.79 (nb de + 65 ans pour 100 personnes de - de 20 ans) Observatoire des territoires
- 1 136 personnes de + 80 ans en situation de fragilité sociale (soit 51%), 1 137 personnes bénéficiaires de l'APA
- Moyenne des revenus inférieure à 20% à la moyenne départementale (revenu mensuel médian 1 817 €/mois)

Eléments diagnostic CTG :

Les ateliers de CTG ont mis en évidence :

- La possibilité de mutualisation entre Cœur de Garonne, les institutions, les associations et les communes
- La méconnaissance des actions de chaque partenaire dans leur mission respective
- Le manque de liens entre les partenaires
- Le besoin de renforcement du partenariat, de faire du lien

Les améliorations proposées sont :

- Développer une meilleure connaissance de l'offre, des dispositifs, des missions
- Décloisonner les champs d'action et renforcer la transversalité
- Favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs par des temps de rencontre dédiés
- Renforcer la coopération entre les partenaires et répondre de manière concertée et coordonnée pour une action plus efficace et partagée pour les jeunes et les séniors

➤ **OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION**

• **STRATEGIQUES/GENERAUX**

- Faciliter l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local
- Permettre une action concertée, cohérente, efficace pour répondre aux besoins des publics jeunesse et seniors

• **OPERATIONNELS**

- Recenser les partenaires pour la création des 2 comités de pilotage jeunesse et bien vieillir
- Organiser 1 à 2 comités de pilotage/an permettant d'avoir un diagnostic partagé
- Recenser les actions possibles pour chaque partenaire et les actions mutualisées
- Mettre en œuvre des actions de manière coordonnée pour répondre aux besoins repérés des publics jeunesse et seniors

➤ **PUBLIC CIBLE** : partenaires institutionnels, représentants des associations et fédérations

➤ **CONDITIONS DE REUSSITE** : Volonté de coordination des actions et mutualisation des moyens

PILOTAGE

➤ **Services pilotes pour la CCCG :**

Projets transverses en copilotage avec l'Education nationale (SDJES) pour le comité jeunesse
Projets transverses en copilotage avec le Conseil Départemental (DTS) pour le bien vieillir

➤ **Référents :**

Direction projets transverses et Chef de service SDJES pour le comité jeunesse
Direction projets transverses et Chef de service PA/PH pour le bien-vieillir

➤ **Services associés** : Tous les services concernés par ces comités : enfance-jeunesse, emploi, culture, action sociale

➤ **Partenaires internes/externes** : Les associations, les acteurs socio-éducatifs, les partenaires institutionnels

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Recensement de tous les membres des comités de pilotage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création des comités de pilotage et réunion une à deux fois/an	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Proposition d'actions dans un souci de cohérence et complémentarité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Moyens internes communauté de communes (vice-présidents, personnel, locaux...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Associatifs, institutionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Non estimé à ce jour					
Frais convivialité					
Total		X			

EVALUATION

➔ INDICATEURS QUANTITATIFS

- Nb de participants
- Variété des participants
- Nb de réunions

➔ INDICATEURS QUALITATIFS

- Satisfaction des participants
- Dynamique partagée
- Cohérence et complémentarité des actions

➔ MODALITES DE SUIVI

- Bilan annuel partagé

**TAUX
REUSSITE :
75 %**



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES Renforcer la dynamique partenariale

Fiche
n°4.2.2

ACTION : Création d'un évènement dédié autour du partenariat

PRESENTATION DE L'ACTION

➤ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action, choisie par les partenaires, propose la mise en place d'un évènement annuel dédié au partenariat. Le partenariat comprend tous les acteurs éducatifs, sociaux, emploi insertion, culture, mobilité, santé.... intervenant dans la CTG.

➤ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne :

- 48 communes (seulement 8 communes avec + de 1000 habitants), 590 km² de superficie, plusieurs bassins de vie
- 1 tissu associatif dense (ex : 130 acteurs culturels) avec des compétences confiées à des partenaires associatifs pour une partie (ex : enfance jeunesse)
- 1 soutien financier important des associations d'éducation, culturelles...

Eléments diagnostic CTG :

Les partenaires se sont fortement mobilisés tout au long de la 1ère CTG (2018-2022), ce qui montre leur intérêt et leur soutien dans le cadre des projets portés par la communauté de communes et les partenaires de la CTG sur le territoire. Il s'agit aussi de souligner la variété des partenaires impliqués, qui viennent du tissu associatif mais aussi de différentes institutions

La CTG 2018-2022 de Cœur de Garonne a ainsi été une démarche continue de co-construction sur les projets thématiques et les fiches actions : au total, plus de 50 réunions se sont tenues.

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- La méconnaissance du rôle et des actions de chacun qui ne permet pas de transmettre l'information adéquate aux habitants
- La possibilité de mutualisation entre Cœur de Garonne, les associations et les communes
- Le manque de liens entre les partenaires
- Le besoin de renforcement du partenariat, de faire du lien

Les améliorations proposées sont :

- Développer une meilleure connaissance de l'offre, des dispositifs, des missions
- Décloisonner les champs d'action et renforcer la transversalité
- Favoriser l'interconnaissance entre les différents acteurs par des temps de rencontre dédiés
- Renforcer la coopération entre les partenaires

Après avoir défini le partenariat comme :

- Agir ensemble en synergie en s'appuyant sur nos complémentarités vers un objectif commun pour faciliter sa réalisation dans un climat de confiance
- Collaboration de diverses identités vers un objectif commun/partagé qui fait sens pour tous les membres du groupe communication/partenariat ont proposé la création d'un évènement dédié

➤ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

- STRATEGIQUES/GENERAUX

- Renforcer le partenariat pour avoir une meilleure connaissance de chaque acteur, continuer de développer l'interconnaissance et la coopération entre partenaires
- Renforcer la co-construction

- **OPERATIONNELS**

- Organiser un évènement annuel dédié au partenariat entre acteurs professionnels (qui pourrait être inclus dans la journée d'évaluation partagée CTG)
- Valoriser 2/3 projets annuels sur la thématique du partenariat
- Mettre en place des outils partagés (repris dans d'autres fiches action : bien vieillir, parentalité...)

➔ **PUBLIC CIBLE** : associations, acteurs éducatifs et sociaux, institutionnels

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : temps dédié, partage de l'organisation

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Projets transverses en copilotage avec le CD31 (MDS)

➔ **Référents** : Direction projets transverses et responsable MDS

➔ **Services associés** : tous les services concernés par la CTG : éducatifs, sociaux, culture, emploi

➔ **Partenaires internes/externes** : les associations, les acteurs éducatifs et sociaux, les partenaires institutionnels ayant leur activité sur Cœur de Garonne

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE

Etapes clés	2023	2024	2025	2026	2027
Recensement de tous les acteurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partage des données : liste d'acteurs	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Création d'un évènement annuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Moyens internes communauté de communes (vice-présidents, personnel, locaux...)	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Communes	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Associatifs, institutionnels	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Repas/convivialité	1 500 €	CAF	500 €	33%	1 000 €
Cabinet études	1 500 €	CAF	500 €	33%	1 000 €
		Autres participations à trouver			
Total	3 000 €				66 %

EVALUATION

➔ **INDICATEURS QUANTITATIFS**

- Nb de participants, variété des participants

➔ **INDICATEURS QUALITATIFS**

- Co construction de la journée
- Satisfaction des participants

➔ **MODALITES DE SUIVI**

- Bilan annuel partagé

TAUX REUSSITE :
75 %



AXE 4 : AMELIORATION DE L'OFFRE ET DES PRATIQUES Renforcer la dynamique partenariale

Fiche
n°4.2.3

ACTION : Mise en place d'outils de suivi et d'un référentiel d'évaluation commun

PRESENTATION DE L'ACTION

➔ DESCRIPTIF SOMMAIRE DE L'ACTION

Cette action propose la mise en place d'une évaluation partagée avec tous les partenaires tout au long de la CTG avec des outils communs et un évènement annuel dédié

➔ ELEMENTS DE DIAGNOSTIC

Cœur de Garonne :

- 48 communes (seulement 8 communes avec + de 1000 habitants), 590 km² de superficie, plusieurs bassins de vie
- 1 tissu associatif dense (ex : 130 acteurs culturels) avec des compétences confiées à des partenaires associatifs pour une partie (ex : enfance jeunesse, DSP pour la gestion des EAJE)
- 1 soutien financier important des associations d'éducation, culturelles...

Eléments diagnostic CTG :

Les partenaires se sont fortement mobilisés tout au long de la 1ère CTG (2018-2022), ce qui montre leur intérêt et leur soutien dans le cadre des projets portés par la communauté de communes et les partenaires de la CTG sur le territoire. Il s'agit aussi de souligner la variété des partenaires impliqués, qui viennent du tissu associatif mais aussi de différentes institutions

La CTG 2018-2022 de Cœur de Garonne a ainsi été une démarche continue de co-construction sur les projets thématiques et les fiches actions : au total, plus de 50 réunions se sont tenues.

Les ateliers de CTG ont mis en évidence

- Le besoin de renforcement du partenariat, de faire du lien
- La demande des partenaires de participer à l'évaluation tout au long de la CTG

➔ OBJECTIFS POURSUIVIS PAR L'ACTION

• STRATEGIQUES/GENERAUX

- Inscrire l'évaluation de la CTG dans une démarche partenariale
- Améliorer la démarche d'évaluation

• OPERATIONNELS

- Mettre en place des outils partagés d'évaluation pour les fiches action
- Mettre en place des outils partagés d'évaluation des axes
- Mettre en place des outils partagés d'évaluation de la démarche
- Instaurer un évènement partenarial annuel sur les années 2024-2025-2026 pour procéder à une évaluation partagée de la CTG

➔ **PUBLIC CIBLE** : associations, acteurs éducatifs et sociaux, institutionnels, services Cœur de Garonne

➔ **CONDITIONS DE REUSSITE** : temps dédié, coanimation et co-portage par les signataires de la CTG

PILOTAGE

➔ **Service pilote pour la CCCG** : Projets transverses

➔ **Copilotage** : CAF, MSA, Education nationale

➔ **Référents** : Direction projets transverses

➔ **Co-référents** : Représentants des signataires CTG

➔ **Services associés** : tous les services concernés par la CTG : éducatifs, sociaux, culture, emploi

➔ **Partenaires internes/externes** : les associations, les acteurs éducatifs et sociaux, les partenaires institutionnels participant à la CTG

MODALITES DE MISE EN ŒUVRE										
Etapes clés	2023		2024		2025		2026		2027	
Création des divers outils	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Evaluation annuelle des FA, axes, démarche	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Création d'un évènement annuel pour l'évaluation des axes et démarche	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>

Moyens associés	Humains	Matériels	Logistique
Moyens internes communauté de communes (vice-présidents, personnel, locaux...)	x	x	x
Communes			x
Associatifs, institutionnels	x	x	x

Actions	Estimation coût global	Autres financements			Reste à charge CCCG
		Financier	Montant	Taux	
Repas/convivialité	1 500 €	CAF	500 €	33%	1 000 €
Cabinet études	1 500 €	CAF	500 €	33%	1 000 €
		Autres participations à trouver			
Total	3 000 €	Autres participations à trouver			66 %

EVALUATION	
<p>➔ INDICATEURS QUANTITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nb de participants, variété des participants - Nb d'évènements, réunions dédiées à l'évaluation 	
<p>➔ INDICATEURS QUALITATIFS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Co construction de la journée - Satisfaction des participants - Propositions de réajustement des participants 	
<p>➔ MODALITES DE SUIVI</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bilan annuel partagé 	<p>TAUX REUSSITE :</p> <p>75 %</p>

ANNEXE 5 – Modalités de pilotage stratégique et opérationnel et suivi de la CTG

Les parties s'engagent à mobiliser des moyens humains (personnels qualifiés) et matériels (données, statistiques, etc.) nécessaires à la réalisation des obligations définies dans la présente convention.

Pour mener à bien les objectifs précisés dans la présente convention, les parties décident de mettre en place une nouvelle gouvernance qui se décline de la façon suivante.

L'instance décisionnelle est **le comité de pilotage**. Il est composé de représentants de la Caf, du Conseil Départemental Haute-Garonne, de la MSA, de l'Education Nationale, et de la Communauté de communes Cœur de Garonne.

Le comité de pilotage se réunit 1 fois par an minimum, puis selon les besoins. Cette instance décisionnelle :

- Assure le suivi de la réalisation des objectifs, l'évaluation de la convention, propose des réajustements si nécessaire ;
- Contribue à renforcer la coordination entre les partenaires, dans leurs interventions respectives et au sein des différents comités de pilotage thématiques techniques existants ;
- Veille à la complémentarité des actions et des interventions de chacun des partenaires sur le territoire concerné ;
- Porte une attention particulière aux initiatives et aux actions innovantes du territoire.

L'instance décisionnelle peut proposer un comité élargi en fonction des différents temps de concertation et des sujets traités.

Le Comité de pilotage est présidé par le Président de la Communauté de communes Cœur de Garonne.

Deux autres comités stratégiques sont également mis en place :

- **Le comité partenarial**

Ce comité se réunit au minimum 1 fois par an. Il est composé des membres du comité de pilotage, ainsi que l'ensemble des partenaires de Cœur de Garonne s'inscrivant dans le projet social de territoire (élu, institutionnels, associations, services de Cœur de Garonne...).

Présidé par le président de la Cœur de Garonne et animé par la Direction Générale des Projets Transverses, il a pour mission d'informer et d'associer l'ensemble des partenaires autour du projet social. Il permet de partager les avancées du projet, et d'identifier les ajustements réalisables. Enfin, il renforce la dynamique partenariale et contribue à la réalisation de l'évaluation de la démarche.

- **Le comité de coordination**

Il se réunit au minimum 3 fois par an. Il est composé de la direction générale Projets transverses, du conseiller technique CAF 31, de la responsable de la MDS ou DTS pour le Conseil Départemental, des représentants de l'Education Nationale et des représentants de la MSA.

Il a pour mission de préparer les décisions pour la commission décisionnelle, et assiste le Comité de pilotage CTG. Il est à noter que des personnes pourront être associées en appui technique en fonction du thème abordé.

En fonction des besoins, pourront être associés les vice-présidents, les directions générales des services et toute personne ressource.

Enfin, les **groupes de travail** sont chargés de la mise en œuvre opérationnelle de la Convention Globale de Territoire. Ils sont composés de techniciens intercommunaux, de techniciens de la Caisse d'Allocations Familiales, du Conseil Départemental, de la MSA et de représentants des partenaires opérationnels. Ils sont pilotés conjointement par les directions de service, les techniciens CAF et Responsables MDS.

Ils mettent en œuvre et évaluent les objectifs du plan d'actions de la CTG. Ils se réunissent selon les besoins. Ils présentent annuellement au comité de coordination le bilan de la mise en œuvre du plan d'action, et au terme de la convention, son évaluation complète. Ils formulent des propositions à l'attention du comité de pilotage et accompagnent la mise en œuvre des décisions.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la CTG 2023-2027, les groupes de travail pourront être les suivants :

L'accès aux droits pour tous :

- G1-1 : Information et communication
- G1-2 : Accessibilité et mobilité
- G1-3 : Santé et prévention

L'accompagnement des publics spécifiques :

- G2-1 : La Petite Enfance
- G2-2 : L'Enfance et la Jeunesse
- G2-3 : Le soutien à la parentalité
- G2-4 : La politique éducative (groupes de travail PEDT)
- G2-5 : Le bien-vieillir

La sensibilisation et l'implication des publics :

- G3-1 : Participation, innovation et lien social, culture
- G3-2 : Emploi et insertion professionnelle

L'amélioration de l'offre et des pratiques :

- G4-1 : Optimisation de la gestion
- G4-2 : Partenariat

Par ailleurs, des **temps d'échanges plus informels** sont régulièrement mis en place au sein de Cœur de Garonne et avec les principaux partenaires du territoire, afin d'assurer un suivi régulier du projet :

- Intra Cœur de Garonne : réunions DGA Projets transverses/Direction des services (PE-EJ, action sociale) tous les 15 jours et réunions DGA Projets transverses/DGS tous les 15 jours
- Inter Cœur de Garonne : réunions DGA Projets transverses/Conseiller technique CAF / Responsable MDS tous les 15 jours et plus si besoin

Le schéma ci-dessous synthétise l'organisation mise en place pour assurer la gouvernance du projet :



ANNEXE 6 – EVALUATION

La démarche d'évaluation a pour vocation de mettre en lumière la plus-value apportée par la Convention Territoriale Globale, positionnée comme nouvel outil du Projet Social de Territoire.

Cette Ctg, a volontairement été signée avec 3 autres partenaires, le Conseil départemental de la Haute-Garonne, la Mutualité Sociale Agricole et l'Education Nationale, afin de pouvoir répondre de manière globale aux besoins de tous les habitants.

L'évaluation vise à mesurer les impacts de la Ctg sur les pratiques des acteurs, les services aux habitants, la réponse aux besoins identifiés des habitants. Elle a pour finalité d'aider à la décision, d'encourager la convergence des points de vue par une mobilisation des acteurs et d'utiliser au mieux les ressources engagées.

Les préalables à l'évaluation sont :

- Un référent Caf, un référent CD31, un référent MSA-MPS, un référent Education Nationale, un référent CCCG
- Informer les acteurs concernés de leur inscription dans la démarche partagée.

L'évaluation se compose de deux étapes :

- Le suivi des résultats (effectivité et efficience)
- L'évaluation des impacts (mesure des effets)

Le critère de réalisation de l'action sert à la régulation de celle-ci. Les critères pour chaque fiche action sont indiqués dans celle-ci. Les principes de l'évaluation globale sont :

- La négociation et la concertation avec l'ensemble des parties prenantes de la Ctg (démarche participative)
- La consolidation du dialogue avec la diversité des publics locaux (prise en compte de l'hétérogénéité des points de vue)
- La « transparence » de la négociation jusqu'à la restitution des résultats
- La distanciation par une conduite d'évaluation de manière impartiale et autonome

Sur ces principes, la méthodologie proposée est la suivante :

- Co-construction des questionnements et de l'outil d'évaluation avec le comité de coordination
- Evaluation des fiches action par les comités techniques
- Consultation des différentes parties prenantes à la CTG pour permettre une évaluation exhaustive (élus, professionnels, associations, habitants)
- Partage des outils d'évaluation : indicateurs définis dans le plan d'actions
- Mise en œuvre et suivi des résultats.

En plus de l'évaluation finale, il est prévu des évaluations intermédiaires annuelles.

LA DÉMARCHE D'ÉVALUATION GLOBALE POUR CŒUR DE GARONNE



Concrètement, l'évaluation de la CTG de Cœur de Garonne sera décomposée en trois parties :

- I) L'évaluation des fiches actions
- II) L'évaluation des axes
- III) L'évaluation de la démarche CTG

	Fréquence	Moyens	Format
L'évaluation des fiches actions	Tout au long de l'année	Indicateurs d'évaluation inscrits dans le plan d'actions Tableau Excel "Trame suivi fiches"	Compte-rendu annuel
L'évaluation des axes	Une fois par an lors de l'évaluation partagée	Tableau Excel "Trame suivi fiches" onglet "Eval. Axe"	Compte-rendu annuel à présenter au comité de pilotage et au comité partenarial
L'évaluation de la démarche CTG	Tout au long de l'année	Tableau Excel "Evaluation de la démarche CTG" Journée annuelle dédiée au partenariat et à l'évaluation de la démarche	Compte-rendu à mi-parcours (2025) et compte-rendu final (2027/2028) à présenter au comité de pilotage et au comité partenarial

I) L'évaluation des fiches actions

L'objectif est d'évaluer individuellement chacune des fiches actions qui constituent le plan d'actions de la CTG, à l'aide des indicateurs quantitatifs et qualitatifs renseignés dans chacune des fiches.

L'outil d'évaluation des fiches actions (tableau Excel « trame suivi fiches ») comprend pour chaque fiche deux parties : une présentation de la fiche action, et une partie pour réaliser l'évaluation de la fiche, qui est composé de 4 colonnes à compléter :

- Résultats des indicateurs quantitatifs
- Résultats des indicateurs qualitatifs
- Objectifs année N + 1
- Autres remarques (si nécessaire)

Exemple pour la fiche action : création d'un évènement « Prévention santé et handicap »

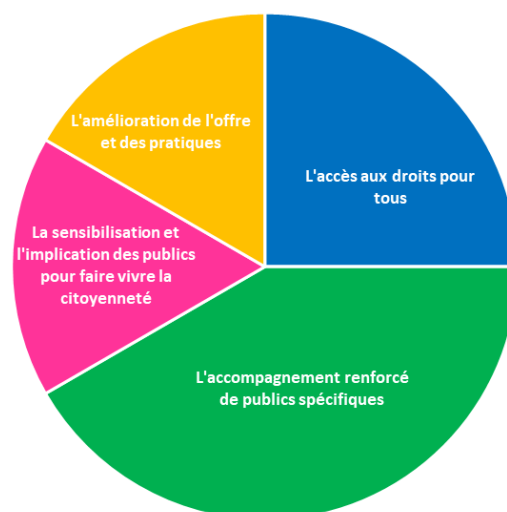
Présentation de la fiche action					
Axe	Objectifs stratégiques	Objectifs opérationnels	N° Action	Action	Pilote/ Réfèrent
Prévention et lutte contre les discriminations	<ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire - Favoriser l'interconnaissance et les liens entre les différents acteurs - Valoriser les ressources du territoire auprès des élus, des professionnels et des habitants 	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des événements Prévention santé et Handicap / Inclusion, régulièrement (une fois par an par exemple) - Sensibiliser et informer sur des thématiques de santé et sur le handicap et l'inclusion - Proposer des stands, conférences, ateliers, animations ludiques (quiz, jeux, ...) sur différentes thématiques 	A déterminer	Création d'un évènement Prévention santé et handicap	Jany SCHMTZ et Camille ABADIA

2023						
Indicateurs quantitatifs		Indicateurs qualitatifs			Compléments	
Indicateur	Résultats	Nom de l'indicateur	Résultats	Recueil des données	Objectifs année N+1	Autres remarques
Nombre et type de partenaires présents au forum		Taux de satisfaction des partenaires présents au forum		Questionnaire de satisfaction envoyé après l'évènement		
Nombre et type de participants au forum		Taux de satisfaction des participants au forum		Questionnaire de satisfaction envoyé après l'évènement		
		Taux de participants ayant obtenu des informations utiles		Questionnaire de satisfaction envoyé après l'évènement		
		Variété des thématiques abordées tout au long de la CTG		Programmation de l'évènement		
		Souhait de poursuivre l'action		Retours des élus et techniciens ayant contribué au projet		

II) L'évaluation des axes

La CTG 2023-2027 comprend quatre axes de travail :

- L'accès aux droits pour tous
- L'accompagnement renforcé de publics spécifiques
- La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté
- L'amélioration de l'offre et des pratiques



Pour chaque axe, l'évaluation permet :

- De rappeler les grands objectifs stratégiques
- D'identifier les actions phares menées
- D'évaluer les résultats
- D'adapter les actions au contexte territorial, réglementaire et politique

L'outil d'évaluation des axes (tableau excel « trame suivi fiches », onglet « Eval. Axes ») comprend plusieurs colonnes à compléter :

- Mesure de la réalisation des objectifs stratégiques (case à cocher Atteint ou Non atteint)
- Actions phares (issue des fiches actions et d'autres projets innovants)
- Effets produits
- Pistes d'amélioration
- Difficultés identifiées

III) L'évaluation de la démarche

L'objectif de l'évaluation de la démarche de CTG est d'identifier les difficultés ou freins éventuels mais aussi les ressources et leviers du changement.

Elle permet d'apporter des éléments d'analyse sur les actions développées, et d'ajuster l'adaptation des politiques territoriales lors de leur mise en œuvre et pour la phase de renouvellement de la démarche.

Enfin, elle permet également de valoriser le travail des acteurs prenant part à la réalisation du plan d'actions de la CTG, qu'ils soient internes ou externes à la Communauté de Communes.

Deux types de questions se posent concernant l'évaluation de démarche de CTG.

- **Questions globales :**

Dans quelles mesures la CTG a eu un impact sur le territoire et sur les modes de collaboration ?
En quoi la CTG a-t-elle produit des changements et quels en sont les effets repérés sur les dernières années ?

- **Questions spécifiques**

Dans quelles mesures la CTG peut être un outil de pilotage transversal : en offrant une vision globale du territoire et des actions, et en permettant une meilleure coordination des projets ?

En quoi la CTG favorise-t-elle l'implication des acteurs (habitants et partenaires) ?

Dans quelles mesures la CTG a-t-elle été un levier dans la participation des habitants ?

Deux registres d'évaluation ont été utilisés, qui se traduisent dans le tableau Excel "Evaluation de la démarche CTG" :

- **L'efficacité**

Il s'agit d'évaluer si l'outil CTG s'est révélé efficace pour répondre :

- Aux besoins des habitants
- A la dynamique partenariale

- **La cohérence**

Ce registre permet :

- d'évaluer si le déploiement de la CTG s'inscrit en cohérence avec les besoins repérés et les objectifs poursuivis
- de recenser s'il y a eu des adaptations tout au long des 5 ans de la CTG
- d'identifier si d'autres dispositifs / expérimentations pourraient être rattachés à la CTG

Pour chaque thématique présentée ci-dessous, il s'agit de mesurer comment ces deux registres (efficacité et cohérence) ont été atteints :

➤ **Thématique n°1 : la gouvernance et le pilotage**

Evaluation de l'efficacité de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
Les instances mises en place, leur composition, leur fréquence, leurs objectifs, la participation des membres, les comptes-rendus, la communication effectuée	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Gouvernance », tableau 1	<ul style="list-style-type: none"> - Les instances et leur composition sont-elles pertinentes ? - Y a-t-il eu des adaptations (composition, fréquence etc...) ?
Les financements sur le territoire (collectivité, CAF et autres financeurs)	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Gouvernance », tableau 2	<ul style="list-style-type: none"> - Certaines actions ont-elles fait l'objet de co-financements ?

Evaluation de la cohérence de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
La mise en lien avec les autres contrats territoriaux existants et les autres partenaires	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Gouvernance », tableau 3	<ul style="list-style-type: none"> - Y a-t-il des instances de gouvernance communes entre les dispositifs ? - Y a-t-il des instances de travail communes entre les dispositifs ? - Quels projets soulignent l'importance de ce lien entre les démarches ? - Comment faciliter et poursuivre ce travail en commun ?
Les formes d'échange et de concertation entre les acteurs	Pas d'outil spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Comment la mise en lien entre les dispositifs se traduisent-ils ? - Y a-t-il des pratiques innovantes ?
Les autres dispositifs pouvant être rattachés à la CTG	Pas d'outil spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - D'autres dispositifs pourraient-ils être rattachés à la CTG ?

➤ **Thématique n°2 : les dynamiques partenariales et transversales**

Evaluation de l'efficacité de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
Le suivi des réunions tout au long de la CTG, les comptes-rendus et principales décisions s'y rapportant	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Partenariat », tableau 1	/
Le renforcement de la coopération entre les acteurs	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Partenariat », tableau 2 (recensement des actions)	<ul style="list-style-type: none"> - De nouvelles formes de coopération hors instances existantes sont-elles apparues ? - Quels outils/moyens ont facilité la mise en place de projets en commun ?

Evaluation de la cohérence de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
La satisfaction des partenaires du projet	Journée annuelle dédiée au partenariat : recueil des avis et attentes des partenaires via un questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> - Estimez-vous être suffisamment associé au projet social de territoire ? - Disposez-vous de retours réguliers sur l'avancée des projets ? - Quels sont les points forts à valoriser dans l'implication des actions ? Les points à améliorer ? - La dynamique partenariale a-t-elle aidé à mettre en place des projets ?

➤ **Thématique n°3 : l'impact de la démarche sur les habitants et les partenaires**

Evaluation de l'efficacité de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
L'implication des habitants et usagers dans la démarche CTG	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Impact », partie « Modalités de participation des habitants »	<ul style="list-style-type: none"> - Quels usagers ont pris part au projet social de territoire ? Au sein de quelles instances ? - Quels moyens doivent être mis en œuvre pour favoriser l'implication des usagers ?
Les moyens humains mis en place	Pas d'outil spécifique	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les moyens humains mis en place pour assurer l'efficacité de la démarche ? - Quel est le niveau de formation des professionnels pour répondre aux besoins ? - Quels sont les manques constatés ?

Evaluation de la cohérence de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
L'impact sur les besoins des habitants	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Impact », partie « Réponse aux besoins des habitants » Enquête par public à mener en lien avec les différents services de la CC Enquête globale aux habitants sur le projet social de territoire en fin de CTG (2027)	<ul style="list-style-type: none"> - Quels sont les outils mis en place pour mesurer l'adaptation des besoins des habitants ? - Quelles actions ont été pertinentes pour les habitants ? - Quelles actions ont été plus difficiles à mettre en place et pourquoi ? - Quelles sont les adaptations à mettre en place et dans quel délai ?
L'impact sur les besoins des partenaires	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Impact », partie « Impact de la démarche sur les partenaires » Journée annuelle dédiée au partenariat : recueil des avis et attentes des partenaires via un questionnaire	<ul style="list-style-type: none"> - Quelles actions ont été pertinentes pour les partenaires ? - Quelles actions ont été plus difficiles à mettre en place et pourquoi ? - Quelles sont les adaptations à mettre en place et dans quel délai ?

➤ **Thématique n°4 : l'innovation et l'expérimentation**

Evaluation de l'efficacité de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
Le suivi des actions innovantes	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Innovation », tableau 1	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action a-t-elle émergé grâce à la démarche de CTG mise en place ou résulte-elle d'autres facteurs ?

Evaluation de la cohérence de la démarche :

Item évalué	Outil	A interroger
L'articulation avec les autres projets menés	Excel « Evaluation de la démarche CTG », onglet « Innovation », tableau 1 Enquête par public à mener en lien avec les différents services de la CC	<ul style="list-style-type: none"> - Cette action répond-elle aux besoins des habitants identifiés ?

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA CAISSE D'ALLOCATION
FAMILIALES DE LA HAUTE-GARONNE DU
22 DECEMBRE 2023

4. PRESENTATION DES PROCHAINES CTG (VOTE)

Monsieur HAMADI quitte la séance durant ce point de l'ordre du jour.

Monsieur GHEZZI, Sous-directeur en charge du service aux partenaires, présente les douze nouveaux projets de conventions territoriales globales (CTG), qui aboutiront à une signature au cours des prochains mois, par le Président et le Directeur de la Caf ainsi que le représentant de chaque collectivité concernée, à l'issue du processus délibératif réglementaire.

Les diverses fiches synthétiques relatives à ces contractualisations :

- sont commentées en séance, de façon similaire à la présentation réalisée aux membres de la Commission des Aides Financières Collectives (Cafco) lors de la réunion du 29 novembre dernier,
- ont été diffusées préalablement à la séance,
- figurent en annexe n°6 du présent procès-verbal,
- concernent - pour information - la CTG des communes de Bruguères et de Toulouse,
- concernent - pour décision - **la CTG des communes d'Aussonne, de Fenouillet, de Gagnac-sur-Garonne, de Mons, de Saint-Jean**, ainsi que la CTG des Communautés de communes de « **Cœur de Garonne** », du « Frontonnais », de « Muretain Agglo », du « Val d'Aigo » et du « Volvestre » ,
- concernent enfin – également pour décision - **l'avenant à la CTG de la commune de Beaupuy**, intégrant la commune de Mondouzil.

Monsieur le Président, **en l'absence d'observation, soumet ces divers projets de convention au vote.**

Les membres du Conseil d'Administration expriment, à l'unanimité, un avis favorable sur les projets précités de conventions territoriales globales.



Commission permanente

Extrait du Procès-verbal de la séance du 07/07/2022

N°: 284997

Objet : Projets Sociaux de Territoire (PST) - Modification du modèle de Convention Territoriale Globale Locale

La Commission permanente du Conseil départemental,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les délibérations du Conseil départemental du 1^{er} juillet 2021 portant élection de la Commission permanente et lui donnant délégations de compétences ;

Vu la délibération de la Commission permanente du Conseil départemental du 11 juillet 2019 approuvant le modèle de Convention Territoriale Globale Locale ;

Considérant que dans le cadre de l'élaboration des Projets Sociaux de Territoire (PST), les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) et la Mutualité Sociale Agricole (MSA) sont des acteurs incontournables ;

Considérant que les conventions Territoriales Globales Locales ont vocation à pouvoir intégrer les principaux acteurs des territoires ;

Considérant que d'autres partenaires pourraient aussi être associés et donc devenir signataires des futures CTG locales ;

Vu le rapport de M. le Président du Conseil départemental et sur proposition de son Rapporteur,

Décide

Article 1 : d'approuver le nouveau modèle de convention territoriale globale locale, tel que joint à la présente délibération.

Article 2 : d'autoriser M. le Président du Conseil départemental à signer les conventions territoriales globales avec les partenaires.

Signé

Arnaud SIMION

Pour le Président du Conseil départemental,
Et par délégation,
Le Vice-Président chargé de l'Action sociale de proximité, des Maisons des solidarités et de l'Insertion

Date d'accusé de réception de la Préfecture de la Haute-Garonne : 30/08/2022 - n° AR 031-223100017-20220707-Imc100000286322-DE



Communauté de Communes Cœur de Garonne

Siège social :

31 promenade du Campet - 31220 Cazères sur Garonne

Siège administratif :

12 rue Notre Dame – 31370 Rieumes

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués en exercice :	84
Présents :	48
Procurations :	9
Votants :	57
Absents excusés :	27
Date de la convocation :	16/11/2023
Lieu de la séance :	LE FOUSSERET

Séance du
Jeudi 23 Novembre 2023

Délibération n° DCC-2023 -197-7-5

Objet : Signature de la Convention Territoriale Globale - 2023-2027

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois novembre à dix-neuf heures, le conseil communautaire de la communauté de communes Cœur de Garonne, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à Le Fousseret sous la présidence de Monsieur Paul-Marie BLANC.

Etaient présents :

BEAUFORT	PAREDE Daniel
BERAT	BLANC Paul-Marie – LEBRUN Corinne – SANCHEZ Jean-Christophe – RAMOND Anne -Emmanuelle – CHELLE Eric
BOUSSENS	SANS Christian – COURTOUX Cécile
CASTELNAU-PICAMPEAU	CAZALOT Christian
CAZERES	RIVIERE Jean-Luc – MUNIER Jean-Charles – HURLE Annie – LABLANCHE Pascal
FRANCON	ALBOUY Julie
FUSTIGNAC	DOMEJEAN Joel
GRATENS	DUTREY Alain
LAUTIGNAC	PELLIZER Monique
LE FOUSSERET	LAGARRIGUE Pierre – LAFARGUE Claudine – GALIAY Jean-Sébastien
LHERM	PASIAN Frédéric – MICLO Olivier – PEYRON Sandrine – EXPOSITO Christophe – SABATHIE René
MARIGNAC-LASPEYRES	LASSERRE Jean-Luc
MARTRES-TOLOSANE	GOJARD Loïc– LEMARCHAND Micheline
MAURAN	ROSTAING Nicolas
MONDAVEZAN	COSTE André
MONTEGUT BOURJAC	ARIES Gilbert (suppléant de DUFFORT-PIQUES Régine)
PALAMINY	SENSEBE Christian – LAFRANQUE Guy
POLASTRON	LAUGA Marie-Hélène

POUCHARRAMET	COURS David
POUY DE TOUGES	BERARDO Ginette (suppléante de SOULAN Yves)
RIEUMES	MALLET Appoline – MANGIN Rémi – BALLONGUE Michel
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU	DEPREZ François
SAINT-MICHEL	PUECH Bastien
SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES	VIVES François – GUYS Dominique -KAUFFEISEN Antoine
SAJAS	GENEAU Didier
SANA	ROQUABERT Pierrette
SAVERES	TOFFOLON Joseph
SENARENS	LAGUENS Bernard

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations :

CAZERES	DUC Florence a donné procuration à LABLANCHE Pascal LEFEVRE Anne-Sophie a donné procuration à MUNIER Jean-Charles
LAHAGE	BONNEMAISON Serge a donné procuration à GENEAU Didier
LE PLAN	SERVAT Jacques a donné procuration à ALBOUY Julie
LHERM	BOYE Brigitte a donné procuration à PASIAN Frédéric
MARTRES-TOLOSANE	ANGLADE Vidian a donné procuration à LEMARCHAND Micheline
RIEUMES	COURTOIS-PERISSE Jennifer a donné procuration à BALLONGUE Michel BILLIET Stéphanie a donné procuration à MALLET Appoline
SAINT-ELIX-LE-CHATEAU	AKA Alain a donné procuration à DEPREZ François

Étaient absents excusés :

CAMBERNARD	BOLLATI Pierre
CASTIES LABRANDE	MAUMUS Jean-François
COULADERE	WIEDERHOLD Jocelin
FORGUES	LARRIEU William
GRATENS	LAPIZE Patrick
LABASTIDE-CLERMONT	DINTILHAC Pierre-Alain – GIRARD Christopher
LE PIN MURELET	SOULES Hubert
LESCUNS	LAFFONT Ingrid
LHERM	BOULP Lauriane
LUSSAN ADEILHAC	SAINT-BLANCAT Guy
MARIGNAC-LASCLARES	AGBOTON Anicet
MARTRES-TOLOSANE	FOURCADE Noémie
MONDAVEZAN	GROS Jacques
MONES	GALEY Cédric
MONTASTRUC-SAVES	FOURCADE Francis
MONTBERAUD	DENJEAN Raymond
MONTCLAR DE COMMINGES	RIBET François
MONTGRAS	CASTILLON Eric
MONTOUSSIN	PERES Claude
PLAGNE	ROUAIX Henri
PLAGNOLE	DUPUY Georges
POUCHARRAMET	ARMAING-MAKOA Marie-Paule
RIEUMES	CHANTRAN Thierry– BAYLAC Sandrine
SAINT-ARAILLE	BREQUE Nicole

SAINTE-FOY-DE-PEYROLIERES

LONG Patrice

Monsieur SANCHEZ Jean-Christophe a été désigné comme secrétaire de séance.

Assistaient à la séance :

Sandrine SARRAZIN : Directrice Générale des Services – Jany SCHMITZ : Directrice Générale Adjointe – Thierry de CHASTEIGNER : Directeur Général des Services Techniques – COMPANS Laurence : service administratif

Vu les articles L. 263-1, L. 223-1 et L. 227-1 à 3 du Code de la sécurité sociale ;

Vu le Code de l'action sociale et des familles ;

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté du 3 octobre 2001 relatif à l'Action sociale des caisses d'Allocations familiales (Caf) ;

Vu la Convention d'objectifs et de gestion (Cog) arrêtée entre l'Etat et la Caisse nationale des allocations familiales (Cnaf) ;

Vu les statuts de Cœur de Garonne ;

Considérant que :

La Caf entend poursuivre son soutien aux collectivités locales qui s'engagent dans un projet de territoire qui leur est destiné, contractualisé dans les Conventions territoriales globales (Ctg).

La Ctg est une démarche stratégique partenariale qui a pour objectif d'élaborer le projet de territoire pour le maintien et le développement des services aux familles, et la mise en place de toute action favorable aux allocataires dans leur ensemble. Elle s'appuie sur un diagnostic partagé avec les partenaires concernés pour définir les priorités et les moyens dans le cadre d'un plan d'actions adapté.

Véritable démarche d'investissement social et territorial, la Ctg favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs ;

La Mutualité Sociale Agricole, deuxième régime de protection sociale en France, assure la protection sociale de l'ensemble de la population agricole (non-salariés et salariés, actifs, retraités et ayants droits) ;

Le Conseil départemental de la Haute-Garonne, en tant que chef de file de l'action sociale a fait de la Solidarité une de ses missions prioritaires et les Maisons des Solidarités (MDS) et leurs annexes assurent la mise en œuvre de l'ensemble des compétences sociales en proximité des territoires ;

L'Education nationale, L'État et les collectivités se partagent aujourd'hui des compétences très complémentaires en matière d'éducation, dans un partenariat quotidien avec les élus des communes, des Départements et des Régions. Cette complémentarité fait la richesse du système éducatif français et symbolise l'unité de la Nation autour de l'enjeu de la réussite de tous les élèves et plus largement de la jeunesse ;

La Caf de la Haute-Garonne, la MSA-MPS, le Conseil départemental, L'Éducation nationale et la communauté de communes Cœur de Garonne s'engagent à mettre en œuvre les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs qu'ils se sont assignés dans le plan d'actions de la présente convention, afin de mettre en œuvre une politique sociale de proximité cohérente et adaptée aux besoins de la population.

La Ctg, projet social de territoire pour la période 2023-2027, met en avant quatre enjeux prioritaires déclinés en sous objectifs et en plan d'actions :

- L'accès aux droits pour tous,
- L'accompagnement renforcé de publics spécifiques,
- La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté,
- L'amélioration de l'offre et des pratiques.

Axe 1 - L'accès aux droits pour tous

Objectif 1 – Améliorer l'accessibilité à l'information pour tous les habitants du territoire :

- Mobiliser et valoriser le rôle des communes dans l'information et l'orientation des habitants
- Faciliter la lisibilité et l'accès à l'information

Objectif 2 – Favoriser l'accès aux droits et aux services :

- Construire une offre de mobilité en lien avec les besoins de publics spécifiques
- Faciliter l'accessibilité et les démarches administratives
- Faciliter l'accès au logement pour les plus fragiles

Objectif 3 – Promouvoir l'inclusion et la santé pour tous sur le territoire :

- Informer et sensibiliser sur des thématiques liées à la santé
- Donner les moyens aux acteurs éducatifs et sociaux de favoriser la santé et l'inclusion
- Lutter contre les discriminations
- Lutter contre les inégalités femmes-hommes
- Favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap

Axe 2 - L'accompagnement renforcé de publics spécifiques

Objectif 1 – Maintenir et développer la capacité et la qualité des modes d'accueil du jeune enfant :

- Développer l'offre d'accueil individuel
- Adapter l'offre d'accueil collectif aux besoins
- Accompagner les 1000 1ers jours

Objectif 2 – Renforcer l'offre de service en direction de la jeunesse pour une réponse globale aux besoins :

- Favoriser l'engagement et la citoyenneté des jeunes
- Sensibiliser et agir en prévention auprès des jeunes
- Adapter les offres d'accueil aux besoins des jeunes

Objectif 3 – Accompagner les familles dans la parentalité sur tous les âges de l'enfant au jeune adulte :

- Favoriser les rencontres et les échanges entre familles et entre familles/professionnels
- Fédérer les acteurs et favoriser l'interconnaissance autour de la parentalité

Objectif 4 – Mettre en place une politique éducative adaptée :

- Garantir la qualité et la continuité éducative pour l'enfant
- Garantir la qualité et la continuité éducative du jeune
- Garantir le droit aux vacances pour tous

Objectif 5 – Accompagner le vieillissement de la population et la prise en charge des publics fragiles :

- Simplifier le parcours de la personne âgée
- Prévenir la perte d'autonomie
- Définir une réponse adaptée pour l'accompagnement des aidants et de leur famille

Axe 3 - La sensibilisation et l'implication des publics pour faire vivre la citoyenneté

Objectif 1 – Encourager la participation et le lien social :

- Développer et soutenir des espaces créateurs de lien social
- Impliquer les habitants dans la réflexion et la prise de décision
- Développer une politique culturelle innovante et durable
- Favoriser l'accessibilité aux projets culturels et impliquer les habitants

Objectif 2 – Donner aux habitants les leviers pour pouvoir agir :

- Amener les publics vers l'autonomie numérique
- Accompagner les habitants et les employeurs dans leurs démarches liées à l'emploi, avec une volonté de proximité
- Favoriser l'insertion professionnelle

- Préserver la qualité environnementale en développant l'éco-citoyenneté

Axe 4 - L'amélioration de l'offre et des pratiques

Objectif 1 – Mettre en œuvre une gestion qualitative des politiques publiques :

- Assurer la pérennité des services publics
- Maintenir et améliorer les conditions physiques des accueils du public
- Maintenir et améliorer les conditions d'exercice du service public
- Développer des méthodes de travail spécifiques aux projets transverses

Objectif 2 – Renforcer la dynamique partenariale :

- Faciliter l'implication des différents partenaires dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau local
- Favoriser la co-construction et renforcer les relations partenariales
- Inscrire l'évaluation de la CTG dans une dynamique partenariale

Il est proposé au conseil communautaire d'approuver la Ctg 2023-2027 d'une durée de 5 ans qui représente la totalité du projet éducatif et social de territoire de Cœur de Garonne

Le conseil communautaire

DÉCIDE

D'approuver la Convention territoriale globale 2023-2027 quintipartite avec la CAF, la MSA, le Conseil départemental et l'Education nationale

D'autoriser le Président à signer la convention afférente et à procéder à toute démarche nécessaire à sa bonne mise en œuvre.

Le Président,
Paul-Marie BLANC.



Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Certifiée et rendue exécutoire

par le Président le : 28/11/2023

Expédiée à la Préfecture le : 29/11/2023

Publiée ou notifiée le : 29/11/2023

Extrait du Procès-Verbal du Comité Paritaire d'Action Sanitaire et Sociale du 10 octobre 2023 – MSA MPS :

CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Les élus sont informés de la signature prochaine de la Convention Territoriale Globale sur le département de la Haute-Garonne avec la Communauté de Communes Coeur de Garonne. Les autres partenaires signataires sont la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Haute-Garonne.

Les thématiques retenues :

- Axe 1 – Accès aux droits :
 - Information et communication
 - Accès aux droits et aux services
 - Inclusion, santé, lutte contre les discriminations
- Axe 2 – Accompagnement pour les publics spécifiques ou thématiques :
 - Jeune enfant
 - Jeunesse
 - Parentalité
 - Politique éducative
 - Seniors et publics fragiles
- Axe 3 – Citoyenneté :
 - Participation et lien social
 - Animation de la vie sociale
 - Culture : donner les leviers pour pouvoir agir
 - Numérique
 - Emploi
 - Développement durable
- Axe 4 – Amélioration de l'offre et des pratiques

Les élus valident la signature de cette convention territoriale globale.

ANNEXE 8 – CONVENTION DE CESSION DE DONNEES



CONVENTION

Cession de données CTG

Parties signataires

Entre :

- la caisse d'Allocations familiales de la Haute-Garonne, sise 24 rue Riquet à TOULOUSE (31046 Cédex 9), représentée par son Directeur,
Monsieur Jean-Charles PITEAU

désignée par le sigle « Caf de la Haute-Garonne » dans le texte qui suit

et

- la communauté de communes Cœur de Garonne, sise 12 rue Notre Dame à Rieumes (31370)
représenté par le président :
Monsieur Paul-Marie BLANC

désigné par le terme « le partenaire »,

Préambule

Dans le cadre d'une convention territoriale globale (Ctg), le partenaire et la Caf de la Haute-Garonne réalisent un diagnostic territorial partagé.

Ce diagnostic a pour but de mettre en évidence les besoins prioritaires des habitants et du territoire.

Pour le mener à bien, la Caf de la Haute-Garonne met à disposition du partenaire, aux conditions énumérées dans la présente convention, les données sociales dont elle est détentrice de nature à nourrir ce diagnostic.

Article 1 : Objet de la convention

Afin de contribuer à l'élaboration de ce diagnostic territorial partagé, la Caf de la Haute-Garonne s'engage à fournir, au partenaire, les informations statistiques les plus récentes dont elle dispose (annexe 1), dans les conditions définies par les articles suivants.

Article 2 : Cadre juridique

La fourniture d'informations s'opère dans le cadre de la réglementation concernant le respect des libertés individuelles en regard de la loi n° 51-711 du 7 Juin 1951 et de la loi sur l'informatique et les libertés du 6 Janvier 1978.

La partie co signataire de la présente convention s'engage à prendre toutes les précautions qui s'imposent pour respecter ces lois concernant la préservation de la sécurité et de la confidentialité des données.

Le partenaire accepte les règles de la Caf de la Haute-Garonne en matière de secret statistique : pas de croisement de données inférieures à cinq individus.

Mise à disposition des données par la Caf de la Haute-Garonne :

Quel que soit le mode d'extraction statistique effectué sur ses fichiers, la Caf de la Haute-Garonne ne fournira aucune donnée :

- permettant d'identifier directement ou indirectement les individus (si elle ne concerne pas au moins cinq allocataires, la valeur sera remplacée par "N.S." -Non Significatif-).
- à des entreprises privées à vocation commerciale ce qui inclut les bureaux d'études.

La Caf de la Haute-Garonne reste propriétaire des données qu'elle transmet dans le cadre du projet : elle n'en concède qu'un droit d'usage.

La Caf de la Haute-Garonne se dégage de toute responsabilité concernant l'usage des données, par le partenaire signataire, en cas de non-respect des articles de la présente convention.

Utilisation des données par le partenaire :

Le partenaire s'engage à :

- utiliser les données pour un usage interne et avec la finalité précisée dans l'article 1 de la présente convention
- et à ne pas céder, à des tiers, l'usage des données qui lui ont été confiées ce qui inclut les bureaux d'études à moins que celui-ci ait été mandaté par la collectivité locale signataire de la présente convention et ait signé l'acte d'engagement (Annexe 3).

La publication de ces données, sous quelque forme que ce soit, ainsi que la mise en relation de ces informations avec d'autres sources à des fins de diffusion, sont soumises à l'accord préalable de la Caf de la Haute-Garonne. En cas d'accord, celui-ci se matérialisera par un avenant à la présente convention.

Mention explicite devra être faite de la source des informations et de leur année de référence sur toute publication ou lors de toute présentation orale que le partenaire serait amené à faire sur la base des données transmises :

- pour les données Caf et MSA, il devra mentionner la source IMAJE (Indicateurs de Mesure de l'Accueil du Jeune Enfant) – Caf de la Haute-Garonne.
- pour les autres données, la mention sera « Caf de la Haute-Garonne ».

Le demandeur s'engage à transmettre, à la Caf de la Haute-Garonne, la publication finale et tout diagnostic se référant au projet d'étude susnommé.

Article 3 – Coût et financement

Les frais engagés par la Caf de 80€ par territoire et par année cités en annexe 1 ne donneront pas lieu à facturation.

Article 4 – Destruction des données

Les données devront être détruites après exploitation.

Article 5 : Durée de la convention

La présente convention est conclue pour une durée de 4 ans à compter de la date de sa signature par les différentes parties.

Elle peut être dénoncée, avant cette échéance, par l'une ou l'autre des parties, par lettre recommandée avec accusé de réception adressée à l'autre partie.

Elle sera résiliée immédiatement et de plein droit en cas d'utilisation abusive ou non autorisée des informations transmises par la Caf de la Haute-Garonne, et plus généralement, de non-respect de l'un ou plusieurs de ses articles.

La cessation de la convention, quelle qu'en soit la cause, entraîne l'interdiction pour le partenaire et les tiers bénéficiaires d'utiliser les informations déjà transmises par la Caf de la Haute-Garonne.

ANNEXES

Annexe 1 : détail des statistiques communiquées et du territoire concerné

Annexe 2 : définition des variables

Annexé 3 : acte d'engagement

Fait à Toulouse

le 15/12/2023

LE DIRECTEUR DE LA CAF
DE LA HAUTE-GARONNE,
Jean-Charles PITEAU

LE PRESIDENT DE LA CC
CŒUR DE GARONNE,
Paul-Marie BLANC



ANNEXE 1

Zone géographique

CC Cœur de Garonne

Millésime

2019-2020-2021-2022-2023-2024-2025-2026

Liste des variables

Démographie

- Naissances de 1er rang
- Nombre d'allocataires CAF et MSA (Imaje)
- Situation familiale des allocataires Caf et MSA : isolés, couple sans enfant, couple avec enfant(s) et monoparents
- Population allocataire Caf
- Taux de couverture CAF
- Nombre de couples sans enfants
- Nombre de couples avec enfants
- Nombre de familles avec enfants
- Part des familles parmi les allocataires
- Nombre de familles nombreuses (3 enfants et plus)
- Part des familles nombreuses parmi les allocataires avec enfants
- Nombre de familles monoparentales CAF
- Part des familles monoparentales parmi les allocataires avec enfants
- Part des familles monoparentales nombreuses parmi les familles nombreuses
- Nombre de messieurs
- Nombre de mesdames
- Nombre de messieurs isolés
- Nombre de mesdames isolées
- Nombre de messieurs et mesdames étudiants
- Nombre messieurs et mesdames 0-19 ans
- Nombre messieurs et mesdames 20-24 ans
- Nombre messieurs et mesdames 25-29 ans
- Nombre messieurs et mesdames 30-39 ans
- Nombre messieurs et mesdames 40-49 ans
- Nombre messieurs et mesdames 50-59 ans
- Nombre messieurs et mesdames 60 ans et +

Petite Enfance

- Nombre de familles avec enfants 0-2 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 0-2 ans
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 0-2 ans
- Nombre d'enfants 0-2 ans révolus
- Nombre d'enfants 0-2 ans d'allocataire à bas revenus
- Nombre d'enfants 0-2 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €

- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants 0-2 ans ayant QF indéterminé
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par une assistante maternelle
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par garde à domicile
- Nombre d'enfants 0-2 ans gardés par structure
- Nombre d'enfants 0-2 ans PREPARE* taux plein
- Nombre de familles avec enfants 3-5 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 3-5 ans
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 3-5 ans
- Nombre d'enfants 3-5 ans révolus
- Nombre d'enfants 3-5 ans d'allocataire à bas revenus
- Nombre d'enfants 3-5 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 3-5 ans ayant QF indéterminé
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par une assistante maternelle
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par garde à domicile
- Nombre d'enfants 3-5 ans gardés par structure
- Nombre d'allocataires avec Complément mode de garde (Cmg)
- Nombre d'assistantes maternelles actives au moins 1 mois dans l'année
- Nombre d'assistantes maternelles actives en novembre
- Nombre d'assistantes maternelles actives selon l'ancienneté de leur agrément (moins d'1 an, de 1 à 4 ans, de 5 à 9 ans, de 10 à 14 ans de 15 ans et plus)
- Nombre d'assistantes maternelles selon le nombre d'enfants gardés (1 enfant, 2 enfants, 3 enfants, 4 enfants, 5 enfants, 6 enfants, 7 à 9 enfants, 10 enfants et plus)
- Nombre de bénéficiaires PAJE

Jeunesse

- Nombre de familles avec enfants de 6-11 ans révolus
- Nombre de mon parents chômeurs ou avec emploi avec enfant(s) 6-11 ans
- Taux d'activité des familles avec enfant(s) 6-11 ans
- Nombre d'enfants de 6-11 ans révolus
- Nombre d'enfants 6-11 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi
- Nombre d'enfants de 6-11 ans révolus allocataires à bas revenus
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 6-11 ans ayant QF indéterminé
- Nombre d'enfants de 12-17 ans révolus
- Nombre d'enfants 12-17 ans de mon parents chômeurs ou avec emploi

- Nombre d'enfants de 12-17 ans révolus allocataires à bas revenus
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF moins de 400 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 400 à 599,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 600 à 799,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 800 à 1149,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 1650 à 1999,99 €
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'enfants de 12-17 ans ayant QF indéterminé

Précarité

- Nombre de bénéficiaires des minima sociaux
- Nombre de bénéficiaires de RSA majoré
- Nombre de familles bénéficiaires de l'AAH
- Nombre de bénéficiaires de RSA Caf
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 100% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 75 à 99% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 50 à 74% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent 25 à 49% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires pour lesquels les prestations représentent moins de 25% des Ressources Brutes déclarées + prestations
- Nombre d'allocataires qui passent au-dessus du seuil des bas revenus grâce aux prestations
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF moins de 200 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 200 à 399,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 400 à 649,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 650 à 849,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 850 à 1149,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1150 à 1399,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1400 à 1649,99 €
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 1650 à 1999,99€
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF de 2000 € et plus
- Nombre d'allocataires avec enfant(s) ayant QF indéterminé

Parentalité

- Nombre de familles bénéficiaires de l'AF
- Nombre de familles bénéficiaires ASF
- Nombre de familles bénéficiaires l'ARS

Logement

- Nombre d'allocataires avec ALF
- Nombre d'allocataires avec ALS
- Nombre d'allocataires avec APL

Autres

- Nombre de familles bénéficiaires AEEH
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 0-2 ans

- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 3-5 ans
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 6-11 ans
- Nombre d'enfants bénéficiaires d'AEEH 12-17 ans
- Nombre d'heures AEEH dans les EAJE
- Nombre de familles bénéficiaires AJPP
- Nombre d'allocataires avec la Prime d'activité

Poids financier de la Caf : montant prestations versées au titre du mois de décembre N-1

- Montant moyen par habitant de moins de 65 ans
- Montant moyen de PF versées par allocataire
- Montant moyen de PF versées par famille
- Montant des Prestations versées au titre du mois de décembre
- Evolution des montants versés par prestation

Poids financier de la Caf : montants versés pour les prestations de service par année

- Montant droit PS équipement – EAJE
- Montant droit PS équipement – Jeunesse
- Montant droit PS équipement – animation vie sociale
- Montant droit PS équipement – Parentalité

Données SIAS (transmis par votre conseiller technique)

- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'occupation REEL EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'occupation FINANCIER EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'acte réalisé EAJE
- Equipements d'accueil du jeune enfant - taux d'acte payé EAJE
- Prix de revient par heure et par enfant en EAJE
- Prestations versées EAJE (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Prix de revient annuel RAM par ETP
- Prestations versées RAM (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nb ETP RAM / Nb AM
- Heures d'accueil des enfants payant moins de 1,25€/h
- Nb crèches AVIP
- Taux d'occupation des EAJE et AM
- Prix de revient par actes Pso ALSH
- Prestations versées ALSH (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre d'actes payés accueil périscolaire déclarées CAF
- Prix de revient par actes Pso périscolaire
- Prestations versées périscolaire (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre de service de médiateur
- Nombre de participant par mesure
- Amplitude ouverture annuelle LAEP
- Prix de revient/h ouverture LAEP
- Prestations versées LAEP (investissement, fonctionnement, fonds propres)
- Nombre de CLAS
- Nombre d'action CLAS
- Nombre d'heures AEEH dans les EAJE
- Extraction des équipements Caf financés
- Nombre de Promeneur Du Net

ANNEXE 2 - Définitions

Population couverte

La notion de population couverte par la Caf comprend les allocataires, et éventuellement leur conjoint, leur(s) enfant(s) et autre(s) personne(s) à charge.

Population référence du RUC

Il s'agit de l'ensemble des allocataires, hors étudiants, personnes de plus de 65 ans, allocataires des régimes particuliers et bénéficiaires d'AAH en maison d'accueil spécialisée.

Population à bas revenus

Il s'agit de la population de référence dont le RUC est inférieur au seuil de bas revenus.

RUC

Le Revenu mensuel par Unité de Consommation rapporte le revenu disponible (revenus + prestations) des allocataires, au nombre d'unités de consommation (uc= 1 pour l'allocataire, 0.5 par adulte et enfants de 14 ans ou plus, 0.3 par enfant de moins de 14 ans). On ajoute 0,2 pour les familles monoparentales.

Seuil des bas revenus

Le seuil des bas revenus est égal à 60% de la médiane. La médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50% des personnes.

En 2018, le seuil des bas revenus (applicable aux ressources 2016) était de 1071 euros.

Annexe 3 - Acte d'engagement d'un prestataire de services

Les fichiers désignés ci-après sont la propriété de la Caf de la Haute-Garonne :
Ces fichiers sont mis à disposition du prestataire de services :

BSA – Bureau de sociologie appliquée

Adresse :

SIRET :

Cette mise à disposition est strictement subordonnée à la signature par chaque prestataire du présent acte d'engagement relatif à l'utilisation des fichiers.

Par le présent acte, le prestataire

s'engage à n'exploiter les données de la CAF de la Haute-Garonne sous toute forme et sous tout support, que pour autant que leur utilisation est strictement liée au contrat de prestations qui lui est confié par le commanditaire,

s'interdit toute autre utilisation des fichiers et des données qu'ils contiennent, pour son propre compte ou pour le compte d'un tiers,

s'engage à détruire les fichiers,

s'engage à détruire tout support de données, y compris les éventuelles copies de sauvegarde constituées pendant l'exécution du contrat de prestation, qu'il n'aurait pas eu à restituer au commanditaire

reconnaît que tout manquement de sa part à ces dispositions engagera sa pleine et entière responsabilité à l'égard de la Caf de la Haute-Garonne,

s'engage à prendre toutes les dispositions utiles, tant en ce qui concerne la sécurité des accès aux données que le respect par les agents des règles de confidentialité, pour assurer la non divulgation desdites données à des tiers non habilités.

Fait à le

Le prestataire -signature